

# Rapport social unique 2022



Le rapport social unique (RSU) de Nantes Université est un document de référence qui, par la richesse de ses indicateurs, permet de rendre compte annuellement de la situation de l'établissement en matière de ressources humaines. En application de la Loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, le rapport social unique 2022 retrace les caractérisations jusqu'alors comprises dans le bilan social ainsi que les données précédemment abordées dans le rapport de situation de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'université. Il intègre également en annexe le rapport social de situation comparée relatif à l'égalité femmes-hommes.

Il est le fruit d'un travail de plusieurs mois permettant de recenser et de présenter ces données de manière la plus pédagogique et transparente possible. Le rapport social unique compile des données chiffrées, indicateurs, statistiques sous forme de graphiques et/ou tableaux, agrémentés de commentaires visant à nourrir la réflexion, l'information. Il est plus globalement le résultat des politiques RH menées au bénéfice des personnels dans toute leur diversité, BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs.

Ce rapport social unique 2022 témoigne de la mise en œuvre du nouvel établissement public expérimental (EPE) au 1<sup>er</sup> janvier 2022, sans intégrer toutefois pour cette première année de vie de l'EPE l'ensemble des données RH des établissements membres. Le rapport social unique 2022 comprend ainsi les données du périmètre «Nantes Université employeur».

Toutefois, au regard de l'importance que revêt cet outil en matière de dialogue social et ressources humaines, des éléments de partage sur l'ensemble des membres de Nantes Université sont intégrés, sous la forme de chiffres clés. Ces éléments sont consultables en dernière page de ce rapport social unique.

Enfin, cette collecte de données sert de base à un travail collaboratif engagé en 2022 avec les représentants du personnel, visant à expérimenter la mise à disposition de jeux de données constitutifs d'une base de données sociales. Cette première expérimentation comprenant 6 indicateurs portant sur des données 2021 a été présentée aux membres du comité social d'administration le 28 février 2023.

Cette expérimentation est réitérée pour les données 2022 et de nouveaux indicateurs viennent enrichir cette base de données sociales.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce rapport, en remerciant l'ensemble des personnels qui ont contribué à sa réalisation.

Carine Bernault
Présidente
de Nantes Université

Dominique Averty

1<sup>er</sup> vice-président

Ressources humaines
et financières, dialogue social

Françoise Le Fichant
Vice-présidente déléguée
Responsabilité sociale
Chargée de mission
égalité femmes-hommes

# Le passage du bilan social au rapport social unique

#### Le cadre légal

Jusqu'en 2020 et conformément à l'article 47 de la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, l'établissement élaborait chaque année un document dénommé bilan social pour dresser une photographie en matière de ressources humaines et de conditions de travail de l'université, alimentant notamment le dialogue avec les représentants des personnels.

À compter de 2021, la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique rend obligatoire, l'élaboration d'un RSU pour l'ensemble des administrations, afin de permettre notamment d'alimenter la réflexion relative à la formalisation des lignes directrices de gestion.

Le rapport social unique doit comporter des données relatives :

- à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences
- aux parcours professionnels
- aux recrutements
- à la formation
- aux avancements et à la promotion interne
- à la mobilité
- à la mise à disposition

- à la rémunération
- à la santé et à la sécurité au travail
- à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
- à la diversité
- à la lutte contre les discriminations
- au handicap
- à l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie au travail.

Ce rapport social unique doit de plus intégrer l'état de la situation comparée des femmes et des hommes, avec des données sexuées sur le recrutement, la formation, le temps de travail, la promotion, les conditions de travail, les actes de violences notamment sexuelles ou sexistes, ou de harcèlement. Il doit aussi comprendre des indicateurs synthétiques relatifs aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, selon des modalités fixées par décret en Conseil d'État.

L'ensemble des données doit enfin être renseigné dans une base de données sociales accessible aux membres des comités sociaux. Le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020, relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique, fixe les conditions et modalités de sa mise en œuvre. Ainsi, les efforts collectifs réalisés en lien avec les partenaires sociaux, durant les dernières années, pour dresser une vision partagée de la richesse humaine de l'établissement ont permis aux services de l'établissement de présenter un premier RSU portant sur les données 2021, répondant à la quasi-totalité des thèmes présentés dans le décret du 30 novembre 2020.

En complément les directions référentes ont engagé les travaux pour mettre à disposition une base de données sociales, aux comités compétents. Un premier jeu de données composé de 6 indicateurs a ainsi été présenté au comité social d'administration le 28 février 2023.

Ces travaux relatifs au rapport social unique ainsi qu'à la base de données sociales, initiés l'année passée, sont réitérés dans la campagne portant sur les données 2022 et présentés dans le présent rapport.

#### Le périmètre

Les indicateurs relatifs aux effectifs concernent les agents employés et gérés par Nantes Université au 31 décembre 2022.

Les personnels de l'établissement se distinguent entre:

- la population des BIATSS (personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé), titulaires ou contractuels,
- la population des enseignants-chercheurs et enseignants qu'ils soient contractuels ou titulaires.

Les étudiants-tuteurs, bénéficiant de contrats de travail pour des missions spécifiques, sont agrégés aux effectifs BIATSS (catégorie A).

#### La date d'observation

La date d'observation diffère selon l'indicateur traité. Ainsi:

- les données telles que les effectifs et ETP sont observées au 31 décembre 2022,
- les données relatives à une période telles que les ETPT, parcours professionnels, aux rémunérations, au dialogue social ou encore à la santé et sécurité au travail concernent l'année civile 2022,
- les données relatives aux charges d'enseignement, au temps de travail, ou encore aux dispositifs d'amélioration des conditions de vie et de l'environnement au travail concernent l'année universitaire 2021/2022.

#### Diffusion

Le rapport social unique est un outil d'information et d'aide à la décision bénéficiant d'une large diffusion. Une première présentation en comité social d'administration est suivie, après validation, d'une diffusion en conseil d'administration. Le document est ensuite mis à disposition du public interne et externe à l'établissement par le biais du site internet.

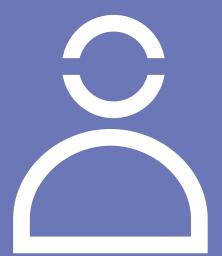


# Sommaire général

1. Les	personnels	6
7	Les effectifs	
17	Les données démographiques	
2. Les	s parcours professionnels	25
26	Les carrières	
35	Les mobilités	
42	La formation	
44	La gestion prévisionnelle des effectifs des emplois et des compétences	

3. Les	rémunérations	46
47	La masse salariale	
49	Les rémunérations des enseignants	
51	Les rémunérations des BIATSS	
54	Les rémunérations mensuelles nettes par décile	
56	Les charges d'enseignement	
4. Le c	dialogue social	59
60	Les instances représentatives du personnel	
65	Les contentieux, conflits et mouvements sociaux	
5. Les	conditions de travail et la qualité de vie au travail	66
67	Le temps de travail	
76	La santé et la sécurité au travail	
84	Les dispositifs d'amélioration des conditions de vie et de l'environnement au tr	avail
100	De l'université de Nantes à Nantes Université	
101	Chiffres clés Nantes Université	
Annex Situation	<b>KE</b> comparée entre les femmes et les hommes sur la période 2020-2022	102
104	Préambule	
105	L'ensemble des personnels	
114	Les enseignants-chercheurs & enseignants (EC-E)	
130	Les personnels BIATSS	
138	Synthèse et perspectives	
139	Glossaire	





# 1. Les personnels

#### 7 Les effectifs

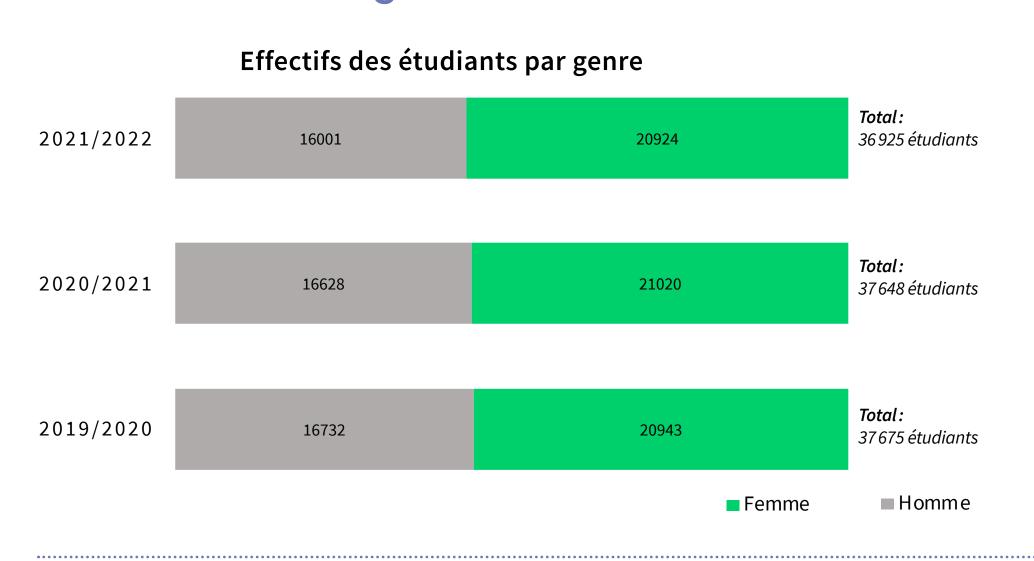
- 7 1. Les effectifs globaux des étudiants
- 2. Les effectifs globaux des personnels
- **9** 3. Les effectifs par pôle et par composante
- 4. Les effectifs EC-E
- 5. Les effectifs BIATSS
- **6** 6. Les hébergés

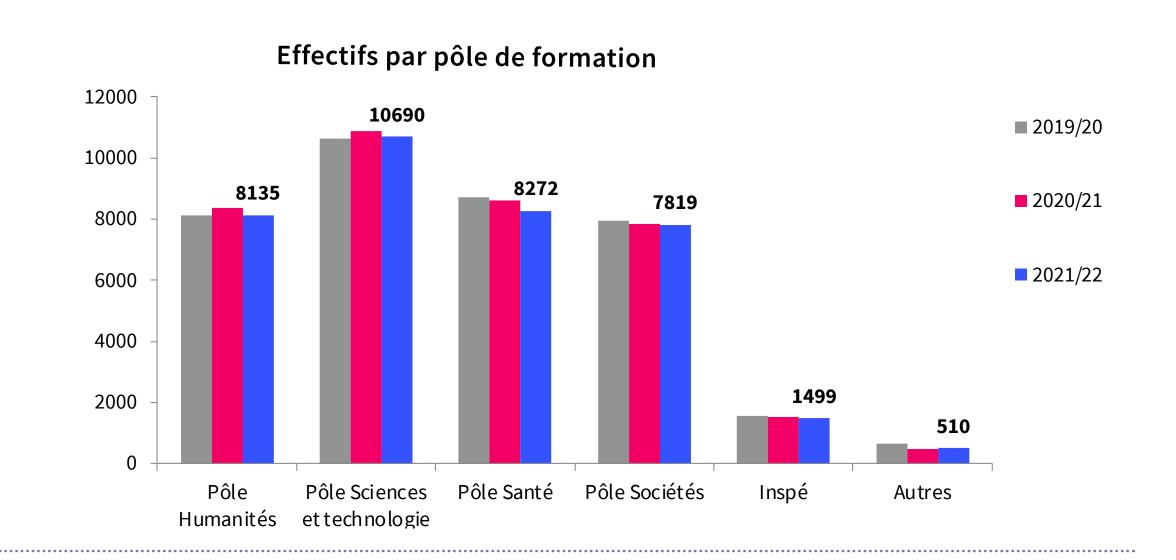
#### 17 Les données démographiques

- 17 1. Les données globales
- 2. Les données spécifiques

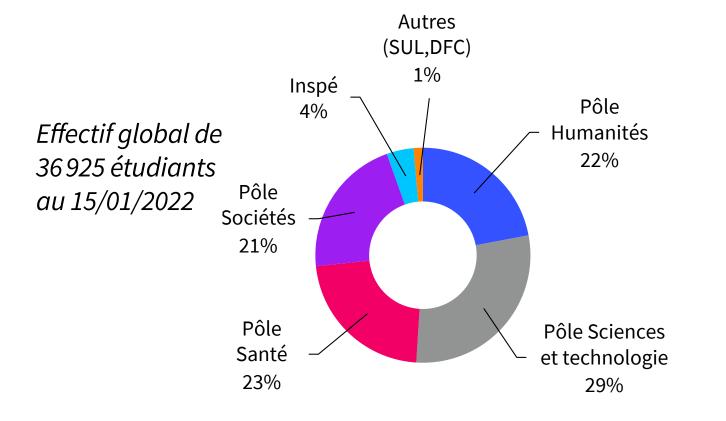
# 1.1. Les effectifs

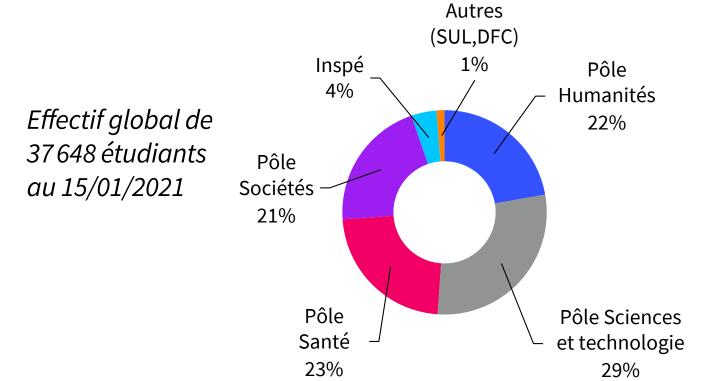
#### 1.1.1. Les effectifs globaux des étudiants

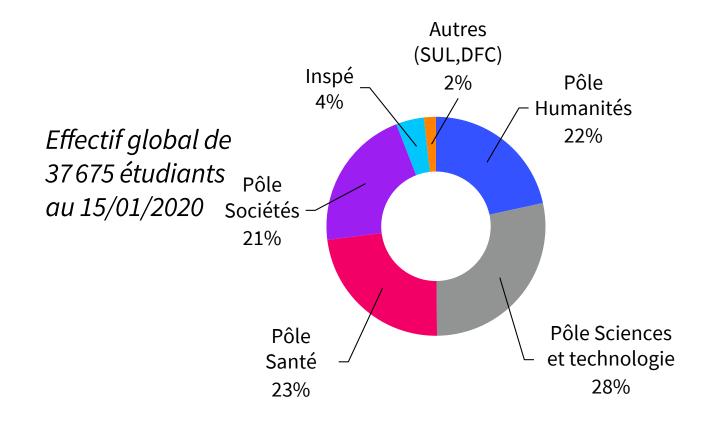




#### Part des étudiants par pôle de formation

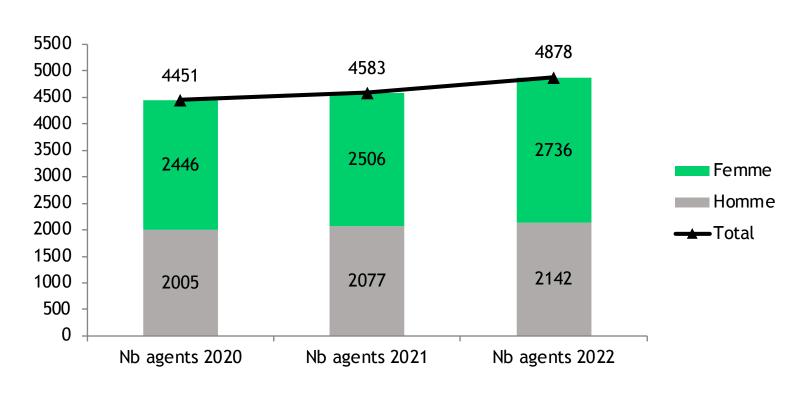




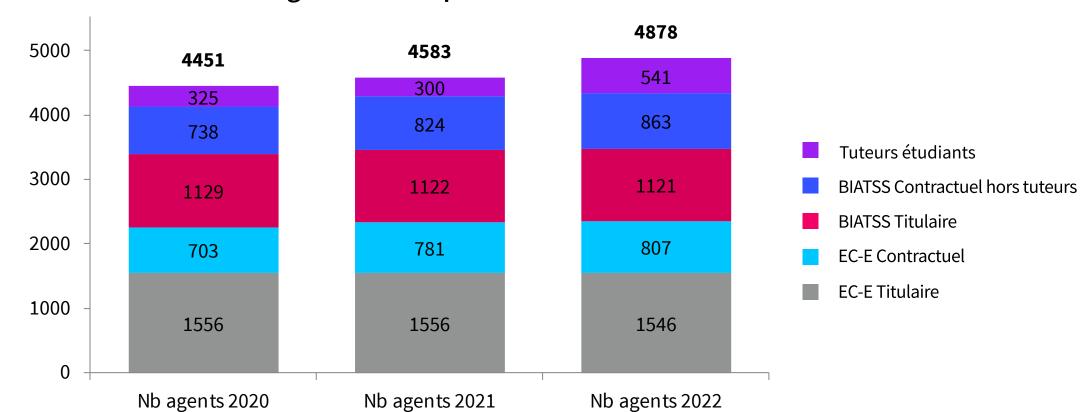


#### 1.1.2. Les effectifs globaux des personnels

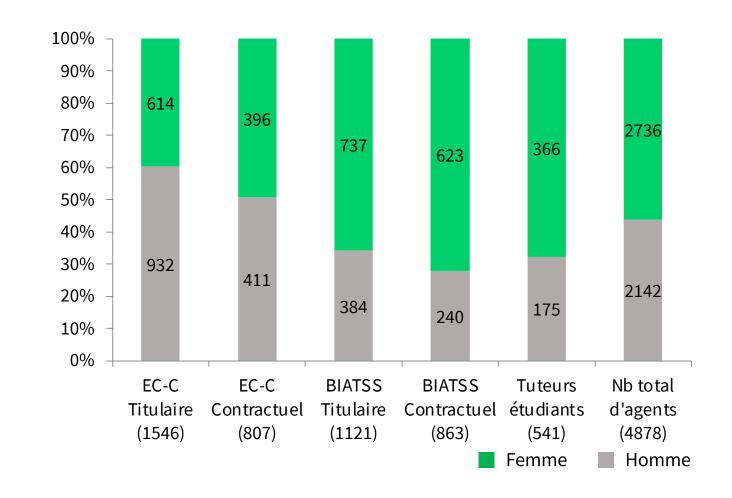
## Effectifs globaux des personnels titulaires et contractuels par genre (y compris tuteurs étudiants)



#### Effectifs globaux des personnels titulaires et contractuels



#### Effectifs globaux des personnels par métier, statut et genre



Les populations EC-E et BIATSS (hors tuteurs) sont en augmentation sur les trois dernières années.

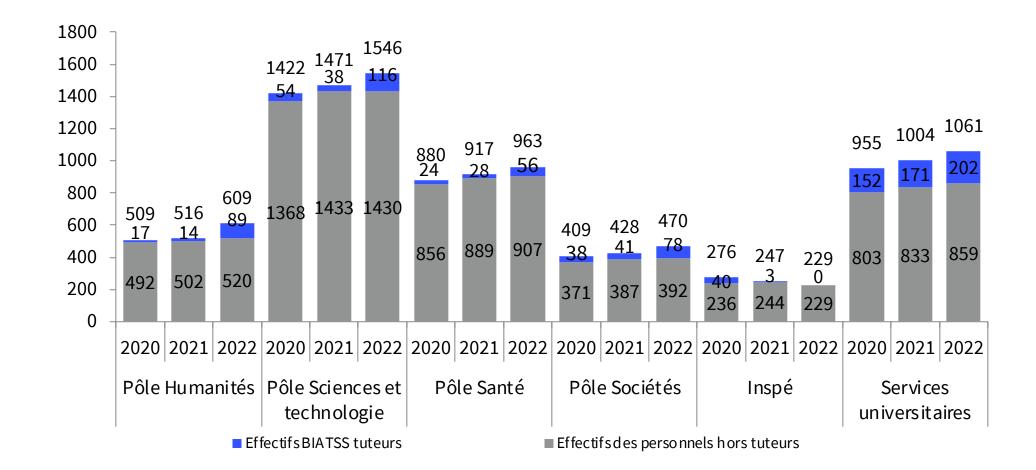
Le nombre de tuteurs arrêté au 31 décembre de chaque année de référence n'est pas représentatif de la volumétrie des tuteurs recrutés annuellement, qui est à la hausse sur les trois dernières années. La variation est liée à la période d'enregistrement des contrats dans les outils de gestion.

Au 31/12/2022, 196 agents (contre 170 en 2021) bénéficient d'un CDI parmi les agents contractuels, dont 175 BIATSS.

#### 1.1.3. Les effectifs par pôle et par composante

À noter que la répartition genrée des personnels fait l'objet d'une analyse dans le rapport de situation comparée entre les femmes et les hommes, en annexe du RSU.

#### Effectifs des personnels par pôle

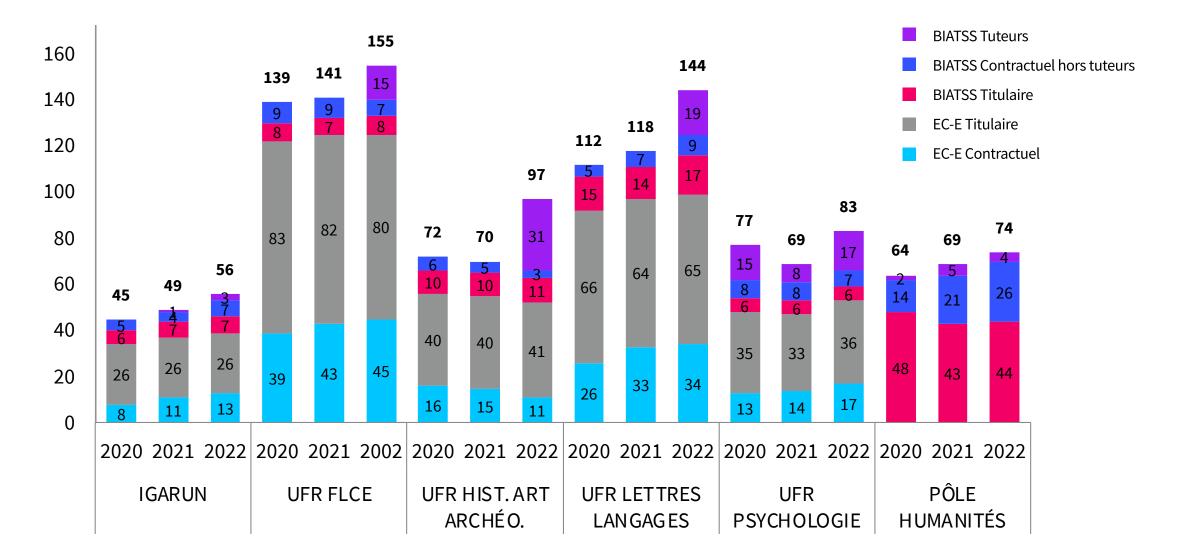


#### À noter

Évolution à la baisse en 2022 des effectifs de l'UFR Médecine car plusieurs d'entre eux (notamment les BIATSS contractuels et titulaires) ont été rattachés pour la première fois, à leur structure officielle de rattachement, c'est-à-dire le pôle Santé.

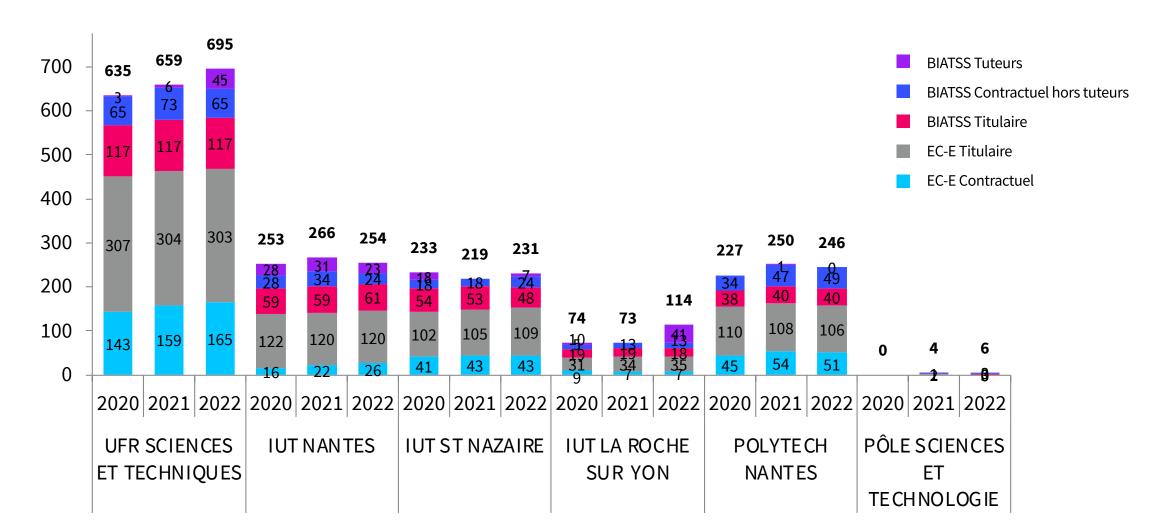
#### Pôle Humanités

L'effectif global, hors tuteurs étudiants, est de 520 personnels en 2022, soit 498,8 ETP.

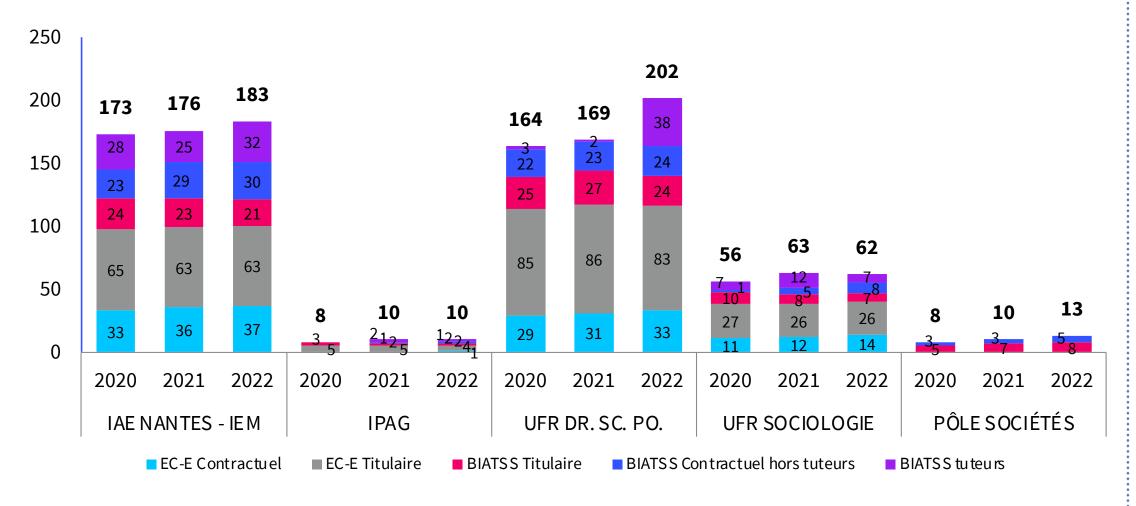


#### Pôle Sciences et technologie

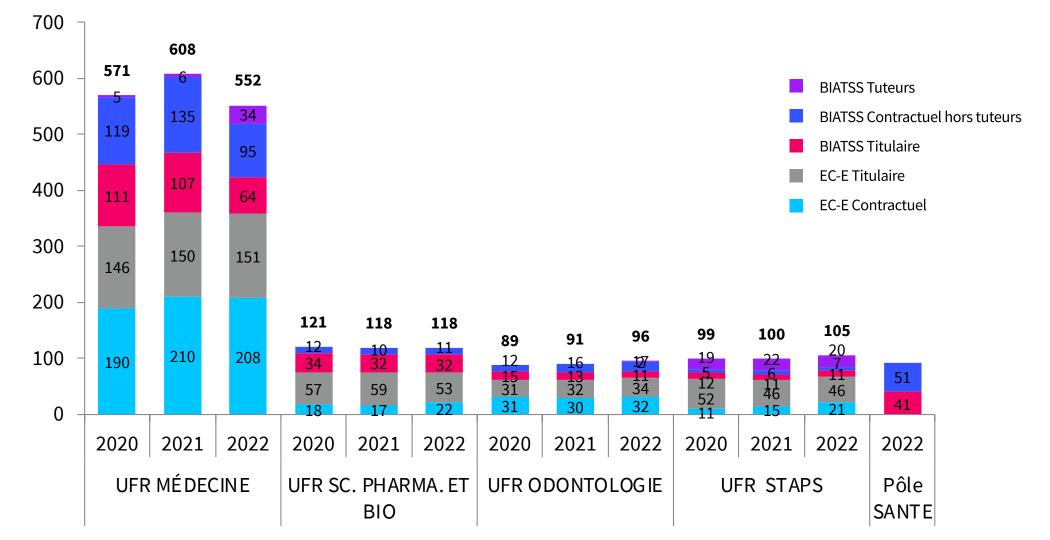
L'effectif global, hors tuteurs étudiants, est de 1430 personnels en 2022, soit 1380,4 ETP.

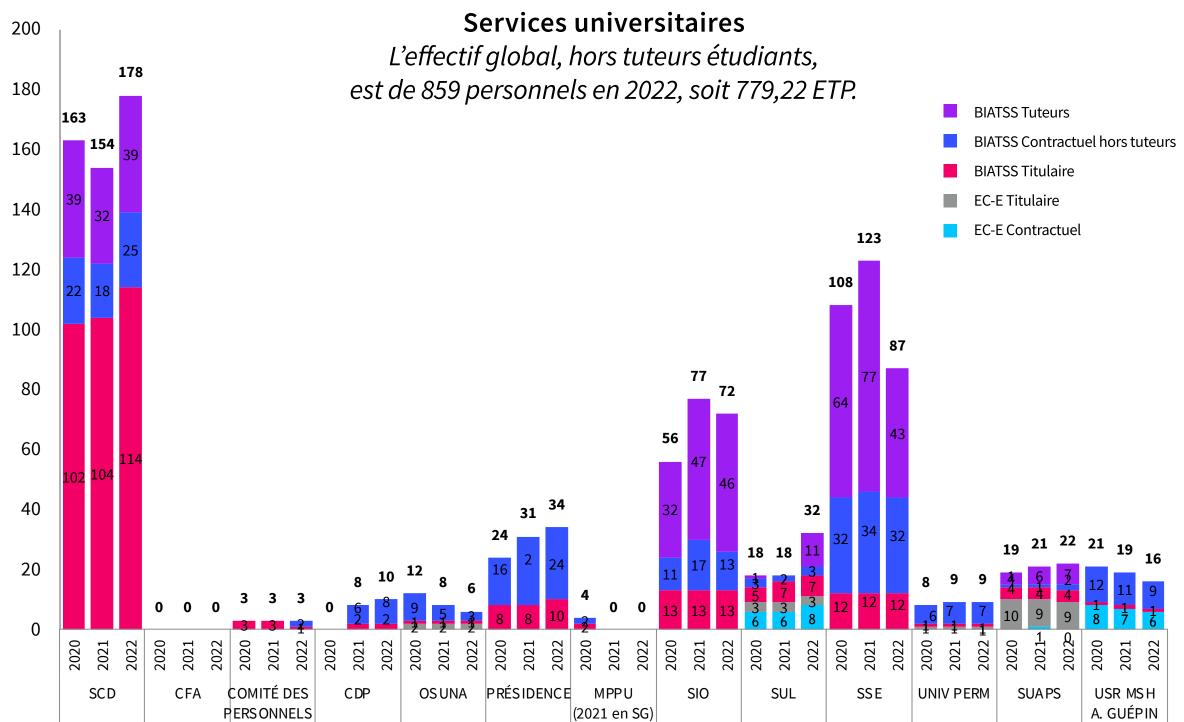


Pôle Sociétés L'effectif global, hors tuteurs étudiants, est de 392 personnels en 2022, soit 367,45 ETP.



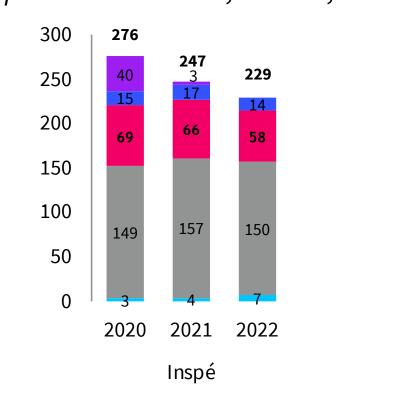
**Pôle Santé** L'effectif global, hors tuteurs étudiants, est de 907 personnels en 2022, soit 871,6 ETP.

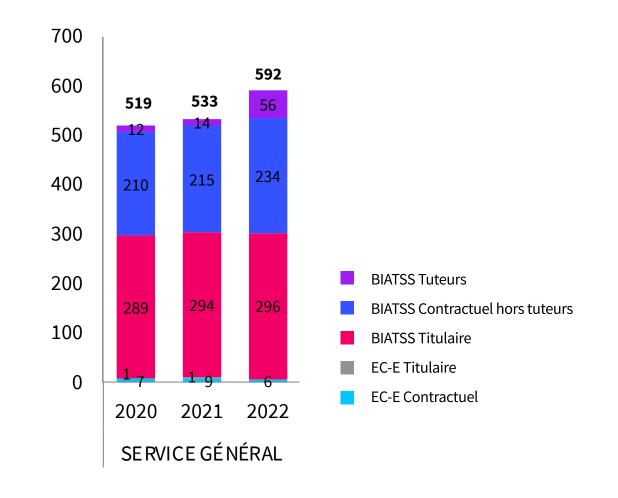




Inspé
Effectif global, hors tuteurs étudiants, est de
229 personnels en 2022, soit 181,2 ETP

300 276





#### 1.1.4. Les effectifs EC-E

Les personnels enseignants titulaires et contractuels sont au nombre de 2353.

Dans les établissements d'enseignement supérieur, on trouve des emplois :

- . d'enseignant-chercheur:
- professeur des universités (PR)
- . maître de conférences (MCF),
- d'enseignant-chercheur praticien hospitalier dans les disciplines médicales, odontologiques et pharmacologiques:
  - professeur des universités praticien hospitalier (PU-PH)
- maître de conférences praticien hospitalier (MCU-PH),
- d'enseignant du premier et du second degré affecté dans l'enseignement supérieur:
  - professeur agrégé (PRAG)
- professeur certifié (PRCE)
- professeur de l'école nationale supérieure d'arts et métiers (PROF. ENSAM)
- professeur de lycée professionnel (PLP)
- professeur d'enseignement général de collège (PEGC)
- professeur d'EPS (PROF.EPS)

- professeur des écoles (PREC)
- inspecteur pédagogique régional, inspecteur d'académie (IPRI),
- . d'enseignant contractuel:
  - PR et MCF associés (PAST-MAST)
  - attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)
  - enseignant contractuel type 2<sup>nd</sup> degré
- . lecteur (LECT)
- doctorant contractuel et postdoctorant
- et dans les disciplines médicales et odontologiques: assistant des disciplines médicales (ASM) ou odontologiques (AHUO), praticien hospitalier universitaire (PHU), enseignant associé de médecine générale (PAMG), chef de clinique, AHU (assistant hospitalier universitaire)
- contractuels recrutés au titre de la LRU en CDD ou en CDI (EC-E CDD)
- . invité.

#### 1.1.4.1. Répartition des effectifs EC-E titulaires

#### Effectifs EC-E titulaires par corps et genre

	Corps	Nb agents 2020	ETP 2020	Nb agents 2021	ETP 2021	Nb agents 2022	ETP 2022
	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré	175	144,2	179	148,2	176	148,4
	MCF	319	310,9	318	305,6	315	306,9
Fommo	MCU - PH	25	25	26	25	26	25
Femme	PR	64	62	67	66	66	65
	PU - PH	29	29	32	31	31	30
	Sous-total	612	571,1	622	575,8	614	575,3
	Corps	Nb agents 2020	ETP 2020	Nb agents 2021	ETP 2021	Nb agents 2022	ETP 2022
	1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré	172	160,8	172	159,5	166	149,5
	MCF	399	392,5	394	383,8	393	385,8
Попопо	MCU - PH	32	32	34	32	34	34
Homme	PR	247	242	238	235	239	234,7
	PU - PH	94	93	96	92	100	97
	Sous-total	944	920,3	934	902,3	932	901
	TOTAL	1556	1491,4	1556	1478,1	1546	1476,3

#### Effectifs EC-E titulaires par corps

Corps	Nb agents 2020	Part 2020	Nb agents 2021	Part 2021	Nb agents 2022	Part 2022
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré	347	22%	351	23%	342	22%
MCF	718	46%	712	46%	708	46%
MCU - PH	57	4%	60	4%	60	4%
PR	311	20%	305	20%	305	20%
PU - PH	123	8%	128	8%	131	8%
TOTAL	1556	100%	1556	100%	1546	100%

#### 1.1.4.2. Répartition des effectifs des EC-E contractuels

#### Effectifs EC-E contractuels par type de contrat et par genre

	Type de contrat	Nb agents 2020	ETP 2020	Nb agents 2021	ETP 2021	Nb agents 2022	ETP 2022
	Associé	22	12	20	10	24	14
	ATER	29	28,5	35	34,5	35	35
	CCA-AHU/PHU	58	58	61	61	58	58
Femmes	Doctorant contractuel et post-doctorant	169	168,4	181	181	194	192,5
	EC-E CDD/CDI	67	60,6	70	64,6	71	66,5
	Invité	0	0	0	0	0	0
	Lecteur	15	14	15	15	14	14
	Sous-total	360	341,5	382	366	396	380
	Type de contrat	Nb agents 2020	ETP 2020	Nb agents 2021	ETP 2021	Nb agents 2022	ETP 2022
	Associé	34	18,5	36	20	36	19,5
	ATER	21	21	40	39,8	42	42
	CCA-AHU/PHU	58	58	62	62	65	65
Homme	Doctorant contractuel et post-doctorant	183	182,5	201	200,5	192	192
	EC-E CDD/CDI	40	37,3	53	50	68	64,2
	Invité	0	0	0	0	0	0
	Lecteur	7	7	7	7	8	8
	Sous-total	343	324,3	399	379,3	411	390,7
	TOTAL	703	665,8	781	745,3	807	770,7

#### Effectifs EC-E contractuels par type de contrat

Type de contrat	Nb agents 2020	Part 2020	Nb agents 2021	Part 2021	Nb agents 2022	Part 2022
Associé	56	8%	56	7%	60	7%
ATER	50	7%	75	10%	77	10%
CCA-AHU / PHU	116	17%	123	16%	123	15%
Doctorant contractuel et post-doctorant	352	50%	382	49%	386	48%
EC-E CDD/CDI	107	15%	123	16%	139	17%
Invité	0	0 %	0	0 %	0	0%
Lecteur	22	3%	22	3%	22	3%
TOTAL	703	100%	781	100%	807	100%

Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'augmentation des effectifs enseignants contractuels:

- la mise en œuvre de réformes nationales (loi ORE) qui a permis de renforcer les équipes pédagogiques par des contrats de type LRU;
- · le déploiement de l'I-SITE NExT qui a donné lieu au recrutement de doctorants et de jeunes chercheurs sur des contrats en lien avec les projets de recherche;
- un nombre important de départs à la retraite et de départs non prévisibles en cours d'année (détachements, mutations...), remplacés par des enseignants contractuels.
   Les départs à la retraite pourront être remplacés par des recrutements titulaires dans le cadre de la révision des effectifs.

#### 1.1.5. Les effectifs BIATSS

Les personnels BIATSS (bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé) titulaires et contractuels de l'université sont au nombre de 2525 (dont 541 tuteurs étudiants).

Ils se répartissent en cinq types de filières :

 les personnels ITRF: ingénieurs et personnels techniques de recherche et formation, qui exercent leurs fonctions à la fois dans les domaines

- administratif et technique et qui se répartissent en 8 branches d'activité professionnelle (BAP)
- les personnels de l'AENES
   (Administration de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur) qui remplissent des fonctions administratives
- les personnels de bibliothèque et de musée
- · les personnels médicaux sociaux
- · les personnels d'information, d'orientation et d'éducation.

#### 1.1.5.1. Effectifs BIATSS titulaires

Effectifs BIATSS titulaires par catégorie, par genre et en ETP

	Catégorie	Nb agents 2020	ETP 2020	Nb agents 2021	ETP 2021	Nb agents 2022	ETP 2022
	Cat. A	174	158,1	181	167,8	193	170,3
Fommo	Cat. B	214	204,3	214	196,5	218	196,4
Femme	Cat. C	348	318,9	338	310,8	326	293,9
	Sous-total	736	681,3	733	675,1	737	660,6
	Catégorie	Nb agents 2020	ETP 2020	Nb agents 2021	ETP 2021	Nb agents 2022	ETP 2022
	Cat. A	155	145,4	151	141,8	154	143,4
Hamma	Cat. B	110	105,8	114	112,3	118	113,9
Homme	Cat. C	128	121,2	124	115,5	112	97,4
	Sous-total	393	372,4	389	369,6	384	354,7
	TOTAL	1129	1053,7	1122	1044,7	1121	1015,3

#### Effectifs BIATSS titulaires par catégorie FP sur 3 ans

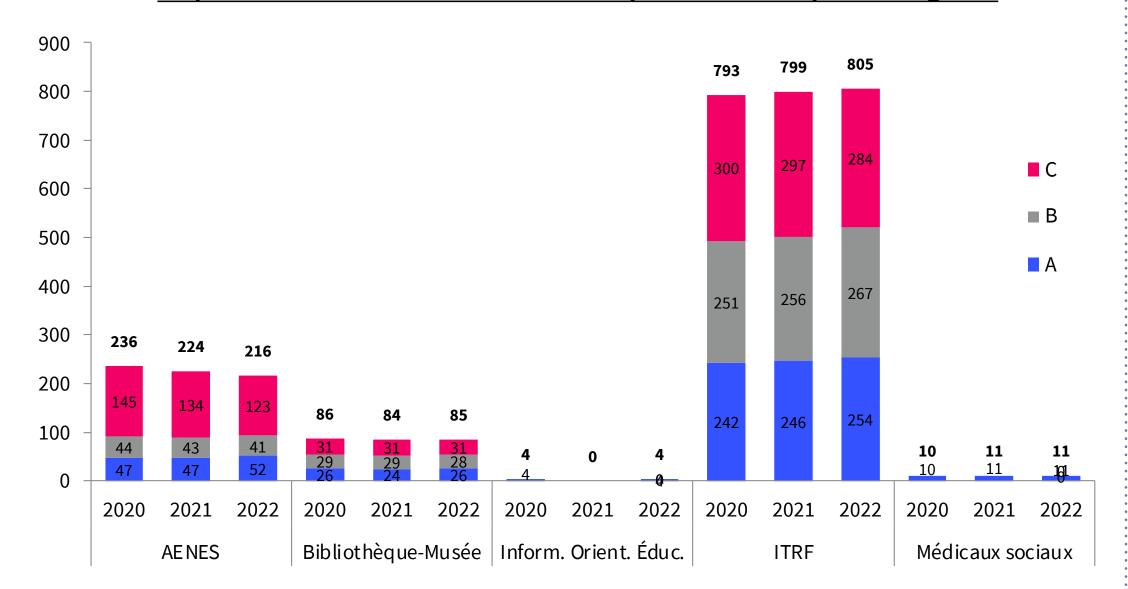
Catégorie FP	2020	Part 2020	2021	Part 2021	2022	Part 2022
A	329	29 %	332	30%	347	31%
В	324	29%	328	29 %	336	30%
С	476	42 %	462	41%	438	39%
TOTAL	1129	100%	1122	100%	1121	100%

Le poids relatif de chaque catégorie de la Fonction Publique au sein de la population BIATSS titulaires est relativement stable avec, comme l'année dernière, une légère augmentation constatée en catégories A et B (respectivement 31 % et 30 %, soit + 1 point par rapport à l'année dernière), et une légère et constante baisse sur la catégorie C (39 %, soit - 2 points).

#### À noter

Une forte féminisation et une relative stagnation des BIATSS titulaires puisque les femmes représentent plus de 65,5 % de la population BIATSS titulaire. Elles sont plus présentes dans les catégories B (64,5 %) et C (74,5 %). En revanche en catégorie A, la répartition F/H est plus équilibrée (55,6 %).

#### 1.1.5.2. Répartition des BIATSS titulaires par filière et par catégorie



La filière ITRF reste prédominante dans la population BIATSS. En 2022, elle représente 71,8% (+ 0,5 point par rapport à l'année dernière) de la population BIATSS titulaire. La souplesse des modes et calendriers de recrutement peut être l'une des explications.

#### 1.1.5.3. Effectifs BIATSS contractuels

#### Effectifs BIATSS contractuels par catégorie, par genre et en ETP

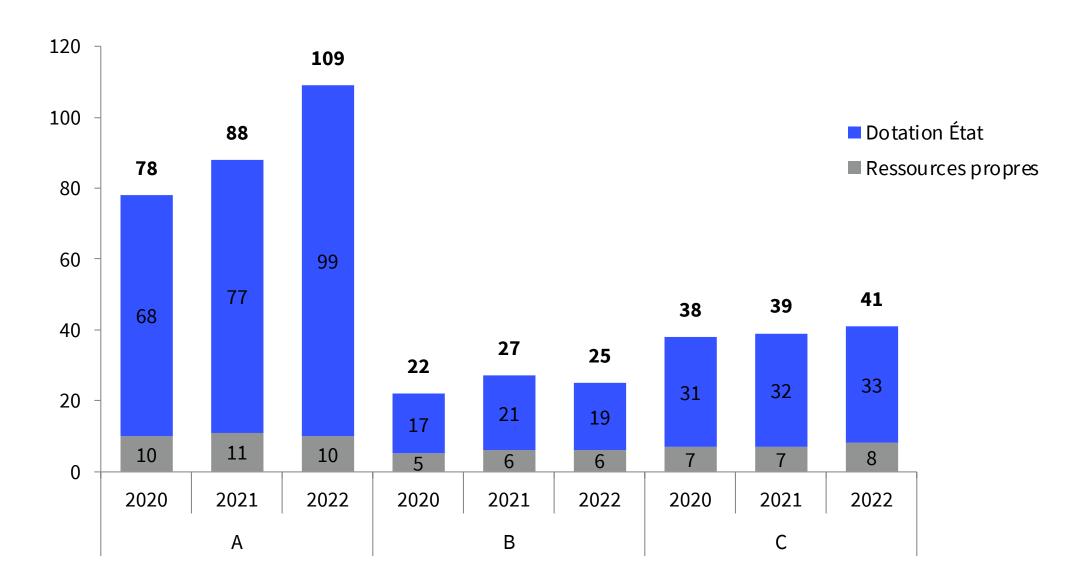
	Catégorie	Nb agents 2020	ETP 2020	Nb agents 2021	ETP 2021	Nb agents 2022	ETP 2022
	Cat. A	266	240,83	292	261,1	317	297,32
	Cat. B	102	98,4	118	113,5	126	120,3
FEMME	Cat. C	154	145,23	163	157,15	180	170,15
	Tuteurs (Cat. A)	216		196		366	
	SOUS TOTAL	738	484,46	769	531,75	989	587,77
	Catégorie	Nb agents 2020	ETP 2020	Nb agents 2021	ETP 2021	Nb agents 2022	ETP 2022
	Cat. A	143	136,4	162	151,6	150	143
	Cat. B	30	30	38	37	40	38,3
HOMME	Cat. C	43	40,17	51	50,6	50	47,25
	Tuteurs (Cat. A)	109		104		175	
	SOUS TOTAL	325	206,57	355	239,2	415	228,55
	TOTAL	1063	691,03	1124	770,95	1404	816,32

70% des BIATSS contractuels sont des femmes, soit une proportion légèrement supérieure à celle de la population des titulaires. Ce chiffre est en augmentation de 2 points par rapport à l'année précédente (68%). Hors tuteurs, la population féminine se répartit à 51% en catégorie A, à 20% en catégorie B et à 29% en catégorie C. La population masculine se répartit à 62,5% en catégorie A, à 16,5% en catégorie B et à 21% en catégorie C.

#### Effectifs BIATSS contractuels par catégorie FP sur 3 ans

Catégorie FP	2020	Part 2020	2021	Part 2021	2022	Part 2022
A (hors tuteurs)	409	38%	454	40 %	467	33%
В	132	12%	156	14%	166	12%
С	197	19%	214	19%	230	16%
Tuteurs	325	31%	300	27%	541	39%
TOTAL	1063	100%	1124	100%	1404	100%

# 1.1.5.4. BIATSS contractuels en CDI par catégorie fonction publique et type de ressources

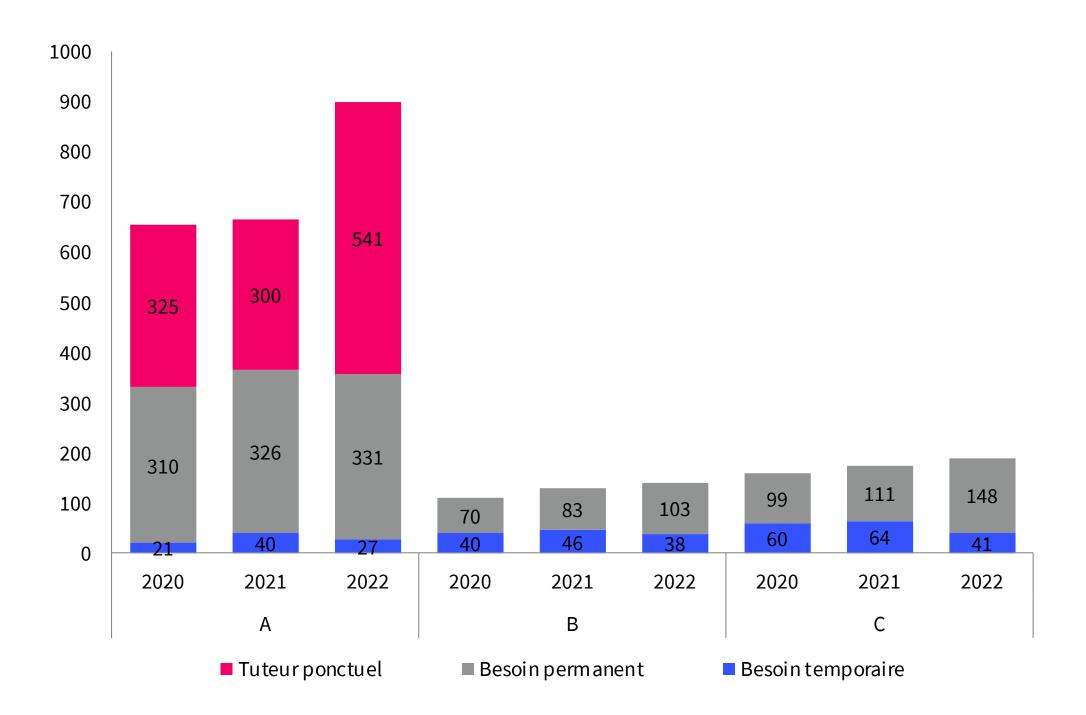


#### Quelques chiffres à retenir

L'établissement a poursuivi sa démarche de CDIsation en 2022: 21 agents BIATSS supplémentaires bénéficient d'un CDI, ce qui porte le nombre de CDI à 175 pour la population BIATSS (154 en 2021; 138 en 2020). Le financement État est assuré sur la subvention pour charge de service public notifiée par le ministère de tutelle. Le financement ressources propres s'appuie sur toutes les ressources dégagées ou obtenues par l'établissement: droits d'inscriptions, contrats de recherches, subventions des collectivités, autres recettes des composantes...

Note: les données genrées des personnels BIATSS sont disponibles en page 133 de l'annexe « Situation comparée entre les femmes et les hommes sur la période 2020-2022 ».

# 1.1.5.5. BIATSS contractuels en CDD en fonction de leur catégorie et du type de recrutement



Les besoins permanents correspondent au recrutement d'un agent contractuel dans l'attente de l'arrivée d'un agent fonctionnaire. Le recrutement temporaire correspond à des remplacements de titulaires absents ou pour intervenir en renfort ponctuel. Le tutorat étudiant est une possibilité de CDD horaire réservée aux étudiants inscrits en formation initiale. Il permet aux étudiants de contribuer au financement de leurs études tout en réalisant des tâches valorisées et valorisantes sur leur site d'étude: accueil des étudiants; assistance et accompagnement des étudiants en situation de handicap; actions dans le domaine de la promotion de la santé et du développement durable...

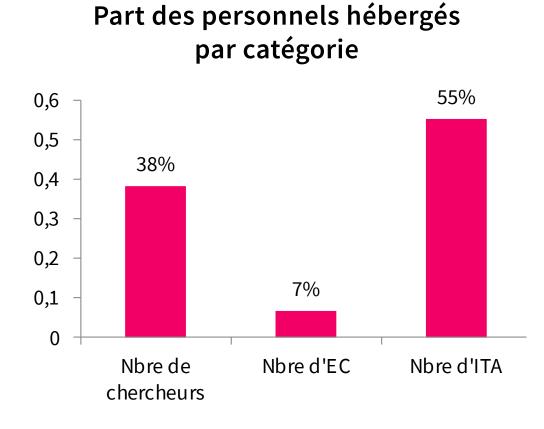
#### 1.1.6. Les hébergés

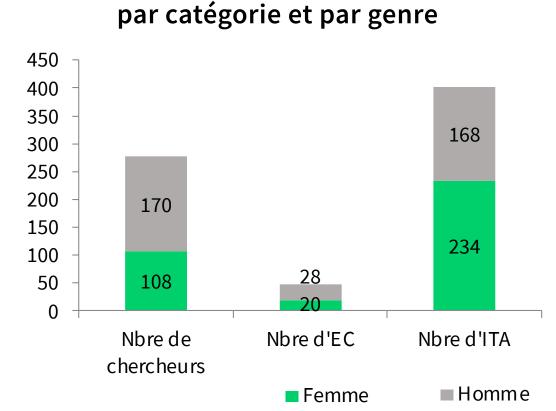
Les personnels « hébergés » sont des personnes dont l'employeur n'est pas Nantes Université mais qui exercent leur activité dans ses locaux. Ces effectifs sont constitués en majorité de chercheurs et de personnels de soutien à la recherche (ITA - ingénieurs, techniciens, administratifs) des grands organismes de recherche, mais aussi de personnels hospitaliers et médicaux du CHU de Nantes et d'enseignants-chercheurs d'autres universités et grandes écoles.

Au 31 décembre 2022, 728 personnes employées par d'autres établissements sont ainsi hébergées à l'université (non comptabilisés ici: les doctorants, les personnels émérites, les chercheurs associés, stagiaires, apprentis).

## Répartition des personnels hébergés (en personnes physiques, par type de personnel)

	Nbre de chercheurs	Nbre d'E-C	Nbre d'ITA	TOTAL
2021	280	37	458	775
2022	278	48	402	728

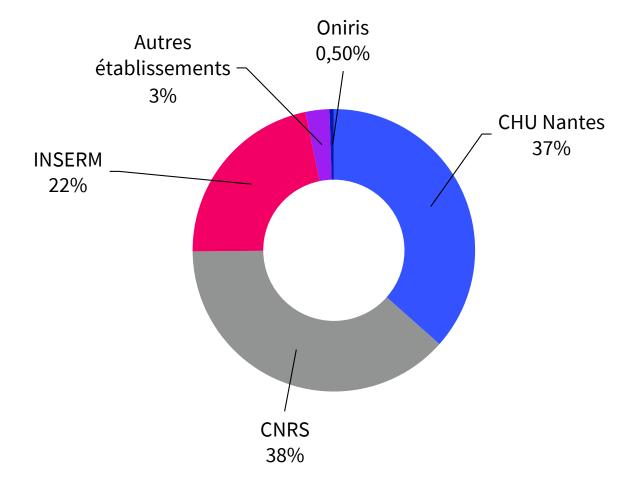




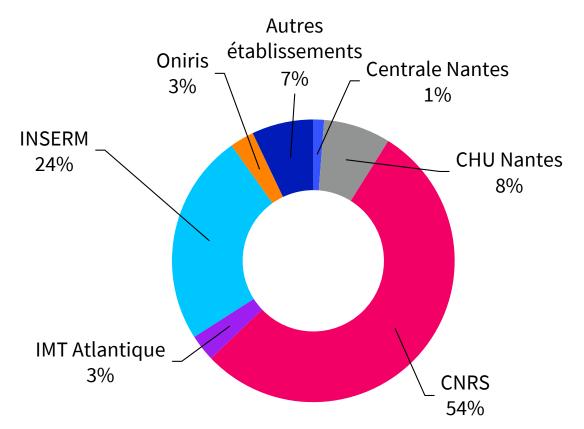
Part des personnels hébergés

#### Répartition des personnels hébergés selon leur établissement employeur

Personnels d'appui à la recherche hébergés à Nantes Université (titulaires et non titulaires, en nombre de personnes physiques).



Chercheurs et enseignants-chercheurs hébergés à Nantes Université (titulaires et non titulaires, en nombre de personnes physiques).

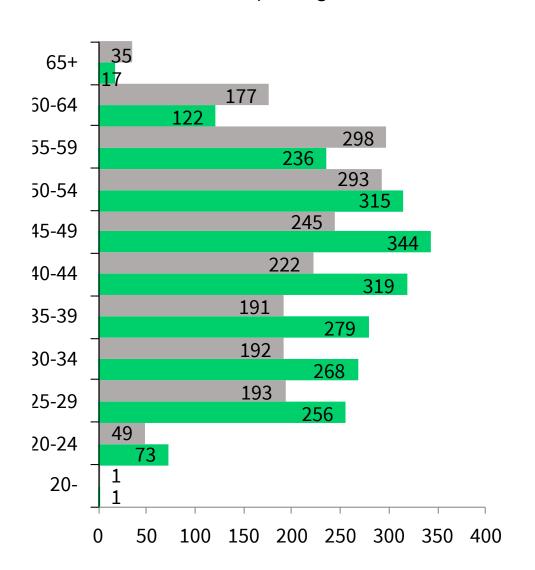


# 1.2. Les données démographiques

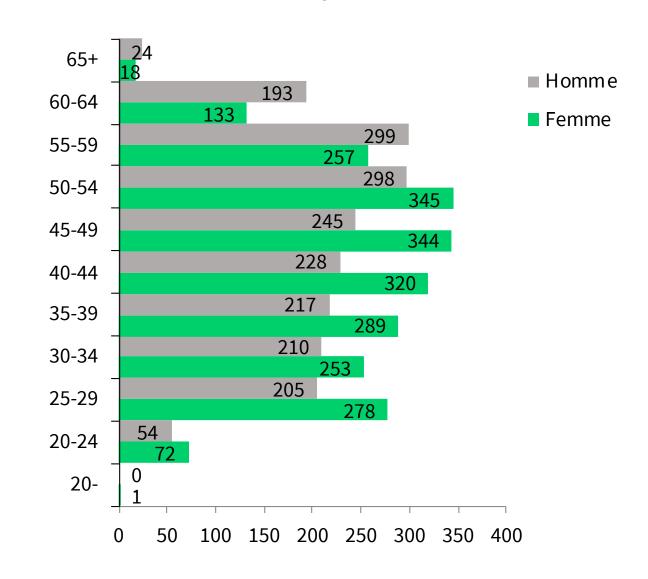
#### 1.2.1. Les données globales

#### Répartition des personnels par genre et par âge, sur 3 ans

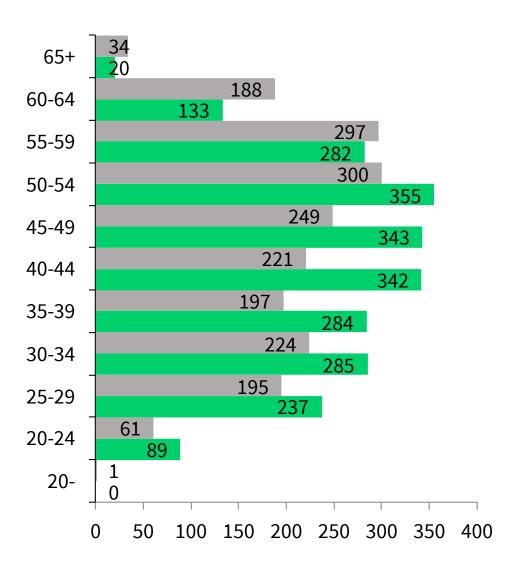
Effectif par âge (2020) hors tuteurs



Effectif par âge (2021) hors tuteurs



Effectif par âge (2022) hors tuteurs



Tuteurs étudiants					
Femmes	Hommes				
216	109				

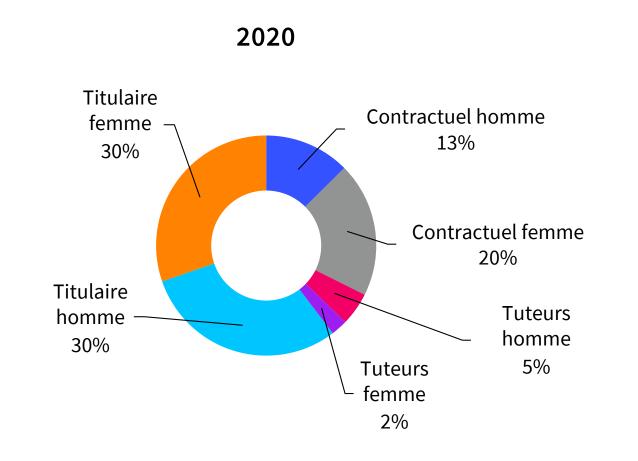
Tuteurs é	tudiants
Femmes	Hommes
196	104

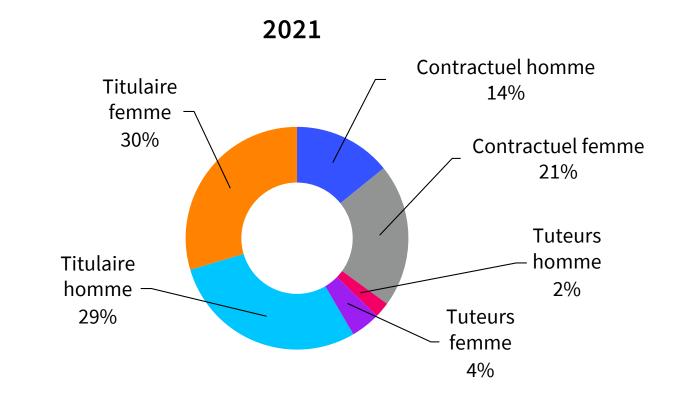
Tuteurs	étudiants
Femmes	Hommes
366	175

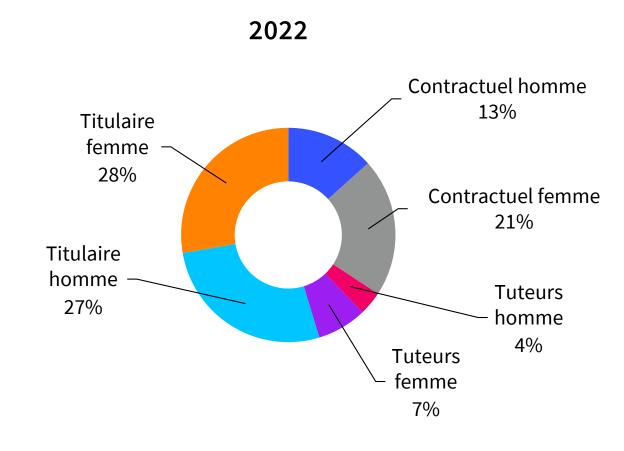
#### Répartition des personnels titulaires et contractuels par genre

Statut	Genre	-20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65+	TOTAL
	Н	1	18	38	54	45	26	28	19	6	3	2	240
BIATSS contractuel	F	0	30	94	109	117	87	75	47	44	17	3	623
	Total	1	48	132	163	162	113	103	66	50	20	5	863
	Н	0	0	4	15	32	53	63	79	101	33	4	384
BIATSS titulaire	F	0	2	6	50	80	108	138	169	123	57	4	737
	Total	0	2	10	65	112	161	201	248	224	90	8	1121
	Н	0	43	149	122	31	16	13	15	17	4	1	411
EC-E contractuel	F	0	57	134	94	31	26	19	19	9	6	1	396
	Total	0	100	283	216	62	42	32	34	26	10	2	807
	Н	0	0	4	33	89	126	145	187	173	148	27	932
EC-E titulaire	F	0	0	3	32	56	121	111	120	106	53	12	614
	Total	0	0	7	65	145	247	256	307	279	201	39	1546
	Н	45	112	13	2	2	0	0	0	1	0	0	175
Tuteur étudiant	F	85	247	26	4	3	0	1	0	0	0	0	366
	Total	130	359	39	6	5	0	1	0	1	0	0	541
TOTAL		131	509	471	515	486	563	593	655	580	321	54	4878

#### Répartition des personnels titulaires et contractuels sur 3 ans



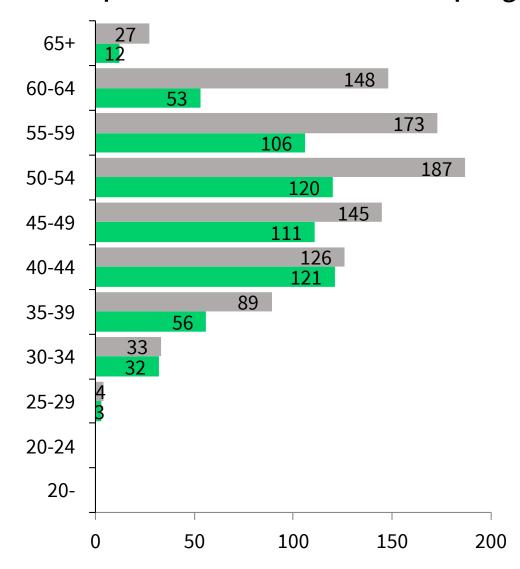




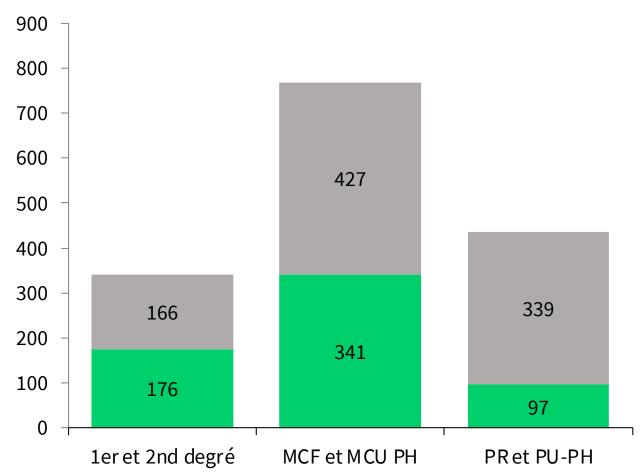
#### 1.2.2. Les données spécifiques

#### 1.2.2.1. Les enseignants-chercheurs, enseignants (EC-E)

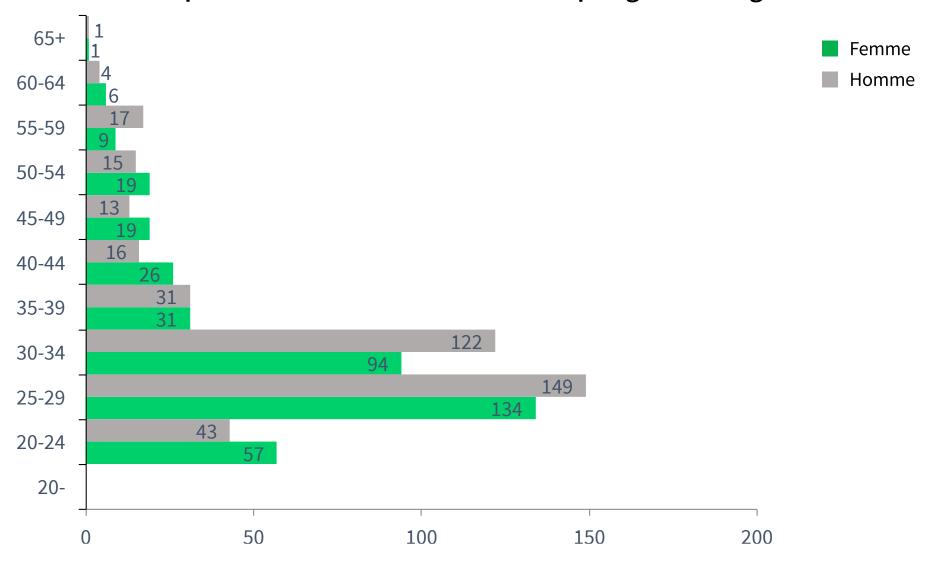
#### Répartition des EC-E titulaires par genre et âge



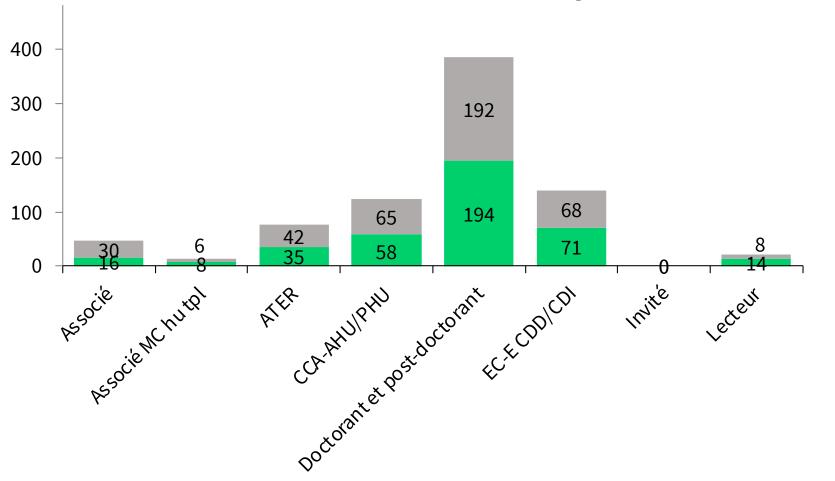
#### Répartition des EC-E titulaires par corps et par genre



#### Répartition des EC-E contractuels par genre et âge

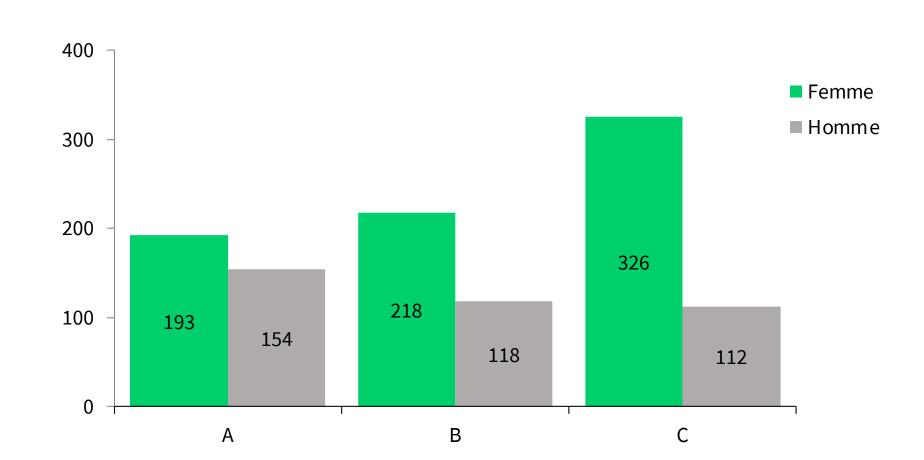


Répartition des EC-E contractuels par genre et par type de contrat



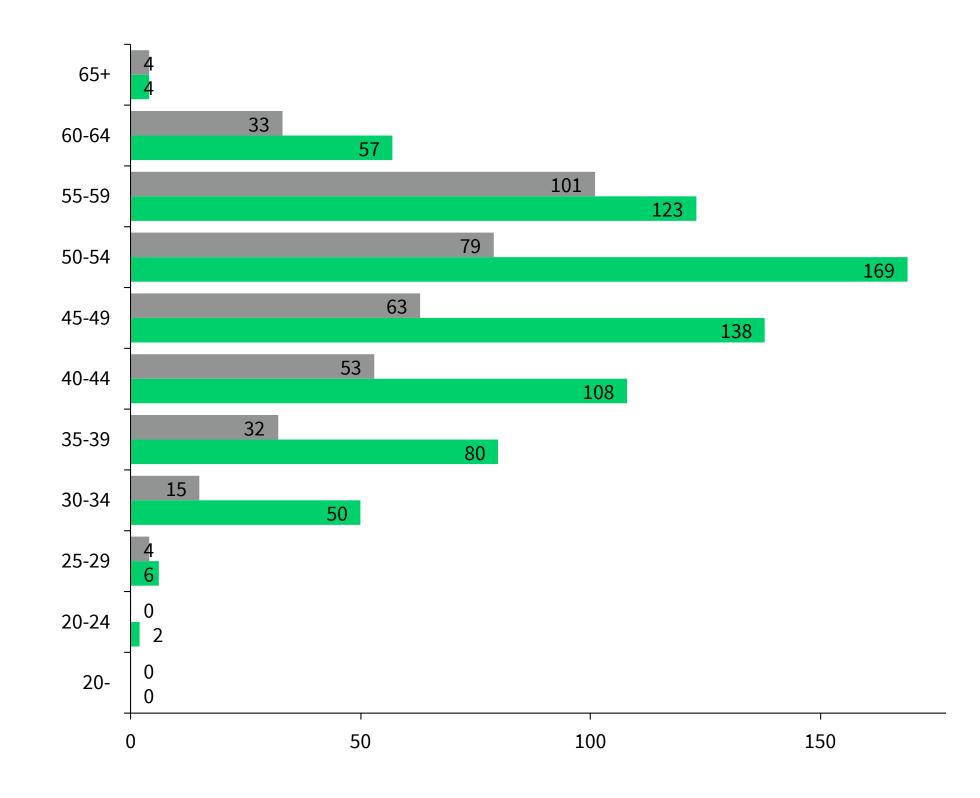
#### 1.2.2.2. Les BIATSS titulaires

# Répartition des BIATSS titulaires par catégorie de fonction publique et par genre



Le poids relatif de chaque catégorie statutaire au sein de la population des personnels BIATSS titulaires est stable avec une tendance qui se poursuit de: 31% en catégorie A (+ 1,5 points par rapport à 2020), 30% en catégorie B (+ 1 point par rapport à 2020) et 39% (- 2 points par rapport à 2020) en catégorie C.

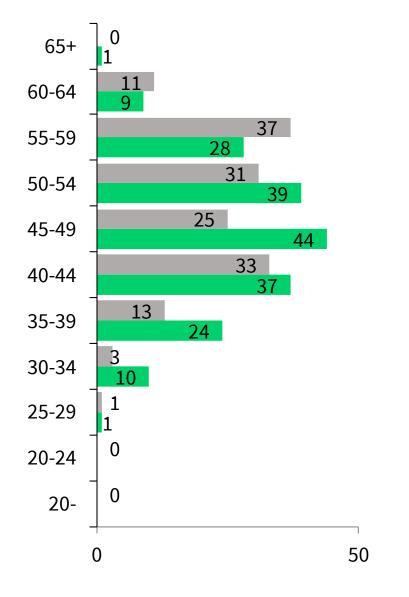
#### Répartition des BIATSS titulaires par genre et par âge



12

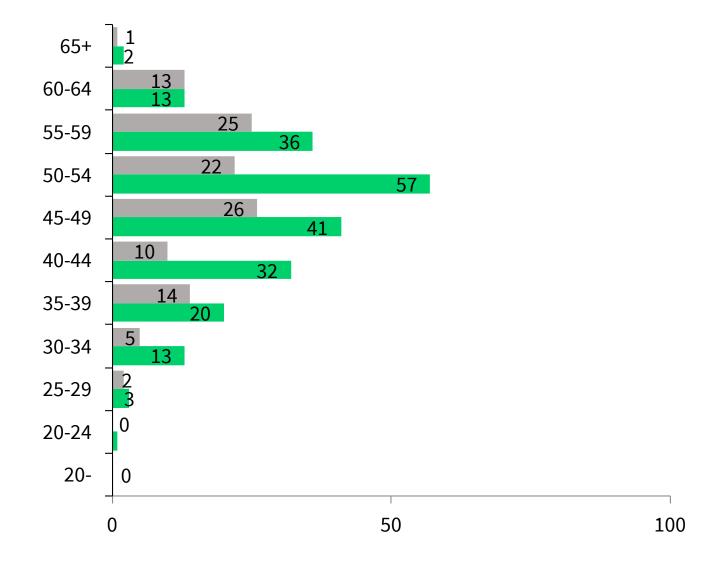
#### Répartition des BIATSS par genre et par âge, sur 3 ans

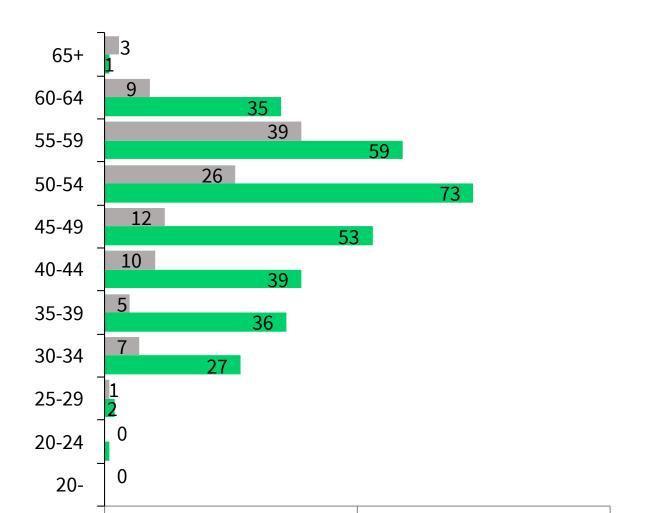




Femme
Homme

#### Catégorie B





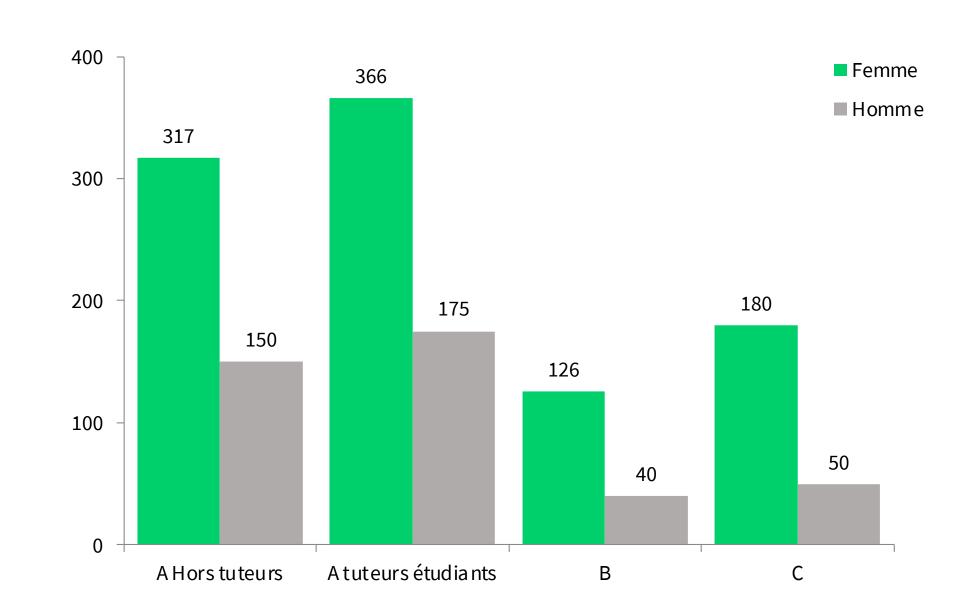
50

100

Catégorie C

#### 1.2.2.3. Les BIATSS contractuels

## Répartition des BIATSS contractuels par catégorie de fonction publique et genre



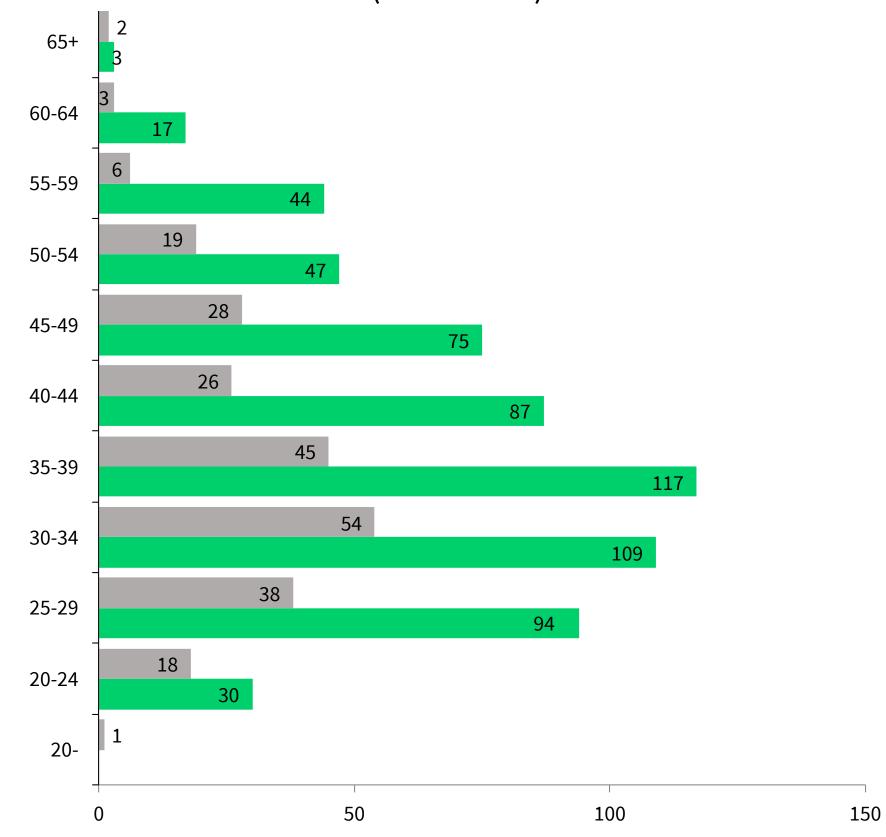
#### Quelques chiffres à retenir

En 2022, l'établissement compte 1 404 personnels BIATSS contractuels dont 541 tuteurs étudiants. 70 % des BIATSS contractuels sont des femmes, soit une proportion légèrement supérieure à celle de la population des titulaires.

La population des contractuels se répartit à 72 % en catégorie A (tuteurs inclus), 12 % en catégorie B et 16 % en catégorie C.

Le financement sur projets explique notamment cette évolution : personnels d'appui à la recherche, personnels de développement de formation continue, chargés de mission...

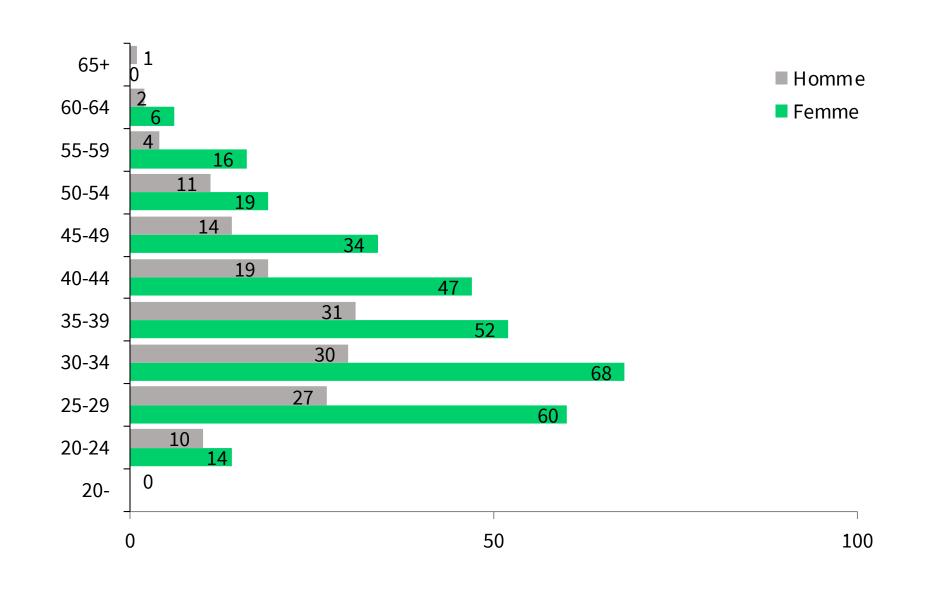
## Répartition des BIATSS contractuels par genre et par âge (hors tuteurs)



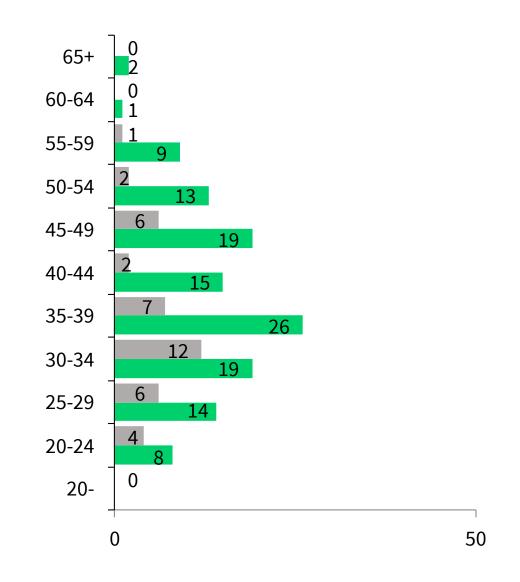
Tuteurs étudiants						
Femmes	Hommes					
366	175					

# Répartition des BIATSS contractuels par catégorie de fonction publique par genre et par âge

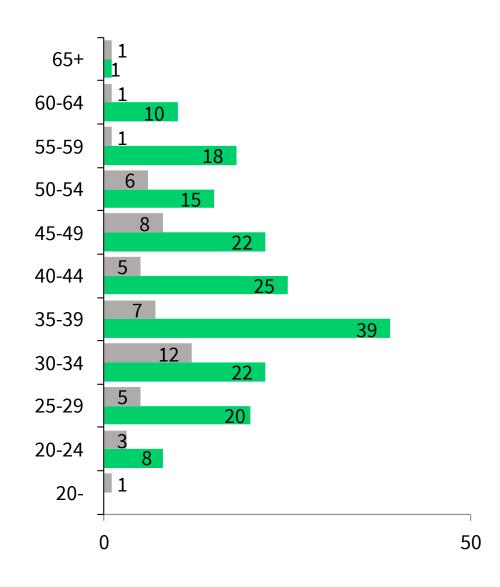




#### Catégorie B



#### Catégorie C



Tuteurs étudiants						
Femmes	Hommes					
366	175					

#### 1.2.2.4. Âge médian et moyen

L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux groupes numériquement égaux, la moitié est plus jeune et l'autre moitié est plus âgée.

L'âge moyen, ou moyenne d'âge, est la moyenne de l'âge des personnels concernés.

#### Âge moyen et médian des EC-E titulaires par genre

	Fem	nme	Homme			
	Âge médian	Âge moyen	Âge médian	Âge moyen		
1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degré	48	48	50	49		
MCF	47	47	48	48		
MCU-PH	51	50	43	47		
PR	55	54	53	53		
PU-PH	55	54	53	53		
Ensemble population EC-E titulaires	49	49	52	51		

#### Âge moyen et médian des EC-E contractuels par genre

	Fem	ıme	Homme			
	Âge médian	Âge moyen	Âge médian	Âge moyen		
Associé	50	48	51	49		
Associé Mc HU Tpl	41	41	46	45		
ATER	31	33	30	31		
CCA-AHU / PHU	30	31	31	31		
Doctorant et Post-Doctorant	26	28	27	28		
EC-E CDD / CDI	43	44	37	41		
Invité	0	0	0	0		
Lecteur	29	30	32	33		
Ensemble population EC-E contractuels	30	33	30	33		

#### Âge moyen et médian des BIATSS titulaires par genre

	Fen	nme	Homme		
	Âge médian	Âge moyen	Âge médian	Âge moyen	
Catégorie A	48	47	50	49	
Catégorie B	49	48	51	49	
Catégorie C	50	48	53	51	
Ensemble population BIATSS titulaires	49	48	51	50	

#### Âge moyen et médian des BIATSS contractuels par genre (hors tuteurs étudiants)

	Fem	ıme	Homme		
	Âge médian	Âge moyen	Âge médian	Âge moyen	
Catégorie A	36	38	36	37	
Catégorie B	39	40	34	35	
Catégorie C	40	41	38	39	
Ensemble population BIATSS contractuels	38	39	36	37	



# 2. Les parcours professionnels

26		Les carrières
	26 28	1. Avancement et promotion 2. Les concours
35		Les mobilités
	35 39	1. La mobilité globale 2. Les mobilités spéciales
42		La formation
	42	1. Constats
	43	2. Bilan

La gestion prévisionnelle des effectifs

1. Définition et structuration de la fonction au sein de Nantes Université

des emplois et des compétences

# 2.1. Les carrières

Note: les données genrées sur les carrières et promotions des EC-E et BIATSS sont à consulter dans l'annexe « Situation comparée entre les femmes et les hommes sur la période 2020-2022 ».

#### 2.1.1. Avancement et promotion

#### 2.1.1.1. L'avancement de grade

ou académique.

L'avancement de grade est le passage à un grade supérieur à l'intérieur d'un même corps. Il permet l'accès à des fonctions supérieures et à une rémunération plus élevée. L'avancement de grade peut être le résultat d'un dépôt de dossier de tableau d'avancement ou après examen professionnel. Pour les personnels BIATSS, le nombre de promotions possibles est déterminé au niveau national

En 2022, 21,7% des agents qui ont candidaté ont obtenu un avancement de grade (contre 29,9% en 2021 et 22,6% en 2020).

Le taux de promus / promouvables par avancement de grade est de 12,2 % (10,8 % en 2021, 8,4 % en 2020).

#### L'avancement par tableau des personnels BIATSS

Domilation		Catégo-	N pro	ombre o mouval	de oles	Nombr	Nombre de candidats			omotio	ns	Nbre de pro-	Nbre de
Population	Corps de promotion	rie	Total	н	F	Total	Н	F	Total	н	F	<ul><li>mus/pro- mouvables</li></ul>	promus / candidats
	APAE	А	9	4	5	1	0	1	0	0	0	0,0%	0,0%
	SAENES CE	В	12	2	10	11	2	9	1	0	1	8,3%	9,1%
AENES	SAENES CS	В	9	1	8	9	1	8	0	0	0	0,0%	0,0%
	ADJAENES P1C	С	79	11	68	79	11	68	13	1	12	16,5%	16,5%
	ADJAENES P2C	С	3	2	1	3	2	1	0	0	0	0,0%	0,0%
	Conservateur en chef	Α	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%
	Bibliothécaire hors classe	Α	6	1	5	4	0	4	1	0	1	16,7%	25,0%
DID	Bibliothécaire assistant spécialisé CE	В	7	0	7	6	0	6	1	0	1	14,3 %	16,7%
BIB	Bibliothécaire assistant spécialisé CS	В	2	1	1	2	1	1	0	0	0	0,0%	0,0%
	Magasinier P1C	С	19	5	14	16	5	11	3	2	1	15,8%	18,8%
	Magasinier P2C	С	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0,0%	0,0%
	IGR HC	А	3	1	2	1	0	1	1	0	1	33,3%	100,0%
	IGR 1C	Α	6	3	3	3	2	1	2	1	1	33,3%	66,7%
	IGE HC	Α	52	26	26	25	12	13	6	2	4	11,5%	24,0%
	TCH CE	В	41	21	20	22	10	12	2	0	2	4,9%	9,1%
TRF	TCH CS	В	73	28	45	29	8	21	10	3	7	13,7%	34,5%
	ATRF P1C	С	115	40	75	47	12	35	12	0	12	10,4%	25,5%
	ATRF P2C	С	43	11	32	17	1	16	7	1	6	16,3%	41,2
	INFENES CS	Α	2	1	1		ssus sans a dature : nl		0	0	0	0,0%	
	INFENES HC	Α	6	0	6	candida	ats égal au comouvabl	nbre de	1	0	1	0,0%	Sans objet
	TOTAL		491	159	332	276	68	208	60	10	50	12.20/ —	21 70/
Part des pro	mouvables			32%	68%		Part des	promus		17%	83%	12,2%	21,7%

Le nombre de candidats à l'avancement de grade en 2022 est en augmentation (276 candidats en 2022 contre 167 en 2021, soit une augmentation de 65 %), en lien avec une légère augmentation du nombre de promouvables (491 promouvables en 2022 contre 465 en 2021). Le nombre d'agents promus est en hausse (60 agents promus contre 50 en 2021, 38 en 2020, 45 en 2019, 40 en 2018).

#### Tableau d'avancement des EC-E, HU et second degré

Ave	an comont do a	vo do		2022			2021			
Avancement de grade			F	Н	Total	F	Н	Total		
En aciena ante ale anele acons	nombre de ca	66	133	199	55	123	178			
Enseignants-chercheurs	nombre de pr	29	63	92	25	49	74			
Encoignants du 2nd dográ	PRCE, PRAG,	nombre de promouvables	44	48	92	66	71	137		
Enseignants du 2 <sup>nd</sup> degré	PREPS, PLP	nombre de promus	21	16	37	5	5	9		
Enseignants HU	Enseignants HU nombre de promus			22	27	6	00	15		
Nombre de promotions de grade			55	101	156	35	54	98		

#### 2.1.1.2. Le changement de corps par liste d'aptitude

L'avancement de corps est une promotion qui entraîne le passage dans un corps supérieur. Cela peut induire également un changement de catégorie. La promotion s'accompagne d'une mobilité ou exceptionnellement d'une évolution de la fiche de poste tenant compte des nouvelles responsabilités induites par la promotion.

#### L'avancement par liste d'aptitude des personnels BIATSS

Population	Corps de	Caté-	<u></u>			Nombre de candidats			Promotions			Nbre de promus /	Nbre de promus /
	promotion	gorie	TOTAL	н	F	TOTAL	н	F	TOTAL	TOTAL H		promou- vables	candidats
AFNEC	AAE	Α	37	3	34	1	0	1	0	0	0	0,0%	0,0%
AENES	SAENES	В	121	17	104	14	0	14	1	0	1	0,8%	7,1%
	Conservateur Gal		6	1	5	0	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%
DID	Conservateur	Α	10	1	9	0	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%
BIB	Bibliothécaire	-	27	5	22	3	2	1	1	1	0	3,7%	33,3 %
	BIBAS	В	28	9	19	5	1	4	0	0	0	0,0%	0,0%
	IGR		117	59	58	21	9	12	0	0	0	0,0%	0,0%
ITDE	IGE	Α	64	39	25	27	16	11	3	1	2	4,7%	11,1%
ITRF	ASI		193	83	110	78	34	44	1	0	1	0,5%	1,3 %
	TCH	В	231	79	152	81	25	56	4	1	3	1,7%	4,9%
ASS	CTSSAE	В	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0%	0,0%
	TOTAL		834	296	538	230	87	143	10	3	7	1,2%	4,3%

En 2022, 156 enseignants, enseignants-chercheurs et enseignants hospitalo-universitaires ont obtenu une promotion de grade. À noter que la création d'une voie temporaire de promotion interne pour accéder au corps des professeurs des universités (repyramidage) vient impacter directement le nombre de promus dans le corps des professeurs des universités. Ce dispositif est mis en place pour la période de 2021 à 2025 minimum. En 2021 et 2022, 11 femmes ont été promues sur les 18 promus, soit 61 % des promus.

Concernant les hospitalo-universitaires et les enseignants des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré, les promotions sont uniquement du ressort du ministère de l'éducation nationale, l'établissement n'étant pas décisionnaire en la matière. Pour ces deux populations, nous constatons une augmentation du nombre de promotions pour l'année 2022, ce qui est très positif pour les intéressés et pour notre établissement.

#### Promotion de corps des enseignants du second degré

		Н	F	TOTAL
PRAG par	nombre de candidats	11	21	32
liste d'aptitude	nombre de promus	0	2	2

En 2022, sur les 32 candidat·e·s à la promotion de corps des enseignants du second degré, 2 ont été promus par liste d'aptitude, soit un taux de promus de 6,3 %.

#### 2.1.2. Les concours

#### 2.1.2.1. Les concours de recrutement des personnels BIATSS

Concours : le concours est le mode de recrutement de droit commun des fonctionnaires, consistant à opérer, sur le seul critère des capacités individuelles, une sélection entre les candidats à des emplois dont le nombre est limité. Il est soumis au principe de l'égale admissibilité aux emplois publics.

Il existe trois types de concours et des recrutements spécifiques pour certaines catégories de personnels:

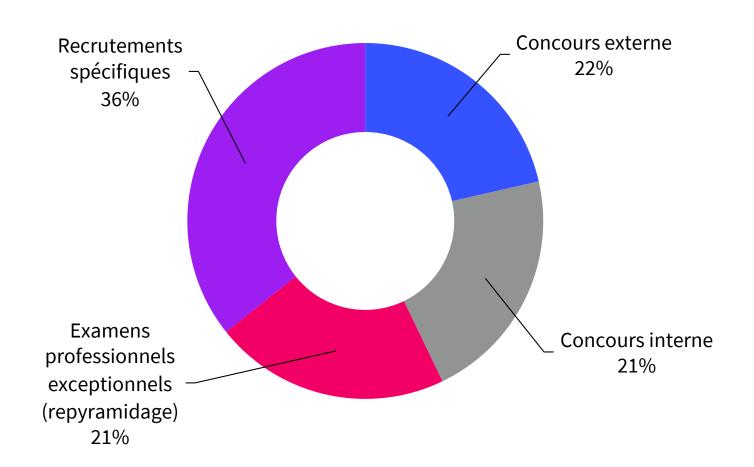
- 1. Concours externe: ouvert aux candidats titulaires de titres ou diplômes (à l'exception de certains concours de catégorie C) dont la liste est fixée réglementairement.
- 2. Concours interne: ouvert aux agents de l'État, des collectivités territoriales ou des établissements qui en dépendent, justifiant d'une ancienneté dont la durée est fixée réglementairement.
- 3. Troisième concours: ouvert aux candidats qui ont acquis une expérience dans l'exercice, soit d'une activité professionnelle de droit privé, soit d'un mandat d'élu local, soit d'une activité associative.

En 2022, Nantes Université a proposé aux concours de droits communs et recrutements spécifiques 33 postes, contre 25 en 2021, 22 en 2020, 23 en 2019 et 39 en 2018.

L'établissement veille à maintenir un nombre significatif de recrutements spécifiques en lien notamment avec les contraintes réglementaires : PACTE, BOE, recrutements directs...

En plus de ces 33 postes, 9 promotions ont été ouvertes dans le cadre du repyramidage de la filière ITRF dans le corps des assistant·es ingénieur·es.

# Répartition des concours organisés en 2022 selon les 4 typologies de recrutements pour une affectation au sein de Nantes Université



#### Résultats aux concours ITRF et AENES

#### Concours externes

			Postes à	Affectation**		lidats nis à courir	prés	lidats sents sibilité	Cand admis		prés	lidats ents ssion	Cand admis		Jury	y***	Présio	dent∙e
Cat.	Emploi-type	BAP	pourvoir*		Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	Н	F
	Assistant∙e de communication	F	6	Université Paris Saclay, Université de Lorraine, Université de Lille, Université d'Evry, Université de Poitiers (2)	13	40	7	20	3	13	NC	NC	NC	NC	2	3	1	0
	Administrateur·trice systèmes et réseaux	Е	1	UFR Sciences et techniques	11	1	11	1	9	0	2	0	1	0	2	2	0	1
Α	Chargé∙e d'opérations immobilières (BAP G)	G	1	DPIL	4	4	4	4	0	3	0	2	0	1	2	2	0	1
	Chargé·e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier (BAP G)	G	1	IUT de Saint-Nazaire	4	1	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Technicien·ne en chimie et sciences physiques	В	1	UFR Pharmacie	7	2	5	0	3	0	3	0	1	0	3	2	0	1
	Technicien·ne en gestion administrative	J	4	CROUS Limoges, Université du Mans (2), UFR FLCE (CRINI)	8	42	4	27	2	10	2	8	2	2	2	3	0	1
В	Technicien·ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	Е	4	Rectorat d'Orléans, Université Angers, Université du Mans, Inspé	18	3	11	2	6	2	6	2	3	0	0	0	0	0
	Gestionnaire financier∙e et comptable	J		INSA Centre Val de Loire, Université de Bretagne Sud (Lorient) (2), Université La Rochelle, IUT Nantes	2	24	1	18	1	8	1	8	0	3	0	0	0	0
С	Adjoint∙e en gestion administrative	J	4	ENS Chimie Rennes, Université Rennes 1, UFR Sciences et techniques, IAE Nantes	5	26	4	22	0	11	0	11	0	3	2	3	1	0

#### Concours internes

			Postes à	Affectation**	adn	idats nis à ourir	prés	lidats sents sibilité		idats sibles	prés	idats ents ssion	Cand admis		Jur	y***	Présic	dent∙e
Cat.	Emploi-type B	BAP	pourvoir*		н	F	н	F	Н	F	Н	F	н	F	Н	F	н	F
A	Assistant∙e en gestion administrative	J	63	Université des Antilles, Université de Bourgogne, Université de Lorraine, Université de Reims, Université de Strasbourg, Collège de France (2), CY Cergy Paris Université, EHESS Paris, ENS Paris, ENSAM Paris, Muséum d'histoire naturelle, Université Paris Saclay, Université Gustave Eiffel, Université de Paris (5), Université d'Evry (2), Paris 1, Paris 10, Paris 13, Paris 12, Sorbonne Univeristé (4), Université de Versailles Saint Quentin, Centrale Lille Institut, UT Compiègne, Université du havre, Université de Lille (2), Université de Rouen, INSA de Rennes, Université d'Orléans, Université de Poitiers, Université de Tours (2), CUFR de Mayotte, Université de la Réunion (2), ENS Lyon, Université Grenoble Alpes, Ecole centrale de Marseille, Université d'Aix-Marseille (7), Université de Corte, Université de Côte d'Azur, CROUS de Toulouse, INSA de Toulouse, Université de Bordeaux, Université de Montpellier, Université de Pau, Toulouse 1	119	636	119	636	30	172	NC	NC	NC	NC	7	8	1	0
	Chargé∙e de la gestion des ressources humaines (BAP J)	J	1	DRHDS	2	7	2	7	1	4	0	1	0	1	3	2	1	0
	Chargé·e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel (BAP J)	J	1	UFR Lettres et Langages	7	24	7	24	3	10	0	1	0	1	2	2	1	0
	Technicien·ne en sciences de la vie et de la terre	Α	1	UFR Médecine	3	1	3	1	3	1	3	0	1	0	2	3	0	1
В	Technicien·ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	Е	2	CANOPE Chasseneuil, DSIN	4	1	4	1	4	1	4	1	1	1	3	2	0	1
	Gestionnaire financier∙e et comptable	J	4	Université Angers, Université de Bretagne Sud (Lorient) Université Tours, Pôle Humanité	2	30	2	30	0	13	0	13	0	4	NC	NC	NC	NC

#### Commentaires relatifs aux concours

Les concours de catégorie A sont organisés au niveau national pour la phase d'admissibilité et au niveau local pour la phase d'admission :

- Nantes Université a été désignée par le Ministère en tant que centre organisateur de la phase d'admissibilité nationale du concours interne d'Assistant-e en gestion administrative (BAP J) et du concours externe Assistant-e de communication (BAP F) pour 4 années
- Nantes Université a été désignée par le Ministère en tant que centre organisateur de la phase d'admissibilité nationale de l'examen professionnel exceptionnel d'Assistant-e en gestion administrative (BAP J) et organise les phases d'admission des examens professionnels exceptionnels d'Assistant-es ingénieurs dans le cadre du repyramidage de la filière ITRF
- Nantes Université organise la phase d'admission des concours de catégorie A pour lesquels elle est affectataire et ne connaît pas la répartition femme/homme de la phase d'admissibilité

Les concours de catégories B et C sont organisés par regroupement académique : Nantes Université fait partie de la zone géographique ouest regroupant les académies de Nantes, Rennes, Poitiers, Limoges et Orléans-Tours

Les chiffres indiqués concernent l'ensemble des académies liées au concours et Nantes Université ne connait pas la répartition femme/homme dès lors qu'elle n'est pas centre organisateur.

<sup>\*\*\*</sup>Jury: les chiffres ne tiennent pas compte du nombre de suppléants. Pour les concours de catégorie A ouverts à Nantes Université, les chiffres correspondant au jury d'admission.



<sup>\*</sup>Nombre de postes à pourvoir : pour les concours B et C sur la zone du Grand Ouest et pour les concours A au niveau national.

<sup>\*\*</sup>Affectation: pour les concours B et C au niveau académique et pour les concours A au niveau national.

#### 2.1.2.2. Recrutements spécifiques

Sont listés ci-dessous les recrutements spécifiques (BOE, PACTE, recrutement direct) ainsi que les concours ouverts dans le cadre du repyramidage de la filière ITRF dans le corps des Assistant·es ingénieurs.

				Postes à		ts admis courir	Cand préso admiss	ents		idats sibles	Cand prés admi	ents	Candida sur	ts admis ·LP	Jury	/*** 	Présid	ent∙e
Nature	Cat.	Emploi-type	BAP	pourvoir	н	F	Н	F	Н	F	н	F	Н	F	Н	F	Н	F
Exam. pro. exceptionnel	Α	Assistant∙e en gestion administrative	J	38	42	183	42	182	22	102					5	5	0	1
Exam. pro. exceptionnel	Α	Assistant·e ingénieur·e en biologie, sciences de la vie et de la terre	Α	3	2	10	2	10	1	8	1	8	0	3	1	2	0	1
Exam. pro. exceptionnel	Α	Assistant∙e ingénieur∙e en analyse chimique	В	1	2	1	2	1	2	1	2	1	1	0	2	1	1	0
Exam. pro. exceptionnel	Α	Assistant·e ingénieur·e en instrumentation et techniques expérimentales	С	2	2	0	2	0	2	0	2	0	2	0	2	2	0	1
Exam. pro. exceptionnel	Α	Assistant·e ingénieur·e en réalisation mécanique	С	1	5	0	5	0	5	0	4	0	1	0	2	1	1	0
Exam. pro. exceptionnel	Α	Gestionnaire d'infrastructures	Е	1	3	0	3	0	3	0	3	0	1	0	2	2	0	1
Exam. pro. exceptionnel	Α	Assistant∙e en gestion administrative	J	1	1	6	1	6	0	5	0	5	0	1	2	2	0	1
BOE	В	Technicien·ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information	Е	1	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	2	1	0	1
BOE	C	Opérateur·trice logistique	G	1	0	2	0	2	0	2	0	2	0	1	2	2	1	0
BOE	С	Adjoint·e en gestion administrative	J	1	2	3	2	3	1	1	1	1	1	0	2	2	0	1
BOE	С	Magasinier·e	0	1	1	5	1	5	0	4	0	4	0	1	2	2	1	0
DIRECT	С	Opérateur·trice logistique	G	1	0	2	0	2	0	2	0	2	0	1	2	2	0	1
DIRECT	С	Opérateur-trice de maintenance	G	1	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	2	1	1	0
DIRECT	С	Adjoint·e en gestion administrative	J	6	3	15	3	15	1	8	1	8	1	4	2	3	0	1
DIRECT	С	Magasinier·e	0	1	1	10	1	10	0	6	0	6	0	3	2	2	1	0
PACTE	С	Opérateur·trice logistique	G	1	1	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1	3	1	0
PACTE	С	Adjoint·e en gestion administrative	J	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	0	0	3	0	1
Examen professionnel	С	Adjoint·e technique principal 2º classe	0	12	1	6	1	6	1	6	1	6	1	6	2	2	0	1

#### 2.1.2.3. Les concours des enseignants-chercheurs

Les enseignants-chercheurs sont recrutés par concours ouverts annuellement par l'établissement (comités de sélection) aux candidats inscrits sur une liste de qualification établie par le conseil national des universités (CNU). L'accès au corps des professeurs des universités dans les disciplines juridiques, politiques, économiques ou de gestion, se fait également par des concours nationaux d'agrégation. De même, les recrutements des personnels hospitalo-universitaires sont spécifiques aux disciplines médicales et sont organisés par le Ministère.

#### Candidatures sur les postes d'enseignants-chercheurs

	Nombre de postes	Nombre de	No	mbre de d	candidat	ts receva	bles		Nombre d	le poste	s pourvu	IS
Corps	publiés	postes non pourvus	Fer	Femme		Homme		Fer	Femme		nme	TOTAL
Professeurs des universités	14	1	31	35%	57	65%	88	2	15%	11	85%	13
Maîtres de conférences	25	2	329	40%	489	60%	818	10	43%	13	57%	23
TOTAL	39	3	360	40%	546	60%	906	12	33%	24	67%	36

#### Détail des postes pourvus

Corps	pou	de postes rvus utation	Nombre de postes pourvus par concours				
	Femme	Homme	Femme	Homme			
Professeurs des universités	0	0	2	11			
Maîtres de conférences	3	1	7	12			
TOTAL	3	1	9	23			

#### **Endorecrutement 2022**

Corps	Loc	caux	Exté	rieurs
Professeurs des universités	6	46%	7	54%
Maîtres de conférences	6	26%	17	74%
TOTAL	12	33%	24	67%

# Part des femmes dans les comités de sélection 2022 pour le recrutement des enseignants-chercheurs

			Membres des comités de sélection								
		Fem	me	Hon	nme		Dont fe présido				
Corps	Nombre de postes pourvus	TOTAL	Part	TOTAL	Part	TOTAL	Nombre	Part			
Professeurs des universités	13	48	50%	48	50%	96	7	54%			
Maîtres de conférences	23	132	48%	144	52%	276	8	35%			
TOTAL	36	180	48%	192	52%	372	15	42%			

#### 2.1.2.4. Recrutement ATER

Nombre de postes publiés	Nomb	re de candid recevables		Nombre de postes pourvus					
publies	Femme	Homme	TOTAL	Femme	Homme	TOTAL			
100	761	921	1682	41	45	86			
Part	45%	55%	100%	48 %	52%	100%			

#### 2.1.2.5. Recrutement second degré

#### Candidature sur les postes d'enseignants du second degré

Nombre de postes publiés	Nomb	re de candid recevables		Nombre de postes pourvus						
publies	Femme	Homme	TOTAL	Femme	Homme	TOTAL				
16	122	155	277	5	10	15				
Part	44%	56%	100%	33%	67%	100%				

#### Détail affectations

	Femme	Homme
Certifiés	2	2
Agrégés	3	8
Professeur des lycées	0	0

# Part des femmes au sein des commissions de recrutement des enseignants du second degré en 2022

	Femme	Homme	Présidente
Nombre	47	42	7 sur 16
Part	53%	47%	44%

#### 2.1.2.6. Le recrutement des personnels hospitalo-universitaires

	ı				
Corps	Fem	me	Hom	TOTAL	
	Nombre	Part	Nombre	Part	-
Professeurs des universités praticiens hospitaliers	0	0%	4	100%	4
Maîtres de conférences des universités praticiens hospitaliers / Maîtres de conférences Médecine Générale	1	11%	8	89%	9
TOTAL	1	8%	12	92%	13

# 2.2 Les mobilités

#### 2.2.1. La mobilité globale

#### 2.2.1.1. Les entrants et les sortants

Il existe différents dispositifs qui permettent aux agents d'effectuer une mobilité que celle-ci soit fonctionnelle, géographique, avec ou sans changement d'employeur.

Mobilité sortante : agent de Nantes Université qui part exercer ses fonctions au sein d'un autre employeur.

Mobilité entrante: agent qui exerçait ses fonctions au sein d'un autre employeur et qui arrive au sein de Nantes Université.

Mobilité interne : changement de service d'affectation au sein de Nantes Université.

Les mobilités peuvent avoir lieu au fil de l'eau ou dans le cadre de campagnes (campagnes annuelles de mutation « à date » - hors Nantes Université, campagne de mouvement interne – Nantes Université).

#### Bilan de la campagne de mobilité 2022 des personnels BIATSS

	Deman	des de m	obilité		Mobilités	obtenue	es	Répartition H/F des demandes de mobilité		Répartition H/F des mobilités obtenues	
	Externe	Interne	Total	Externe	Interne	Total	%	н	F	Н	F
A	2	15	17	1	9	10	59%	2	15	2	8
В	2	10	12	2	7	9	75 %	0	12	0	9
С	11	12	23	6	12	18	78%	1	22	1	17
TOTAL	15	37	52	9	28	37	71%	3	49	3	34
Répartition	29%	71%		24%	76%			3%	55%	3%	38%

#### Les mobilités au fil de l'eau des personnels BIATSS sur l'année universitaire 2022-2023\*

		Homme		TOTAL		Femme		TOTAL	Total	des mol	oilités	_ Total des	
	Α	В	С	Н	Α	В	С	F	Α	В	С	mobilités	Répartition
mobilités sortantes	7	6	1	14	8	10	13	31	15	16	14	45	29%
mobilités entrantes	11	2	4	17	9	7	8	24	20	9	12	41	27%
mobilités internes	7	1	5	13	17	16	21	54	24	17	26	67	44%
TOTAL	25	9	10	44	34	33	42	109	59	42	52	153	100%
Répartition				29%				71%	39%	27%	34%		

#### **Mutations des EC-E (rentrée 2022)**

	Femme	Homme	TOTAL
Mutations sortantes	4	4	8
Mutations entrantes	4	1	5
TOTAL	8	5	13

Au total, sur l'année universitaire 2022-2023, 203 agents de l'établissement ont effectué une mobilité (153 mobilités au fil de l'eau pour les personnels BIATSS, 37 dans le cadre des campagnes de mobilité, 13 mutations d'EC-E) contre 144 sur la période de référence précédente.

Le nombre de demandes dans le cadre des campagnes de mobilité interne et externe est sensiblement similaire par rapport à l'an dernier.

Les agents de catégorie C effectuent davantage de mobilité dans le cadre des campagnes de mobilité que les agents appartenant à d'autres catégories (18 mobilités obtenues). En revanche, dans le cadre des mobilités au fil de l'eau, on observe un certain équilibre entre les catégories (59 mobilités pour les catégories A, 42 mobilités pour les catégories B, 52 mobilités pour les catégories C).

#### Départs des agents par motif

Catégorie FP	Motif du départ	EC-E titulaires Nb agents
	Décès	1
	Démission	2
	Fin de fonction	7
Α	Mutation	18
	Nom. après concours	3
	Retraite	38
	Radiation	0
Т	69	

	Catégorie FP	Motif du départ	Enseignant contractuel CDI
		Décès	0
		Démission	0
		Fin de fonction	0
٨		Mutation	0
А		Nom. après concours	0
		Retraite	0
		Radiation	0
		Licenciement	0
	T	0	

Catégorie FP	Motif du départ	BIATSS contractuels CDI
	Décès	0
	Démission	3
	Fin de fonction	1
A D C	Mutation	0
A-B-C	Nom. après concours	0
	Retraite	1
	Radiation	0
	Licenciement	1
1	6	

Catégorie FP	Motif du départ	BIATSS titulaires Nb agents
	Décès	0
	Démission	0
	Fin de fonction	3
Α	Mutation	0
	Nom. après concours	0
	Retraite	7
	Radiation	0
Т	OTAL	10
	Décès	0
	Démission	0
	Fin de fonction	1
В	Mutation	2
	Nom. après concours	2
	Retraite	11
	Radiation	0
Т	OTAL	16
	Décès	1
	Démission	2
	Fin de fonction	5
С	Mutation	5
	Nom. après concours	2
	Retraite	18
	Radiation	0
Т	OTAL	33

## 2.2.1.2. Le détachement

Le détachement est la position du fonctionnaire placé en activité hors de son corps d'origine, mais continuant à bénéficier, dans ce corps, de ses droits à l'avancement et à la retraite.

Le détachement est prononcé à la demande du fonctionnaire ou d'office. Il est subordonné à l'existence d'un emploi d'accueil.

Le détachement peut exceptionnellement se faire au sein du même établissement employeur: cas du stage après réussite à concours en vue d'une titularisation dans le corps d'accueil.

Le détachement depuis ou vers d'autres administrations contribue à diversifier le parcours professionnel des agents et à enrichir le recrutement de l'établissement.

Le nombre de détachements entrants en 2022 chez les personnels BIATSS est en augmentation, avec 40 détachements (34 l'année passée). Même constat pour les détachements sortants qui sont également en augmentation avec 31 détachements (19 l'année passée). À noter, 9 détachements internes en 2022.

Du côté des enseignants-chercheurs, le nombre de détachements sortants est stable par rapport à l'année passée. À noter, 1 détachement entrant en 2022.

## Nombre et origine des détachements BIATSS en 2022

Sens de détachement	Corps	Motif de détachement	Nb agents
entrant	AENES	Administration Et. Public	6
interne	AENES	Administration Et. Public	2
sortant	AENES	Administration Et. Public	12
entrant	Bibliothèque-Musée	Administration Et. Public	1
sortant	Bibliothèque-Musée	Administration Et. Public	1
entrant	ITRF	Administration Et. Public	31
interne	ITRF	Administration Et. Public	7
sortant	ITRF	Administration Et. Public	18
entrant	Medicaux sociaux	Administration Et. Public	2
	80		

## Nombre et origine des détachements enseignants et enseignants-chercheurs en 2022

Sens de détachement	Corps	Motif de détachement	Nb agents
sortant	Ens. Chercheurs	Administration Et. Public	8
sortant	Ens. Chercheurs	M. Int publ. Étranger	2
entrant	Ens. 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	Administration Et. Public	1
sortant	Ens. 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	Administration Et. Public	1
sortant	Ens. 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	M. Int publ. Étranger	1
sortant	Ens. 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>nd</sup> degrés	Secteur privé ou associatif	1
	14		

## 2.2.1.3. La disponibilité

La disponibilité est la position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration ou service d'origine, cesse de bénéficier, dans cette position, de ses droits à traitement, à l'avancement et à la retraite. Suite à la réforme de la disponibilité de 2019, les agents en disponibilité ayant exercé une activité salariée au cours de leur disponibilité, peuvent conserver leurs droits à l'avancement d'échelon et de grade, sous réserve de transmission des pièces justificatives de l'activité.

La disponibilité est prononcée soit à la demande de l'intéressé (disponibilité pour convenance personnelle, pour suivre son conjoint...), soit d'office à l'expiration d'un congé lié à l'état de santé (de maladie, de longue maladie ou de longue durée).

On observe une augmentation du nombre d'agents en disponibilité avec 38 agents en 2022 (32 agents en 2021, 18 en 2020, 24 en 2019). Tout comme l'année passée, les agents de catégorie A sont ceux qui sont les plus demandeurs de disponibilité. 58 % des demandes de disponibilités concernent des femmes.

## Motifs de disponibilités

Catégorie FP	Genre	Motif	Nombre d'agents
	F	Convenances personnelles	4
	F	Élever enfant sans ancienneté	1
	F	Suivre son conjoint/pacsé	2
A	Н	Convenances personnelles	6
	Н	D office	1
	Н	Disponibilité	1
	Н	Suite à un congé de longue durée	1
	18		
	F	Convenances personnelles	2
В	F	Suivre son conjoint/pacsé	1
	Н	Suivre son conjoint/pacsé	2
	TOT	AL Cat. B	6
	F	Convenances personnelles	7
C	F	Suivre son conjoint/pacsé	3
	Н	Convenances personnelles	4
	ТОТ	AL Cat. C	14
	1	TOTAL	38

## 2.2.1.4. La retraite

## Nombre d'agents EC-E partis à la retraite par statut et par genre

	Fer	mme	Ног	mme	TOTAL		
Statut	Nb d'agents	Âge moyen	Nb d'agents	Âge moyen	Nb d'agents	Âge moyen	
Ens. Chercheurs	6	64	12	65	18	65	
Ens. Hos. Univ.	0	0	3	67	3	67	
Ens. 2 <sup>nd</sup> degré	6	63	11	63	17	63	
TOTAL	12	64	26	65	38	65	

En 2022, 65 agents EC-E sont partis à la retraite, contre 45 en 2021, soit une augmentation de près de 45 %.

## Nombre de départs et âge moyen des personnels BIATSS par filière et par genre

	Fer	mme	Ho	mme	TOTAL		
Statut	Nb d'agents	Âge moyen	Nb d'agents	Âge moyen	Nb d'agents	Âge moyen	
AE	8	64	1	61	9	64	
Bibliothèque - Musée	2	64	0	0	2	64	
CDI BIATSS	1	69	0	0	1	69	
ITRF	7	62	17	60	24	61	
Médicaux sociaux	1	62	0	0	1	0	
TOTAL	19	64	18	60	37	64	

En 2022, 37 agents BIATSS sont partis à la retraite (22 agents en 2021 et 36 en 2020).

Pour les EC-E, l'âge moyen de départ à la retraite revient au niveau de 2020 : 65 ans (66 ans en 2021).

Pour les BIATSS, l'âge moyen est en augmentation depuis 3 ans : 64 ans en 2022, 62 ans en 2021 et 63 ans en 2020.

## 2.2.1.5. L'éméritat

Les professeurs d'université et les maîtres de conférences titulaires d'une HDR admis à la retraite peuvent, pour une durée déterminée par l'établissement, recevoir le titre de professeur ou de maître de conférences émérite par décision de la Présidente de Nantes Université sur proposition de la commission recherche restreinte du conseil académique. Les professeurs et maîtres de conférences émérites peuvent diriger des séminaires, participer à des jurys de thèse ou d'habilitation, intervenir dans des colloques ou réaliser des publications en se prévalant de ce titre.

## Tableau de recensement des effectifs en Éméritat/Honorariat

Pôle	Genre	Effectifs
Pôle Santé	Н	11
Pole Sante	F	3
Pôle Sociétés	Н	18
Pole Societes	F	4
Pôle Humanités	Н	17
Pole Humaniles	F	8
Dâla Caianasa at Taghnalagia	Н	22
Pôle Sciences et Technologie	F	1
lnaná	Н	1
Inspé	F	2
TOTAL		87

## 2.2.2. Les mobilités spéciales

## 2.2.2.1. Le congé pour recherche et conversion thématiques (CRCT)

			2018		20	2019		2020		2021		2022	
Pôle		Genre	CNU	UN	CNU	UN	CNU	UN	CNU	UN	CNU	NANTES U	
Pôle Santé		Н	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Tote Same		F	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	
	TOTAL		0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	
Pôle Sociétés		Н	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	
Fole Societes		F	0	0	1	1	2	1	0	1	0	0	
	TOTAL		0	0	2	1	2	2	0	1	0	0	
Pôle Humanités	2	Н	0	0	4	1	0	2	0	3	1	3	
- Ote Hamainte.	<u> </u>	F	0	0	2	1	0	3	0	5	0	3	
	TOTAL		0	0	6	2	0	5	0	8	1	6	
Pôle Sciences		Н	5	0	2	2	5	0	0	3	4	2	
et technologie		F	3	2	1	1	1	1	1	1	4	1	
	TOTAL		8	2	3	3	6	1	1	4	8	3	
Inspé		Н	0	2	0	1	1	0	0	0	0	1	
pe		F	0	1	0	1	0	1	0	3	0	0	
	TOTAL		0	3	0	2	1	1	0	3	0	1	
TOTAL			8	5	11	8	9	9	1	16	11	10	

Le congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) permet à un enseignant-chercheur de se consacrer à la recherche pour une période de six ou douze mois. Le CRCT au titre du conseil national des universités (CNU) est accordé par cette instance après avis du président de l'établissement, au vu d'un projet présenté par le candidat. Le CRCT au titre de l'établissement est accordé par la Présidente de Nantes Université, au vu d'un projet présenté par le candidat, après avis du conseil académique restreint.

- 21 semestres ont été attribués en 2022-2023 (contre 17 en 2021-2022) dont 10 à des femmes (48 %).
- 11 semestres ont été attribués par le CNU, contre 1 seul semestre en 2021.

## 2.2.2.2. Les délégations

La délégation est spécifique aux enseignantschercheurs: professeurs des universités (PR) et maîtres de conférences (MCF).

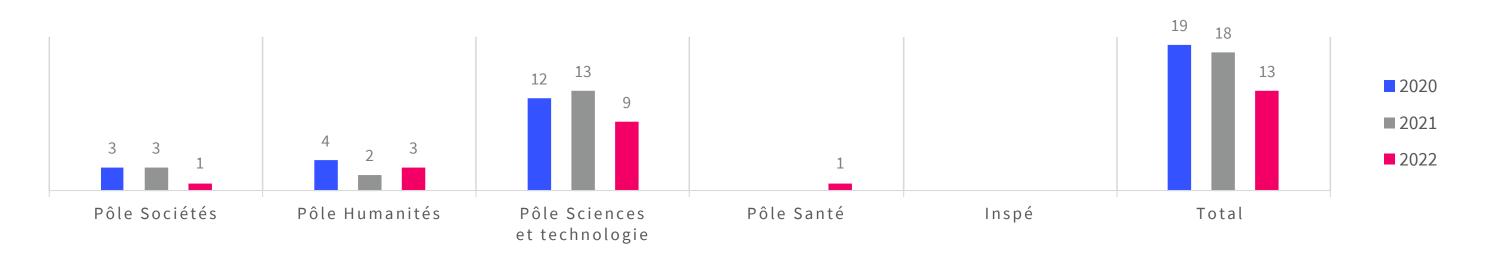
La délégation vers le CNRS\* reste majoritaire, devant l'IUF\*\*, largement devant les autres organismes de recherche.

\*CNRS: centre national de la recherche scientifique \*\*IUF: institut universitaire de France

## Répartition des délégations CNRS par pôle, par corps et par genre pour l'année universitaire 2022-2023

Corps	Genre	Composante	Unité de recherche d'accueil	Section CNU	Attributions 2021 en semestres	TP ou mi-temps
PR	M	UFR Lettres et Langages	Laboratoire de linguistique de Nantes	7	2	TP
PR	M	IGARUN	Littoral, Environnement, Télédétection, Géomatique	23	2	TP
MCF	F	FLCE	Laboratoire de linguistique de Nantes	11	2	TP
			Total Pôle Humanités		6	
MCF	M	UFR Droit et Sc. Politiques	Droit et Changement Social	1	2	TP
			TOTAL Pôle Sociétés		2	
PR	M	UFR Sciences et techniques	Laboratoire de mathématiques Jean Leray	25	2	TP
PR	M	IUT De Nantes	Laboratoire des sciences du numérique de Nantes	27	2	mi-temps
PR	M	Polytech	Institut des matériaux Jean Rouxel	33	2	mi-temps
MCF	M	UFR Sciences et techniques	Laboratoire de mathématiques Jean Leray	26	2	mi-temps
PR	M	Polytech	Laboratoire de thermique et énergie de Nantes	62	2	mi-temps
PR	М	Polytech	Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire	62	2	mi-temps
PR	M	UFR Sciences et techniques	Laboratoire de planétologie et géosciences	35	4	TP
PR	M	UFR Sciences et techniques	Unité en sciences biologiques et biotechnologies de Nantes	64	2	mi-temps
PR	M	UFR Sciences et techniques	Laboratoire de mathématiques Jean Leray	25	2	TP
		ТОТ	AL Pôle Sciences et Technologie		20	
PR	M	UFR Odontologie	Chimie et interdisciplinarité: synthèse, analyse, modélisation	33	1	mi-temps
			TOTAL Pôle Santé		1	
			TOTAL		29	

## Délégations CNRS (en nombre de semestres)



## 2.2.2.3. La mise à disposition

Aménagement de la position d'activité, la mise à disposition (MAD) est la situation du fonctionnaire qui demeure dans son corps d'origine, est réputé occuper son emploi, continue à percevoir la rémunération correspondante, mais qui exerce des fonctions hors du service où il a vocation à servir.

## Conventions de mise à disposition (MAD) de personnels au titre de l'année 2022

BIATSS	MAD Entrantes		MAD Sortantes			Total MAD		Total MAD BIATSS	Répartition H/F des demandes de MAD par pôle (%)		
	Н	F	Total	Н	F	Total	Н	F		Н	F
Pôle Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Pôle Sociétés	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0 %	100%
Pôle Humanités	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Pôle Sciences et technologie	1	2	3	0	0	0	1	2	3	33%	67%
Inspé	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Services centraux et communs	0	1	1	1	3	4	1	4	5	20%	80%
TOTAL	1	3	4	1	5	6	2	8	10	20%	80%
Répartition	25%	75%		17%	83%		20%	80%			
Enseignants-chercheurs	N	MAD Entrant	es	M	1AD Sortant	es	Total	MAD	Total MAD BIATSS	demandes	on H/F des de MAD par e (%)
	Н	F	Total	Н	F	Total	Н	F		Н	F
Pôle Santé	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Pôle Sociétés	0	0	0	0	2	2	0	2	2	0 %	100%
Pôle Humanités	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Pôle Sciences et technologie	0	3	3	0	0	0	0	3	3	0 %	100%
Inspé	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Services centraux et communs	0	1	1	1	2	3	1	3	4	25%	75%
TOTAL											
Répartition	0%	100%		20%	80%		11%	89%			
TOTAL MAD											

## 2.3. La formation

## 2.3.1. Constats

Un budget de formation exécuté à hauteur de 267 763 € (contre 277 119 € en 2021 et 217 489 € en 2020).

2915 stagiaires ont été formés en 2022 et 21 499 heures de formation ont été dispensées. Ces chiffres intègrent les formations proposées par la DRHDS, mais aussi par le CDP et le SPIN de la DSIN. Depuis janvier 2022, l'ensemble de ces formations sont communiquées et gérées via un seul et même outil.

Huit domaines de formation regroupent les trois quarts des stagiaires formés en 2022:

- · l'enseignement et la pédagogie avec 468 stagiaires formés, 63 sessions organisées représentant 1037 heures de formation;
- · l'hygiène santé et sécurité au travail, prévention des risques avec 429 stagiaires formés, 90 sessions organisées représentant 4357 heures de formation;
- le management avec 308 stagiaires formés, 41 sessions organisées représentant 2 597 heures de formation;

- · les préparations aux concours et examens professionnels avec 241 stagiaires formés, 25 sessions organisées représentant 1422 heures de formation;
- · les finances, comptabilité et achats avec 229 stagiaires formés, 40 sessions organisées représentant 1895 heures de formation;
- · l'appui à la recherche avec 183 stagiaires formés, 31 sessions organisées représentant 1239 heures de formation;
- · les pratiques professionnelles transversales avec 173 stagiaires formés, 33 sessions organisées représentant 1559 heures de formation;
- · la gestion de la scolarité avec 164 stagiaires formés, 17 sessions organisées représentant 1116 heures de formation.

À ces actions de formation s'ajoutent les actions d'accompagnement réalisées par le Centre de Développement Pédagogique (CDP). En 2022, ces actions d'accompagnement ont concerné 1539 participants dont 1402 enseignants et enseignants-chercheurs pour un total de 1049 heures d'accompagnement.

## 2.3.2. Bilan

## Nombre de stagiaires par population et genre

	Nbre de stagiaires femmes	Nbre de stagiaires hommes	Total général
Enseignants et statuts non connus	304	289	593
BIATSS	1738	584	2322
TOTAL GÉNÉRAL	2 042	873	2915

Hors actions d'accompagnement réalisées par le CDP

Au côté des formations présentées dans le rapport social unique, des actions sont menées en direction des réseaux professionnels internes par des directions universitaires (DFC, DRHDS, DAF notamment) ou des partenaires extérieurs (Centre Inffo, Pôle Emploi, AMUE, FCU, Carif Oref...).

538 sessions de formation ont été organisées en 2022 (484 en 2021 et 372 en 2020). Parmi ces sessions, 201 sessions ont été réalisées par des formateurs internes (soit 37% des sessions).

## 2.3.2.1. L'origine des stagiaires

Parmi les 2915 stagiaires formés, 83 ne travaillent pas pour Nantes Université en tant qu'employeur. Parmi eux :

- · 46 appartiennent à des établissements membres de Nantes Université,
- . 20 appartiennent à des administrations relevant de la PFRH des Pays de la Loire,
- · 17 appartiennent à des ESR du réseau Grand Ouest de l'association PARFAIRE

## 2.3.2.2. <u>Les dispositifs de formation liés à la réforme de la formation professionnelle</u>

- . 13 formations suivies au titre du compte personnel de formation,
- · 4 bilans de compétences,
- . 3 congés de formation professionnelle,
- · 2 validations des acquis de l'expérience

## Nombre d'heures de formations par typologie d'actions et genre

Typologie d'actions	Femme	Homme	TOTAL général
Accompagnement à la mobilité	462	143	605
Bureautique	732	72	804
Communication et audiovisuel	187	84	271
Documentation	565	75	640
Enseignement et pédagogie	647	390	1037
Finances et comptabilité	1579	315	1894
Formation continue	134	0	134
Formations transversales	1166	393	1559
Informatique	66	578	644
Langues	622	486	1108
Management	1686	911	2597
Outils et usages numériques	402	92	494
Préparation aux concours	1095	327	1 422
Prévention des risques professionnels	2 095	2261	4356
Qualité de vie au travail	421	87	508
Recherche	842	397	1239
Ressources humaines	718	126	844
Scolarité	1032	84	1116
Transition écologique	101	52	153
Total général	14552	6873	21 425
Autres actions de formation diverses			74
Formations organisées par le CDP			1049
TOTAL GLOBAL			22 548

## 2.4. La gestion prévisionnelle des effectifs des emplois et des compétences

## 2.4.1. Définition et structuration de la fonction au sein de Nantes Université

Le taux de réalisation des entretiens professionnels est stable, à 88 % en 2022 et permet de confirmer l'attention de l'établissement pour que les agents éligibles bénéficient de leur entretien professionnel. Les composantes et services centraux sont accompagnés à chaque étape pour identifier les entretiens professionnels manquants et y remédier, dans un objectif de réalisation complet.

L'établissement poursuit son travail de consolidation des éléments issus des entretiens professionnels:

- La construction du plan de formation, par le pôle gestion et développement des compétences, en lien avec les besoins de formation indiqués par les agents
- Les souhaits d'évolution de carrière, exprimés par les agents, étudiés lors d'études GPEEC dans leur service et communiqués à la conseillère accompagnement des parcours et mobilités
- Les objectifs fixés aux agents pour faire ressortir les axes stratégiques et les compétences à développer.

Le référentiel de compétences transverses, présent dans l'entretien professionnel, permet aux agents de valoriser des atouts développés en situation de travail et applicables sur d'autres filières métiers, afin de favoriser la mobilité interne. Un document faisant le lien entre ces compétences transverses et les formations disponibles au catalogue de l'établissement est rendu accessible sur la page intranet dédiée aux entretiens professionnels. Les agents et les encadrants peuvent ainsi sélectionner les formations disponibles permettant de développer ces compétences.

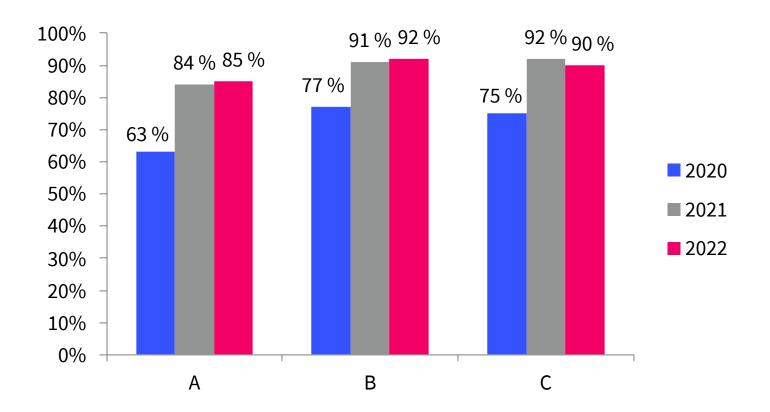
Le groupe de travail dédié aux compétences transverses se réunit annuellement en amont de la campagne afin d'échanger et de développer cette approche compétence visant à valoriser tous les acquis.

Certaines directions, comme le service commun de documentation ou la filière financière, ont engagé une réflexion collective sur les compétences transverses requises, métier par métier. Cette appropriation de l'outil permet aux agents de connaître en toute transparence les attendus et d'envisager plus concrètement leurs possibilités d'évolution professionnelle.

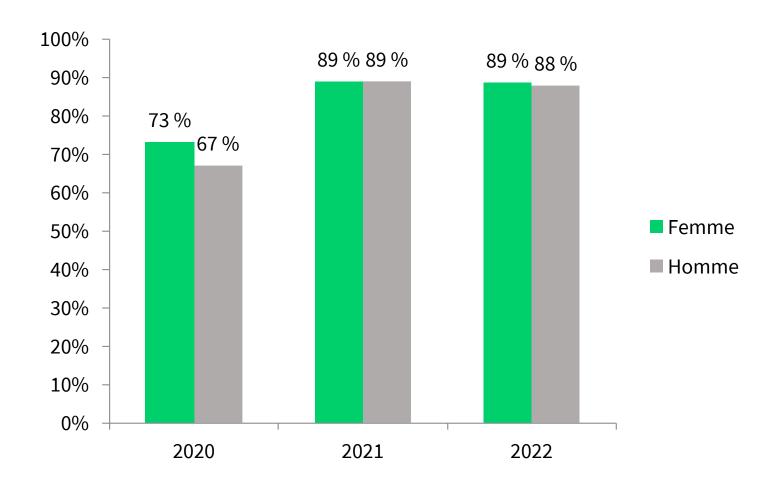
La DSIN poursuit son travail de réflexion sur le développement des métiers du numérique et l'identification des compétences associées.

Au 30 novembre 2022, 88 % des entretiens professionnels au sein de la population des personnels BIATSS étaient réalisés. Cette proportion est de 78 % chez les personnels contractuels et de 93 % au sein de la population des BIATSS titulaires.

## Part des entretiens professionnels réalisés chez les personnels BIATSS titulaires et contractuels par catégorie



## Part des entretiens professionnels réalisés chez les personnels BIATSS titulaires et contractuels par genre







## 3. Les rémunérations

47	La masse salariale
49	Les rémunérations des enseignants
51	Les rémunérations des BIATSS
54	Les rémunérations mensuelles nettes par décile
56	Les charges d'enseignement

## 3.1. La masse salariale

## Masse salariale totale décaissée en 2022 : 285 401 655 €

N.B. 1: toutes les données suivantes relatives à la masse salariale s'appuient sur les seules dépenses paie.

Les dépenses hors paie correspondent notamment aux prestations d'action sociale, aux remboursements pour trop versé sur rémunération (dépense négative pour l'établissement), aux paiements sur facture réalisés par l'établissement...

N.B. 2: toutes les données suivantes relatives à la masse salariale s'appuient sur les dépenses décaissées en 2022 quel que soit l'exercice budgétaire de rattachement (2022 ou années antérieures).

## Plafond d'emploi voté par le CA de l'université (BR 2022)

	Emplois sous plafond d'emploi État	Emplois financés hors SCSP*	TOTAL	
3 2 8 7 4 6 4 0 3 3	3 287	746	4033	

\*SCSP: subvention pour charge de service public

## Répartition de la masse salariale par programme

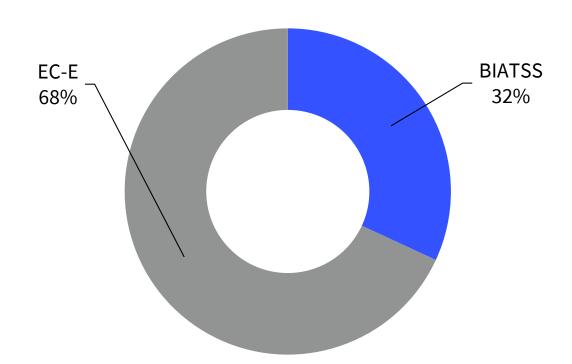
Programme	Montant
150 : formations supérieures et recherche universitaire	282171681€
231: Vie étudiante	3229974€
TOTAL GÉNÉRAL	285 401 655€

## Répartition de la masse salariale par genre

Genre	Montant
Femme	134671756€
Homme	150729899€
TOTAL GÉNÉRAL	285 401 655€

## Répartition de la masse salariale par population

Population	Montant
BIATSS	92 362 029€
EC-E	193 039 626€
TOTAL GÉNÉRAL	285 401 655€



La masse salariale (hors dépenses hors paie) est en augmentation de 12,7 M€ en 2022 par rapport à l'année précédente, dont :

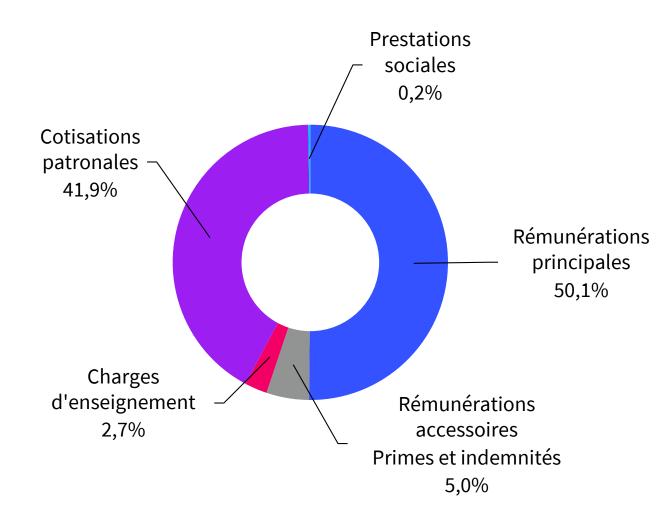
- . +4,1 M€ au titre de l'évolution du point d'indice intervenue au 1er juillet 2022
- . +3,80 M€ au titre du schéma d'emploi
- . +1,8 M€ au titre des mesures indemnitaires obligatoires dont 1,1 M€ au titre de la revalorisation des primes statutaires des enseignants-chercheurs
- . +0,9 M€ au titre de l'effet GVT
- . +0,7 M€ la mensualisation du RIPEC C1 des EC
- . +0,4 M€ au titre des heures complémentaires et vacations d'enseignement
- . +0,4 M€ au titre de la revalorisation des grilles de rémunération de la catégorie C
- . +0,4 M€ au titre de la politique indemnitaire de l'établissement
- . +0,2 M€ au titre des revalorisations du SMIC intervenues en 2021 et 2022

## Répartition de la masse salariale par budget et nature de dépenses

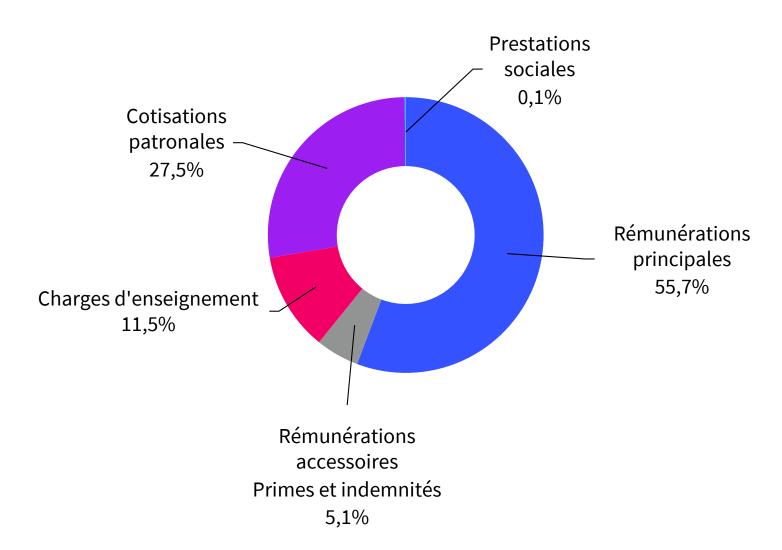
Budget	Nature élément	Montant		
	Rémunérations principales	123 269 585€		
<u>État</u>	Rémunérations accessoires Primes et indemnités	12332210€		
État	Charges d'enseignement	6533827€		
	Cotisations patronales	103 089 796€		
	Prestations sociales	604280€		
Total État		245 816 877€		
	Rémunérations principales	22 064 818€		
5	Rémunérations accessoires Primes et indemnités	2011726€		
Propre	Charges d'enseignement	4563962€		
	Cotisations patronales	10898718€		
	Prestations sociales	45 554 €		
Total propre		39 584 779 €		
TOTAL GÉNÉRA	AL .	285 401 655€		

Les rémunérations principales et les charges patronales constituent 92,1 % des postes de dépenses de la masse salariale État et 83,3 % de la masse salariale financée sur ressources propres.

## État



## **Ressources propres**



## Nombre de bénéficiaires de la GIPA (garantie individuelle pouvoir d'achat)

Somme	de nbre agents par prime	bre agents par prime Catégorie F		Р	Total général
Gen	re Catégorie	Α	В	С	Total general
Femme	BIATSS	36	14	68	118
remme	EC	36	0	0	36
	TOTAL Femme	72	14	68	154
Homme	BIATSS	17	13	36	66
попппе	EC	54	0	0	54
	TOTAL Homme	71	13	36	120
	TOTAL GÉNÉRAL	143	27	104	274

## Montant perçus au titre de la GIPA, par catégorie et par genre

Somme d	le nbre agents par prime	Catégorie FP		Total général	
Genr	e Catégorie	Α	В	С	rotat generat
Famma	BIATSS	15 169,00€	5 030,00€	13912,00€	34111,00€
Femme	EC	44868,00€	- €	- €	44868,00€
	TOTAL Femme	60037,00€	5030,00€	13912,00€	78979,00€
Homme	BIATSS	13839,00€	4723,00€	8955,00€	27517,00€
попппе	EC	88380,00€	- €	- €	88380,00€
	TOTAL Homme	102219,00€	4723,00€	8955,00€	115897,00€
1	TOTAL GÉNÉRAL	162256,00€	9753,00€	22867,00€	194876,00€

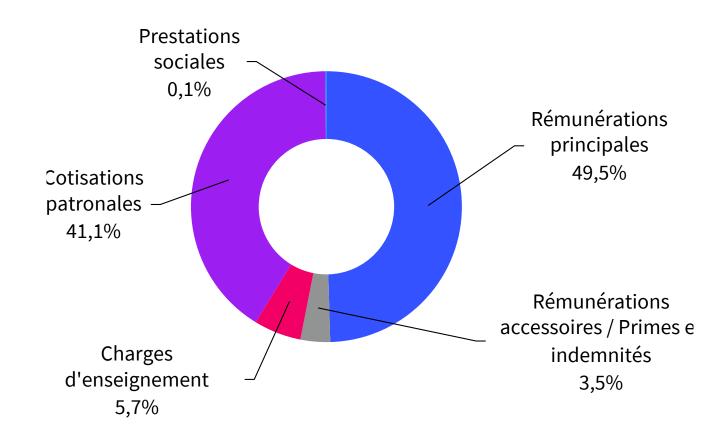
La GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) résulte d'une comparaison entre l'évolution du traitement indiciaire brut (TIB) détenu par l'agent sur une période de référence de quatre ans et celle de l'indice des prix à la consommation (hors tabac en moyenne annuelle) sur la même période.

En 2022, 274 agents ont bénéficié de la GIPA ce qui représente un poste de dépenses de 194 K€ (73 K€ en 2021). Cette augmentation est due au taux d'inflation particulièrement élevé en 2022.

## 3.2. Les rémunérations des enseignants

## Répartition de la masse salariale par type de rémunération

Nature élément	Montant
Rémunérations principales	95 649 572€
Rémunérations accessoires / Primes et indemnités	6832477€
Charges d'enseignement	10921529€
Cotisations patronales	79 424 465 €
Prestations sociales	211583€
TOTAL GÉNÉRAL	193 039 626€



Les charges d'enseignement correspondent aux heures complémentaires assurées par les enseignants en poste dans l'établissement et aux vacations réalisées par les intervenants extérieurs. La part dédiée à la rémunération des charges d'enseignement (5,7%) demeure stable sur les 3 dernières années.

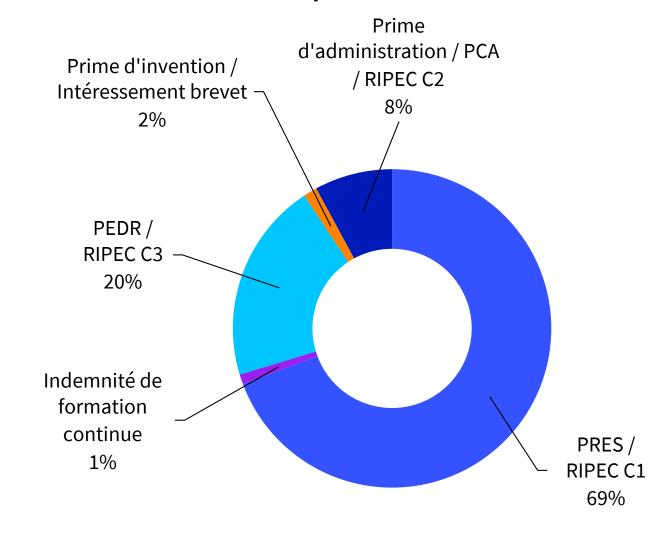
### Primes et indemnités EC-E

Regroupement	Primes	Montant	Montant femme	Montant Homme	Nombre d'agents	Nombre Femme	Nombre Homme
Primes statutaires ou assimilées	PRES / RIPEC C1	4101456€	1620549€	2480907€	2450	980	1470
TOTAL Prime	es statutaires ou assimilées	4101456€	1620549€	2480907€	2 4 5 0	980	1470
	Indemnité de formation continue	58 144€	23713€	34432€	35	15	20
	PEDR / RIPEC C3	1205944€	352375€	853 569€	248	72	176
Activités particulières	Prime d'invention / Intéressement brevet	82667€	5985€	76682€	50	13	37
	Prime d'administration / PCA / RIPEC C2	467330€	192367€	274963€	175	67	108
	Autres	262370€	89280€	173 091€	307	101	206
TOTAL	Activités particulières	2076456€	663720€	1412737€	815	268	547
	Abattement indemnitaire	-521691€	-209 036€	-312655€	1592	640	952
	Indemnité compensatrice de hausse de la CSG	719860€	267175€	452 684€	1613	657	956
Divers équivalent traitement	Protection sociale complémentaire	126495€	49740€	76755€	733	288	445
	Indemnité différentielle des maîtres de conférences SMIC*2	68 029€	24579€	43 449€	29	15	14
	Autres	261873€	124939€	136933€	620	313	307
TOTAL Div	ers équivalent traitement	654 565€	257398€	397167€	4587	1913	2674
TOTAL Rému	nération accessoires primes et indemnités	6832477€	2541666€	4290811€	7852	3 161	4691

Sont identifiés dans le tableau le nombre d'agents bénéficiaires pour chaque prime ou indemnité. En effet, un même agent peut bénéficier de plusieurs primes et indemnités. Le nouveau régime indemnitaire unifié à destination des enseignants-chercheurs, personnels assimilés et des chercheurs, aussi appelé RIPEC, est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Il est composé:

- . d'une indemnité liée à leur statut, dite « composante C1 »
- d'une indemnité liée à l'exercice de certaines fonctions et responsabilités particulières, dite « composante C2 »
- d'une prime individuelle sur demande, liée à la qualité des activités et à l'engagement professionnel, dite « composante C3 »

## Distribution des primes et indemnités



Le montant total des primes et indemnités EC-E s'élève à 6,8 M€ en 2022, contre 4,7 M€ en 2021. Cela représente une augmentation de 45 %. Les mesures de revalorisation du RIPEC C1 des enseignants-chercheurs instaurées dans le cadre de la Loi de programmation de la recherche (LPR) constitue le principal facteur d'évolution (+1,1 M€ / 2021).

## 3.3. Les rémunérations des BIATSS

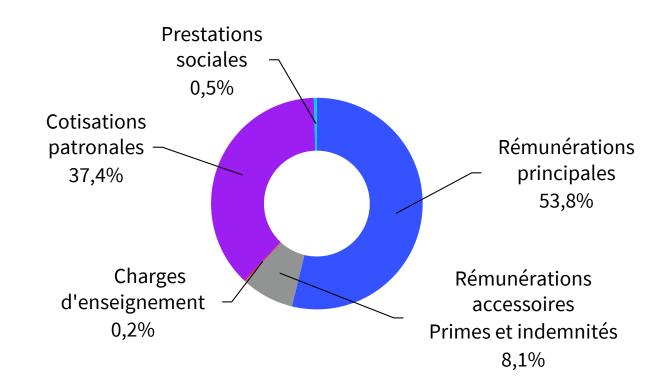
## Répartition de la masse salariale par type de rémunération

Nature élément	Montant
Rémunérations principales	49 684 831€
Rémunérations accessoires / Primes et indemnités	7511459€
Charges d'enseignement	176 260 €
Cotisations patronales	34 564 049 €
Prestations sociales	425 430 €
TOTAL GÉNÉRAL	92 362 029€

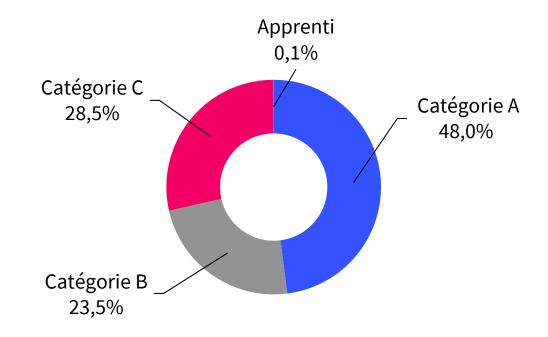
## Répartition de la masse salariale par type de population et par catégorie fonction publique

Catégorie FP						
Type de population	Α	В	С	Apprenti	– TOTAL général	
BIATSS CDD	15248774€	4182605€	5506307€	67 049€	25 004 735€	
BIATSS CDI	4865377€	781835€	1099817€	0€	6883647€	
BIATSS titulaires	24203148€	16682550€	19587950€	0€	60 473 647€	
TOTAL GÉNÉRAL	44317299€	21696548€	26281134€	67 049€	92362029€	

## Répartition de la masse salariale par type de rémunération

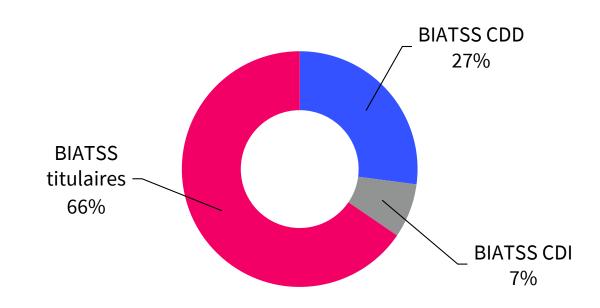


## Répartition des rémunérations BIATSS par catégorie de fonction publique



Le poids des rémunérations est en augmentation pour les agents de catégorie A (3,4 M€), les agents de catégorie B (1 M€), les agents de catégorie C (1 M€) par rapport à 2021.

## Répartition des rémunérations BIATSS par statut



## Primes et indemnités BIATSS par catégorie de personnel

Population	Montant
BIATSS Cat. A	4089534€
BIATSS Cat. B	1710713€
BIATSS Cat. C	1710434€
TOTAL	7511459€

## Primes et indemnités BIATSS et des autres personnels par genre

Regroupement	Primes	Montant	Montant femme	Montant Homme	Nombre d'agents	Nombre Femme	Nombre Homme
Primes statutaires	IFSE	5 449 089€	3175881€	2273208€	1 205	797	408
ou assimilées	Autres	200726€	138530€	62 196€	115	78	37
TOTAL Primes s	tatutaires ou assimilées	5649815€	3314411€	2335404€	1320	875	445
	Activités de formation et de recrutement	34786€	17350€	17437€	39	25	14
Activités particulières	Prime Exceptionnelle	111392€	80687€	30706€	155	127	28
	Autres	18769€	9756€	9013€	38	26	12
TOTAL Act	TOTAL Activités particulières		107793€	57 155€	232	178	54
CET	CET	125 094€	63903€	61191€	124	73	51
Т	OTAL CET	125 094€	63903€	61191€	124	73	51
	Abattement indemnitaire	-272 100€	-169713€	-102388€	1211	801	410
	Indemnité compensatrice de hausse de la CSG	347764€	230717€	117047€	1387	945	442
Divers	Forfait télétravail	99493€	78753€	20740€	1287	1007	280
	Protection sociale complémentaire	183 240€	125 730€	57510€	1137	791	346
	Autres	1213206€	737602€	475 604€	3376	2372	1004
TC	OTAL Divers	1571602€	1003088€	568514€	8398	5916	2482
ТОТ	AL GÉNÉRAL	7511459€	4489194€	3022264€	10074	7 042	3 032

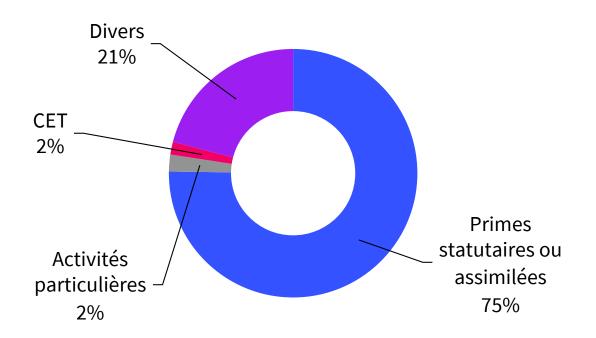
Sont identifiés dans le tableau le nombre d'agents bénéficiaires pour chaque prime ou indemnité. En effet, un même agent peut bénéficier de plusieurs primes et indemnités.

Le montant total des primes et indemnités BIATSS et autres personnels s'élève 7,5 M€ en 2022, contre 6,7 M€ sur 2021. Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

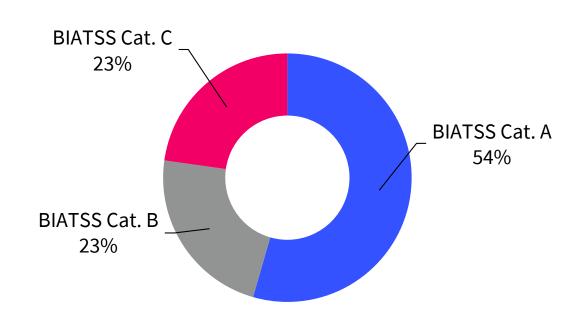
- . la revalorisation de l'IFSE (+0,4 M€),
- . l'instauration de la protection sociale complémentaire (+0,2 M€),
- . la mise en œuvre du forfait télétravail (+0,1 M€).

Par ailleurs, le Conseil d'administration a approuvé la revalorisation du dispositif de prime de remplacement temporaire des agents BIATSS titulaires et contractuels absents. En 2022, 51 agents ont bénéficié de cette prime, pour un montant total de 33 447 € (42 femmes et 9 hommes).

## Répartition des primes et indemnités par regroupement



## Répartition des primes et indemnités BIATSS par catégorie de fonction publique



La répartition des primes par catégorie d'agents évolue légèrement sur 2022 par rapport à 2021 (A: +0,7%; B: -0,1%; C: -0,6%)



## 3.4. Les rémunérations mensuelles nettes par décile

## Salaire net moyen corrigé du temps de travail par genre

Genre	Salaire net moyen 2022	Salaire net moyen 2021	Évolution 2021/2022
Femme	2 447€	2330€	5,0%
Homme	3130€	3017€	3,7%
Moyenne	2763€	2652€	4,2%

Somme des 10 plus hautes rémunérations

849 229,39€

## Rémunération mensuelle nette par décile des personnels de Nantes Université

Tranche	Net moyen de la tranche	Tranche	Net moyen de la tranche	Tranche	Net moyen de la tranche
To	Total		mme	Ног	nme
1 <sup>re</sup> décile	1295€	1 <sup>re</sup> décile	1281€	1 <sup>re</sup> décile	1310€
2 <sup>e</sup> décile	1515€	2º décile	1476€	2º décile	1594€
3 <sup>e</sup> décile	1678€	3º décile	1612€	3º décile	1793€
4 <sup>e</sup> décile	1813€	4 <sup>e</sup> décile	1734€	4º décile	2068€
5 <sup>e</sup> décile	2030€	5º décile	1845€	5 <sup>e</sup> décile	2437€
6 <sup>e</sup> décile	2376€	6º décile	2050€	6º décile	3008€
7 <sup>e</sup> décile	2929€	7º décile	2404€	7º décile	3515€
8 <sup>e</sup> décile	3496€	8º décile	2968€	8º décile	3961€
9 <sup>e</sup> décile	4070€	9º décile	3591€	9º décile	4531€
10 <sup>e</sup> décile	5142€	10º décile	4605€	10º décile	5476€

### **BIATSS**

Statut/Catégorie	Femme	Homme
Net corrigé du tps de travail	1987€	2271€
Titulaire	2163€	2470€
A +	6732€	5426€
A	2927€	3131€
В	2048€	2198€
С	1785€	1810€
CDI	2002€	2270€
A	2426€	2576€
В	1579€	1694€
С	1487€	1562€
CDD	1711€	1878€
A	1972€	2199€
В	1538€	1560€
С	1430€	1396€
Apprenti	933€	957€
Moyenne générale	20	78€

## EC-E

Femme	Homme
3049€	3519€
3821€	4191€
2518€	2818€
1725€	1835€
332	20€
	3049€ 3821€ 2518€ 1725€

Le tableau présente la moyenne des rémunérations nettes mensuelles avant prélèvement à la source (traitement brut - cotisations salariales obligatoires) par population, genre, statut et catégorie en 2022. Les montants correspondent à un agent travaillant à temps plein.

La rémunération nette moyenne d'un agent travaillant à temps plein au sein de Nantes Université s'établit à 2447 € pour les femmes, 3130 € pour les hommes.

L'évolution du salaire net moyen est plus importante pour les femmes que pour les hommes (+5% entre 2021 et 2022 pour les femmes contre +3,7% pour les hommes sur la même période).

La rémunération nette mensuelle tous personnels confondus est de 2763€.

## Rémunération mensuelle nette par décile des EC-E

Tranche	Net moyen de la tranche	Tranche	Net moyen de la tranche	Tranche	Net moyen de la tranche
To	otal	Fe	mme	Но	mme
1 <sup>re</sup> décile	1282€	1 <sup>re</sup> décile	1253€	1 <sup>re</sup> décile	1313€
2 <sup>e</sup> décile	1604€	2º décile	1539€	2º décile	1661€
3 <sup>e</sup> décile	1846€	3º décile	1748€	3º décile	1976€
4 <sup>e</sup> décile	2360€	4 <sup>e</sup> décile	2076€	4º décile	2651€
5 <sup>e</sup> décile	3024€	5 <sup>e</sup> décile	2680€	5º décile	3286€
6 <sup>e</sup> décile	3429€	6 <sup>e</sup> décile	3162€	6º décile	3631€
7 <sup>e</sup> décile	3746€	7 <sup>e</sup> décile	3481€	7º décile	3967€
8 <sup>e</sup> décile	4102€	8º décile	3805€	8º décile	4328€
9 <sup>e</sup> décile	4601€	9º décile	4211€	9º décile	4883€
10 <sup>e</sup> décile	5473€	10º décile	5062€	10º décile	5638€

## Rémunération mensuelle nette par décile des BIATSS

Tranche	Net moyen de la tranche	Tranche	Net moyen de la tranche	Tranche	Net moyen de la tranche
To	Total		mme	Ног	mme
1 <sup>re</sup> décile	1310€	1 <sup>re</sup> décile	1307€	1 <sup>re</sup> décile	1276€
2 <sup>e</sup> décile	1463€	2º décile	1448€	2º décile	1434€
3 <sup>e</sup> décile	1584€	3º décile	1558€	3º décile	1573€
4 <sup>e</sup> décile	1699€	4 <sup>e</sup> décile	1667€	4 <sup>e</sup> décile	1690€
5 <sup>e</sup> décile	1788€	5 <sup>e</sup> décile	1749€	5º décile	1823€
6 <sup>e</sup> décile	1896€	6 <sup>e</sup> décile	1833€	6º décile	2001€
7 <sup>e</sup> décile	2067€	7 <sup>e</sup> décile	1954€	7º décile	2186€
8 <sup>e</sup> décile	2284€	8 <sup>e</sup> décile	2157€	8º décile	2406€
9 <sup>e</sup> décile	2626€	9º décile	2480€	9º décile	2774€
10 <sup>e</sup> décile	3619€	10 <sup>e</sup> décile	3387€	10º décile	3936€

Les tableaux présentent la distribution en décile de la rémunération nette mensuelle sur 2022 par genre et par population. Les montants correspondent à un agent travaillant à temps plein.

En 2022, les 10 % des agents ayant les plus bas revenus au sein de Nantes Université ont perçu en moyenne 1310 € (parmi la population BIATSS). Réciproquement, les 10 % ayant les plus hauts revenus ont perçu en moyenne 5473 € (parmi la population des EC-E).

## À noter

Actions en faveur de la diminution de l'écart salarial Le plan égalité entre les femmes et les hommes promet la mise en place de 50 actions concrètes, réparties dans 10 grands domaines.

Ainsi, les actions déployées dans le cadre du domaine 4 « Recrutement, carrières et rémunération » visent à diminuer, entre autres, la brèche salariale existante et encourager de façon équitable le déroulement des carrières des femmes et des hommes.

À souligner, en 2022, le travail réalisé sur :

- · l'action 15 Assurer des déroulements de carrière équitables (avancements et promotions). La déclinaison locale de la ligne directrice de gestion œuvre notamment en ce sens et précise les critères pris en compte pour une évaluation équitable des dossiers;
- · l'action 18 Veiller à une juste représentation des femmes et des hommes dans l'attribution des congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT), notamment au retour de congé maternité pour les femmes, ou congés pour projet pédagogique (CPP): priorité est aujourd'hui apportée aux agents en situation de retour d'un congé maternité, d'adoption ou parental.

## 3.5. Les charges d'enseignement

Pour réaliser l'ensemble de ses formations durant l'année universitaire 2021-2022, Nantes Université a rémunéré 269 810 heures en charges d'enseignement.

Sont comptabilisées au titre des charges d'enseignement les heures complémentaires des EC-E au-delà de leur obligation statutaire et les heures vacataires.

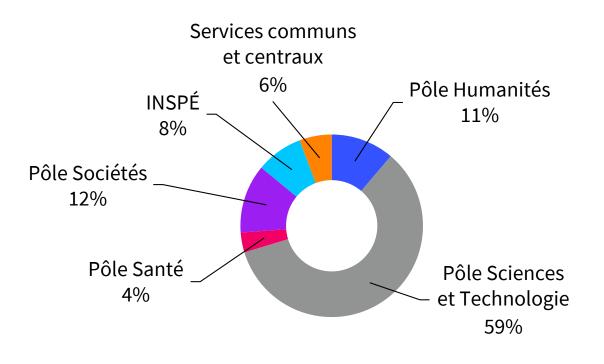
## Évolution des charges d'enseignement rémunérées par pôle

	2019-2020		2020-2	2020-2021		2021-2022	
Pôle	Charges d'enseignement rémunérées en HTD	Part des charges par pôle	Charges d'enseignement rémunérées en HTD	Part des charges par pôle	Charges d'enseignement rémunérées en HTD	Part des charges par pôle	
Pôle Humanités	31333	12%	34671	13%	35951	13%	
Pôle Sciences et Technologie	131 274	52%	140 238	54%	135 703	50%	
Pôle Santé	18234	7%	20 567	8%	20747	8%	
Pôle Sociétés	43 064	17%	43 247	17%	44 190	16%	
Inspé	13 109	5%	11614	4%	15 345	6%	
Services communs et centraux	16523	7%	9 590	4%	17874	7%	
Total général	253 536	100%	259928	100%	269810	100%	
Évolution en % n/n-1	0,7	%	2,5	%	3,8	%	

## Moyenne des d'heures complémentaires payées aux EC-E par genre

	EC-E Femme	EC-E Homme	Total EC-E
Nombre d'heures complémentaires rémunérées	60 970	91049	152018
Nombre d'EC-E rémunérés d'heures complémentaires	546	779	1325
Moyenne des heures complémentaires rémunérées	112	117	115

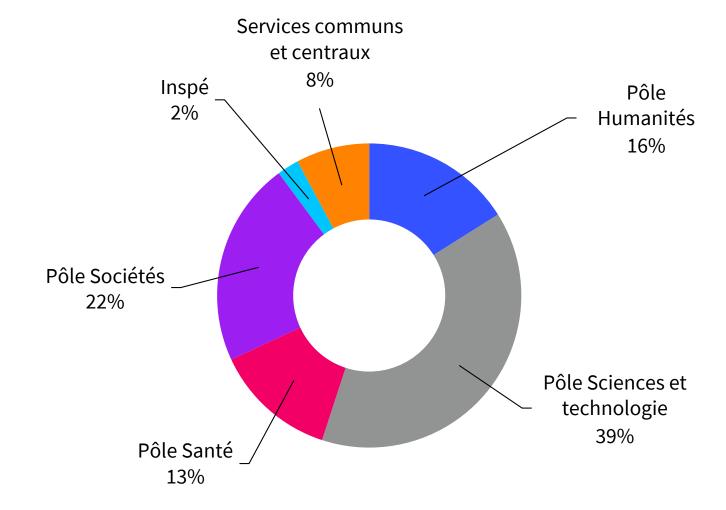
## Répartition des heures complémentaires des EC-E par pôle



- 152 018 heures complémentaires ont été payées à 1325 enseignants et enseignants-chercheurs en 2021-2022.
- Ces heures complémentaires sont constituées d'heures d'enseignement (FI, FC) et d'heures référentiel.
- Le pôle Sciences et technologie a rémunéré
   59 % de ces heures complémentaires.

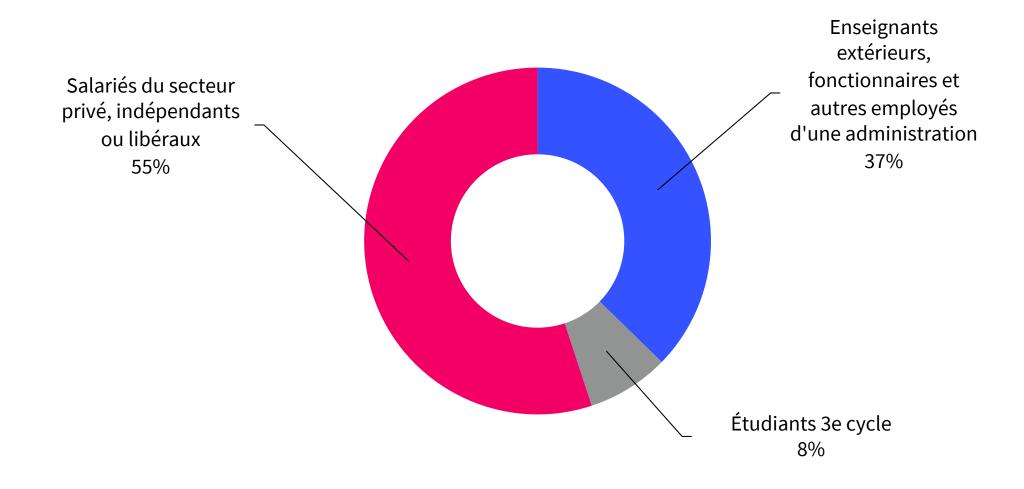
Année universitaire: 2021-2022

## Répartition des heures rémunérées à des chargés d'enseignement vacataire par pôle



117 792 heures ont été payées à 3 561 chargés d'enseignement vacataires en 2021-2022.

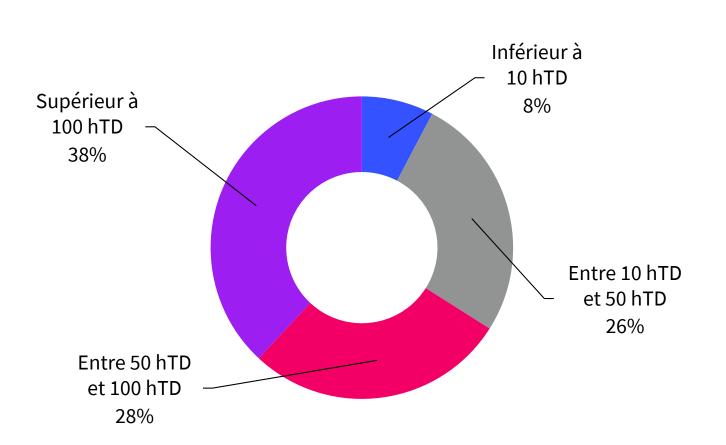
## Répartition des heures rémunérées à des chargés d'enseignement vacataire par origine professionnelle des intervenants



La majorité des personnels vacataires sont des salariés du secteur privé, des indépendants ou des professionnels libéraux.

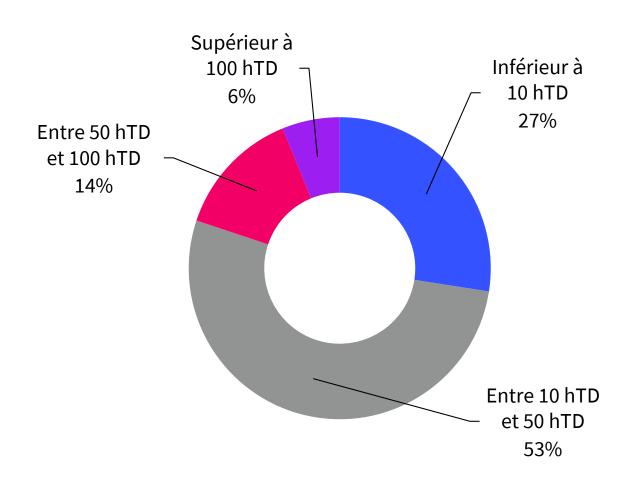
## Répartition des heures complémentaires et des vacations payées par tranche d'heures





La majorité des EC-E sont rémunérés pour la réalisation de plus de 50hTD.

## Nombre de vacataires par tranche d'heures



La majorité des chargés d'enseignement vacataire sont rémunérés de moins de 50 hTD.

## Déclinaison par genre des intervenants (EC-E et vacataires)

	2022		2021	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Inférieur à 10 hTD	502	578	494	570
Entre 10 hTD et 50 hTD	920	1303	946	1326
Entre 50 hTD et 100 hTD	370	488	335	447
Supérieur à 100 hTD	302	422	281	424
Total général	2 094	2791	2056	2767





## 4. Le dialogue social

		<b>▶</b>		
60	Les instances	renreser	ntatives	du personne
		I CPI CSCI	icacives	ad personne

60 1. Le comité technique d'établissement (CTE)

65

- 2. La commission paritaire d'établissement (CPE)
- 3. La commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCP-ANT)
- 4. Le comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT)

Les contentieux, conflits et mouvements sociaux

## 4.1. Les instances représentatives du personnel

L'année 2022 marque la fin du fonctionnement des instances représentatives du personnel, telles que nous les connaissions. En effet, à partir de janvier 2023, le Comité social d'administration (CSA) et une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions

de travail remplaceront le Comité technique d'établissement (CTE) et le Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) (loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique). Les bilans de ces instances présentés dans le RSU 2022 sont donc les derniers sous ce format.

## 4.1.1. Le comité technique d'établissement (CTE)

Le Comité technique d'établissement est une instance consultative où sont examinées l'organisation et la gestion de la vie universitaire pour tous les personnels BIATSS et EC-E, de l'université.

Les représentants des personnels ont été désignés à l'issue des élections professionnelles du 6 décembre 2018. Cette année 2022 est la dernière année d'existence des CHSCT suite à l'évolution des instances de dialogue social (application du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État).

## 4.1.1.1. Composition

				Répartition	
Organisations syndicales	Titulaires	Suppléants	TOTAL	Femme	Homme
UNSA Éducation	2	2	2+2	2	2
FSU	2	2	2+2	2	2
FERC Sup CGT	1	1	1+1	0	2
SGEN CFDT	2	2	2+2	2	2
SNPRESS FO	0	0	0	0	0
SNPTES	2	2	2+2	1	3
SUD Éducation	1	1	1+1	1	1
TOTAL	10	10	10+10	8	12

Composition au 1<sup>er</sup> décembre 2021. Le CTE comprend 60 % d'hommes et 40 % de femmes.

## 4.1.1.2. Compétences

Conformément aux articles 34 et 37 du décret n° 2011-184 du 15 février 2011, le Comité technique est consulté sur les questions relatives :

- à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement;
- à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences;
- aux règles statutaires et aux règles relatives à l'échelonnement indiciaire;
- aux évolutions technologiques et de méthodes de travail de

- l'établissement et à leur incidence sur les personnels;
- aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents;
- à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles;
- . à l'insertion professionnelle;
- à l'égalité professionnelle,
   à la parité et à la lutte contre toutes les discriminations.

## 4.1.1.3. Nombre de réunions du CTE en 2022

En 2022, le CTE s'est réuni 8 fois, dont 1 nouvelle convocation suite à un vote unanimement défavorable. Un représentant du personnel a consacré en moyenne 10 h 04 à la participation aux réunions du CTE. Ce temps recouvre la seule participation aux séances, il n'intègre pas le temps de préparation.

## 4.1.2. La commission paritaire d'établissement (CPE)

La commission paritaire d'établissement (CPE) est une instance consultative où siègent, en nombre égal, des représentants du personnel et des représentants de l'administration. Elle prépare les travaux des commissions administratives paritaires académiques et nationales. La CPE, régie par le décret n° 99-272 du 6 avril 1999, est consultée sur les décisions individuelles des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé (BIATSS) soumises aux commissions administratives paritaires (CAP).

Type de CPE	Cat.	A & I - UNSA		Ensemble pour la transparence de nos carrières		SNPTES		Répartition	
		Tit.	Suppl.	Tit.	Suppl.	Tit.	Suppl.	Femme	Homme
_	Α	0	0	1	1	1	1	2	2
Groupe I - ITRF	В	0	0	0	0	2	2	2	2
	С	0	0	1	1	1	1	4	0
	Α	2	2	0	0	0	0	3	1
Groupe II - AENES	В	2	2	0	0	0	0	4	0
	С	1	1	1	1	0	0	4	0
	А	0	0	2	2	0	0	4	0
Groupe III Bibliothèque -	В	0	0	2	2	0	0	4	0
bibliotileque -	С	0	0	2	2	0	0	3	1
TOTAL		5	5	9	9	4	4	30	6

Composition au 2 novembre 2020

## 4.1.2.1. Composition

La CPE est composée de trois groupes:

Le GROUPE I - ITRF: corps d'ingénieurs et de personnels techniques et administratifs de recherche et de formation, corps des personnels de laboratoire, corps des personnels ouvriers, corps des personnels de service, corps des personnels sociaux et corps des personnels de santé (conformément au décret n° 99-272 du 6 avril 1999).

Le GROUPE II - AENES: corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, corps des adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et membres du corps interministériel des attachés d'administration de l'État rattachés pour leur nomination et leur gestion aux ministres chargés de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (conformément au décret n° 99-272 du 6 avril 1999).

Le GROUPE III - Bibliothèque: corps des personnels des bibliothèques, corps des personnels de documentation et corps des personnels de magasinage (conformément au décret n° 99-272 du 6 avril 1999).

Les représentants des personnels ont été désignés à l'issue des élections du 13 juin 2019. La parité syndicale de la CPE comprend 83 % de femmes et 17 % d'hommes.

## 4.1.2.2. Compétences

Conformément au décret n° 99-272 du 6 avril 1999 et à l'article L953-6 du Code de l'éducation, la CPE est consultée sur les décisions individuelles soumises aux commissions administratives paritaires, comme, par exemple, en matière de recrutement, des propositions de refus de titularisation.

Depuis 2021, suite à la loi n° 2019-828 du 6 août 2019, la CPE n'a plus la compétence avancement. Désormais, les dossiers des candidats à l'inscription au tableau d'avancement ou à la liste d'aptitude sont étudiés par la commission avancement de Nantes Université puis, par un comité de sélection national. La commission avancement s'est réunie 8 fois en 2022 (5 ITRF dont 2 exceptionnelles, 1 AENES et 2 Bibliothèques). Les représentants du personnel en CPE sont invités à siéger dans la formation plénière de la commission avancement et à échanger sur les propositions faites par l'administration.

## 4.1.2.3. Nombre de réunions en 2022

En 2022, la CPE ITRF s'est réunie une fois concernant une demande de révision d'un compte rendu d'entretien professionnel. Il n'y a pas eu de saisine de la CPE AENES ni de la CPE Bibliothèque. À cette réunion, il convient d'ajouter 1 CPE commune aux groupes I, II et III ainsi qu'à la CCP-ANT sur le mouvement interne.

Un représentant du personnel a consacré en moyenne 0 h 22 à la participation aux séances des CPE (hors CPE commune).

## 4.1.3. La commission consultative paritaire des agents non titulaires (CCP-ANT)

La CCP-ANT est une instance consultative qui représente l'ensemble des agents non titulaires, quelle que soit la base législative justifiant leur recrutement ou la durée de leur contrat.

## 4.1.3.1. Composition

Côté représentation des personnels, la composition de la CCP-ANT résulte des élections professionnelles du 6 décembre 2018.

La composition de la CCP-ANT est organisée par niveau de catégorie hiérarchique, A, B, C.

La parité syndicale de la CCP-ANT comprend 91 % de femmes et 9 % d'hommes.

## 4.1.3.2. Compétences

Les compétences de la CCP-ANT sont définies par référence à l'arrêté du 27 juin 2011 instituant des commissions consultatives paritaires compétentes à l'égard de certains agents contractuels exerçant leurs fonctions au sein du ministère chargé de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

La CCP-ANT est saisie obligatoirement sur les décisions individuelles relatives aux licenciements postérieurs à la période d'essai et aux sanctions disciplinaires autres que l'avertissement et le blâme.

La CCP-ANT peut aussi être saisie sur toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle d'un agent non titulaire.

## 4.1.3.3. Nombre de réunions en 2022

La CCP-ANT s'est réunie trois fois en 2022. Les ordres du jour portaient sur une sanction disciplinaire, le licenciement d'un agent contractuel pour inaptitude physique ainsi que le licenciement d'un agent contractuel pour insuffisance professionnelle.

				Répai	rtition
Organisations syndicales	Titulaires	Suppléants	TOTAL	Femme	Homme
UNSA Éducation	1	*	1+0	1	0
SUD Éducation	*	*	0+0	0	0
FERC Sup CGT	1	*	1+0	0	1
SGEN CFDT	1	1	1+1	2	0
FSU	1	1	1+1	2	0
SNPTES	2	2	2+2	4	0
Tirage au sort	1	*	1+0	1	0
TOTAL	7	4	7+4	10	1

Composition au 3 mai 2022 \* Pas de suppléant désigné

## 4.1.4. Le comité hygiène, sécurité et conditions de travail (CHSCT)

Le Conseil d'Administration a créé un Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail d'établissement et sept CHSCT spéciaux le 8 juin 2012, conformément au décret 82-453 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique et au décret 2012-571 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Le 3 octobre 2014, le Conseil d'Administration a approuvé une nouvelle organisation des CHSCT avec un CHSCT d'établissement et cinq CHSCT spéciaux.

Cette organisation est celle qui prévaut actuellement.

Les élections professionnelles du 6 décembre 2018 ont entraîné une nouvelle répartition des sièges dans les CHSCT de l'établissement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Cette année 2022 est la dernière année d'existence des CHSCT suite à l'évolution des instances de dialogue social (application du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État).

## 4.1.4.1. Composition

En 2022, Nantes Université compte un CHSCT d'établissement et cinq CHSCT spéciaux. Cela représente un total de 58 sièges pour les membres de CHSCT représentants du personnel dont 46 étaient pourvus en septembre 2022.

Les 5 CHSCT spéciaux sont ainsi répartis:

- CHSCT spécial Centre-Loire
- CHSCT spécial Tertre + Inspé
- CHSCT spécial Lombarderie
   + Joffre-Chantrerie-Carquefou
- CHSCT spécial de Saint-Nazaire
- CHSCT spécial de La Roche-sur-Yon.

## 4.1.4.2. Compétences

Les CHSCT ont pour missions de:

- contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des personnels
- contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité.
- veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières
- procéder à l'analyse des risques auxquels peuvent être exposés les personnels et les usagers de l'établissement.

Par ailleurs, le CHSCT d'établissement apporte son concours dans les matières relevant de sa compétence au Comité technique d'établissement (CTE).

			Répartition membres titulaires		The second se	n membres léants
CHSCT	Titulaires	Suppl.	Femme	Homme	Femme	Homme
CHSCT d'établissement	8	6	2	6	3	3
Centre-Loire	3	3	3	0	3	0
Tertre + Inspé	5	4	4	1	1	3
Lombarderie – Joffre-Chantrerie- Carquefou	5	3	3	2	0	3
Saint-Nazaire	3	1	0	3	0	1
La Roche-sur-Yon	3	2	2	1	1	1
TOTAL	27	19	14	13	8	11
Nbre de membres des CHSCT	46					

En septembre 2022, quatre sièges de représentants des usagers sur six au CHSCT d'établissement étaient pourvus par des étudiants.

## 4.1.4.3. Nombre de réunions en 2022

En 2022, le CHSCT d'établissement s'est réuni à six reprises, dont une séance extraordinaire spécifiquement consacrée à la crise sanitaire liée au Covid-19.

Les CHSCT spéciaux se sont réunis au minimum à trois occasions.

	снѕст	Visites
CHSCT d'établissement	6	3
Centre Loire	3	0
Tertre-Inspé	4	3
Lombarderie  — Joffre-Chantrerie-Carquefou	3	2
Saint-Nazaire	3	1
La Roche-sur-Yon	3	0

## 4.2. Les contentieux, conflits et mouvements sociaux

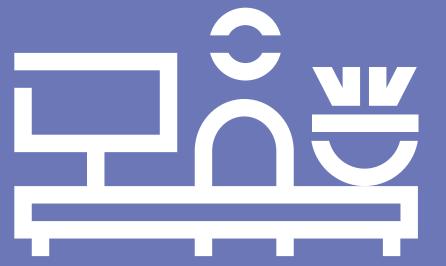
Situation des recours intentés par des personnels enseignants-chercheurs, enseignants, BIATSS et contractuels devant les juridictions en 2022

- 25 affaires étaient en cours d'instruction en 2022 auprès des juridictions administratives, 7 ont été introduites au cours de l'année, et 13 étaient terminées au 31 décembre 2022 :
  - 2 pourvois en cassation devant le Conseil d'État introduits par un personnel BIATSS (pourvois non admis);
- 4 recours pour excès de pouvoir formés par 2 personnels BIATSS devant le Tribunal administratif de Nantes et 2 requêtes d'appel formées devant la Cour administrative d'appel de Nantes;
- . 1 recours de plein contentieux formés par un agent BIATSS contractuel;
- 6 recours pour excès de pouvoir formés par des personnels enseignantchercheur et un enseignant, 3 requêtes d'appel devant la Cour administrative d'appel de Nantes, 1 recours devant le Conseil d'État (1er ressort) et 1 pourvoi devant le Conseil d'État;
- · 2 recours de plein contentieux formés par un enseignant-chercheur;
- 1 recours pour excès de pouvoir formé par un enseignant contractuel et 1 requête d'appel;
- . 1 recours pour excès de pouvoir formé par un doctorant contractuel.
- . 13 jugements ont été rendus en 2022:
- 8 jugements de rejet par le Tribunal administratif de Nantes, 1 jugement d'annulation et 1 ordonnance de non-lieu à statuer;
- . 2 arrêts de rejet de la Cour administrative d'appel de Nantes;
- 1 annulation devant le Conseil d'État (avec renvoi devant la juridiction compétente).

Recensement des jours de grèves et du nombre de personnels grévistes - année 2022

		Nombre d'agents en grève								
		BIA	TSS	BIB		Enseignants		Total par jour		our
		Н	F	Н	F	Н	F	Н	F	TOTAL
	Du 21/11/2021 au 20/01/2022	0	0	2	0	0	0	2	0	2
	Du 20/12/2021 au 20/02/2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	13/01/2022	2	7	4	3	2	2	8	12	20
_	27/01/2022	2	3	3	8	3	1	8	12	20
Jours	03/02/2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0
de grève	Du 21/02/2022 au 21/04/2022	0	0	0	0	0	0	0	0	0
en 2022	08/03/2022	0	1	3	1	0	0	3	2	5
_	17/03/2022	3	0	3	4	0	0	6	4	10
_	29/09/2022	7	22	2	10	6	2	15	34	49
_	18/10/2022	8	29	7	13	3	6	18	48	66
	Du 18 au 31/10/2022	1	0	0	0	0	0	1	0	1
	10/11/2022	1	3	3	6	0	1	4	10	14
	Total H/F 2021	24	65	27	45	14	12	65	122	187
	TOTAL général	8	9	7	2	2	6		187	

L'année 2021 avait enregistré une baisse significative du nombre de journées perdues pour fait de grève: 79 en 2021, contre 334 en 2020, 718 en 2019. En 2022, ce nombre de jours est en augmentation (187 jours) mais toujours en baisse par rapport aux années précédant la crise sanitaire.



# 5. Les conditions de travail et la qualité de vie au travail

01		Chiffres clés de Nantes Université
00		De l'Université de Nantes à Nantes Université
	84 85 87 88	<ol> <li>L'action de la médecine de prévention</li> <li>Les services sociaux mis à disposition du personnel</li> <li>La cellule d'écoute et de signalement</li> <li>Principales actions engagées en faveur de la qualité de vie au travail</li> </ol>
84		Les dispositifs d'amélioration des conditions de vie et de l'environnement au travail
	76 79 80 82	<ol> <li>Accidents du travail</li> <li>Les maladies professionnelles</li> <li>Les personnels en situation de handicap et les dispositifs d'accompagnement</li> <li>Prévention des risques professionnels</li> </ol>
76		La santé et la sécurité au travail
	67 67 70 72 73	<ol> <li>Les aménagements horaires</li> <li>Travail à temps partiel des personnels</li> <li>Les congés et les taux d'absentéisme</li> <li>Le compte épargne temps (CET)</li> <li>Les décharges</li> </ol>
57		Le temps de travail

## 5.1. Le temps de travail

Le temps de travail se définit, conformément à l'article 2 du décret n° 2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'État, comme « le temps pendant lequel l'agent est à la disposition de son employeur et doit se conformer à ses directives sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles ».

## 5.1.1. Les aménagements horaires

L'exercice du droit à la formation, des droits syndicaux et sociaux est compris dans le temps de travail effectif.

Le travail est organisé selon un cycle annuel qui correspond au cycle d'une année universitaire. La durée légale du temps de travail au sein de la fonction publique est de 1607 heures.

L'arrêté du président de l'Université de Nantes (aujourd'hui Nantes Université) du 28 janvier 2002 fixe les modalités d'aménagement du travail au sein de l'établissement.

## Aménagement du temps de travail / nombre d'heures RTT

	Scénario				
	1	2	3	4	5
Durée hebdomadaire maximale de travail (période annuelle)	37 h 15	37h31	37 h 46	37 h 56	38 h 12
Durée quotidienne moyenne de travail (période annuelle)	7 h 27	7 h 30	7 h 33	7 h 35	7 h 38
Crédit horaire annuel	0	11 h 11	22 h 21	29 h 48	40 h 48
Équivalent en jours de congés spécifiques au titre de la RTT	0	1,5	3	4	5,5

## 5.1.2. Travail à temps partiel des personnels

De droit: le temps partiel pour raisons familiales est de droit. Il est automatiquement fait droit à la demande de l'agent d'exercer à temps partiel lors de la survenance de certains événements familiaux.

Sur autorisation: le temps partiel sur autorisation est une modalité de temps choisie, négociée entre l'agent et le chef de service, dont l'accord préalable est requis.

## 5.1.2.1. Travail à temps partiel des EC-E

## Effectifs EC-E à temps partiel par quotité

TVDE EC E	م المعالم ا	Nombre d'agents				
TYPE EC-E	Quotités	2020	2021	2022		
	0,5	4	2	5		
	0,6			0		
For a 2nd days (	0,7		1	0		
Ens. 2 <sup>nd</sup> degré	0,8	5	7	3		
	0,9	1	1	0		
	TOTAL	10	11	8		
	0,5		1	0		
	0,6			0		
- Cl	0,7	1	2	4		
Ens. Chercheurs	0,8	4	5	2		
	0,9	1		0		
	TOTAL	6	8	6		
TO	ΓAL	16	19	14		

## Motifs de temps partiels pour les EC-E

	Temps partiel sur autorisation	Temps partiel de droit
Femme	9	2
Homme	2	1

## 5.1.2.2. Travail à temps partiel des BIATSS

## Effectifs BIATSS titulaires et contractuels à temps partiel

CTATLIT	Cot ED	Tuno do controt	Nombre d'agents			
STATUT	Cat. FP	Type de contrat	2020	2021	2022	
	A	CDD	9	10	9	
_	A	CDI	9	10	11	
	В	CDD	2	2	3	
<b>BIATSS Contractuel</b>	D	CDI	3	1	1	
	С	CDD	4	3	7	
	C	CDI	4	3	4	
	TOTAL		31	29	35	
	А		32	32	24	
DIATOS TIL I	В		34	30	33	
BIATSS Titulaire	С		62	56	51	
	TOTAL		128	118	108	
	TOTAL		159	147	143	

Les agents de catégorie C continuent de représenter la majorité des agents BIATSS travaillant à temps partiel (43,5 %, stable depuis les 3 dernières années). En 2022, les titulaires représentent 75,5 % des BIATSS travaillant à temps partiel.

## Répartition des EC-E titulaires entre partiels et temps complet

	Cat FP	Genre	Agents à temps partiel	Agents à temps complet	Nombre d'agents
٨		Femme	11	603	614
A		Homme	3	929	932
	TOTAL		14	1532	1 546

La part des agents à temps partiel au sein de la population EC-E reste faible (<1%).

## Motifs des temps partiels pour les BIATSS titulaires par genre

	Temps partiel handicap	Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
Femme	7	11	72
Homme	3	3	12

- 108 BIATSS titulaires travaillent à temps partiel en 2022, contre 118 en 2021 et 128 en 2020. Près de la moitié d'entre eux sont des agents de catégorie C.
- . 35 BIATSS contractuels travaillent à temps partiel en 2022, deux tiers d'entre eux sont des agents de catégorie A.

## Motifs des temps partiels pour les BIATSS contractuels par genre

	Temps partiel handicap	Temps partiel de droit	Temps partiel sur autorisation
Femme	0	14	16
Homme	1	1	3

Les BIATSS contractuels qui exercent à temps partiel ne représentent que 2,5 % de l'ensemble des personnels contractuels BIATSS de l'Établissement (hors tuteurs étudiants). Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2020 (4 %) et 2021 (3,5 %). Ce phénomène trouve notamment son explication dans la durée minimum d'ancienneté requise pour qu'un agent contractuel accède au temps partiel sur autorisation (12 mois).

## Répartition des BIATSS titulaires à temps partiel et à temps complet par genre et par catégorie fonction publique

Cat. FP	Genre	Nb agents à temps partiel	Nb agents à temps complet	Nb d'agents
٨	F	22	171	193
A	Н	2	152	154
D	F	28	190	218
В	Н	5	113	118
<u> </u>	F	40	286	326
	Н	11	101	112
TOTAL		108	1013	1121

Les agents de catégorie C continuent de représenter la majorité des agents titulaires à temps partiel (47%).

Les agents des catégories A représentent 31 % et les agents catégorie B représentent 22 % des agents titulaires à temps partiel.

## 5.1.2.3. Travail à temps non complet des personnels contractuels

Un agent à temps non complet effectue une durée hebdomadaire inférieure à 35 heures sur un emploi qui ne nécessite pas un temps complet.

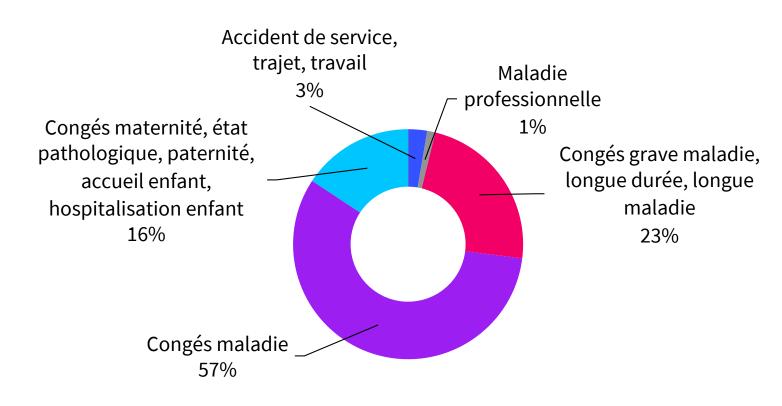
La durée est fixée par l'administration. Elle ne peut pas être supérieure à 70 % d'un temps complet (soit 24 heures 30 par semaine). L'agent ne peut obtenir une modification de sa quotité de temps de travail que par un avenant à son contrat. Les agents exerçant à temps incomplet à l'université sont essentiellement les personnels associés qui ont un emploi principal en dehors de l'université et les médecins recrutés comme vacataires au SUMPPS.

Ainsi, on dénombre au total 149 agents à temps incomplet. Sur la population des enseignants et enseignants-chercheurs, on compte 71 agents exerçant à temps incomplet (MCF associés, PUPH associés, enseignants LRU...). Certains contractuels BIATSS peuvent également être recrutés pour travailler à temps incomplet sur des emplois spécifiques et pour une durée limitée. On en dénombre 78 sur l'année 2022.

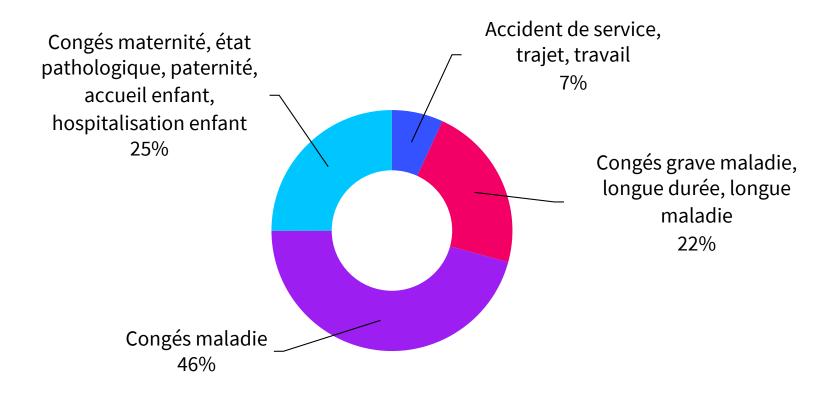
## 5.1.3. Les congés et les taux d'absentéisme

Catégorie	Sous catégorie	Nb de jours d'absence calendaires			Taux absentéisme		Nb d'arrêts (arrêts et prolongations)	
		BIATSS	EC-E	Total	BIATSS	EC-E	BIATSS	EC-E
Cangá maladia	Congé maladie	21524	7 485	29 009	3,24%	0,93%	1703	476
Congé maladie	TOTAL	21 524	7 485	29 009	3,24%	0,93%	1703	476
	Congé grave maladie / longue maladie	4770	2 2 4 5	7015	0,72%	0,28%	40	9
Congés grave maladie, longue durée, longue maladie	Congé longue durée	3926	1409	5 3 3 5	0,59%	0,18%	15	6
torigue mataule	TOTAL	8 696	3 654	12350	1,31%	0,45%	55	15
	Congé maternité	5 2 0 8	3358	8 566	0,78%	0,42%	53	39
Congés maternité, état pathologique, paternité,	Congé pater - accueil enfant	354	615	969	0,05%	0,08%	29	53
accueil enfant, hospitalisation enfant	État pathologique	340	122	462	0,05%	0,02%	26	10
	TOTAL	5 902	4 0 9 5	9997	0,89%	0,51%	108	102
	Accident de service	306	159	465	0,05%	0,02%	6	7
	Accident de trajet	255	969	1224	0,04%	0,12%	4	12
Accidents de service, trajet, travail	Accident du travail	440	0	440	0,07%	0,00%	13	0
	TOTAL	1001	1128	2 129	0,15%	0,14%	23	19
Maladie professionnelle Maladie professionnelle		430	0	430	0,06%	0,00%	2	0
TOTAL		37 553	16362	53915	5,65%	2,03%	1891	612

## Nombre de jours d'absence chez les personnels BIATSS



## Nombre de jours d'absence chez les personnels EC-E



## Nombre de jours d'absences pour maladie ordinaire en 2022

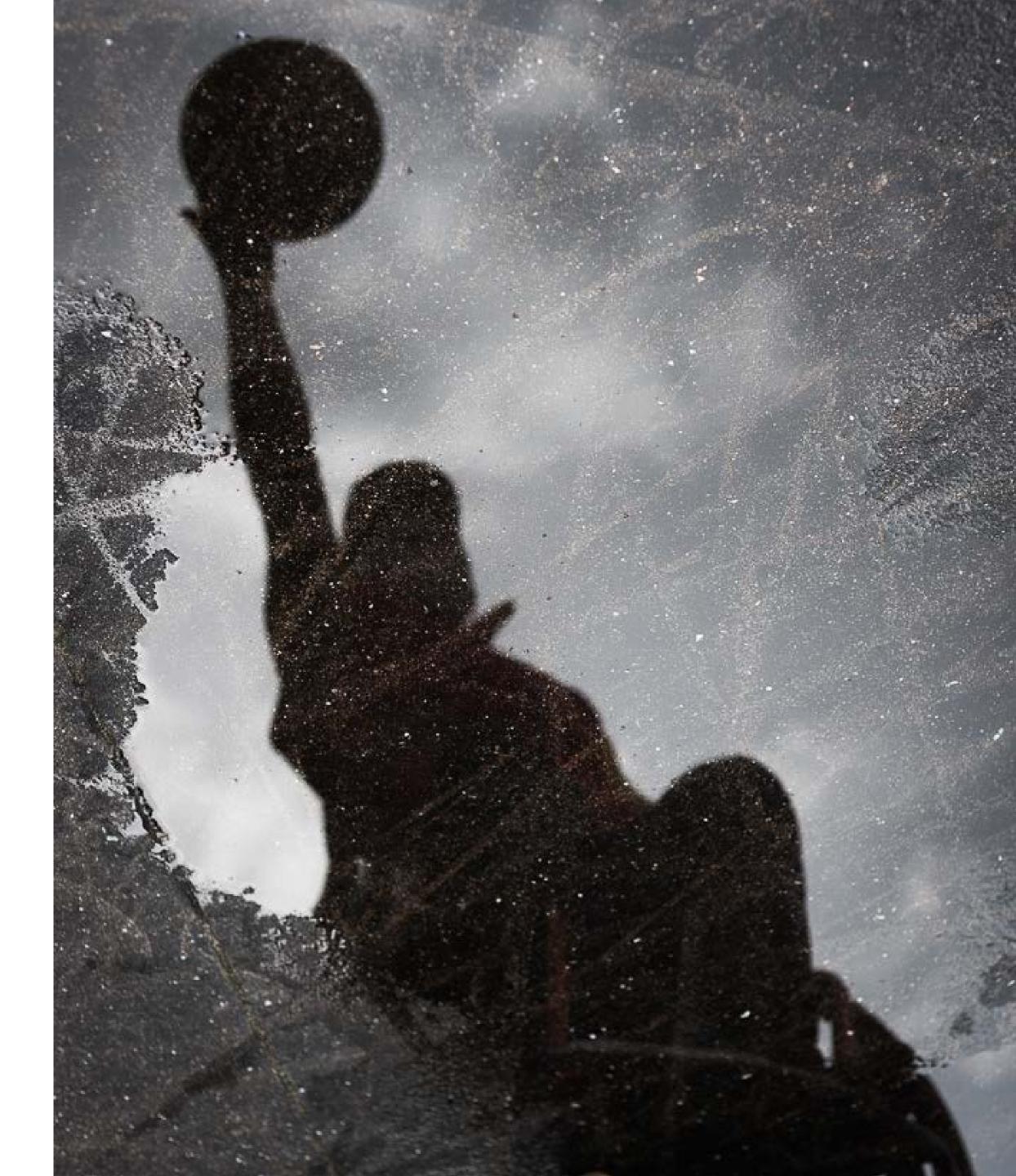
Nb de jo	Nb de jours d'absence pour MO		2019	2020	2021	2022
ГГС	Titulaires	5237	4164	4322	4648	6467
E-EC	Contractuels	931	1385	458	697	1018
	Total E-EC	6168	5 5 4 9	4780	5345	7485
DIATCC	Titulaires	9731	9013	8 2 8 2	10 147	13833
BIATSS	Contractuels	3 477	3793	4551	4287	7691
Total BIATSS		13 208	12806	12833	14434	21524
	TOTAL		18354	17613	19779	29 009

## Évolution du taux d'absentéisme pour maladie ordinaire

		2018	2019	2020	2021	2022
F F C	Titulaires	0,96%	0,76%	0,79%	0,86%	1,20%
E-EC	Contractuels	0,43%	0,65%	0,20%	0,28%	0,39%
	Total E-EC	0,81%	0,73%	0,62%	0,68%	0,93%
DIATCC	Titulaires	2,48%	2,29%	2,15%	2,66%	3,73%
BIATSS	Contractuels	1,71%	1,71%	1,84%	1,61%	2,62%
	Total BIATSS	2,22%	2,08%	2,03 %	2,22%	3,24%
	TOTAL	1,42%	1,33%	1,25%	1,38%	1,97%

Le taux d'absentéisme est calculé de la manière suivante : (nb de jours d'absence calendaires) / (ETPT x 365)

On observe une augmentation du taux d'absentéisme pour maladie ordinaire entre 2021 et 2022 (29 009 jours d'absences calendaires en 2022 contre 19 779 jours d'absence calendaires en 2021). Ainsi, le taux d'absentéisme est passé de 1,38 % en 2021 à 1,97 % en 2022. Il est particulièrement élevé chez les personnels BIATSS (3,24 % en 2022).



## 5.1.4. Le compte épargne temps (CET)

Le compte épargne temps est un dispositif qui permet aux BIATSS titulaires et contractuels, ayant travaillé une année de façon continue au moment de l'ouverture du compte, d'épargner les jours de congé annuels non pris pendant l'année universitaire en vue de les utiliser ultérieurement. Ces jours peuvent être utilisés sous forme de congés, ils peuvent aussi être indemnisés ou bien placés en épargne retraite.

Le tableau rend compte de l'état des CET au 31/10/2022 compte tenu de:

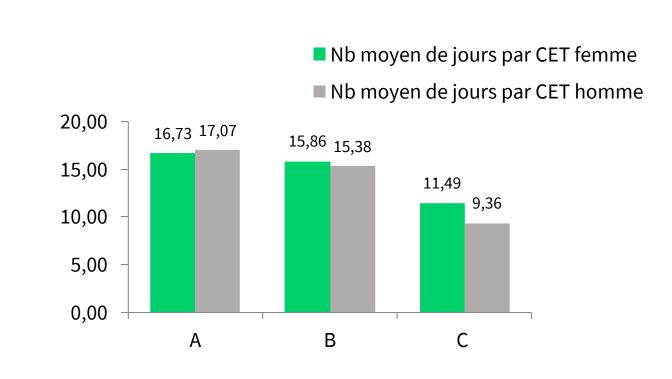
- la campagne de dépôt de janvier 2022 (congés annuels restant à l'issue de l'année 2020/2021)
- des jours consommés en congés jusqu'au 31/10/2022
- des entrées / sorties des agents jusqu'au 31/10/2022

Le graphique rend compte de la campagne de dépôt de janvier 2022 et des choix formulés par les agents concernant l'utilisation des jours déposés (indemnisation, valorisation RAFP, maintien en jours de congé). Un point est fait également sur les congés pris au titre des jours en stock sur le CET.

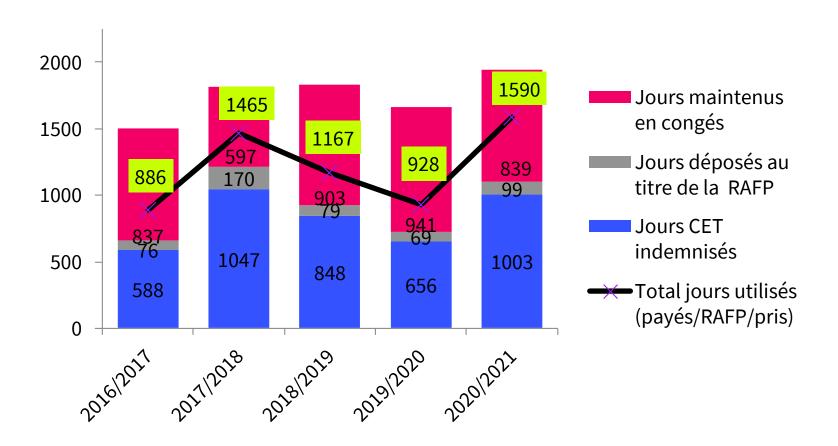
## Évolution du nombre d'agents titulaires d'un CET

	Total des agents								
	Période	de référence 20	18/2019	Période de référence 2019/2020			Période de référence 2020/2021		
Catégorie	Nb de CET	Nb de jours	Nb moyen de jours par CET	Nb de CET	Nb de jours	Nb moyen de jours par CET	Nb de CET	Nb de jours	Nb moyen de jours par CET
Α	223	3213	14,41	235	3 644	15,51	258	3820	14,81
В	116	1575	13,58	120	1718	14,32	126	1917	15,21
С	135	1398	10,36	131	1453	11,09	139	1478	10,63
TOTAL	474	6 186	13,05	486	6815	14,02	523	7215	13,80

## Nb moyen de jours par CET en 2020-2021 par genre



## Utilisation des jours de CET sur 5 ans



L'évolution à la hausse du nombre d'agents détenteurs d'un CET se confirme une année de plus (523, contre 486 en 2021, 474 en 2020, et 424 2019), à mettre au regard notamment de l'évolution à la hausse des effectifs de l'établissement.

Le nombre de jours moyen par CET est cette année en très légère baisse 13,80 (14,02 l'année passée), après plusieurs années d'augmentation.

Le nombre de jours maintenus en congés est également en baisse par rapport à l'année précédente (839 contre 941 en 2021 et 903 jours en 2020). À l'inverse, le nombre de jours de CET indemnisés augmente fortement (1003 contre 656 en 2021 et 848 en 2020).

### 5.1.5. Les décharges

Les décharges d'enseignement permettent à un enseignant-chercheur de réduire tout ou partie de son service. Elles peuvent être partielles ou totales et sont votées par les instances de l'université.

Les décharges sont totales pour le président et certains vice-présidents.

Les décharges sont statutaires et de plein droit pour les enseignant·es-chercheur·es qui exercent les fonctions de directeurs d'instituts (les trois IUT et l'Inspé), d'école (Polytech) relevant de l'article 713-9 du code de l'éducation et les directeur·trice·s de composantes. Ils sont, à leur demande, déchargés de plein droit des deux tiers du service d'enseignement, sauf s'ils souhaitent ne bénéficier d'aucune décharge ou bénéficier d'une décharge inférieure.

Une décharge partielle et limitée à 128 heures peut être accordée aux enseignants du second degré uniquement dans le cadre de la préparation d'une thèse, sur avis du conseil scientifique réuni en formation restreinte aux enseignants-chercheurs. La décharge syndicale correspond à un crédit d'heures accordé par le ministère aux personnels titulaires de mandats électifs. Une décharge syndicale est également attribuée aux membres des CHSCT pour leur permettre de remplir leurs missions.

Des réductions de service peuvent être accordées aux enseignants qui:

- font partie de l'équipe présidentielle (autres vice-présidents, chargés de mission, conseillers),
- demandent des conversions de primes (prime de charges administratives...),
- sont également directeurs de laboratoire,
- remplissent des missions spécifiques de recherche
- sont maîtres de conférence stagiaires...

### À noter

Suite à l'évolution des instances de dialogue social, le CHSCT a été supprimé au 31 décembre 2022. En conséquence, et afin de gagner en lisibilité, les décharges CHSCT sont cette année différenciées des autres décharges.

Par ailleurs, la méthodologie de décompte des décharges ayant évolué, il n'est pas possible d'établir un comparatif sur plusieurs années. En effet, les données présentées dans ce chapitre « décharges » sont issues d'une régularisation réalisée au-delà du 31 décembre 2022. Jusqu'à présent, les données comptabilisées ne prenaient en compte que celles saisies au plus tard le 31 décembre de l'année de référence, même si des régularisations pouvaient avoir lieu dans les semaines suivantes.

# Répartition des décharges par pôle pour les EC-E (hors CHSCT)\* sur l'année 2022-2023

	2022-2023					
Pôles	Nb d'agents	Nb heures	Nb Femme	Nb heures Femme	Nb Homme	Nb heures Homme
Inspé	47	1320	33	717	14	603
Pôle Humanités	53	3 0 4 2	28	1848	25	1193
Pôle Santé	34	871	12	153	22	718
Pôle Sciences et technologie	95	5750	25	1216	70	4534
Pôle Sociétés	34	1414	24	1121	10	294
Services universitaires	7	32	2	5	5	26
TOTAL	270	12428	124	5061	146	7368

# Répartition des décharges par pôle pour les BIATSS (hors CHSCT)\* sur l'année 2022-2023

	2022-2023					
Pôles	Nb d'agents	Nb heures	Nb Femme	Nb heures Femme	Nb Homme	Nb heures Homme
Inspé	1	21	1	21		
Pôle Humanités	0	0				
Pôle Santé	1	160	1	160		
Pôle Sciences et technologie	9	2699	2	327	7	2372
Pôle Sociétés	0	0				
Services universitaires	3	49	2	24	1	25
TOTAL	14	2 9 2 9	6	532	8	2397

# Tableau des décharges en fonction du statut des bénéficiaires (hors CHSCT) sur l'année 2022-2023

		2022-2023	
Statut	Nb d'agents	Nb Femme	Nb Homme
Titulaire	268	120	148
Contractuel	16	10	6
TOTAL	284	130	154

## Répartition des décharges CHSCT, par pôle pour les EC-E, sur l'année civile 2022

	2022					
Pôles	Nb d'agents	Nb heures	Nb Femme	Nb heures Femme	Nb Homme	Nb heures Homme
Inspé	3	61,5	1	15,5	2	46
Pôle Humanités	5	63,5	2	35	3	28,5
Pôle Santé	1	10,5	1	10,5	0	0
Pôle Sciences et technologie	7	82,5	3	21	4	61,5
Pôle Sociétés	1	10,5	1	10,5	0	0
Services universitaires	0	0	0	0	0	0
TOTAL	17	228,5	8,0	92,5	9,0	136,0

# Répartition des décharges CHSCT, par pôle pour les BIATSS, sur l'année civile 2022

	2022					
Pôles	Nb d'agents	Nb heures	Nb Femme	Nb heures Femme	Nb Homme	Nb heures Homme
Inspé	1	80,5	1	80,5	0	0,0
Pôle Humanités	2	189,0	2	189,0	0	0,0
Pôle Santé	7	913,5	6	787,5	1	126,0
Pôle Scienceset technologie	13	749,0	4	203,0	9	546,0
Pôle Sociétés	2	126,0	1	63,0	1	63,0
Services universitaires	6	531,5	2	258,5	4	273,0
TOTAL	31	2 589,5	16	1581,5	15	1008,0

## Tableau des décharges CHSCT en fonction du statut des bénéficiaires sur l'année 2022

		2022	
Statut	Nb d'agents	Nb Femme	Nb Homme
Titulaire	48	24	24
Contractuel	0	0	0
TOTAL	48	24	24

### Décharges d'enseignement pour les EC-E (hors CHSCT) sur l'année 2022-2023

	Nombre d'h	eures de décharge	es 2022-2023
Type de décharge	TOTAL	Femme	Homme
Aménagement de service pour raison de santé	204	12	192
Chargé de mission	106	106	0
Modulation service	1589	990	599
Nouveaux MCF	988	321	667
Mission spécifique de recherche	1462	352	1110
Dir. et dir. adj. d'école doctorale	176	64	112
Dir.et dir. adj. de laboratoire	1344	400	944
Stat. plein droit : dir. Institut/école	612	100	512
Stat. plein droit : président, VP	1984	1024	960
Stat. sur demande : dir. UFR	1598	1086	512
Dir.et dir. adj. de pôle	224	96	128
Grève	325	139	186
Décharge syndicale	1054	226	828
Autre décharge réglementaire	587	147	440
Autres types de décharges (MAD, resp. peda)	177	0	177
TOTAL	12428	5 0 6 1	7368

### Décharges pour les BIATSS (hors CHSCT) sur l'année 2022/2023

	Nombre d'heures de décharges			
Motif décharge	2022-2023	Femme	Homme	
Décharge syndicale	2879	504	558	
TOTAL	2879	504	558	

### Décharges CHSCT en 2022

	Nombre d'heures de décharges			
Motif décharge	2022	Femme	Homme	
Décharge CHSCT des EC-E	219	83	136	
Décharges CHSCT des BIATSS	2590	1582	1008	
TOTAL	2809	1665	1144	



# 5.2. La santé et la sécurité au travail

### 5.2.1. Accidents du travail

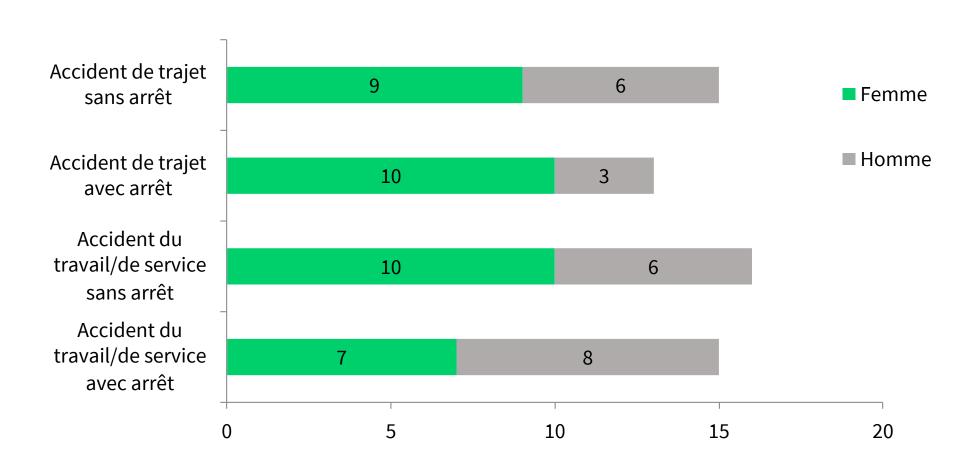
### Quelques définitions préalables:

- Accident de service: accident survenu par le fait ou à l'occasion du service d'un fonctionnaire, ils peuvent être avec arrêt ou sans arrêt.
- Accident du travail: accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail de toute personne salariée ou travaillant à quelque titre que ce soit, pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise. À l'université ces accidents concernent les personnels non permanents, hors vacataires. De même, ils peuvent être avec arrêt ou sans arrêt.
- Accident de trajet: accident survenu pendant le trajet d'aller et retour entre la résidence principale ou entre le lieu de travail et le lieu habituel de prise de repas. On distingue les accidents de trajet avec arrêt ou sans arrêt.

Au cours de l'année 2022, il y a eu 31 déclarations d'accident du travail/de service et 18 déclarations d'accidents de trajet. En complément, 2 dossiers sont en attente d'un retour de la CPAM, 2 dossiers sont en attente de pièces supplémentaires. De plus, 6 agents ont commencé une démarche pour déclarer un accident de trajet mais n'ont pas souhaité aller au bout.

### 5.2.1.1 Accidentologie

### Nombre d'accidents déclarés en 2022 par genre



### 5.2.1.1.1 Accidents du travail (bilan 2022)

### Déclarations relatives aux accidents du travail, accidents de service

		2022					
	Nombre	Nombre total de déclaration			Nombre de jours d'arrêt		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Accidents du travail / Accidents de service	14	17	31	296	251	547	

Globalement, on constate que le nombre total de déclaration d'accident du travail ou de service est légèrement inférieur à 2021 (35 déclarations).

Le nombre de déclarations est identique pour les hommes (14 déclarations), pourtant le nombre de jours d'arrêt a plus que doublé (110 jours d'arrêt en 2021 contre 296 en 2022). 8 déclarations ont entraîné des jours d'arrêt, dont 2 de plus de 90 jours d'arrêt. En 2021, aucun accident de travail n'avait engendré plus de 80 jours d'arrêt.

Pour les femmes, le nombre de déclaration est inférieur à 2021 (17 déclarations en 2022, 21 déclarations en 2021), mais cela a engendré 16 jours d'arrêt en plus (236 jours d'arrêt en 2021, 251 jours d'arrêt en 2022). 7 déclarations ont entraîné des jours d'arrêt, dont 5 déclarations avec plus de 25 jours d'arrêt.

### Répartition des accidents de travail, accidents de service, par genre

2022	Femme				
Tranche d'âge	Nombre total de déclaration	Nombre de jours d'arrêt			
20-	0	0			
20-24	1	4			
25-29	3	0			
30-34	0	0			
35-39	1	48			
40-44	3	61			
45-49	0	0			
50-54	5	27			
55-59	3	32			
60-64	1	79			
65+	0	0			
TOTAL	17	251			

2022	Homme				
Tranche d'âge	Nombre total de déclaration	Nombre de jours d'arrêt			
20-	0	0			
20-24	0	0			
25-29	2	15			
30-34	1	0			
35-39	1	3			
40-44	0	0			
45-49	2	52			
50-54	3	115			
55-59	4	111			
60-64	1	0			
65+	0	0			
TOTAL	14	296			

# Répartition des accidents de travail / accidents de service, par catégorie et genre

	Catégorie	Nombre de déclaration 2022	Nombre de jours d'arrêts 2022
	Cat. (A) (hors tuteurs)	2	1
	Cat. B	2	83
Femme	Cat. C	4	74
remme	EC-E	9	93
	Sous-total	17	251
	Cat. (A) (hors tuteurs)	1	15
	Cat. B	2	21
Homme	Cat. C	7	156
	EC-E	4	104
	Sous-total	14	296
	TOTAL	31	547

#### Évolution des accidents de travail

Le tableau ci-après reprend les évolutions de l'accidentologie depuis 2020.

Année	2020	2021	2022
Nombre AT avec arrêt	13	15	15
Taux de fréquent (Tf)	2,11	2	2,32
Taux de gravité (Tg)	0,08	0,05	0,08
Jours d'arrêt	463	345	547

Pour mesurer l'évolution et l'importance des accidents de service et de travail (AS et AT), deux indicateurs sont calculés:

- Le taux de fréquence (Tf): qui correspond au nombre d'accidents du travail et de service avec arrêt par million d'heures travaillées sur une année.
- Le taux de gravité (Tg): qui correspond au nombre de jours d'arrêt de travail (liés à ces accidents du travail et de service) par millier d'heures travaillées au cours d'une année.

Par conséquent, cela signifie que plus le taux de fréquence est élevé, plus les déclarations d'accidents de travail et de service avec arrêt sont nombreuses. Pour ce qui est du taux de gravité, plus il est élevé, plus le nombre de jours d'arrêt par déclaration d'accident est important. L'évolution de ces deux taux est donc à comparer à leur valeur des années antérieures.

Au sein de l'établissement, le nombre de déclarations d'accident du travail/ service est inférieur en 2022 (31 déclarations) par rapport à 2021 (35 déclarations).

Toutefois, on constate que le nombre de déclarations d'accidents du travail/ service avec arrêt est identique sur ces deux années (15 déclarations), mais qu'en 2022, il y a eu moins de déclarations d'accidents du travail/ service qu'en 2021 (16 contre 20 déclarations). La différence du taux de fréquence entre 2021 et 2022 peut s'expliquer par le nombre d'heures travaillées inférieur en 2022 par rapport à 2021.

On constate également que le taux de gravité a augmenté. Cela s'explique par le fait que le nombre de jours total d'arrêts est supérieur en 2022 (547 jours d'arrêts) que les années précédentes. En effet, en 2022, 9 déclarations d'accidents du travail/service ont généré plus de 20 jours d'arrêt (6 déclarations en 2021), dont 4 déclarations d'accidents du travail/service qui ont généré plus de 50 jours d'arrêt (2 déclarations en 2021).

### Causes des accidents de travail / de service

(avec et sans arrêt)

		20	22	
	Avec	Avec arrêt		arrêt
Cause	Femme	Homme	Femme	Homme
Heurt	1	0	0	1
Contact - Exposition	2	2	3	2
Manutention	1	3	2	0
Chute d'objets	0	0	1	0
Chute de plain-pied	2	1	3	3
Autre	1	2	1	0
TOTAL	7	8	10	6

Comme les années précédentes, les chutes de plain-pied (glissade, élément au sol, trou, dénivelé, chute d'escalier...) représentent la majorité des accidents du travail/service. 9 déclarations d'accident du travail/service sur 31 sont liées à des chutes de plain-pied. 36 % des jours d'arrêt de travail sont liés aux chutes de plain-pied. Le contact avec du matériel en verre ou des aiguilles, et l'exposition a des agents chimiques ont engendré 7 accidents du travail/service, et peu de jours d'arrêts (16 jours d'arrêt pour 7 accidents). La manutention d'objets lourds, coupants, ou de manière répétée a causé 6 accidents du travail/service et 99 jours d'arrêt de travail.

### 5.2.1.1.2 Accidents de trajet (bilan 2022)

### Déclarations relatives aux accidents de trajet

	2022							
	Nombre	Nombre total de déclaration Nombre de jours d'arrêt				Nombre total de déclaration		'arrêt
	Homme	Femme	TOTAL	Homme	Femme	TOTAL		
Accidents de trajet	9	19	28	12	238	250		

On constate que le nombre total de déclaration d'accident de trajet est identique en 2021 et 2022 (28 déclarations). Toutefois, le nombre de jours d'arrêt est inférieur en 2022 (250 jours d'arrêt de travail), par rapport à 2021 (634 jours d'arrêt).

### Répartition des accidents de trajet par genre

2022	Femme			
Tranche d'âge	Nombre total de déclaration	Nombre de jours d'arrêt		
20-	0	0		
20-24	0	0		
25-29	1	0		
30-34	2	8		
35-39	1	3		
40-44	3	7		
45-49	4	66		
50-54	0	0		
55-59	6	130		
60-64	2	24		
65+	0	0		
TOTAL	19	238		

2022	Homme			
Tranche d'âge	Nombre total de déclaration	Nombre de jours d'arrêt		
20-	0	0		
20-24	0	0		
25-29	0	0		
30-34	2	3		
35-39	1	0		
40-44	3	4		
45-49	0	0		
50-54	1	0		
55-59	2	5		
60-64	0	0		
65+	0	0		
TOTAL	9	12		

### Répartition des accidents de trajet, par catégorie et genre

	Catégorie	Nombre de déclaration 2022	Nombre de jours d'arrêts 2022
	Cat. (A) (hors tuteurs)	3	80
	Cat. B	2	0
Femme	Cat. C	2	3
	EC-E	12	155
	Sous-total	19	238
	Cat. (A) (hors tuteurs)	2	4
	Cat. B	2	8
Homme	Cat. C	1	0
	EC-E	4	0
	Sous-total	9	12
	TOTAL	28	250

### Causes des accidents de trajet

(avec et sans arrêt)

	2022			
	Avec	arrêt	Sans	arrêt
Cause	Femme	Homme	Femme	Homme
À pied	2	2	3	1
Trotinette	0	0	0	1
Vélo	6	2	2	2
Moto	1	0	0	2
Voiture	1	0	2	0
Tram	0	0	2	0
TOTAL	10	3	9	6

On constate que les accidents de vélo sont les accidents les plus fréquents (11 accidents de vélo sur 28 accidents au total). D'ailleurs, la majorité des accidents de vélo se produisent durant la période hivernale (verglas, feuilles mortes, pluie...). 63 jours d'arrêt de travail sont liés aux accidents de vélo (sur 250 jours au total). Il y a eu 9 déclarations d'accidents de trajet par des agents se déplaçant à pied. Cela peut être lié à une chute sur un trottoir, ou à cause de trous dans le sol, mais aussi une collision avec une autre personne en voiture ou à vélo.

### 5.2.2. Les maladies professionnelles

### Définition préalable:

• Maladie professionnelle: la maladie professionnelle doit être la conséquence directe d'une exposition à un risque physique, chimique, biologique ou bien résulter des conditions dans lesquelles l'agent exerce son activité professionnelle.

En 2022, il n'y a pas eu de nouvelles déclarations de maladies professionnelles. Toutefois, 3 dossiers ont été déposés : une déclaration est en attente de pièces complémentaires pour être traitée, une autre est en attente du retour de la CPAM et un dossier a été rejeté par la CPAM.

# 5.2.3. Les personnels en situation de handicap et les dispositifs d'accompagnement

### 5.2.3.1. Les effectifs des personnels en situation de handicap

Tout employeur du secteur public employant au moins 20 agents à temps plein ou équivalent est assujetti à une obligation d'emploi de personnes handicapées à hauteur de 6 % de son effectif. L'observation s'effectue au 31/12/N-1 selon les critères définis par le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).

La connaissance du statut de BOE par l'employeur s'appuie sur une démarche volontaire des agents concernés. Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées pour encourager cette déclaration.

Au 31/12/2022, le taux d'emploi direct de l'établissement était de 4,12 % (même taux qu'au 31/12/2021 malgré un effectif total qui augmente). En 2022, quatre recrutements BIATSS par la voie contractuelle (voie d'accès aux emplois publics spécifique) ont été formalisés. Il y a eu une commission de titularisation BOE en 2022, un des deux agents recrutés par la voie contractuelle en 2021 ayant démissionné.

Au total, l'université a procédé à sept recrutements sous contrat, et un recrutement par voie de concours (hors dispositifs spécifiques: mutations, détachement, remplacements ponctuels, surcroît d'activité): quatre femmes et quatre hommes.

L'administration qui ne remplit pas l'obligation d'emploi de 6 % doit s'acquitter d'une contribution auprès du FIPHFP. Le montant de la contribution (hors dépenses déductibles) pour Nantes Université au titre de l'année 2022 s'élève à 478 224,00 €.

### Évolution du taux d'emploi direct sur 3 ans

	2020	2021	2022
Taux d'emploi direct	4,04%	4,12%	4,12%
Taux d'emploi BIATSS	6,51%	6,66%	6,61%
Taux d'emploi EC-C	2,02%	2,06%	2,04%

### Nombre de bénéficiaire de l'obligation d'emploi (BOE)

	Catégorie FP	2020	2020 dont EC-E	2021	2021 dont EC-E	2022	2022 dont EC-E
	Α	28	20	34	22	34	21
Famma	В	20	0	23	0	21	0
Femme	С	39	0	40	0	42	0
	Sous-total	87	20	97	22	97	21
	Α	37	22	40	23	38	24
Hommo	В	7	0	9	0	9	0
Homme	С	22	0	18	0	23	0
	Sous-total	66	22	67	23	70	24
TOT	AL	153	42	164	45	167	45

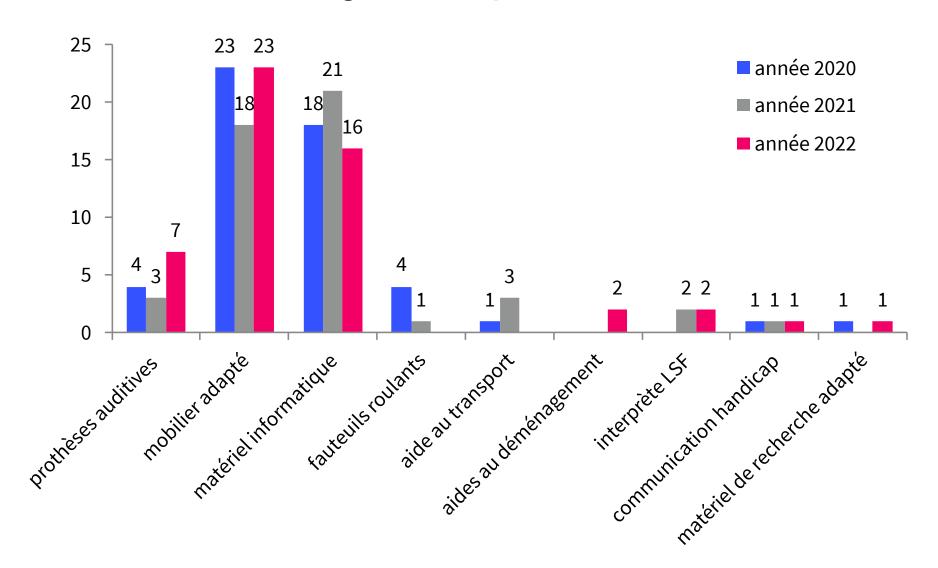
### 5.2.3.2. L'information des personnels handicapés

Les personnels en situation de handicap peuvent obtenir des informations relatives à leur statut en consultant la rubrique qui leur est dédiée sur l'intranet ou en sollicitant un rendez-vous auprès de personnes ressources telles que le correspondant handicap, les médecins de prévention de la MPPU ou l'assistant social des personnels, avec la garantie du respect de la confidentialité des échanges. Les informations ou événements relayés par le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées apparaissent régulièrement dans les actualités publiées sur l'intranet.

Depuis 2021, deux guides sur le handicap au travail, dédiés à Nantes Université, ont été mis à disposition des personnels sur l'intranet.

### 5.2.3.3. Les aménagements de postes de travail

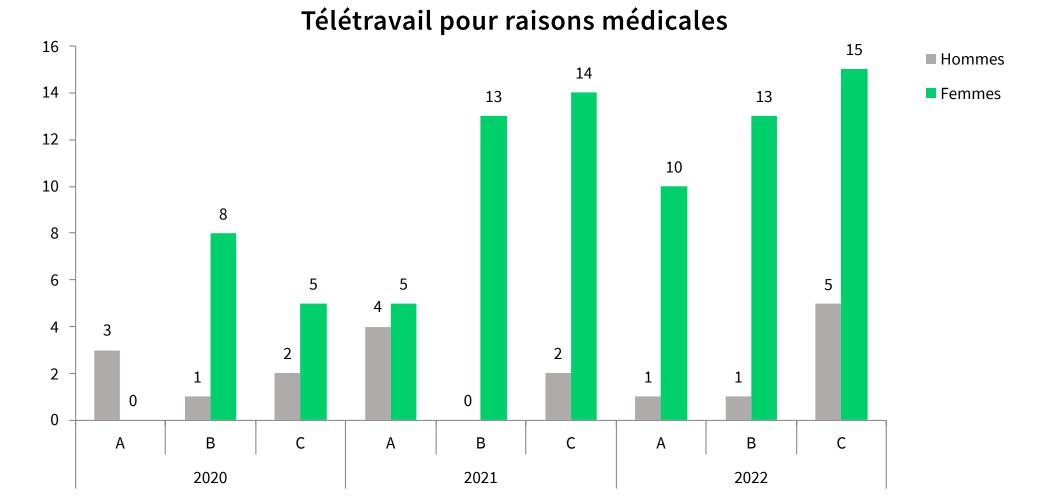
### Aménagements de postes de travail



En 2022, le montant TTC des aménagements à destination d'agents BOE s'élève à 25413,56 € TTC. Ce montant est partiellement pris en charge par le FIPHFP.

À noter que l'université a également financé les aménagements d'agents non BOE mais présentant des restrictions médicales pour un montant TTC de 17 299,74 € TTC.

Au cours des trois dernières années, aucun aménagement matériel de type aménagement du véhicule personnel, étude ergonomique ou encore aménagement dans le cadre de la formation ou d'un bilan de compétence n'ont été réalisés.



En 2022, 45 agents (38 femmes, 7 hommes) bénéficient d'un télétravail pour raison médicale ou lié à une situation de handicap.

### 5.2.3.5. L'inaptitude définitive

Les inaptitudes au poste de travail sont prononcées soit par le comité médical départemental dans le cadre des congés de maladie, soit par la commission de réforme départementale dans le cadre des accidents de service/trajet ou maladies professionnelles.

### Deux types d'inaptitude existent:

l'inaptitude définitive au poste de travail. Un reclassement professionnel est proposé à l'agent déclaré inapte avec la possibilité de mettre en œuvre une période de préparation au reclassement (PPR).

- À défaut de pouvoir aboutir, une admission à la retraite pour invalidité est alors engagée pour les agents titulaires, un licenciement pour inaptitude physique pour les personnels contractuels.
- l'inaptitude à toutes fonctions. Une retraite pour invalidité est alors proposée pour les agents titulaires.

En 2022, il y a eu quatre départs en retraite pour invalidité et un licenciement pour inaptitude physique. Aucun reclassement statutaire n'a eu lieu.

### 5.2.4. Prévention des risques professionnels

### 5.2.4.1. Programme annuel de prévention

Le programme annuel de prévention comprend les actions envisagées en faveur de la prévention des risques professionnels et l'amélioration des conditions de travail.

Il met volontairement en exergue les actions structurantes de la prévention à l'échelle de l'établissement. Il ne comprend pas des actions récurrentes également menées.

Le programme annuel de prévention 2022-2023 a été construit à partir des priorités fixées suite à l'inspection santé et sécurité au travail de 2021 et à partir des orientations stratégiques ministérielles en matière de politique de prévention des risques professionnels dans les établissements d'enseignement supérieur,

de la recherche et de l'innovation pour l'année 2022. Sous la conduite de la DDSPS, plusieurs services universitaires, parties prenantes de la démarche de prévention, ont contribué à sa rédaction: la DRHDS, la MPPU, la DPIL et la DRPI et sont responsables d'une ou plusieurs actions.

Le CHSCT d'établissement a rendu l'avis suivant sur le programme annuel de prévention: 3 voix « pour »: SNPTES et UNSA; 1 voix « contre »: CGT et 3 abstentions: FSU et SUD.

Au 31 décembre 2022, 3 actions sur les 18 sont terminées et les 15 autres sont toutes en cours.

### 5.2.4.2 Évaluation des risques

L'établissement prépare le déploiement prévu en 2023 d'une démarche globale d'identification et d'évaluation des risques psychosociaux au sein de l'établissement. Le déploiement de cette méthode doit permettre la construction d'une cartographie et d'un état des lieux des risques psychosociaux (RPS) à jour et homogène sur l'ensemble du périmètre universitaire, une approche par fonction/métier permettant le déploiement de plans d'actions ciblés et adaptés aux problématiques métiers en transverse aux composantes et services, ainsi que le développement de données partagées au niveau des unités de travail, favorisant la mise en place d'actions spécifiques.

### Le DUER dans les unités de travail

	Nombre	%	Nbre total d'UT
Unités de travail disposant d'un DUER	94	70,7	133
Unités de travail ayant actualisé leur DUER	79	84,0	94

### Les risques les plus cités en 2022

Risques mentionnés	Nombre	%	Risques mentionnés	Nombre	%
Risque électrique	76	57,1 %	Ambiance sonore	45	33,8 %
Incendie	68	51,1 %	Bruit	44	33,1 %
Ambiance thermique	65	48,9 %	Travail isolé	43	32,3 %
Risques psychosociaux	58	43,6 %	Chute d'objets	40	30,1 %
Risque chimique	58	43,6 %	Risques liés aux machines	38	28,6 %
Travail sur écran	51	38,3 %	Télétravail	36	27,1 %
Chute de plain-pied	49	36,8 %	Ventilation	36	27,1 %
Manutention	49	36,8 %	Ambiance lumineuse	33	24,8 %
Risque biologique	47	35,3 %	Chute de hauteur	31	23,3 %

### 5.2.4.3 Réseau de prévention

Le réseau de prévention est composé de conseillers et conseillères de prévention, ainsi que d'assistants et d'assistantes de prévention répartis au sein des unités de travail de l'université.

### 5.2.4.3.1 Les conseillers et conseillères de prévention

7 conseillers de prévention sont répartis sur les différents campus, avec un principe d'affectation par campus (2 conseillères de prévention à Saint Nazaire; pas de conseiller·e de prévention pour Polytech). Ils ont entre 10 et 100 % de quotité de temps dédiés à la prévention des risques professionnels.

Ils sont tous nommés depuis plusieurs années et possèdent chacun une lettre de cadrage. Un des conseillers de prévention a réalisé une formation initiale proposée par le ministère.

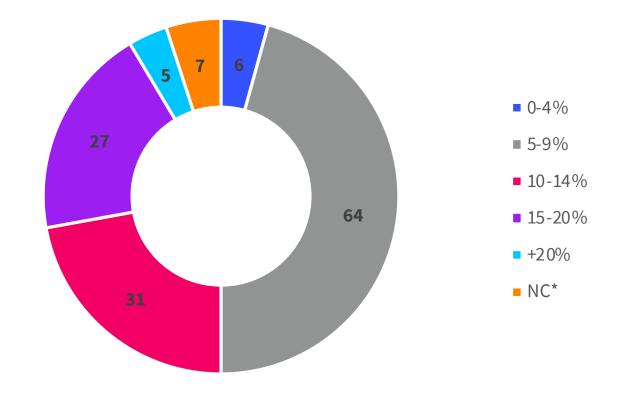
### 5.2.4.3.2 Les assistants de prévention

Parmi les 140 assistants de prévention du réseau de Nantes Université, 112 sont employés par l'établissement. 15 AP sont issus du CNRS, 12 AP viennent de l'INSERM, et 1 AP fait partie du CUD à La Roche-sur-Yon.

### Assistants de prévention désignés à Nantes Université

	Effectifs physiques
Nombre d'AP en fonction	140
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction au cours de l'année écoulée	25
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction au cours de l'année écoulée et ayant reçu une lettre de cadrage	25
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction au cours de l'année écoulée et qui ont suivi une formation initiale	22
Dont nombre d'AP ayant pris leur fonction au cours de l'année écoulée et dont la formation initiale est prévue	3

### Quotité de travail dédiée au rôle d'AP en 2022



\* AP n'ayant pas de lettre de cadrage au 31 décembre 2022



# 5.3. Les dispositifs d'amélioration des conditions de vie et de l'environnement au travail

### 5.3.1. L'action de la médecine de prévention

### 5.3.1.1. Rôles et les missions

Afin de répondre au mieux aux besoins des agents dans le domaine de la santé, de la prévention et de la prise en compte des conditions de travail, l'Université de Nantes, a fait, dès 1991, le choix d'avoir un service de médecine de prévention, il compte actuellement 4 personnels dont:

- . deux médecins du travail
- une infirmière
- · une secrétaire

La MPPU bénéficie d'un cabinet principal situé au sein de la Maison des services universitaires (110 Bd Michelet, 44 000 Nantes) et de cabinets secondaires situés au sein des structures suivantes: IMT, ECN, IUT de Saint-Nazaire et de La Roche-sur-Yon, Inspé site du Mans et de Laval.

En 2022, la population surveillée portait sur plus de 5 000 personnes physiques rattachés à Nantes Université mais également à l'École Centrale de Nantes et à l'Établissement des voies navigables.

### 5.3.1.2. Les principaux indicateurs d'activité

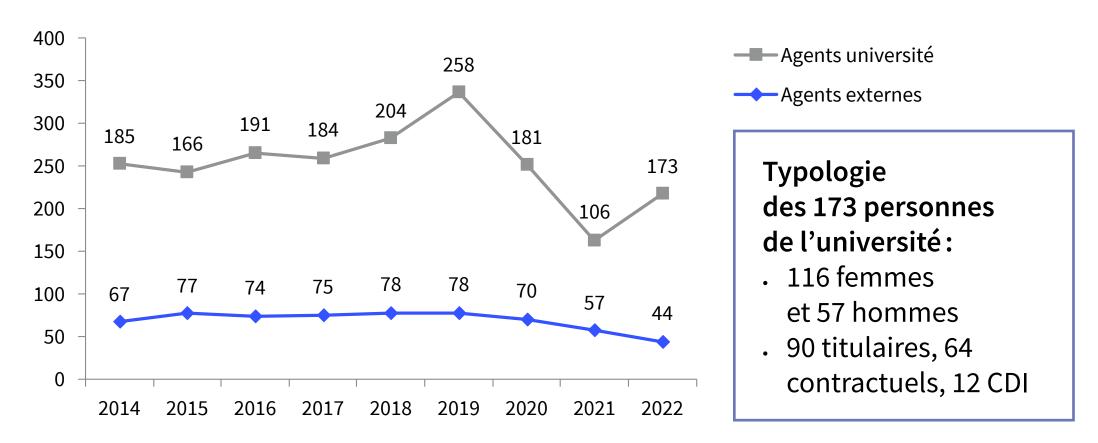
Données relatives à l'exercice 2022
donnée non disponible
1165
275
1 440

Nature vaccinations	Données relatives à l'exercice 2022
Grippe	600
Vaccination Covid	780
Divers	20
TOTAL	1400

La médecine de prévention de l'établissement réalise de nombreuses actions sur les lieux de travail notamment en ce qui concerne l'aménagement des postes, participe à de nombreux comités (CHSCT, comité médical, commission réforme) et travaille en étroite collaboration avec la DRHDS et la DDSPS.

# 5.3.2. Les services sociaux mis à disposition du personnel

### Évolution du nombre d'agents ayant sollicité le service social



Le service social des personnels est un service social spécialisé du travail qui, dans un cadre de confidentialité, accueille, écoute et accompagne les salariés de l'université qui rencontrent des préoccupations d'ordre professionnel, social, familial ou de santé, sa finalité étant de contribuer à une amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

L'assistant social des personnels reçoit les agents titulaires, stagiaires ou contractuels en activité sur l'ensemble des sites de l'université.

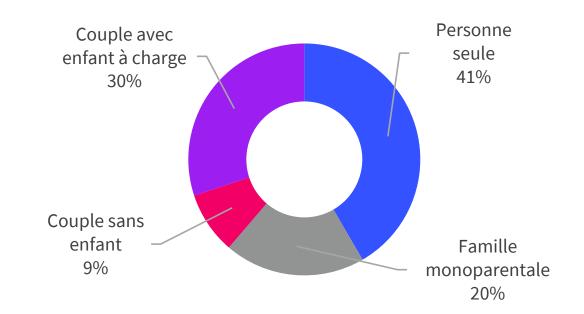
Il ne peut imposer ses services et n'intervient qu'en accord avec l'agent.

Son activité s'articule autour de 2 axes: l'accompagnement social individuel et la participation à la vie institutionnelle (accueil des nouveaux personnels, réunions, groupes de travail...).

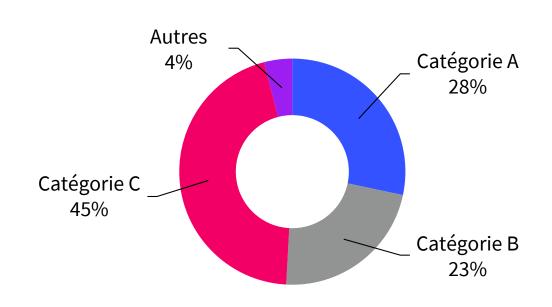
L'assistant social des personnels de Nantes Université assure aussi par convention ces mêmes missions auprès des agents de l'École Centrale de Nantes (ECN), des agents CNRS en poste en Loire-Atlantique et des agents INSERM de la Loire-Atlantique et du Maine et Loire.

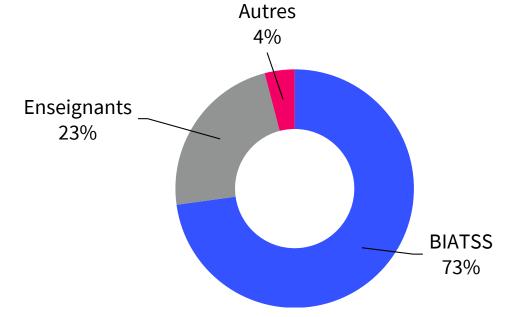
Cela représente au total une population d'environ 5 000 agents.

### Situation familiale



### Répartition par catégorie fonction publique



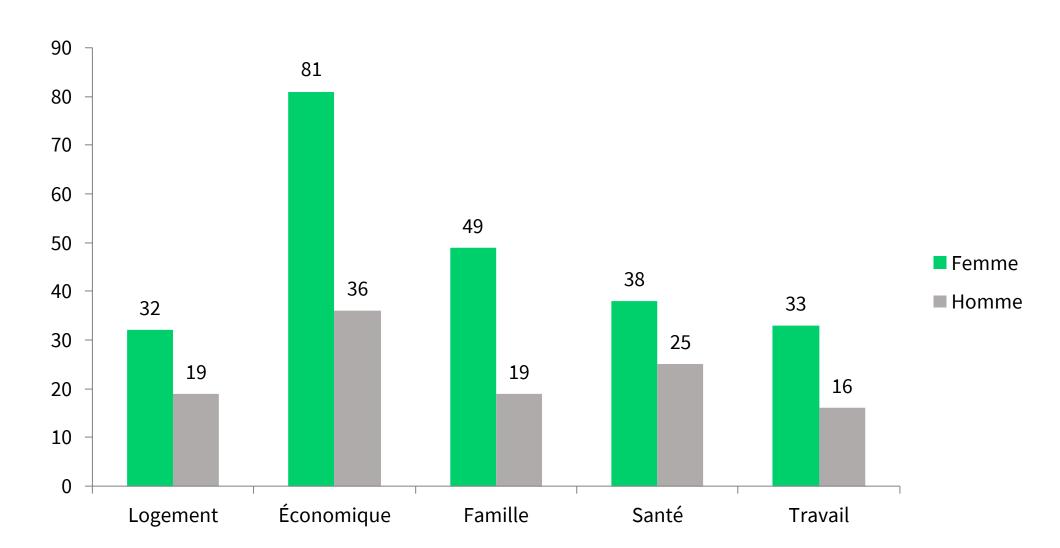


Le bénéficiaire du service social des personnels est principalement une femme, titulaire, BIATSS, âgée de 41 à 55 ans, vivant seule ou en couple avec enfant à charge, de catégorie C.

Le personnel BIATSS est toujours le plus représenté.

### Les principaux domaines d'intervention

### Problématiques abordées par genre

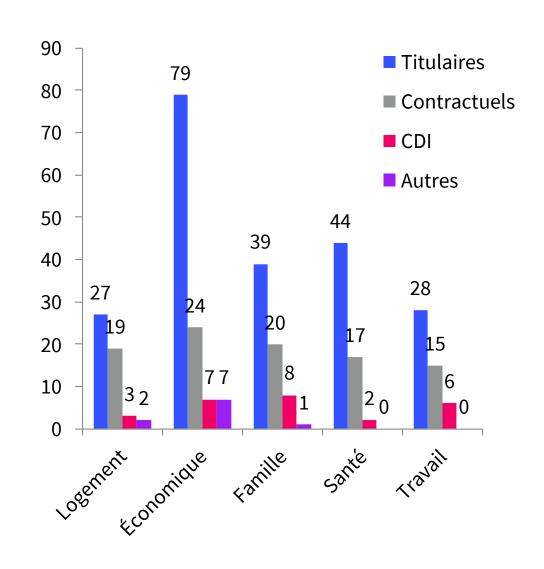


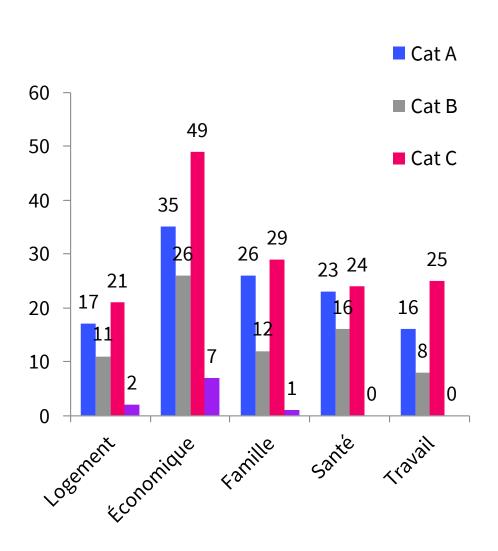
- Logement: demande de logement, prêts, conseils, permanence ADIL...
- **Économique**: prestations légales et extra-légales, aides financières ponctuelles, surendettement, accompagnement budgétaire, aide aux démarches administratives...
- Famille: maternité-paternité, garde d'enfant, problèmes conjugaux, problèmes parentaux (ascendants, descendants), décès...
- Santé: suivi des agents en congés maladie (maladie ordinaire, congé longue maladie, congé longue durée, temps partiel thérapeutique, maladie professionnelle, accident du travail), invalidité, mutuelle, handicap...
- . Travail: accueil, intégration, mobilité, difficultés au travail...

N.B.: un même agent peut-être comptabilisé dans plusieurs rubriques

### Problématiques abordées par statut

### Problématiques abordées par catégorie





Le travail de l'assistant social effectué auprès des personnels est très varié. Il peut aller de la simple réponse apportée à une question ponctuelle, au suivi sur une longue période pour les agents rencontrant des difficultés complexes touchant à plusieurs aspects de la vie : professionnels, personnels, financiers...

Au sein de l'université, et en fonction des situations, ce travail d'accompagnement s'effectue principalement en relation avec la médecine de prévention, les services de ressources humaines et le comité des personnels. Il nécessite également d'être en lien avec des organismes ou des services extérieurs à l'université: sécurité sociale, mutuelles, MDPH, CAF...

### 5.3.3. La cellule d'écoute et de signalement

La cellule d'écoute et de signalement est un dispositif ouvert aux étudiants et au personnel de l'université, témoins ou victimes. Il est en charge du recueil des signalements des situations de discriminations, harcèlement moral et sexuel et des faits de violences sexistes et sexuelles. 3 écoutants et écoutantes ont accès aux signalements et en assurent le recueil : deux psychologues du travail, un assistant social. La coordination du dispositif est assurée par la responsable de la cellule d'écoute en charge du pôle Environnement au travail de la DDSPS et du plan égalité femmes-hommes de Nantes Université.

La cellule d'écoute et de signalement est joignable soit par téléphone grâce au numéro vert (0 800 711 260) mis en place depuis le mois de septembre 2021, soit par mail via l'adresse ecoute-signalement@univ-nantes.fr.

Pour rappel sur le fonctionnement de la cellule d'écoute et de signalement :

- le dispositif est centré sur le recueil du signalement, l'orientation vers les autorités compétentes en matière de prise en charge et de traitement;
- · l'entretien est réalisé dans un cadre de confidentialité : le signalement n'est remonté à la direction de Nantes Université qu'avec accord du signalant ou de la signalante et après validation du compte-rendu d'entretien ;
- la personne à l'origine du signalement est tenue informée tout au long du processus du suivi de sa situation.

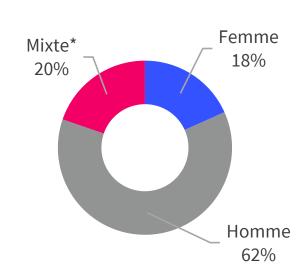
En 2022, la cellule d'écoute et de signalement comptabilise 81 situations ouvertes sur l'année. Ainsi, depuis 2019, année de création du dispositif, 149 signalements ont été reçus et traités par la cellule d'écoute et de signalement.

### 5.3.3.1. Genre des personnes impliquées

### Genre de la victime

# Homme 17% Femme 75%

### Genre de la personne dont les agissements sont mis en cause

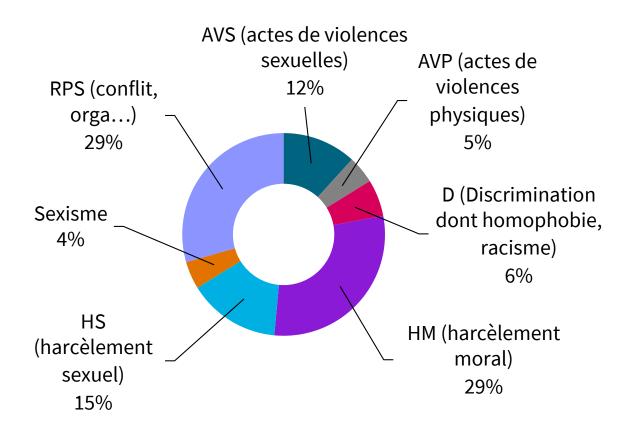


\*Mixte signifie qu'un collectif de plusieurs personnes est concerné (soit en tant que personnes signalant les faits, soit en tant que personnes dont les agissements sont mis en cause)

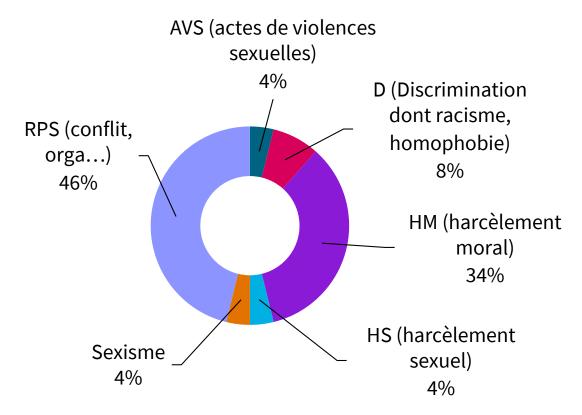
Dans 3 cas sur 4, une femme est à l'origine du signalement et déclare donc être victime ou témoin de faits de violence. Ce sont aux hommes à qui il est en grande majorité reproché des agissements de violence. Dans 20 % des situations, les agissements de plusieurs personnes (=« Mixte ») sont mis en cause.

### 5.3.3.2. Motifs de signalement

### 1<sup>er</sup> motif de signalement



### 2<sup>e</sup> motif de signalement



Est considéré comme premier motif de signalement, le motif le plus grave ou le plus répété par la personne signalante.

Les motifs les plus souvent évoqués sont les situations de risques psychosociaux (conflits, problèmes organisationnels ou conditions d'études dégradées) et les situations de harcèlement moral ou scolaire.

# 5.3.4. Principales actions engagées en faveur de la qualité de vie au travail

### 5.3.4.1. Actions en faveur du télétravail

Depuis la rentrée 2018, les agents ont la possibilité d'exercer leur activité en télétravail, l'établissement étant soucieux de permettre à chaque agent de mieux concilier sa vie privée et sa vie professionnelle, à travers, par exemple la limitation des temps de trajets.

Après la campagne de rentrée 2022, 1063 agents télétravaillent au sein de l'établissement (contre 951 auparavant), soit environ 55 % des BIATSS.

- Les femmes sont surreprésentées. En effet, 78 % des télétravailleurs sont des femmes alors qu'elles représentent 68 % des BIATSS au sein de l'établissement.
- 55 % des télétravailleurs sont des agents titulaires et 45 % sont des agents contractuels, correspondant approximativement à la répartition entre agents titulaires et agents contractuels au sein de l'établissement.
- 54 % des agents titulaires sont désormais télétravailleurs contre 57 % des agents contractuels.
- Les télétravailleurs sont majoritairement de catégorie A (44 %, contre 26 % de télétravailleurs de catégorie B et 30 % de catégorie C), ce qui correspond approximativement à la répartition des personnels BIATSS par catégorie (A: 40,5 %, B: 25 %, C: 34,5 %).
- Un peu plus de la moitié des agents exercent leur activité en télétravail plus d'une journée par semaine (56%).
- 494 agents ont opté pour les jours flottants, soit 46 % des télétravailleurs.

Les jours qui sont davantage sollicités pour télétravailler sont respectivement le vendredi et le mercredi (sans prise en compte de l'utilisation des jours flottants). Malgré l'expérimentation du mardi non télétravaillable au niveau de l'établissement, les données laissent apparaître 24 agents qui continuent à télétravailler ce jour de la semaine.

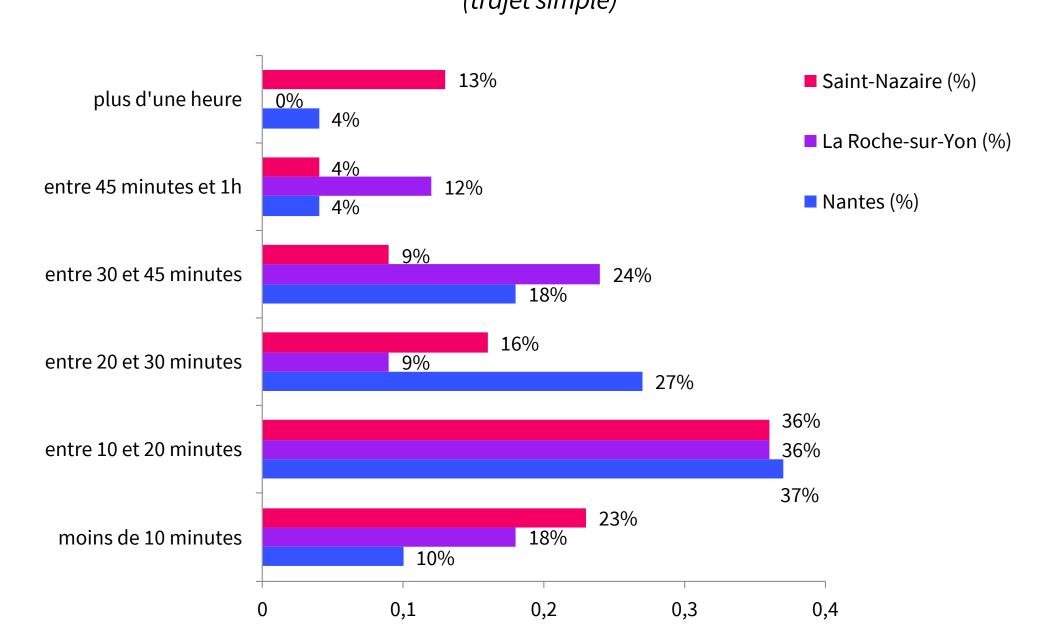
En 2022, 106 agents ont participé à la formation « Pour un télétravail de qualité » proposée sous forme de webinaire de 2 h 30 (2 sessions en 2022). Plusieurs dimensions sont traitées dans cette formation : le cadre réglementaire, les principes d'organisation et les conditions matérielles, l'aménagement du poste de travail et la prévention des risques.

### 5.3.4.2. Les effectifs par lieu de travail et les déplacements domicile-travail

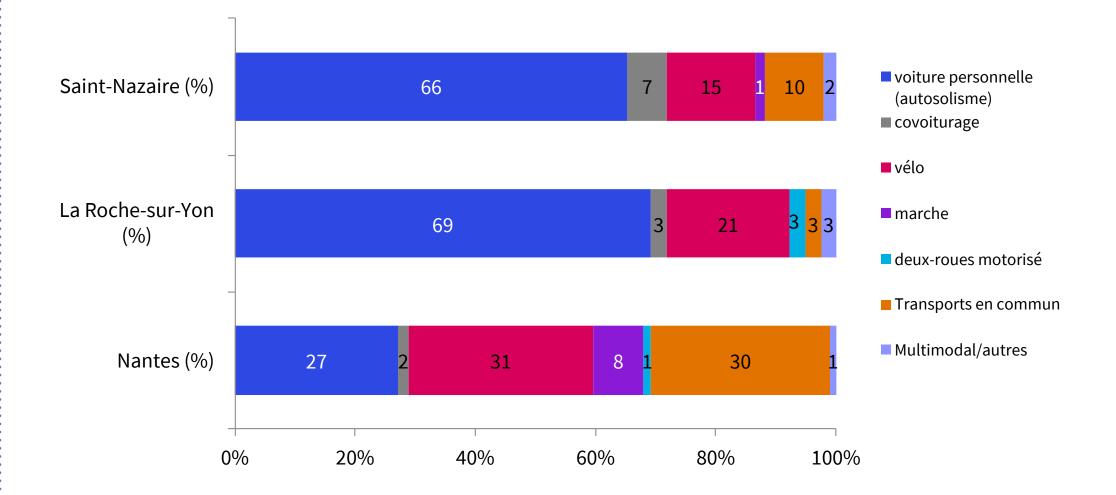
### Lieux de travail des personnels par métropole

	2020	2021	2022
Angers	57	51	47
La Roche-sur-Yon	94	86	128
Laval	21	13	14
Le Mans	45	43	38
Nantes	3 9 5 9	4125	4375
Saint-Nazaire	275	265	276
TOTAL	4 451	4 583	4878

# Durée moyenne de déplacement (trajet simple)

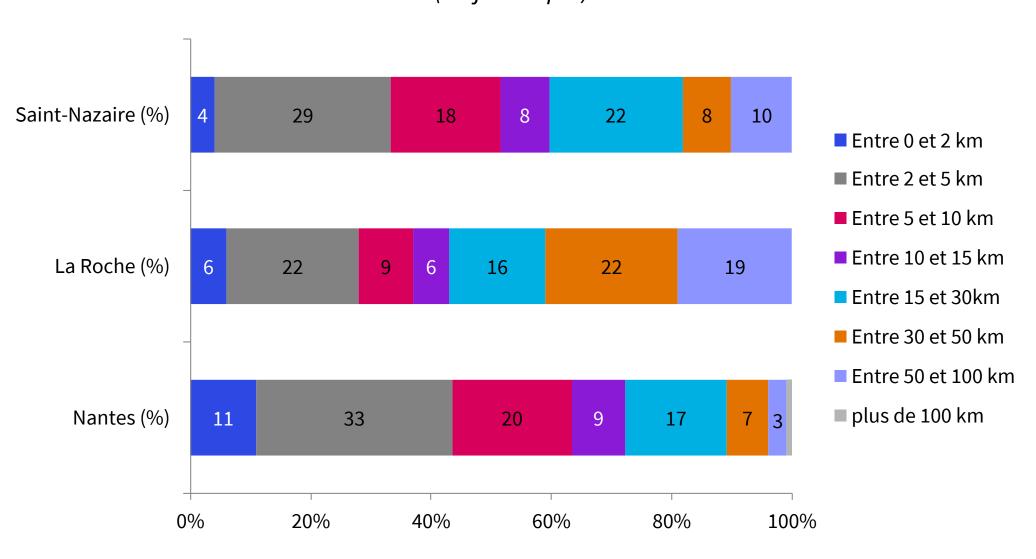


# Modes de déplacement (trajet simple)

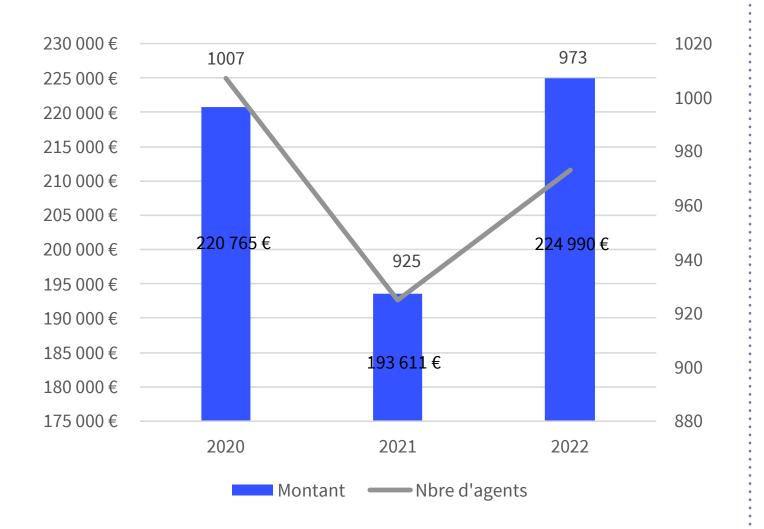


### Distance moyenne parcourue

(trajet simple)



### Bénéficiaires du remboursement domicile-travail



## Nombre de bénéficiaires du remboursement domicile travail par catégorie et par genre

	Catégorie FP	Titulaires	Contractuels	Total général	Titulaires Femmes	Titulaires Hommes	Contractuels Femmes	Contractuels Hommes
EC	Α	176	208	384	74	102	106	102
Total EC		176	208	384	74	102	106	102
	A+	2	0	2	2	0	0	0
	Α	95	133	228	59	36	109	24
BIATSS	В	89	62	151	68	21	50	12
	С	132	74	206	93	39	63	11
	Apprenti	0	2	2	0	0	2	0
Total BIATSS		318	271	589	222	96	224	47
Total général		494	479	973	296	198	330	149

### Résultat de l'enquête sur les déplacements domicile-travail

Nantes Université, en partenariat avec Nantes Métropole, se mobilise en vue d'améliorer la qualité des déplacements domicile-travail, et de promouvoir une mobilité plus durable.

La construction du plan de déplacements de Nantes Université se poursuit. L'enquête mobilité réalisée en 2020 a été mise à jour par le diagnostic mobilité lancé fin 2022 par le recours à la solution Wever dont les données présentées ici sont issues. Le nombre de répondants à l'enquête au moment de l'extraction des données est de 1245 personnes.

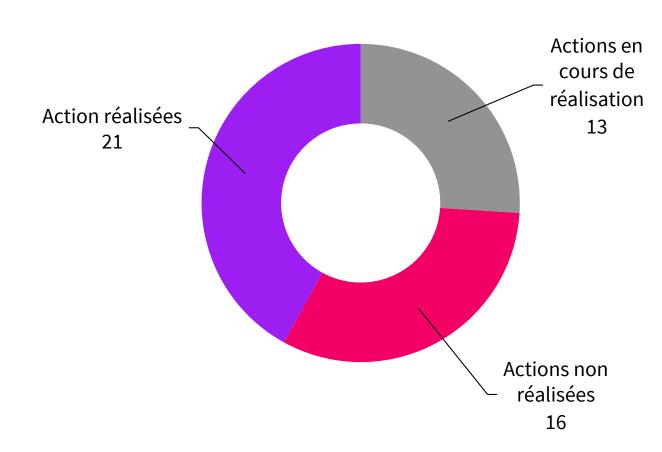
### 5.3.4.3. Plan égalité femmes-hommes

En 2021 Nantes Université a élaboré son plan d'actions et s'est doté d'une feuille de route présentant 50 actions autour de 10 grands domaines :

- 1. La cartographie, l'état des lieux et le diagnostic de la situation actuelle
- 2. Le signalement et le traitement des violences sexuelles et sexistes
- 3. La prévention des violences sexuelles et sexistes par la sensibilisation et la formation
- 4. Le recrutement, la carrière et la rémunération
- 5. La meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle
- 6. La santé et la lutte contre la précarité menstruelle
- 7. L'égalité femmes-hommes au quotidien
- 8. La communication
- 9. Le développement de partenariats et l'ancrage territorial
- 10. La gouvernance de la démarche dans la durée

Le plan d'actions est téléchargeable et à disposition sur l'intranet. Un suivi d'avancement est réalisé au niveau de Nantes Université avec la tenue annuelle d'un comité de pilotage et deux comités techniques.

### Avancement année 1



### 5.3.4.4. L'organisation des actions sociales, culturelles et sportives

### 5.3.4.4.1. Le comité des personnels

Le comité des personnels est un service universitaire de Nantes Université.

Il a pour mission de contribuer à l'amélioration de la vie personnelle des personnels de Nantes Université (action sociale) et à la création de lien social entre les personnels (cohésion sociale).

Il s'adresse principalement à l'ensemble des personnels actifs (titulaires et contractuels) dont l'employeur principal est Nantes Université: personnels BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, doctorants contractuels.

### Dispositifs d'action sociale

### Service de billetterie loisirs et vacances

	Billette	rie loisirs
Années	Nombre d'utilisateurs	Offre loisirs commandées (fournisseurs différents)
2020 - Service de billetterie CEZAM	439	75
2021 - Service de billetterie CEZAM	277	79
2022 - Service de billetterie CEZAM	505	119

Depuis novembre 2018, date de la mise en place d'un service de billetterie en ligne, les personnels bénéficient d'offres de billetterie à tarifs préférentiels et à caractère culturel, sportif, événementiel, loisirs et de vacances sur la France entière. Ce service est géré par un prestataire, CEZAM, et s'adresse à l'ensemble des personnels actifs dont l'employeur principal est Nantes Université et aux personnels retraités de l'Université de Nantes et de Nantes Université.

Seuls les indicateurs relatifs aux offres loisirs ont pu être recensés; il n'y a pas d'indicateurs pour les offres de vacances.

### Dispositifs d'aides

Le comité des personnels pilote et met en œuvre des dispositifs d'aides en faveur des personnels :

- des aides qui relèvent de la réglementation interministérielle :
  - prestations interministérielles (PIM) appliquées selon les conditions et montants prévus par la circulaire
  - prestations interministérielles rehaussées (PIM rehaussées) à l'initiative de Nantes Université (rehaussement des conditions et/ou des montants)
- des aides spécifiques de Nantes Université (ASNU), mises en place à l'initiative de Nantes Université.

Ces dispositifs sont, en grande majorité, soumis aux conditions de ressources du foyer.

Au regard de la situation RH du comité des personnels sur l'année universitaire 2022-2023 (vacance du poste de gestionnaire administratif et financier pendant 5 mois entre début septembre 2022 et fin janvier 2023 + arrivée d'une nouvelle chargée de coordination), le service a pris énormément de retard dans la gestion de ses dispositifs et le lancement / suivi de ses projets.

Ainsi, les dossiers d'aides aux activités sportives et culturelles des enfants ainsi que les dossiers d'aides aux séjours, reçus entre fin août 2022 et le 31 décembre 2022, n'ont pas pu être instruits en 2022. Leur gestion sera réalisée en 2023. Les indicateurs 2022 de ces aides n'intègrent donc pas l'intégralité des dossiers reçus en 2022, d'où des indicateurs à la baisse.

### Culture, loisirs, vacances

		20	20			20	21		2022			
Type d'aide	Montant en€		ersonnel erné	Nb d'enfant concerné	Montant en€	•	ersonnel cerné	Nb d'enfant concerné	Montant en€	•	ersonnel cerné	Nb d'enfant concerné
		Femme	Homme			Femme	Homme			Femme	Homme	
Aide aux séjours linguistiques des enfants hors temps scolaire	0€	0	0	0	0€	0	0	0	0€	0	0	0
Aide aux séjours des enfants en centre de vacances avec hébergement	443€	6	1	9	1935€	14	5	28	861€	5	1	9
Aide aux séjours des enfants en centre de loisirs sans hébergement	3767€	27	2	43	3816€	39	4	78	2636€	43	7	50
Aide aux séjours familiaux	1444€	3	2	14	2108€	8	2	25	353€	4	0	7
Aide aux séjours en centre de vacances spécialisé pour enfants handicapés	0€	0	0	0	0€	0	0	0	0€	0	0	0
Aide aux activités sportives et culturelles des enfants	13631€	70	36	178	16069€	96	38	224	3388€	18	13	49
Aide aux séjours des enfants dans le cadre du système éducatif (voyages scolaires)	960€	7	4	11	380€	4	0	4	1673€	11	6	18
TOTAL	20 245€	113	45	255	24308€	161	49	359	8911€	81	27	133

### Familles, parents

		20	20			20	21		2022			
Type d'aide	Montant en€	•	ersonnel cerné	Nb d'enfant concerné	Montant en€	· •	ersonnel cerné	Nb d'enfant concerné	Montant en€		ersonnel cerné	Nb d'enfant concerné
		Femme	Homme			Femme	Homme			Femme	Homme	
Aide aux parents isolés	26943€	62	4	99	24275€	62	2	100	23 240€	59	3	103
Aide aux parents en maison de repos avec enfant de moins de 5 ans	0€	0	0	0	0€	0	0	0	0€	0	0	0
Aide aux parents d'enfants handicapés (moins de 20 ans)	22 549€	8	4	12	35089€	10	7	17	30739€	10	8	18
Aide aux parents de jeunes adultes handicapés (20-27 ans)	0€	0	0	0	1244€	0	1	1	124€	0	1	1
Aide à la garde d'enfants pour horaires atypiques (- de 11 ans)	700€	5	0	8	900€	4	2	12	700€	3	2	11
Exonération des droits d'inscription à l'université pour les enfants des personnels	NA *	11	3	15	NA *	8	2	10	NA *	4	0	4
TOTAL	50191€	86	11	134	61508€	84	14	140	54 803	76	14	137

<sup>\*</sup> Non applicable

### Transitions de vie

		20	20			20	21			20	21	
Type d'aide	Montant en€	Nb de pe conc	ersonnel erné	Nb d'enfant concerné	Montant en€	Nb de pe conc	ersonnel erné	Nb d'enfant concerné	Montant en€	Nb de po conc	•	Nb d'enfant concerné
		Femme	Homme			Femme	Homme			Femme	Homme	
Aide au déménagement pour un logement locatif	4350€	6	3	10	3150€	6	1	4	5100€	9	2	NR**
TOTAL	4350€	6	3	10	3150€	6	1	4	5 100	9	2	NR**

<sup>\*</sup> Non recensé

### Chèques-culture

Années	Nombre de personnels bénéficiaires (avec ou sans enfant)	Dont nombre de femmes	Dont nombre d'hommes	Nombre d'enfants de personnels bénéficiaires	Montant total en €
Campagne 2022	343	267	76	427	14560,00€

En 2022, le comité des personnels a lancé la première campagne de chèques-culture à destination des personnels (titulaires et contractuels) dont l'employeur principal est Nantes Université.

Ce nouveau dispositif a remplacé le dispositif de chèques-culture lié à la fête de Noël des enfants des personnels. Ce dispositif a été élargi à tous les personnels, avec ou sans enfant, sous réserve de conditions de ressources.

### Concrètement:

- un personnel éligible seul a pu bénéficier d'un chèque-culture d'une valeur de 30€.
- un personnel éligible avec 2 enfants à charge jusqu'à 18 ans inclus a pu bénéficier d'un chèque-culture d'une valeur de 50€ (30€ pour le personnel + 10€ / enfant).

### Commission de soutien exceptionnel

Année	Nombre de p demand		Montant des aides non remboursables en €	Montant des prêts en €	Montant total en €	
2020	Femme	13	- 14 195€	1800€	15995€	
2020	Homme	1	14 193 €	1000€	TD 332 &	
2021	Femme	9	140006	6420€	21220€	
ZUZ1	Homme	4	- 14800€	0420€	21 220 €	
2022	Femme	22	22 507 6	6.750.6	40.257.6	
2022	Homme	7	- 33 507€	6750€	40 257€	

Le comité des personnels dispose d'une commission de soutien exceptionnel pour les personnels, commission dont l'objectif est d'aider les personnels à surmonter une situation d'urgence causée par des difficultés imprévisibles auxquelles ils ne peuvent faire face ni à court, ni à moyen terme. Il s'agit d'un mode d'intervention ponctuel et exceptionnel.

Les situations des personnels sont évaluées de manière globale par l'assistant social des personnels, qui présente ces situations de manière anonyme lors de la commission de soutien exceptionnel.

En 2022, les principaux motifs ayant amené un passage en commission de soutien exceptionnel sont les suivants:

- Problématique de l'accès au logement et du maintien dans le logement : dépôt de garantie, frais d'agence, charges de copropriété, dette de loyer, factures d'énergie...
- Santé: congés maladie de longue durée entraînant une diminution des revenus, temporalité de la gestion administrative entraînant des revenus mensuels instables et des trop-perçus à rembourser, reste à charge sur les frais d'hospitalisation et traitements...
- . Séparations et divorces : frais d'avocats, pension alimentaire, relogement...
- Personnes à charge : accueil ou soutien d'un parent en perte d'autonomie, reste à charge sur les frais relatifs à la santé du conjoint ou d'un enfant...
- Difficultés de gestion budgétaire propres à la personne ou au foyer

L'augmentation du nombre de bénéficiaires et des montants accordés en 2022 pourrait s'expliquer par:

- Une interruption du service social des personnels de quelques mois fin 2021, du fait de la vacance du poste de l'assistant social des personnels.
- La période de pandémie et l'inflation ont impacté l'équilibre budgétaire des ménages et expliquent en partie l'augmentation du nombre de demandes et des montants accordés.
- · L'origine des difficultés financières des agents est généralement multifactorielle.
- Les montants dus par les agents amènent majoritairement à l'octroi du montant maximum de l'aide non remboursable (secours exceptionnel = 1200 € maximum).

### Conseil budgétaire personnalisé

Année	Nombre d'heures réalisées	Nombre de bénéficiaires
2020	5,5	4
2021	3,0	1
2022	3,0	2

Le comité des personnels a mis en place un partenariat avec l'UDAF 44 (union départementale des associations familiales de la Loire-Atlantique) pour les villes de Nantes, et, depuis 2020, de Saint-Nazaire.

Ce partenariat permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, gratuit, sur la thématique du budget et de la consommation, réalisé par une conseillère en économie sociale et familiale.

### **Restauration collective**

Nantes Université a mis en place des partenariats avec des structures de restauration collective, permettant à tous les personnels de bénéficier d'un tarif privilégié dans chaque restaurant partenaire.

Le comité des personnels assure la coordination et le suivi des partenariats avec les restaurants universitaires, restaurants d'entreprises et restaurants inter-administratifs suivants:

- Restaurants universitaires du CROUS
- . Self du CHU de Nantes
- . Restaurant inter-administratif Cambronne
- . Restaurant d'entreprise de l'IMT Atlantique

Certains personnels peuvent bénéficier d'une subvention dans le cadre des prestations interministérielles (montant fixé par l'État).

Cette aide a été rehaussée à l'initiative de Nantes Université, à la fois au niveau des indices (création de tranches) et des montants. Cette aide à la restauration est déterminée en fonction de l'indice de rémunération (INM) et déduite du coût du repas des personnels concernés.

Le tableau ci-dessous intègre le montant des subventions versées par le comité des personnels ainsi que les frais de fonctionnement / d'investissement de certains restaurants. Il n'y a pas d'indicateurs sur le nombre de personnels déjeunant dans ces restaurants mais ne bénéficiant pas d'aide financière.

À noter en 2022 : après la période COVID, la fréquentation des structures de restauration collective repart à la hausse.

	2020		20	21	2022		
Restaurant	Nb de repas subventionnés	Dépenses en€	Nb de repas subventionnés	Dépenses en€	Nb de repas subventionnés	Dépenses en€	
CROUS	11 466	21334€	9524	17731€	21341	40 028€	
CHU Nantes	1294	2692€	1157	2121€	1371	2731€	
Cambrons	3 9 6 5	15759€	3930	15954€	4944	13744€	
IMT Atlantique	1635	1010€	1183	492€	2037	1534€	
TOTAL	18360	40 795€	15 794	36298€	29 693	58037€	

### Dispositifs de cohésion sociale

Le comité des personnels organise trois temps forts, conviviaux, qui rythment l'année professionnelle des personnels de l'université:

- . Soirée de rentrée des personnels Octobre
- · Fête de Noël des enfants des personnels Décembre
- . Fête des personnels Juin

En 2022, du fait de l'évolution des événements de rentrée (festival de rentrée de Nantes Université) ainsi que du contexte RH du comité des personnels, la soirée de rentrée des personnels a été organisée par la direction de la communication. L'ensemble des personnels de l'EPE étaient conviés pour la première fois à ce moment de convivialité visant à renforcer les échanges. Plus de 365 personnels de l'EPE se sont ainsi inscrits à cet évènement.

	Soirée de rentrée des personnels - Octobre			Fête de Noël des enfants des personnels - Décembre			Fête des personnels - Juin				
Année universitaire	BIATSS	E/EC	Nb total de personnel	Nb total de participant*	BIATSS	E/EC		Nb total de participant*	BIATSS	E/EC	Nb total de personnel
2019-2020	110	38	148	169	229	130	359	1265	Non réalisé (période COVID)		
2020-2021		Non réalisé (période COVID)			Non réalisé (période COVID)				Non réalisé (période COVID)		
2021-2022	116	42	158	0		Non réalisé (	période COVID)		302	22	324
2022-2023	non disponible	non disponible	365	365	192	102	294	1017	334	10	344

<sup>\*(</sup>personnels + accompagnant·e·s)

### Événements ponctuels

En 2022, la participation des personnels à Odysséa a été organisée pour la première fois avec l'ensemble des établissements membres de Nantes Université (Centrale Nantes, École des Beaux-arts Nantes Saint-Nazaire, École nationale supérieure d'Architecture de Nantes, CHU de Nantes, Inserm et IRT Jules Verne et université).

	2020	2021	2022	
Nom de l'événement	Nombre total de personnels	Nombre total de personnels	Nombre total de personnels	
ODYSSÉA NANTES - MARS 2022	77	pas d'évènement proposé	273	

### **Prix culturel**

En 2022, le comité des personnels, en partenariat avec les bibliothèques universitaires (BU), a organisé le 1<sup>er</sup> prix culturel de l'université - édition 2022-2023. Le thème était: « le sens / les sens ».

À travers le déploiement du prix culturel, le comité des personnels a souhaité créer du lien social entre les personnels, en proximité, sur les campus. Ainsi, le comité des personnels coordonne un réseau de personnels référents bénévoles, afin de faire circuler les ouvrages à l'échelle locale.

Les personnels ont pu ainsi s'emparer de cette action pour rencontrer de nouveaux collègues, en échangeant entre eux autour de leurs lectures.

Ce prix, dont la sélection a été réalisée par des personnels de l'université, a remplacé le prix CEZAM.

	Tous prix confondus					
Année universitaire	Personnels BIATSS	Personnels enseignants / enseignants- chercheurs	Nombre total de participant·e·s			
2020-2021	Action annulée du fait du contexte sanitaire					
2021-2022	107	22	129			
2022-2023	131	13	144			

### 5.3.4.4.2. Activités sportives

L'ensemble des activités sportives organisé par le SUAPS est ouvert aux personnels, même si, compte tenu des horaires de travail, ces derniers sont plus nombreux sur l'heure du midi ou le samedi matin.

Environ 400 personnels en activité ou retraités, se sont inscrits en 2022-2023.

Certains créneaux sont parfois dédiés aux personnels.

Les événements sportifs ponctuels sont retenus dans le cadre d'un partenariat avec le CPUN.

### 5.3.4.4.3. Les activités de la direction de la culture et des initiatives

La direction de la culture et des initiatives (DCI) organise trois types d'action en direction des personnels et des étudiants :

- . Les ateliers de pratiques culturelles;
- . Les événements;
- . Le Théâtre universitaire.

### Les ateliers culturels

Les ateliers de pratique culturelle sont ouverts à tous les membres du personnel de Nantes Université sans frais. Les conjoints peuvent également y participer dans la limite des places disponibles, en bénéficiant d'un tarif préférentiel. Les membres du personnel de l'université sont représentés dans une proportion de 11% dans les ateliers culturels organisés sur les différents campus.

La plupart des ateliers sont accessibles en fin de journée, après le travail. Des stages sont également organisés durant le week-end.

La mixité des publics, étudiants et personnels, représentant différents pôles est perçue de manière très positive dans les pratiques artistiques par tous les participants.

### Les événements culturels

Tous les événements organisés par la direction de la culture et des initiatives sont ouverts aux personnels et accessibles gratuitement. Une « newsletter » présente l'essentiel de ces informations.

En ce qui concerne ces événements organisés sur les campus, la mixité des publics à la fois étudiants et personnels est bien réelle.

### Le Théâtre Universitaire

La programmation du TU-Nantes est ouverte à tout public. Nantes Université subventionne la programmation du TU-Nantes. Une politique tarifaire spécifique vis-à-vis des personnels permet l'accessibilité pour tous.

### 5.3.4.5. Le bien-être par-delà les frontières : l'université européenne EUniWell

Nantes Université est membre de EUniWell, une alliance qui compte huit universités européennes rassemblées autour d'une ambition commune : créer une université multi-campus au service du bien-être.

La thématique du bien-être («well-being), qui est l'ADN de l'alliance, a pour but de faire avancer l'« économie du bien-être », en envisageant le bien-être individuel et social comme un préalable nécessaire à la bonne santé de l'économie et au bon fonctionnement des institutions.

La qualité de la formation, l'accompagnement des carrières tout au long de la vie et la qualité de vie au travail pour nos personnels sont ainsi au cœur des enjeux de EUniWell.

Nantes Université, étant en charge du pilotage des actions portant sur les transformations institutionnelles, s'est vu confier la coordination d'un groupe de travail européen sur l'employeur académique du futur. Basé sur le partage d'expériences et de bonnes pratiques transférables entre universités, un programme d'actions a été établi, pour développer l'attractivité de nos universités, et offrir à chacun et chacune les conditions de son épanouissement sur nos campus.

Les actions identifiées portent sur deux axes stratégiques: le développement de valeurs partagées (non-discrimination, inclusion, conditions de travail, santé...); la reconnaissance et le soutien de l'engagement professionnel (recrutement de qualité, accompagnement des carrières).

Au sein du collectif composé de professionnels des ressources humaines et de l'accompagnement des personnels, Nantes Université promeut ses actions portant sur l'accompagnement de ses personnels dans l'organisation du travail (télétravail, bon usage des e-mails et droit à la déconnexion) ou encore la non-discrimination (cellule d'écoute). Les universités de Linnaeus, Cologne et Leiden apportent leur expérience

et expertise sur les conditions de recrutement et de reconnaissance de l'engagement; on peut également citer la promotion de l'esprit d'entreprendre, portée par l'Université de Florence.

**Web:** univ-nantes.fr/euniwell; www.euniwell.eu

Intranet: <a href="https://intraperso.univ-nantes.fr/documents-procedures/documents-dei/euniwell-limplication-de-luniversite-de-nantes-1">https://intraperso.univ-nantes.fr/documents-procedures/documents-dei/euniwell-limplication-de-luniversite-de-nantes-1</a>

# De l'université de Nantes à Nantes Université

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022 marque la naissance d'un nouvel établissement public d'enseignement supérieur et de recherche: Nantes Université. Un établissement qui ambitionne de poser les bases d'un nouveau modèle universitaire français plus ouvert et inédit en France en unissant une université (Université de Nantes), un hôpital universitaire (CHU de Nantes), un institut de recherche technologique (IRT Jules Verne), un organisme national de recherche (Inserm) et des grandes écoles (Centrale Nantes, École des Beaux-Arts Nantes Saint-Nazaire, École d'Architecture de Nantes) comme membres à part entière. Nantes université rassemble plus de 43 000 étudiants dont 5 000 étudiants internationaux et 42 laboratoires de recherche et s'appuie sur une communauté universitaire de 7 800 personnels (EC-E et BIATSS) pour soutenir son développement. Tous ces acteurs ont décidé de concentrer leurs forces pour déployer les axes d'excellence de la recherche nantaise, notamment pour penser et construire la santé et l'industrie du futur. Nantes Université permettra d'offrir de nouvelles opportunités de formation aux étudiants et aux étudiantes en décloisonnant les modes de pensée, les cultures et les pratiques. Nantes Université se définit comme un établissement durable, engagé et acteur de l'évolution de la société. L'établissement porte une politique globale et originale en faveur de la science ouverte, l'éducation ouverte et de l'innovation ouverte. La création de Nantes Université repose sur la volonté de concilier ouverture vers l'extérieur et démocratie universitaire. Son modèle de gouvernance permet

la mise en œuvre du principe de subsidiarité afin de rapprocher la décision de l'action et du terrain sans alourdir le processus de décision.

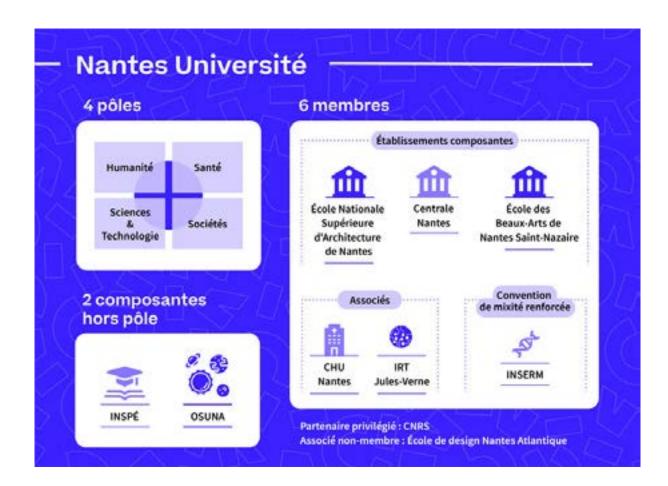
Ainsi, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, Nantes Université s'est substitué à l'Université de Nantes et cet établissement public expérimental est composé des membres suivants: l'École centrale de Nantes, L'École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire, L'École nationale supérieure d'architecture de Nantes. Toutes trois en deviennent des établissements-composantes au sens de l'ordonnance du 12 décembre 2018.

Le CHU de Nantes et l'IRT Jules Verne sont tous deux associés à Nantes Université au sens de l'article L. 718- 16 du code de l'éducation.

L'INSERM, dans le respect de ses statuts et de ses prérogatives d'organisme national de recherche, est lié à Nantes Université par une convention de coopération au sens du premier alinéa de l'article L. 718-16 du code de l'éducation, appelée convention de mixité renforcée.

Ainsi, l'organisation de Nantes Université, schématisée ci-contre, comprend :

- 1. des établissements-composantes;
- 2. des pôles réunissant des composantes et des structures de recherche;
- 3. des composantes hors pôle;
- 4. des services universitaires dont le cas échéant des services communs et généraux.



Cette organisation repose également sur la création d'écoles universitaires de recherche.

Pour accélérer la dynamique unique du site nantais, l'établissement s'est inscrit dans une démarche de labellisation I-site au travers de son projet Nantes Excellence Trajectory (NExT). Le 10 mars 2022, le premier Ministre, suivant les préconisations du jury international du programme d'investissements d'avenir (PIA), a confirmé la labellisation I-site de Nantes Université pour son projet structurant NExT. Cette labellisation et les moyens qui lui sont alloués vont permettre à Nantes Université de développer son modèle inédit de gouvernance et d'accélérer ses projets scientifiques en matière de santé du futur et d'industrie du futur, avec la capacité d'action d'une université de rang mondial.

# Chiffres clés Nantes Université



étudiant∙es, dont 5038 internationaux



de recherche



6293

personnels,



1259



2605

et techniques et 541 tuteurs



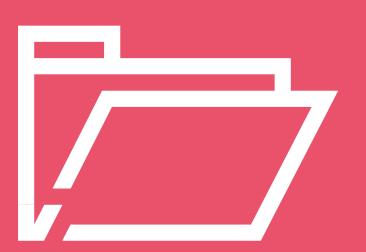
Pour plus d'information sur les établissements-composantes de Nantes Université:

- École Centrale Nantes: https://rapport-activite.ec-nantes.fr/version-francaise/bilan-social
- École des beaux-arts de Nantes Saint-Nazaire: https://beauxartsnantes.fr/
- École nationale supérieure d'architecture de Nantes: https://www.nantes.archi.fr/

Pour plus d'information sur les établissements associés :

- CHU Nantes: https://www.chu-nantes.fr/medias/fichier/chiffres-cles-2021\_1656601300532pdf?ID\_FICHE=3744&INLINE=FALSE
- IRT Jules Verne: <a href="https://www.irt-jules-verne.fr/qui-est-lirt-jules-verne/">https://www.irt-jules-verne.fr/qui-est-lirt-jules-verne/</a>
- . ainsi que INSERM: https://www.calameo.com/read/00515445047449c588134





# Annexe

Situation comparée entre les femmes et les hommes sur la période 2020-2022

# Sommaire général

Préambule		104
1. L'ensemble des personnels		105
106	Les effectifs globaux	
112	Les rémunérations mensuelles nettes moyennes des personnels	
113	La gouvernance de l'établissement	

2. Les enseignants-chercheurs & enseignants (EC-E)				
115	La population des EC-E			
116	La population des EC-E titulaires			
117	L'affectation des EC-E par composante			
118	La promotion des EC-E			
120	Les concours au sein de Nantes Université			
124	Les effectifs des EC-E contractuels			
125	Les primes			
126	Le congé pour recherche et conversion thématique (CRCT)			
127	Les heures complémentaires.			
128	Les décharges			
129	Les directions et responsabilités scientifiques			
3. Le	s personnels BIATSS	130		
131	La population des personnels BIATSS titulaires et contractuels			
135	Le temps de travail des personnels BIATSS			
136	Les fonctions de direction			
137	L'évolution des parcours professionnels			
Synt	hèse et perspectives	138		
Glossaire		139		

# Préambule

La loi du 6 août 2019 dite « de transformation de la fonction publique » prévoit désormais l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour trois ans au maximum, renouvelable.

Il vise notamment à évaluer, prévenir et traiter les écarts de rémunération, garantir l'égal accès aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique, favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale, prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

L'Université de Nantes (puis aujourd'hui Nantes Université) s'est emparée de l'enjeu de l'égalité femmeshommes dès 2013 en se dotant d'une charte de l'égalité professionnelle, en nommant en 2017 une chargée de mission à l'égalité femmes/hommes accompagnée de référentes ou référents dédiés dans chacun des pôles.

Une démarche projet a été mise en place en novembre 2020 afin d'aboutir à l'adoption, à l'unanimité, d'un plan d'actions pour l'égalité professionnelle lors du Conseil d'administration du 28 mai 2021.

Ce plan d'actions pour l'égalité professionnelle est accompagné d'un diagnostic de la situation comparée des femmes et des hommes.

C'est l'objet du présent document, élaboré à partir du recueil des données produites habituellement par l'établissement, dans le cadre du rapport social unique. Il propose des indicateurs nécessaires pour disposer d'un référentiel propre à l'établissement sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les données sont présentées sur trois années, entre 2020 et 2022.

À travers cet engagement, l'établissement agit concrètement pour promouvoir l'égalité de traitement, l'égalité des chances entre les femmes et les hommes et assurer de bonnes conditions de travail.

# 1. L'ensemble des personnels

106		Les effectifs globaux	
	106 107 109 110 111	<ol> <li>Les effectifs EC-E et BIATSS</li> <li>Les effectifs par statut</li> <li>Zoom sur les femmes</li> <li>Zoom sur les hommes</li> <li>Les personnels en situation de handicap</li> </ol>	
112		Les rémunérations mensuelles nettes moyennes des personnels	
	112 112	1. La rémunération des BIATSS par catégorie et par genre 2. La rémunération des EC-E par catégorie et par genre	
113		La gouvernance de l'établissement	

1. L'équipe présidentielle

# 1.1. Les effectifs globaux

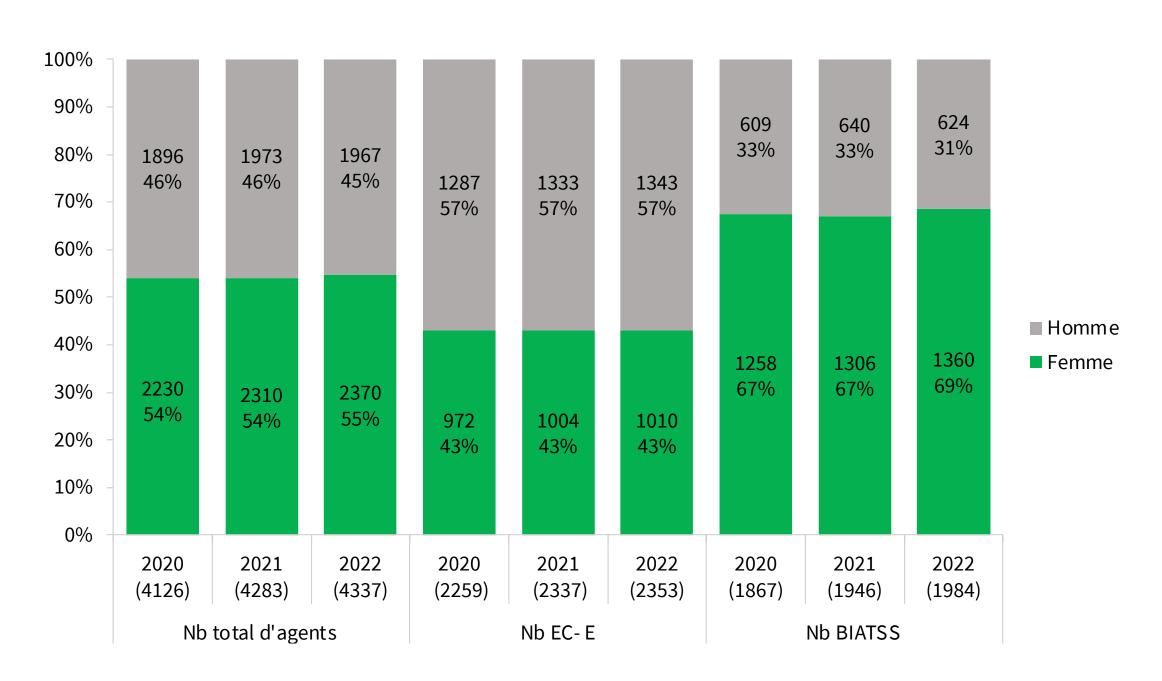
### 1.1.1. Les effectifs EC-E et BIATSS

En 2022, Nantes Université compte une population de personnels de 4337 agents (hors tuteurs étudiants). Cette population est répartie entre 2370 femmes (55% de l'effectif; +1 point par rapport à 2021) et 1967 hommes (45% de l'effectif; -1 point par rapport à 2021).

Chez les enseignants-chercheurs (EC) et enseignants (E), les hommes sont surreprésentés (57%) au regard de leur part dans la population de l'établissement (45%).

À l'inverse, chez les personnels administratifs, techniques et des bibliothèques (BIATSS), les femmes sont surreprésentées (69 %), sachant qu'elles représentent 55 % du total des personnels de Nantes Université.

### Répartition des personnels par genre et catégorie



Focus sur les EC-E: Sur la période 2020-2022, le nombre de femmes parmi la population des EC-E a crû (+ 38 femmes EC-E).

En parallèle, le nombre d'hommes parmi la population des EC-C augmente également (+ 56 hommes).

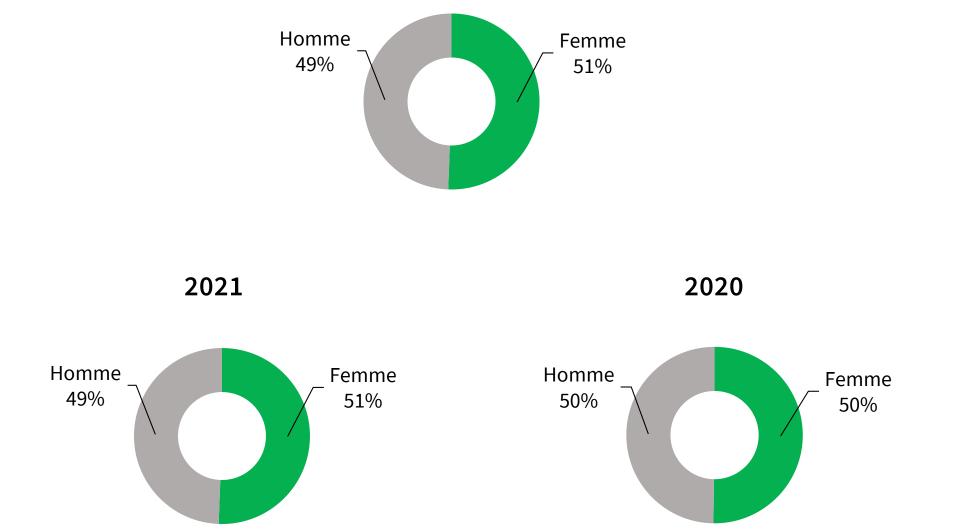
En conséquence, le taux de présence des femmes se stabilise sur les 3 dernières années (43 %).

### 1.1.2. Les effectifs par statut

En 2022, 61,5 % des personnels de l'établissement sont des agents titulaires (-1 point par rapport à 2021) et 38,5 % ont un statut d'agent contractuel. La répartition femmes/hommes chez les titulaires demeure équilibrée. En revanche, chez les contractuels, les femmes sont surreprésentées par rapport aux hommes (61 %), sachant qu'elles représentent 55 % de la population de l'établissement.

### Répartition des personnels titulaires par genre

2022

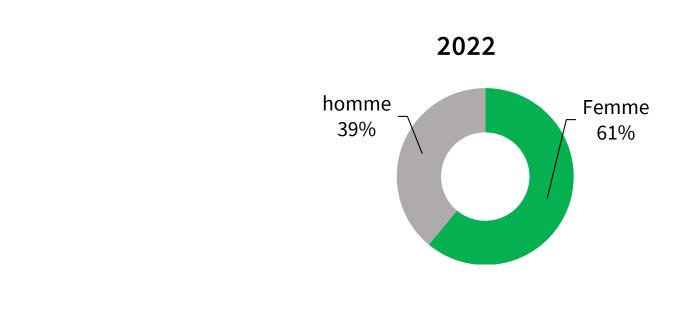


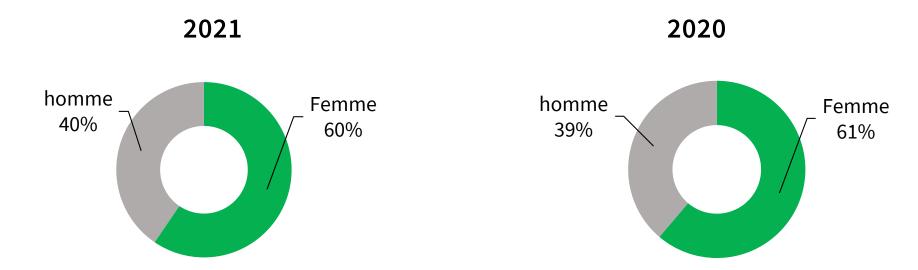
Chez les EC-E contractuels, la répartition femmes/hommes est équilibrée (49 %/51 %).

Chez les EC-E titulaires, la part des femmes a augmenté de 1 point sur la période 2020-2022 pour atteindre 40 % des EC-E titulaires.

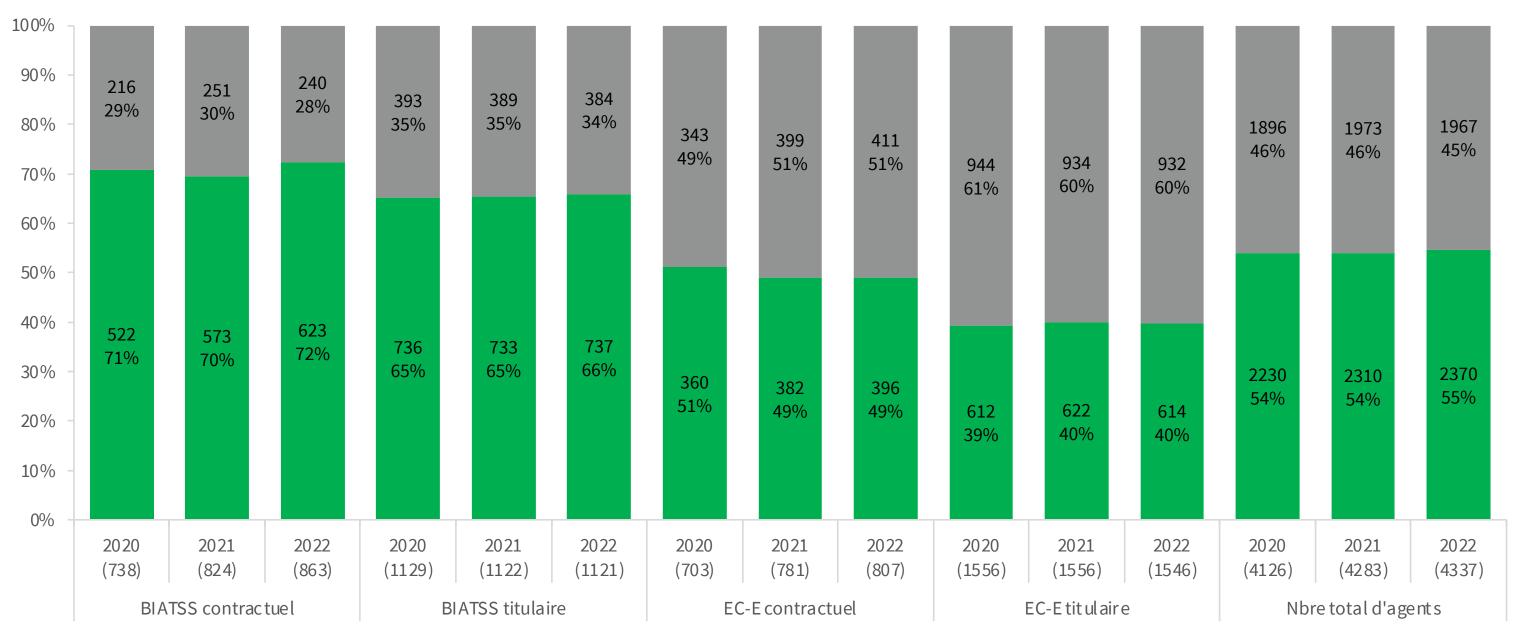
Sur la période 2020-2022, le nombre de femmes EC-E titulaires a augmenté de 2 agents, celui des hommes a diminué de 12 agents.

### Répartition des personnels contractuels par genre





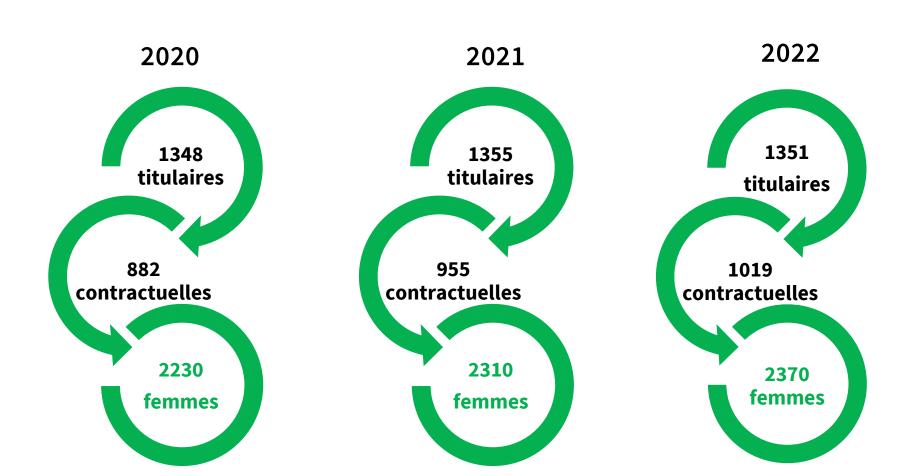
### Répartition des personnels titulaires et contractuels par catégorie par genre



■ Femme ■ Homme

### 1.1.3. Zoom sur les femmes

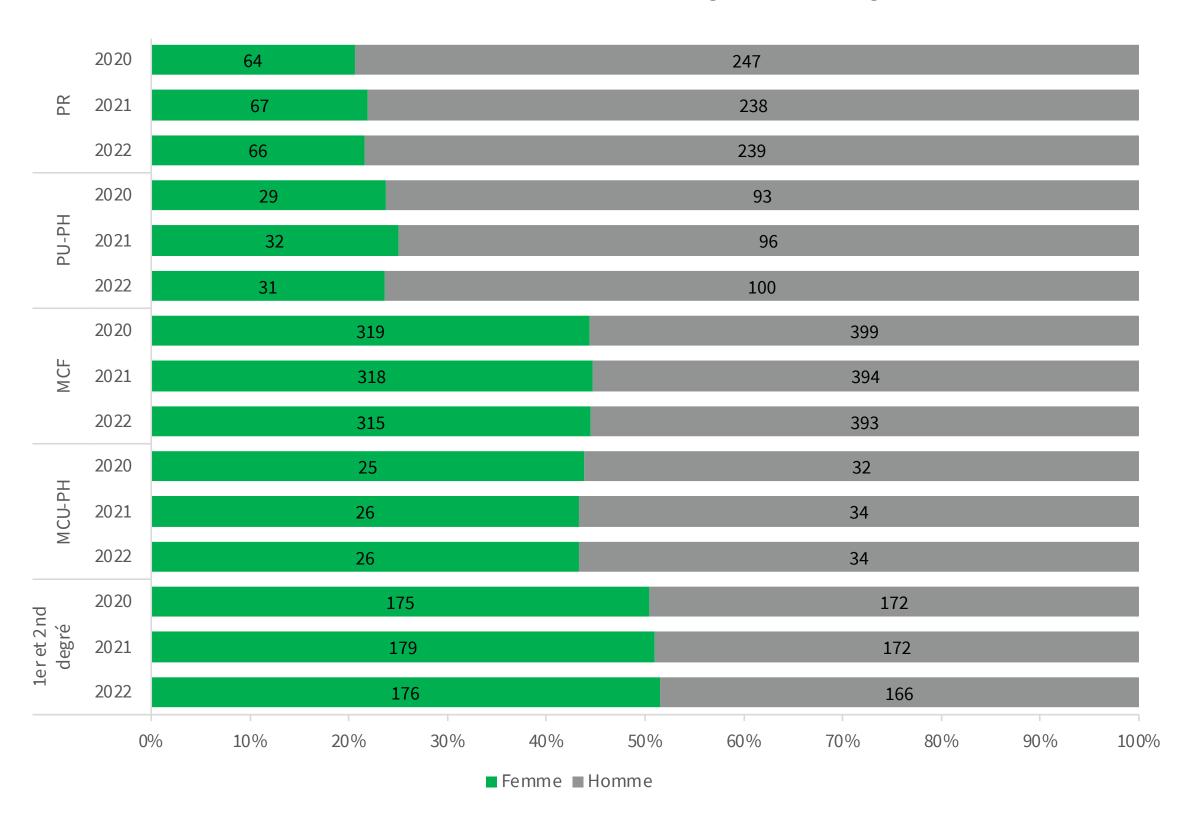
2370 femmes exercent dans l'établissement. Parmi elles, 57 % (1351) sont titulaires et 43 % sont contractuelles (1019). De leur côté, les hommes comptent 67 % de titulaires et 33 % de contractuels.



Si la population des titulaires est répartie de manière homogène entre les femmes (1351) et les hommes (1316) en 2022 et sur les 3 dernières années, les disparités entre les genres se situent au niveau des corps dont relèvent les EC-E titulaires et de la catégorie de fonction publique occupée par les BIATSS.

Chez les enseignants-chercheurs titulaires, les femmes sont largement sousreprésentées parmi les professeurs d'université avec seulement 22 %, alors qu'elles représentent 40 % de la population des EC-E titulaires. À l'inverse, elles sont surreprésentées chez les enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré (51 %) au regard de leur effectif global chez les EC-E titulaires.

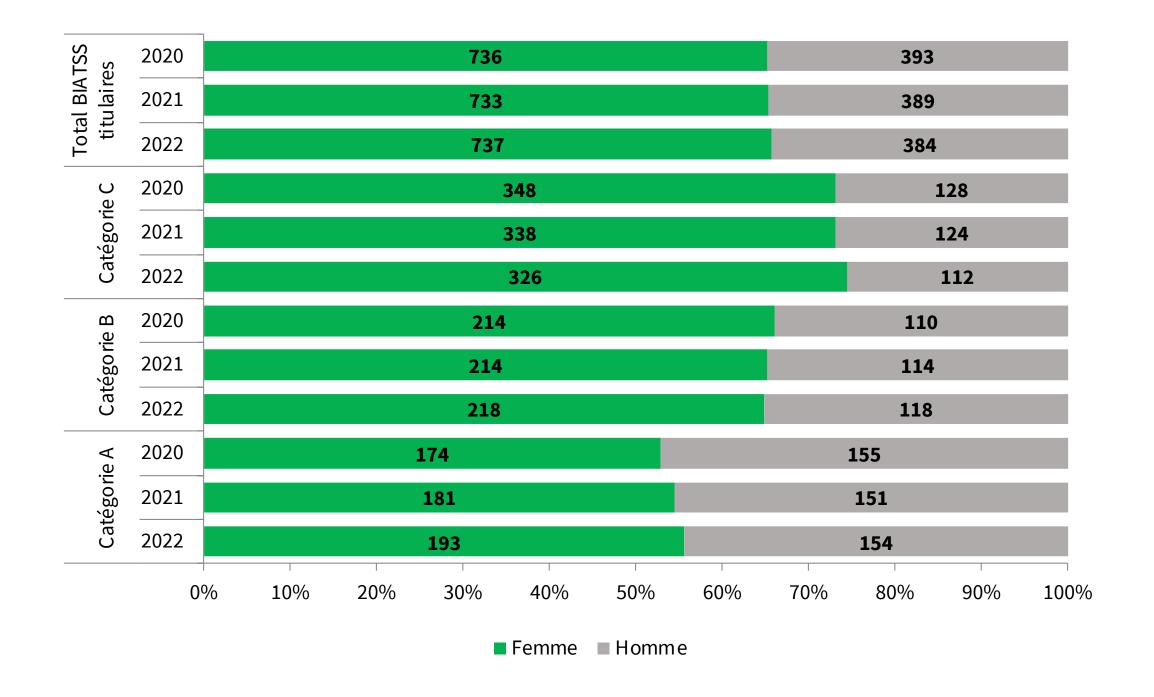
### Répartition des EC-E titulaires par genre et catégorie



Sur la période 2020-2022, la part des femmes s'est stabilisée au sein de la population EC-E titulaire de l'établissement.

Chez les BIATSS titulaires, si on note une forte féminisation puisque les femmes représentent 66 % de la population totale, elles sont davantage présentes dans les catégories B (65 %) et C (74 %). À l'inverse, en catégorie A, bien que majoritaires avec 56%, les femmes sont sous-représentées puisqu'elles comptent pour 66% des BIATSS titulaires, toutes catégories confondues.

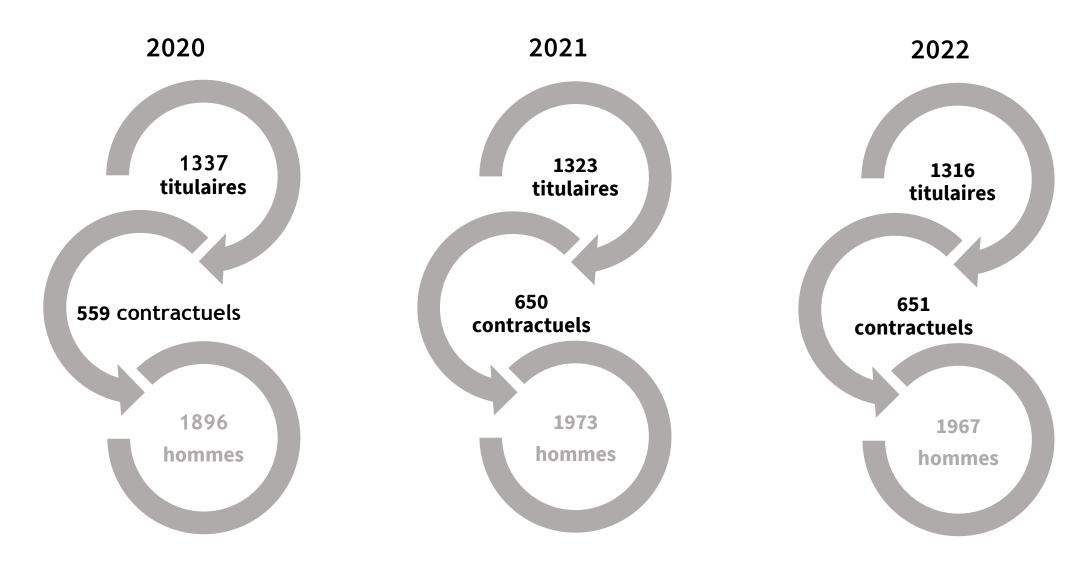
### Répartition des personnels BIATSS titulaires par catégorie et genre



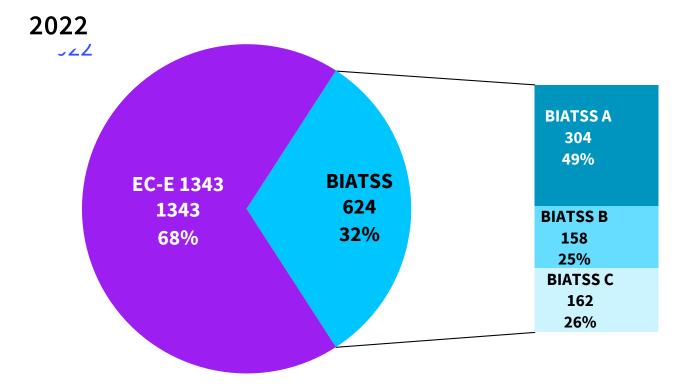
### 1.1.4. Zoom sur les hommes

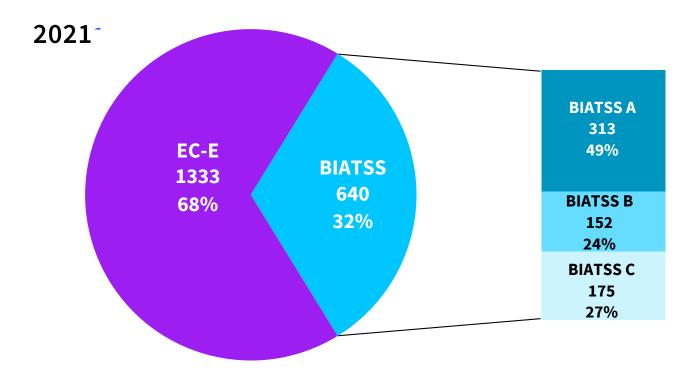
1967 hommes exercent au sein de l'établissement. Les hommes sont très majoritairement titulaires (67% contre 57% des femmes) et on les retrouve tout particulièrement sous ce statut chez les EC-E (68% contre 42% de femmes).

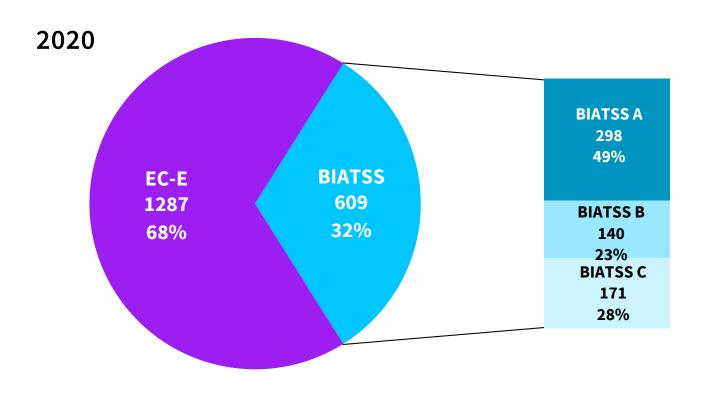
Cette population masculine exerce majoritairement le métier d'EC-E et seulement 32 % d'entre eux sont des BIATSS.



### Répartition des hommes par emploi







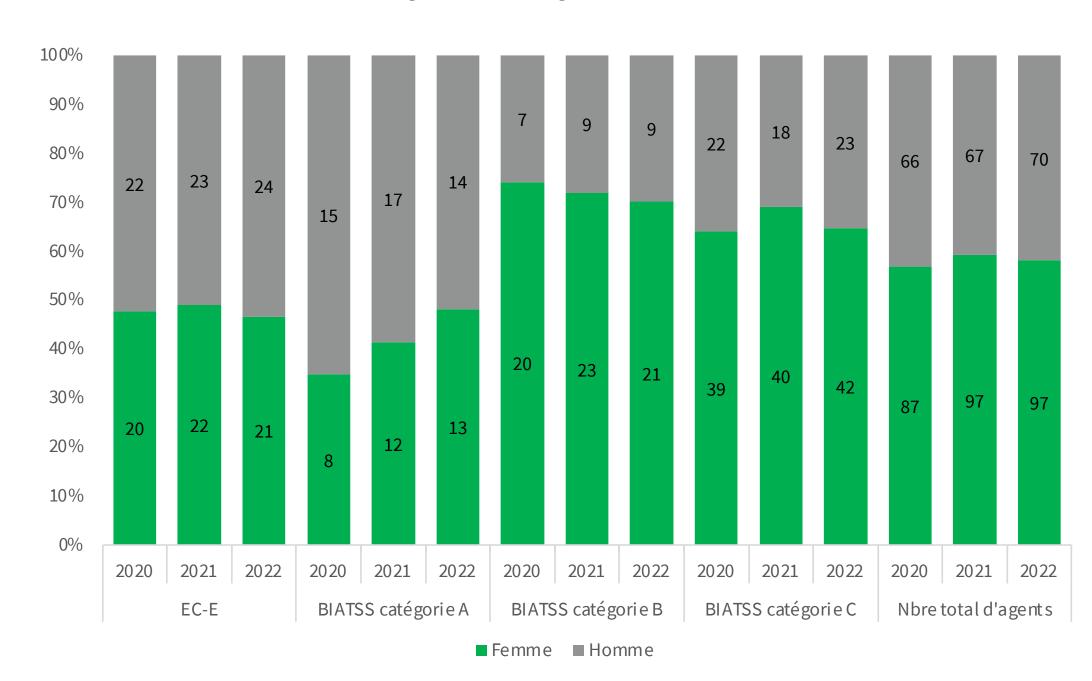
Parmi la population BIATSS masculine, sur la période 2019-2021, la part des hommes de catégorie A a fortement augmenté, passant de 46 % à 49 %.

### 1.1.5. Les personnels en situation de handicap

À l'échelle de l'établissement, en 2022, 167 agents sont en situation de handicap et 58% sont des femmes. Une proportion de femme supérieure à celle de la ventilation par genre à

Nantes Université (+ 3 points). La part des femmes déclarées en situation de handicap a légèrement baissé en 2022 (-1 point), en comparaison à 2021.

### Nombre de personnels en situation de handicap par catégorie et par genre de 2020 à 2022



## 1.2. Les rémunérations mensuelles nettes moyennes des personnels

### 1.2.1. La rémunération des BIATSS par catégorie et par genre

			Situation 2022		2021	2020
Statut / C	Catégorie	Salaire des femmes	Salaire des hommes	Écart salarial entre les femmes et hommes	Écart salarial entre les femmes et hommes	Écart salarial entre les femmes et hommes
Salaire moyen		1987€	2271€	-284€	-286€	-288€
	Titulaires	2163€	2470€	-307€	-286€	-307€
	A+	6732€	5 426€	1305€	1237€	839€
Titulaires	Α	2927€	3131€	-204€	-148€	-145€
	В	2048€	2198€	-149€	-153€	-166€
	С	1785€	1810€	-24€	-28€	-26€
	CDI	2002€	2270€	-268€	-303€	-261€
CDI	Α	2426€	2576€	-149€	-207€	-179€
CDI	В	1579€	1694€	-115€	-39€	-74€
	С	1487€	1562€	-75€	-0€	83€
	CDD	1711€	1878€	-166€	-213€	-182€
CDD	Α	1972€	2199€	-227€	-266€	-168€
CDD	В	1538€	1560€	-22€	24€	13€
	С	1430€	1396€	34€	27€	-12€
Apprenti	Apprenti	933€	957€	-24€	-230€	149€

Le calcul se base sur le salaire net corrigé du temps de travail, ce qui signifie que les effets induits par les temps partiels de certains agents sont neutralisés.

### 1.2.2. La rémunération des EC-E par catégorie et par genre

		Situation 2022		2021	2020
Statut / Catégorie	Salaire des femmes	Salaire des hommes	Écart salarial entre les femmes et hommes	Écart salarial entre les femmes et hommes	Écart salarial entre les femmes et hommes
Salaire moyen	3 049€	3519€	-470€	-501€	-524€
Titulaires	3821€	4191€	-371€	-402€	-423€
CDI	2518€	2818€	-299€	-501€	-691€
CDD	1725€	1835€	-110€	-107€	-82€

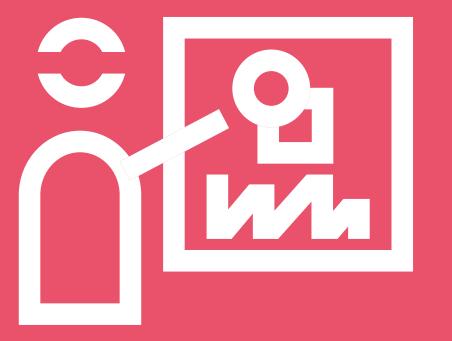
Les rémunérations incluent l'ensemble des éléments de paie (dont les heures complémentaires, la PEDR...). La répartition par corps/grade est un facteur d'explication de ces différences importantes.

On note toutefois une légère diminution de l'écart salarial entre femmes et hommes au cours des 3 dernières années.

### 1.3. La gouvernance de l'établissement

### 1.3.1. L'équipe présidentielle

		Situation décembre 2022				Situation décembre 2021				Situation décembre 2020					
	Fen	nme	Hor	nme	TOTAL	Fen	nme	Hor	nme	TOTAL	Fer	nme	Hor	nme	TOTAL
Équipe présidentielle	Nbre	%	Nbre	%		Nbre	%	Nbre	%	TOTAL	Nbre	%	Nbre	%	TOTAL
Président	1	100%	0	0%	1	1	100%	0	0%	1	1	100%	0	0%	1
Vice-présidents	9	50%	9	50%	18	8	53%	7	47%	15	9	56%	7	44%	16
Conseillers	1	25%	3	75%	4	1	25%	3	75%	4	0	0%	1	100%	1
TOTAL	11	48%	12	52%	23	10	50%	10	50%	20	10	56%	8	44%	18



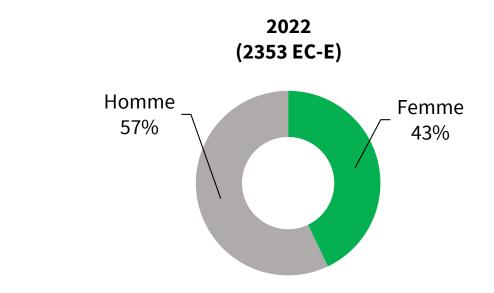
# 2. Les enseignantschercheurs & enseignants (EC-E)

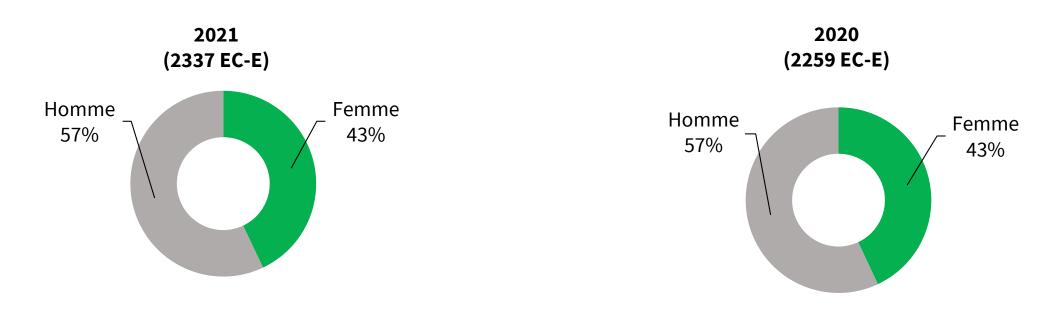
115		La population des EC-E
116		La population des EC-E titulaires
117		L'affectation des EC-E par composante
118		La promotion des EC-E
120	120 121	Les concours au sein de l'Université de Nantes  1. Les professeurs d'université et maîtres de conférences 2. Les personnels hospitalo-universitaires
124		Les effectifs des EC-E contractuels
125		Les primes
126		Le congé pour recherche et conversion thématique (CRCT)
127		Les heures complémentaires
128		Les décharges
129		Les directions et responsabilités scientifiques

### 2.1. La population des EC-E

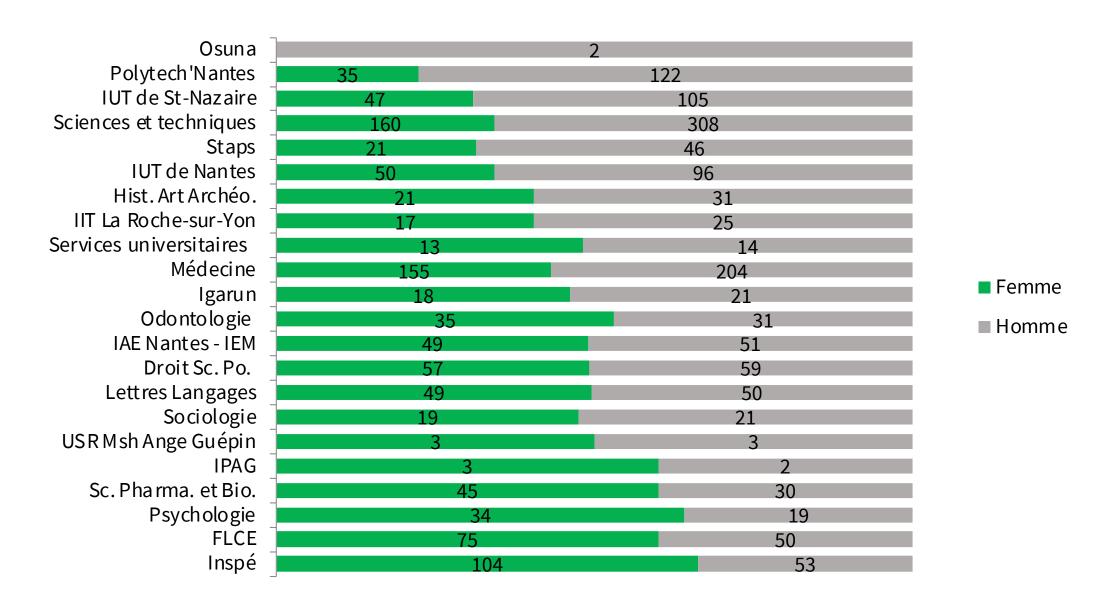
En 2022, les personnels enseignants-chercheurs et enseignants titulaires et contractuels sont au nombre de 2 353 à Nantes Université.

### Répartition des EC-E par genre





### Répartition des EC-E titulaires et contractuels par genre et par composante

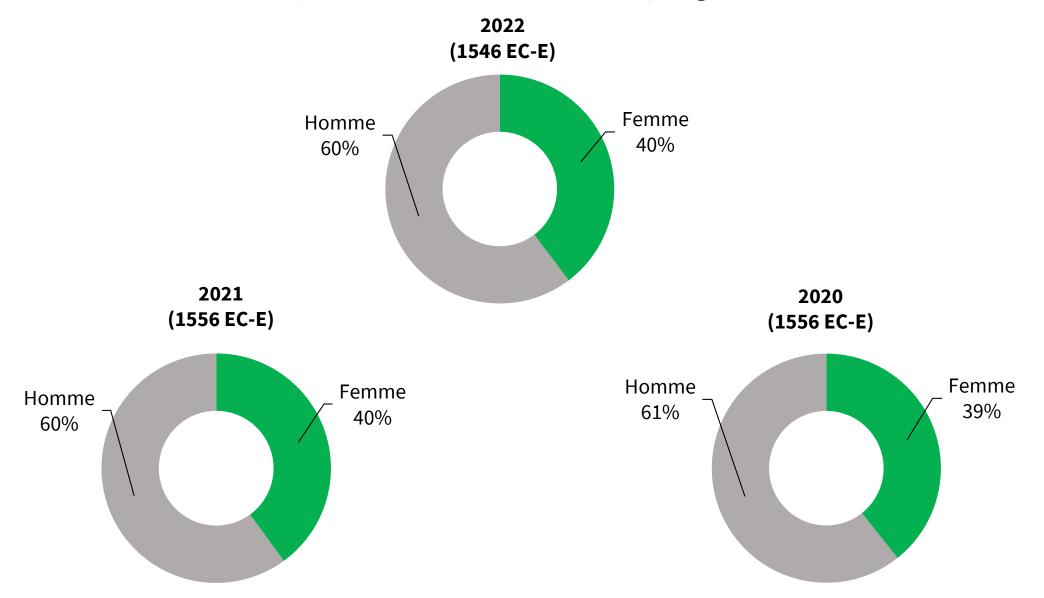


Sur la période 2020-2022, la part des femmes dans cette population est restée stable (43 %) à la fois au sein de la population des EC-E contractuels et des EC-E titulaires.

Toutefois, cette répartition n'est pas homogène entre toutes les composantes de l'université. Globalement, les femmes sont sous représentées dans les composantes des pôles Santé et Sciences et technologie. Les femmes sont majoritaires au sein des composantes du pôle Humanités, alors qu'elles sont en représentation plus ou moins égale au sein du pôle Sociétés.

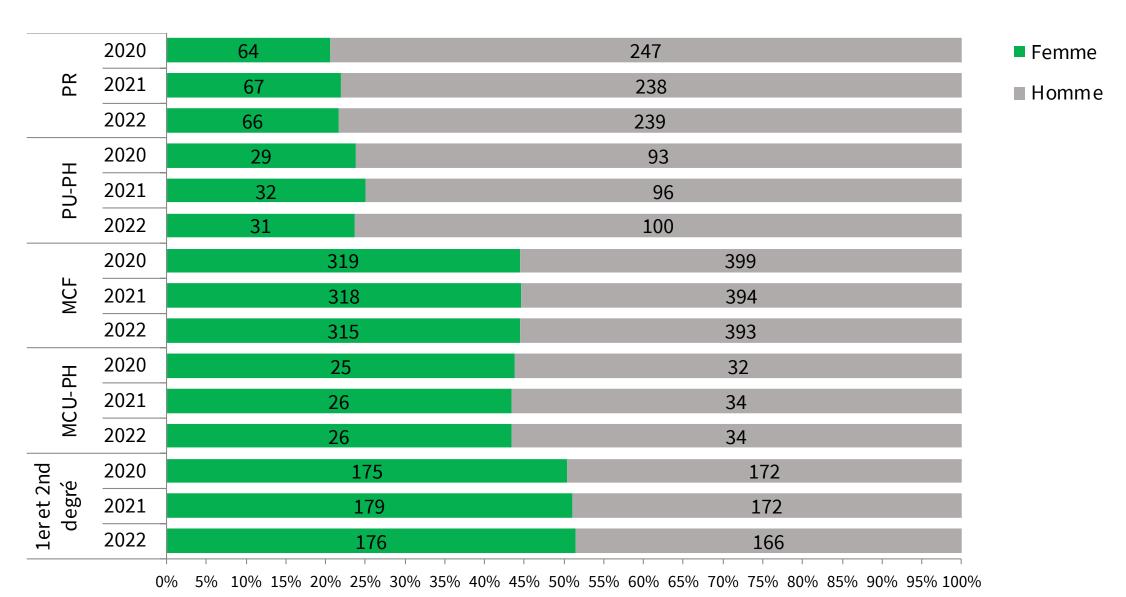
### 2.2. La population des EC-E titulaires

### Répartition des EC-E titulaires par genre



Sur la période 2020-2022, un plus grand nombre d'hommes que de femmes composent la population des EC-E titulaires de Nantes Université. La part des femmes a augmenté en 2021 (+1% de femmes par rapport à 2020), pour se stabiliser en 2022 à 40%.

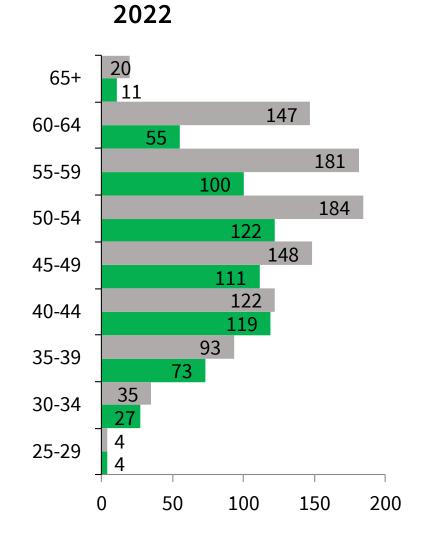
### Répartition des EC-E par genre et par catégorie

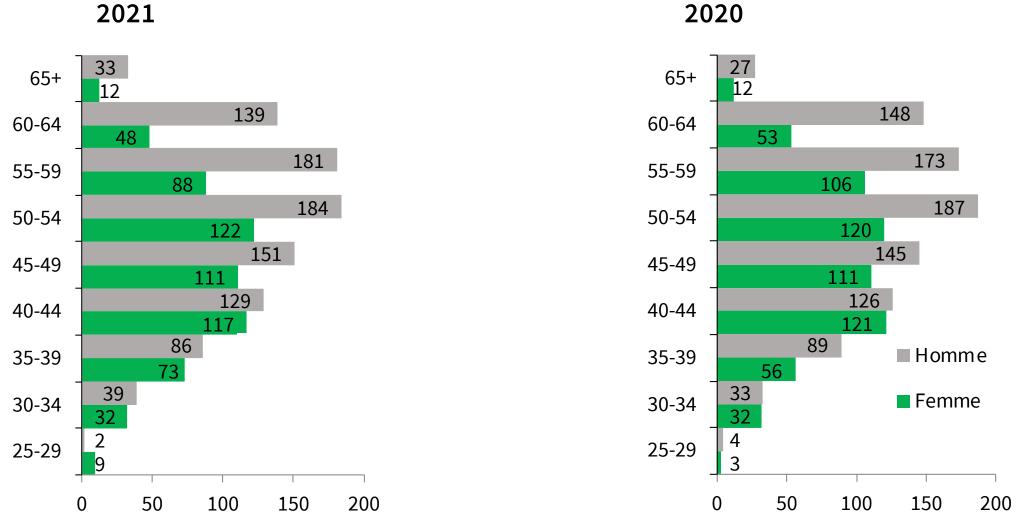


Toutefois, la situation des EC-E titulaires est contrastée selon leur corps d'appartenance. L'équilibre numérique est atteint au sein du corps des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré. À l'inverse, les femmes ne représentent en 2022 que 22 % des professeurs des universités (PR), en progression de 1 % depuis 2020.

Cette ligne de fracture 20/80 est la même en ce qui concerne le grade des PU-PH. La situation est différente parmi les maîtres de conférences (MCF) et les maîtres de conférences praticiens hospitaliers (MCU-PH), où les femmes représentent respectivement 44 % et 43 % de l'effectif de leurs corps de référence.

### Pyramide des âges des EC-E titulaires

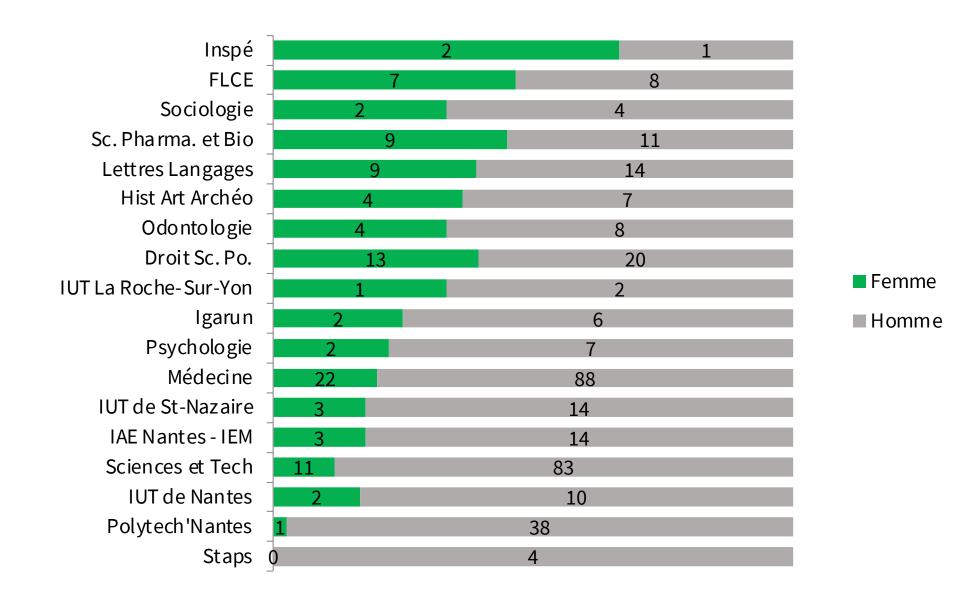




La répartition femmes-hommes dans les pyramides des âges des 3 années de référence sont particulièrement contrastées à partir de la tranche 45-49 ans. Elle tend à s'estomper pour les tranches d'âges inférieures.

## 2.3. L'affectation des EC-E par composante

### Répartition des professeurs d'université par genre et composante



Sur la période 2020-2022, la part des femmes parmi la population de PR et PU-PH reste stable. Des disparités subsistent toutefois au sein des pôles Santé ainsi que Sciences et Technologie, avec une représentation féminine respectivement de 32 % et 11 % en 2022.

### Répartition des maîtres de conférences par composante et par genre



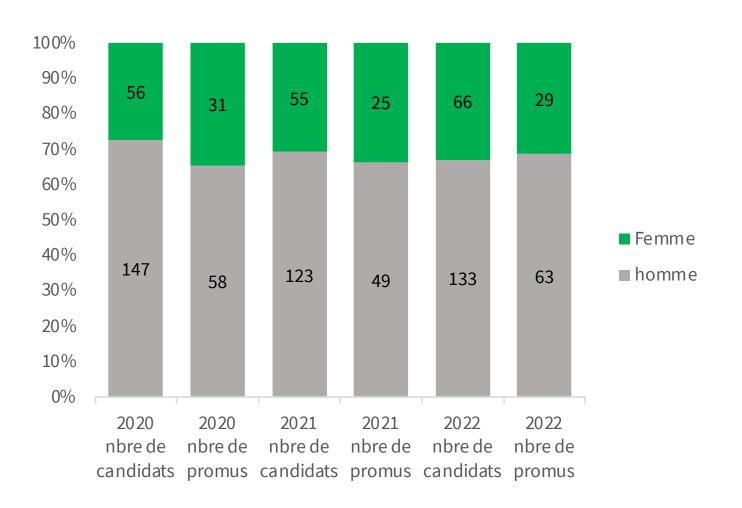
La part des femmes PR et MCF est moins élevée au sein du pôle Santé et du pôle Sciences et technologie. De même, la part des femmes appartenant à ces deux corps d'EC apparaît également mineure au sein de certaines composantes du pôle Sociétés et du pôle Humanités.

## 2.4. La promotion des EC-E

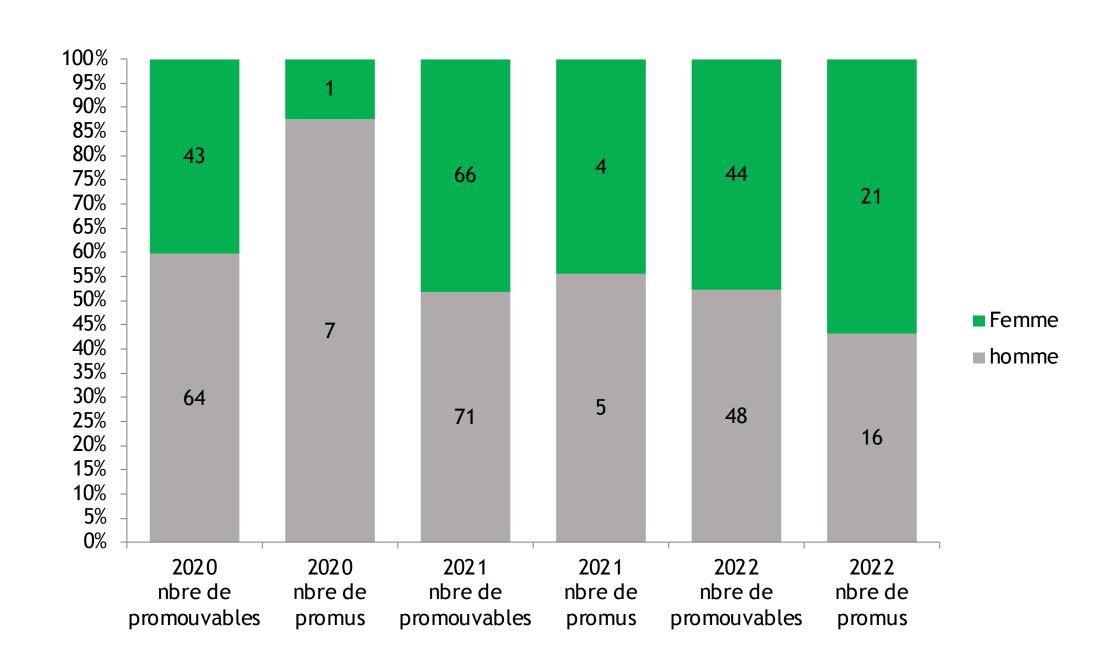
Nombre de promotions de grade des EC-E et HU et des enseignants du second degré

	Femme	Homme	Part des femmes	Part des hommes
2020	38	82	32%	68%
2021	35	54	39%	61%
2022	55	101	35 %	65 %

### Avancement des enseignants-chercheurs

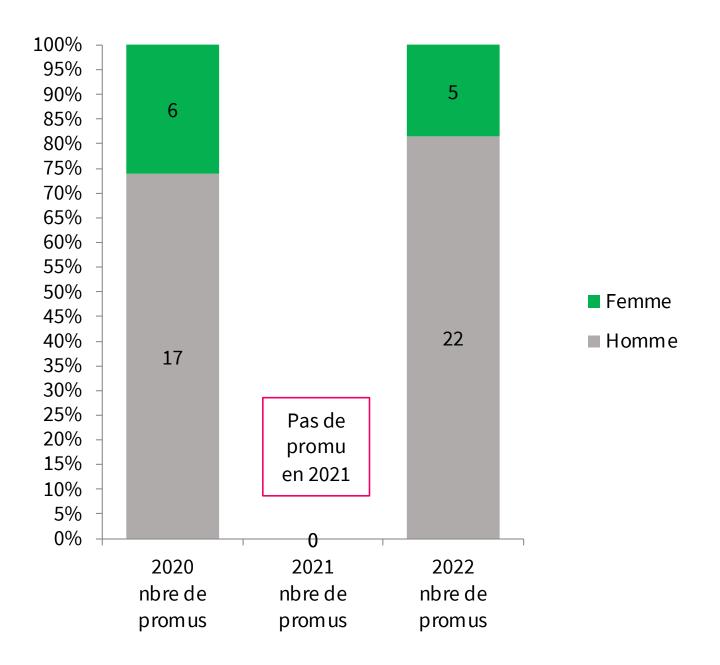


### Avancement des enseignants du second degré



Le tableau d'avancement présente les avancements de grade des différentes populations d'EC-E. À noter, concernant les enseignants-chercheurs, que la politique de promotion de l'établissement ne s'applique qu'à la phase locale de l'avancement.

### Avancement des enseignants HU

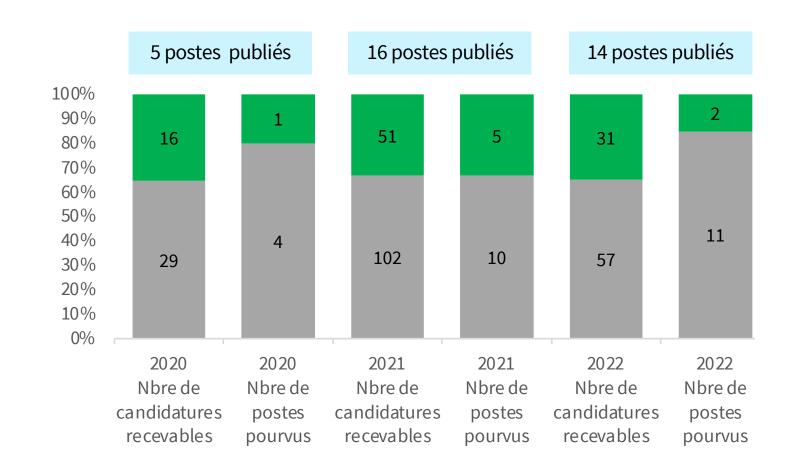


Pour les enseignants du second degré et les enseignants HU, l'établissement formule des propositions sans avoir le pouvoir de décision.

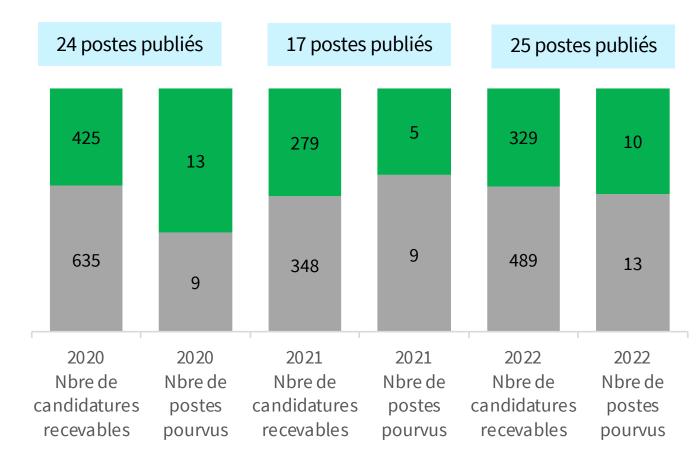
### 2.5. Les concours au sein de Nantes Université

### 2.5.1. Les professeurs d'université et maîtres de conférences

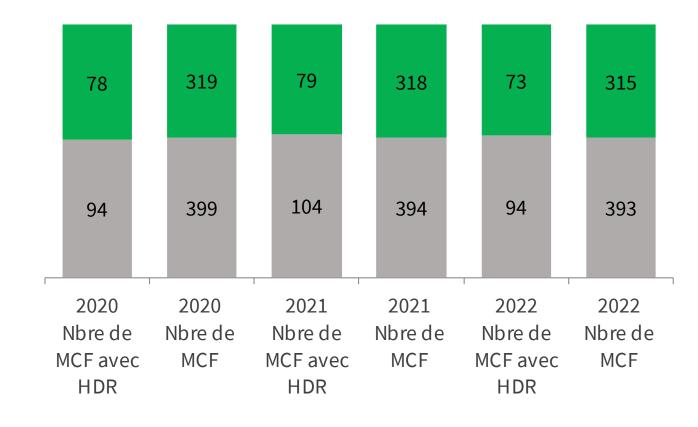
Candidature sur les postes de professeur d'université



Candidatures sur les postes de maître de conférences



Part des maîtres de conférences titulaires d'une HDR



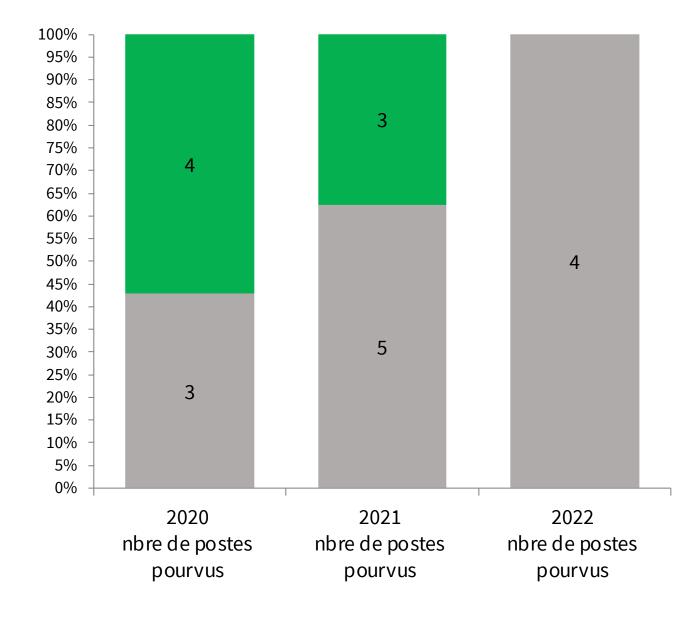
Sur la période 2020-2022, la part des femmes MCF titulaires d'une HDR est passée de 20 % à 23 %. La part des hommes MCF titulaires est elle passée de 29 % à 24 %, ce qui tend à équilibrer la situation entre femmes et hommes.

FemmeHomme

### 2.5.2. Les personnels hospitalo-universitaires

### 2.5.2.1. Le recrutement des personnels hospitalo-universitaires

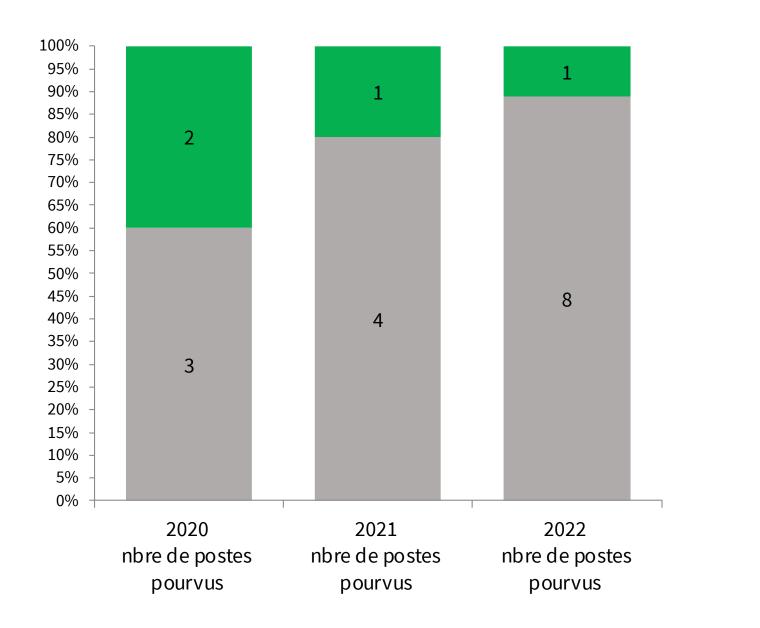
### Nombre de postes de professeurs des universités praticiens hospitaliers pourvus



### Nombre de postes MCU PH et de médecine générale pourvus

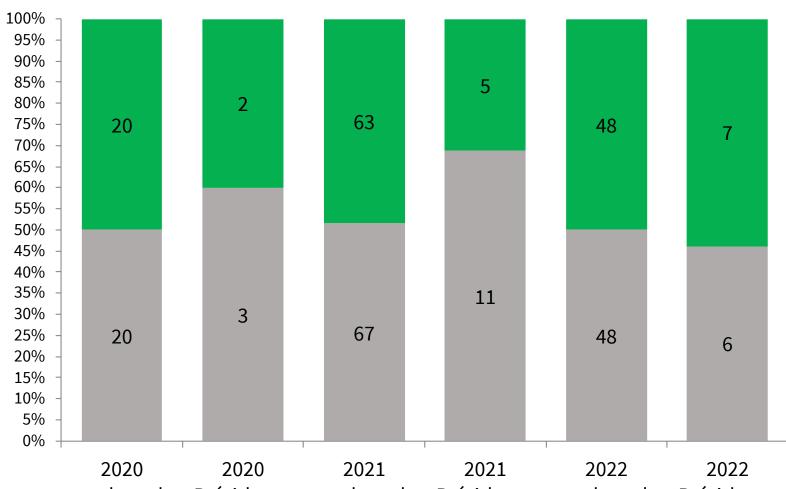
Femme

Homme



### 2.5.3. Les comités de sélection

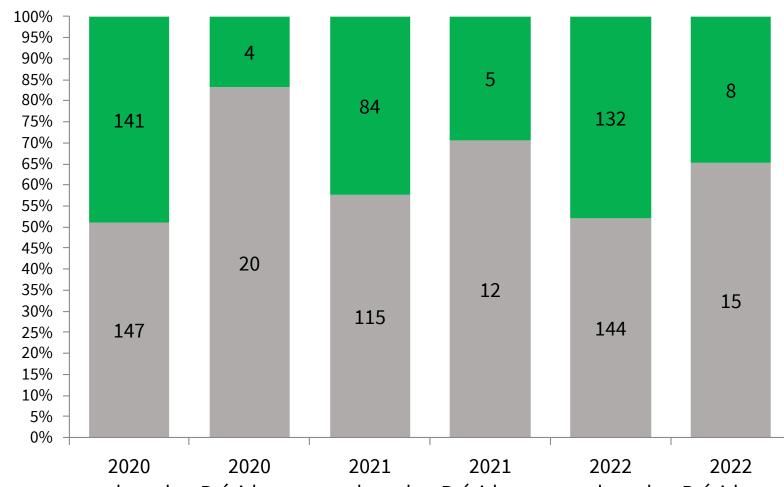
### Composition des comités de sélection pour le recrutement des Professeurs d'Université



membres des Présidence membres des Présidence membres des Présidence comités de des comités de des comités de des comités de des comités sélections de sélections de sélections de sélections de sélections de sélections de sélections

Les 36 comités de sélection organisés en 2022 ont été globalement composés de manière équilibrée entre les femmes et les hommes, et ce quel que soit le corps de recrutement concerné et cette situation est constante sur la période 2020-2022. Les obligations réglementaires qui fixent une proportion de 40 % de personnes de chaque sexe sont respectées. Sur la période 2020-2022, la part des femmes assurant la présidence d'un comité de sélection ne cesse d'augmenter passant de 21 % à 42 %.

### Composition des comités de sélection pour le recrutement des Maîtres de conférences

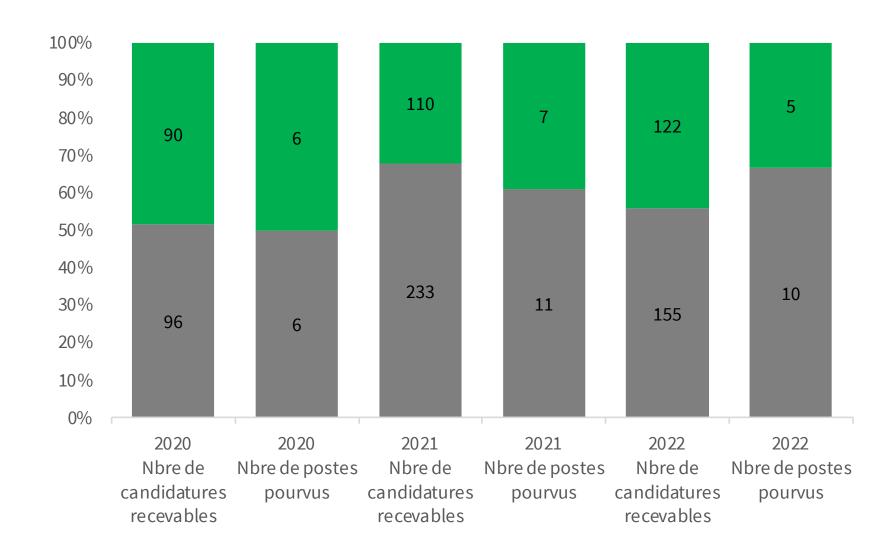


membres des Présidence membres des Présidence membres des Présidence comités de des comités de des comités de des comités de des comités sélections de sélections de sélections de sélections



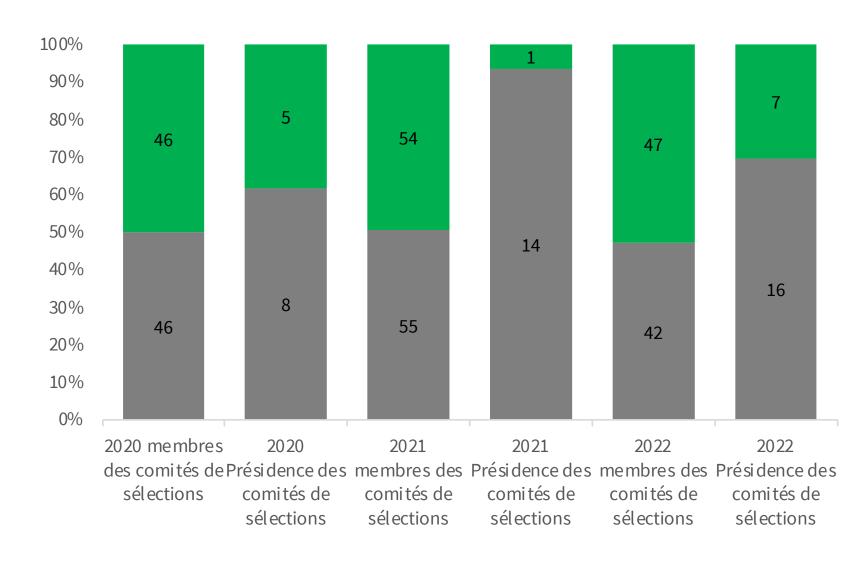
### 2.5.4. Les enseignants du second degré

### Recrutement des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré



Le recrutement des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré titulaires fait l'objet de concours nationaux. Le seul levier d'action de l'université se situe dans la composition paritaire des jurys des commissions de recrutement au moment de l'affectation.

### Part des femmes dans les commissions de recrutement des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré

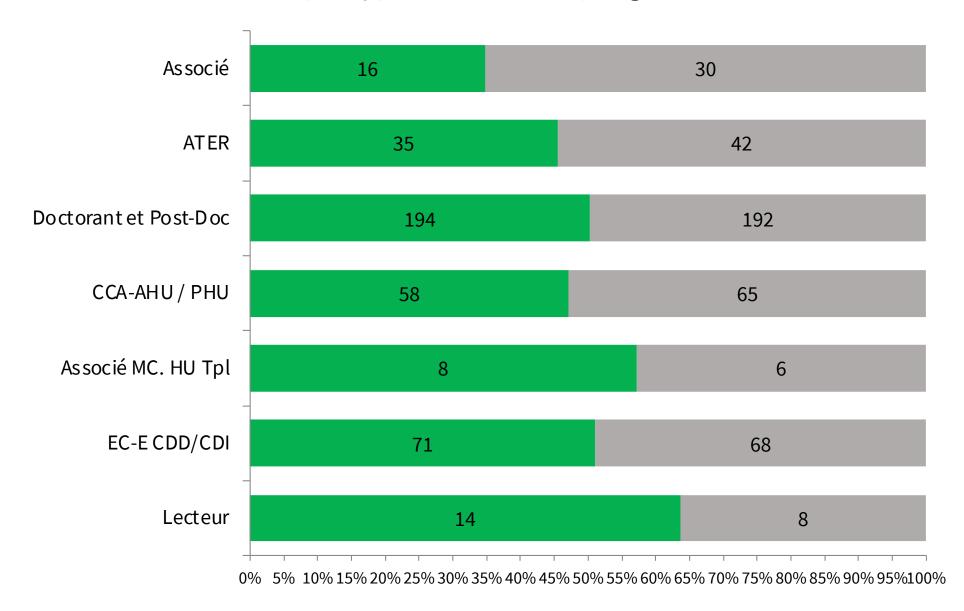




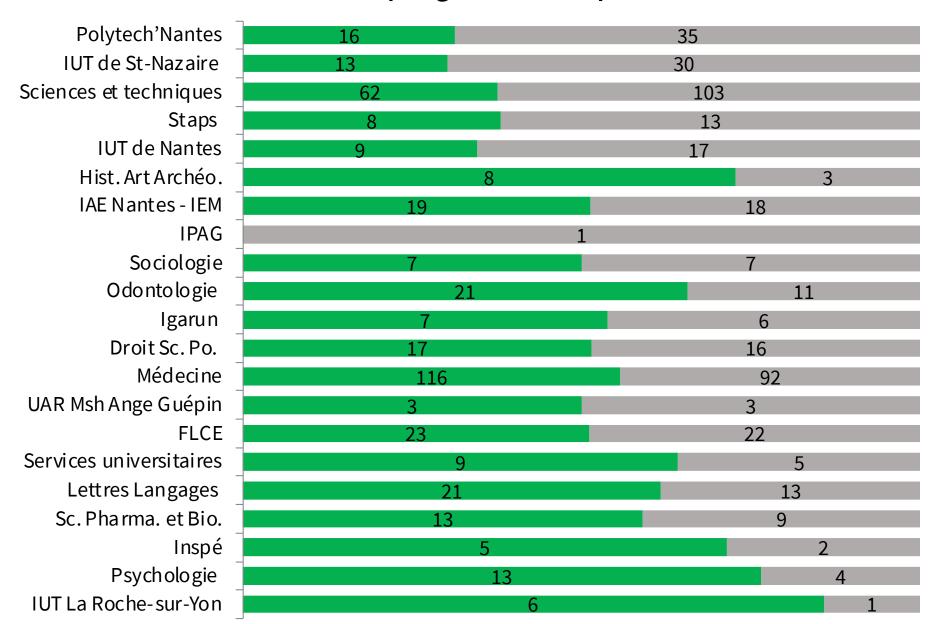
### 2.6. Les effectifs EC-E contractuels

La population contractuelle des EC-E se compose de 49 % de femmes en 2022, tout comme en 2021. Ce chiffre était cependant de 51 % en 2020. Il faut noter que sur la période 2020-2022 la population des EC-E s'est enrichie de 104 contractuels.

### Répartition des enseignants contractuels par type de contrat et par genre



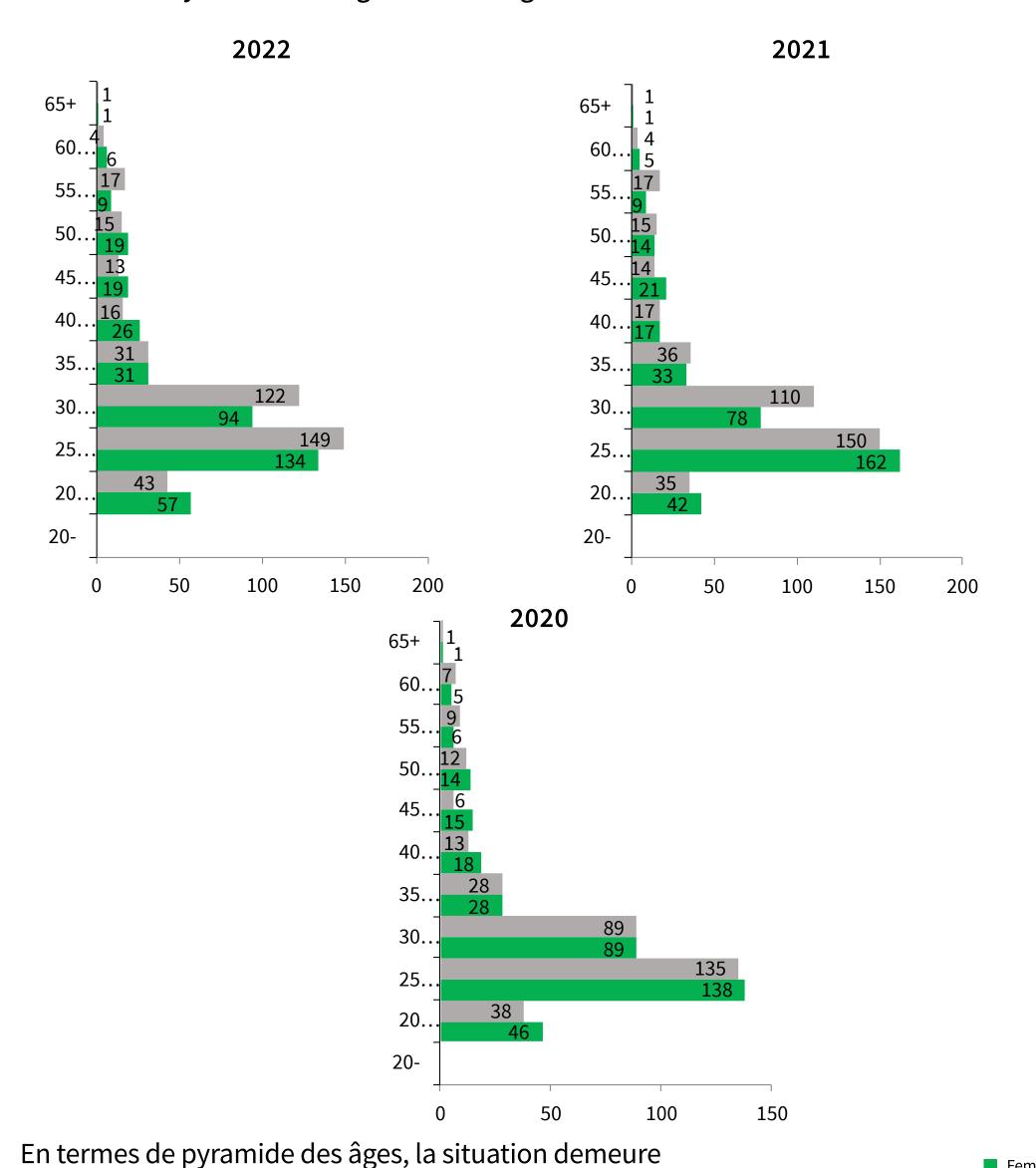
### Répartition des enseignants-chercheurs contractuels par genre et composante



Des disparités dans la répartition femmes/hommes sont également constatées en fonction des composantes de rattachement.



### Pyramide des âges des enseignants-chercheurs contractuels

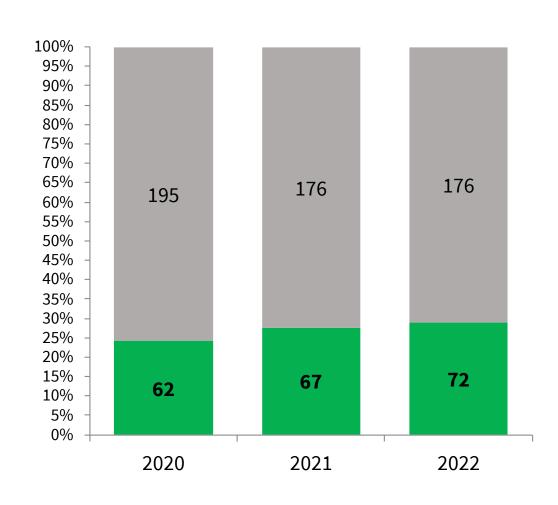


relativement équilibrée entre les hommes et les femmes.

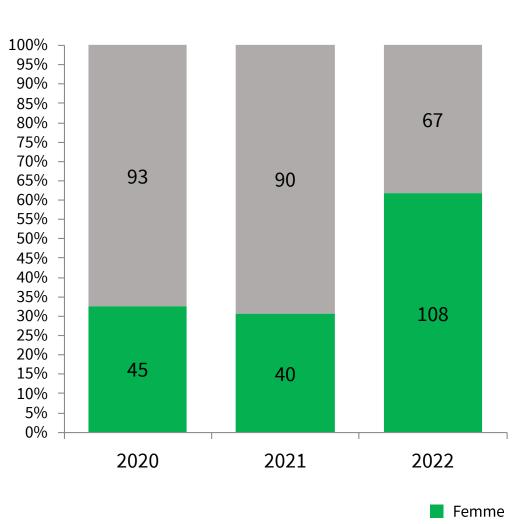
### 2.7. Les primes

La ventilation du versement des primes est un indicateur de la répartition des fonctions entre les femmes et les hommes et, de facto, de leur spécialisation. Sur la période 2020-2022 la part des femmes EC-E bénéficiaires d'une prime RIPEC C3 / PEDR est en constante augmentation.

### Répartition des personnels EC-E bénéficiaires d'une prime RIPEC C3 / PEDR / ex-PES par genre



### Répartition des personnels EC-E bénéficiaires d'une prime RIPEC C2 / PA /PCA par genre



PA: prime d'administration PCA: prime pour charge administrative PEDR: prime d'encadrement doctoral et de recherche

Femme

Homme

PES: prime d'excellence scientifique RIPEC: Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs

Homme

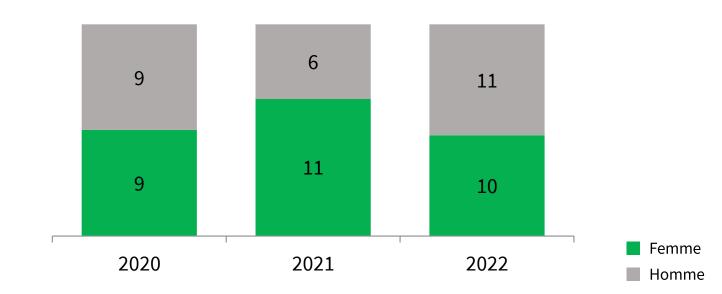
## 2.8. Le congé pour recherche et conversion thématique (CRCT)

Le congé pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) permet à un enseignant-chercheur de se consacrer à la recherche pour une période de six ou douze mois. Le CRCT au titre du conseil national des universités (CNU) est accordé par cette instance après avis du président de l'établissement, au vu d'un projet présenté par le candidat

Le CRCT au titre de l'établissement est accordé par le président de l'université, au vu d'un projet présenté par le candidat, après avis du conseil académique restreint. Les lignes directrices de gestion promotion et valorisation des parcours stipulent que les agents en situation de retour d'un congé maternité, d'adoption ou parental sont considérés comme prioritaires dans l'attribution des CRCT.

Sur la période 2020-2022 la part des femmes bénéficiant d'un CRCT est plus ou moins stable. En 2022, la répartition des CRCT entre femmes et hommes est équilibrée.

### Nombre de semestres accordés par genre au titre d'un CRCT



### 2.9. Les heures complémentaires

En 2022, parmi les EC-E réalisant des heures complémentaires, 59 % sont des hommes. Cette proportion est stable sur les 3 dernières années et suit la répartition des personnels EC-E par genre (40 % de femmes et 60 % d'hommes). En 2022, en moyenne, les femmes réalisent 5 h complémentaires de moins que leurs homologues masculins. Un écart qui tend à diminuer sur la période 2020-2022 (13 h en 2021 et 17 h en 2020).

### Répartition par genre des heures complémentaires réalisées par les EC-E

		2022			2021			2020	
	EC-E Femme	EC-E Homme	Total EC-E	EC-E Femme	EC-E Homme	Total EC-E	EC-E Femme	EC-E Homme	Total EC-E
Nbre heures complémentaires rémunérées	60 970	91 049	152 018	54403	88 623	143 025	49941	84904	134845
Nbre d'EC-E rémunérés d'heures complémentaires	546	779	1 325	554	799	1353	562	800	1362
Moyenne des heures complémentaires rémunérées par EC-E	112	117	115	98	111	106	89	106	99

La part des femmes EC-E réalisant des heures complémentaires (HC) proportionnelle à leur représentativité dans chaque pôle

	Année	Effectif EC-E Pôle	Part des femmes dans le pôle	Nbre d'EC-E	Nbre de femmes	% des femmes	
	2022	450	660/	réalisant des	•		
_	2020	152	66%	139	90	65 %	
Inspé	2021	161	66 %	131	87	66 %	
	2022	157	66 %	152	99	65 %	
Services	2020	38	45%	45	19	42%	
universitaires	2021	39	44%	38	17	45%	
et autres	2022	35	46%	21	8	38%	
	2020	352	52%	229	110	48%	
Pôle Humanités	2021	361	54%	242	118	49%	
_	2022	368	54%	223	114	51%	
	2020	255	50%	193	92	48%	
Pôle Sociétés	2021	259	48 %	177	81	46%	
_	2022	261	49 %	169	75	48%	
	2020	536	45 %	88	44	50%	
Pôle Santé	2021	559	46%	96	45	47%	
_	2022	567	45%	84	39	46%	
<b>D</b> AL 0:	2020	926	33%	668	207	31%	
Pôle Sciences –	2021	958	32%	669	206	31%	
et Technologie –	2022	965	32%	675	211	31%	

Sur les 3 dernières années, la part des femmes réalisant des heures complémentaires suit la part du nombre de femmes au sein de leur pôle de rattachement.

### 2.10. Les décharges

En 2022, le nombre d'hommes et de femmes enseignants-chercheurs titulaires de décharges (hors CHSCT) est de 39 EC-E femmes et 58 hommes EC-E.

On note par ailleurs une situation contrastée au sein des pôles quant à cette répartition.

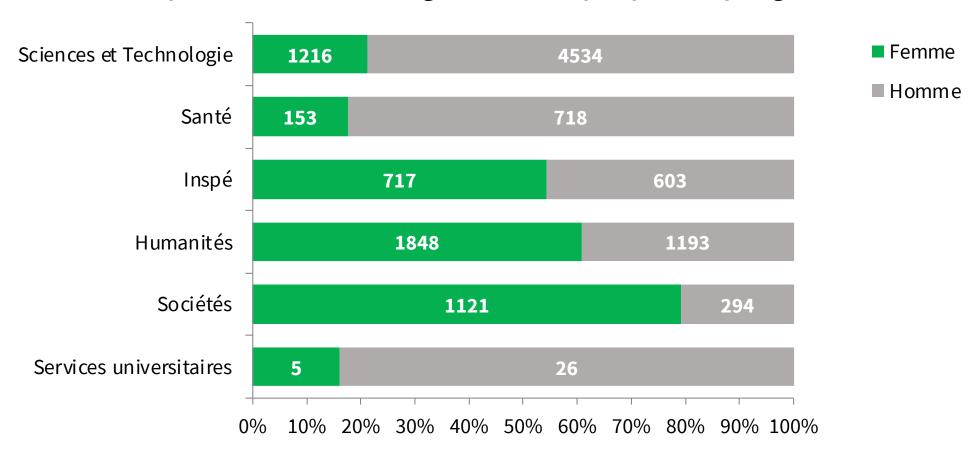
Note: la méthodologie de décompte des décharges ayant évolué, il n'est pas possible d'établir un comparatif sur 3 ans.

Un retard opérationnel dans la saisie des décharges 2022-2023 (au-delà du 31/12/2022) ne permet pas d'avoir une vision exhaustive de celles-ci sur l'année de référence.

### Nombre d'heures de décharges des EC-E par genre

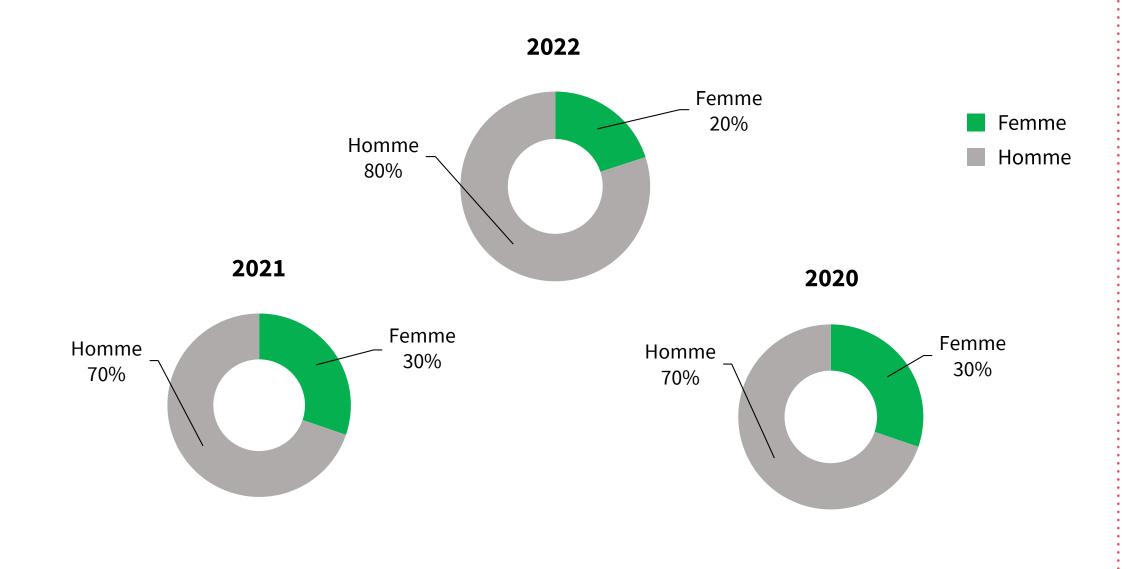
	Femme	Homme	TOTAL	Part des femmes	Part des hommes
2022-2023	5061	7 368	12429	41%	59%

### Répartition des décharges des EC-E par pôle et par genre



## 2.11. Les directions et responsabilités scientifiques

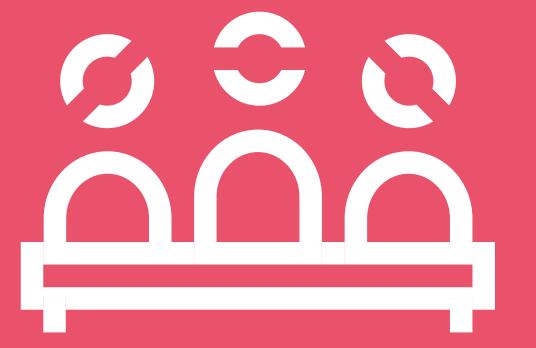




Les fonctions de direction des laboratoires de recherche ainsi que de direction des écoles doctorales sont majoritairement tenues par des hommes. Cette tendance connaît peu d'évolution sur l'ensemble de la période 2020-2022, même s'il convient de noter une augmentation de 3 points dans la part des femmes assurant la direction d'une école doctorale.

### Répartition par genre des fonctions de direction des écoles doctorales

	20	22		20	2021		20
Intitulé de l'école doctorale	F	н	Intitulé de l'école doctorale (avant 2022)	F	Н	F	н
Matières, molécules, matériaux et géosciences	0	1	Matières, molécules, matériaux	0	1	0	1
Art, lettres, langues	1	0	Art, lettres, langues (ALL)	1	0	1	0
Biologie-santé	0	1	Biologie-santé	0	1	0	1
Droit et sciences politiques - Pays de la Loire	1	0	Droit et sciences politiques	1	0	1	0
Sciences économiques et sciences de gestion - Pays de la Loire	0	1	École doctorale de gestion et d'économie	0	1	0	1
Végétal, Animal, Aliment, Mer, Environnement	1	0	Écologie, géosciences, agronomie, alimentation	0	1	0	1
Éducation, Cognition, Langages, Interactions, Santé	0	1	Éducation, langues, interactions, cognition, clinique	0	1	0	1
Mathématiques et sciences et technologies du numérique, de l'Information et de la communication	0	1	Mathématiques, sciences et technologie de l'information et des communications	0	1	0	1
			Sciences de la mer et du littoral	1	0	0	1
Sciences de l'ingénierie et des systèmes <i>(depuis 2022)</i>	0	1	Sciences pour l'ingénieur	0	1	0	1
Sociétés, Temps, Territoires	0	1	Sociétés, Temps, Territoires	0	1	0	0
Total	3	7	Total	3	8	2	8
%	30%	70%	%	27%	73%	20%	80%



## 3. Les personnels BIATSS\*

131	La population des personnels BIATSS titulaires et contractuels
135	Le temps de travail des personnels BIATSS
136	Les fonctions de direction
137	L'évolution des parcours professionnels

<sup>\* (</sup>bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniques, sociaux et de santé)

Les personnels BIATSS titulaires et

contractuels de l'université sont au

La population BIATSS est fortement

féminisée, les femmes représentant

69 % des effectifs en 2022 ( + 2 points

Sur la période 2020-2022, la répartition

Ainsi, la part des agents de catégories

1 point de moins pour la catégorie C.

nombre de 1984 en 2022.

sur la période 2020-2022).

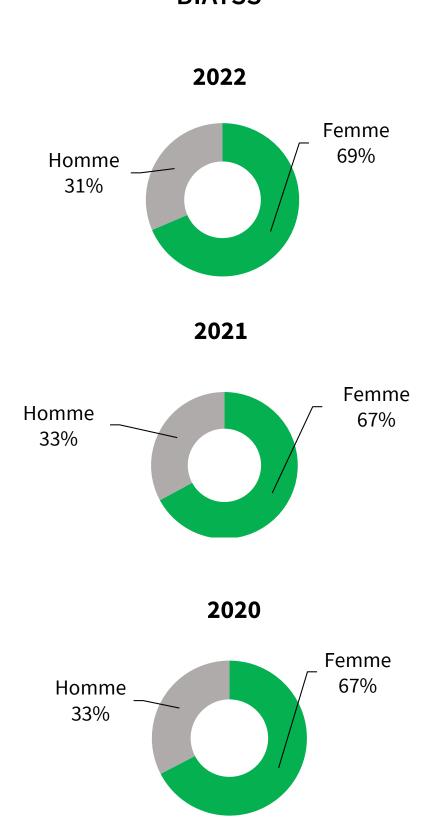
par catégorie s'est stabilisée.

A a augmenté de 1 point ; pas de

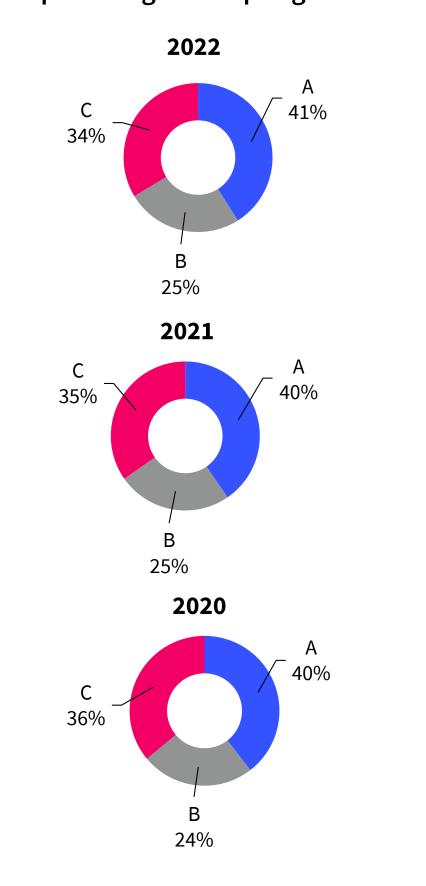
changement pour la catégorie B;

### 3.1. La population des personnels BIATSS titulaires et contractuels

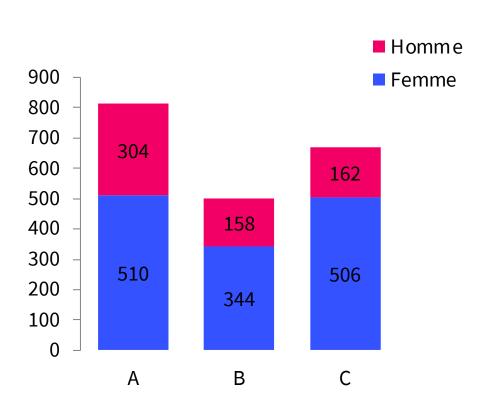
Répartition par genre des personnels BIATSS



Répartition des personnels BIATSS par catégorie et par genre

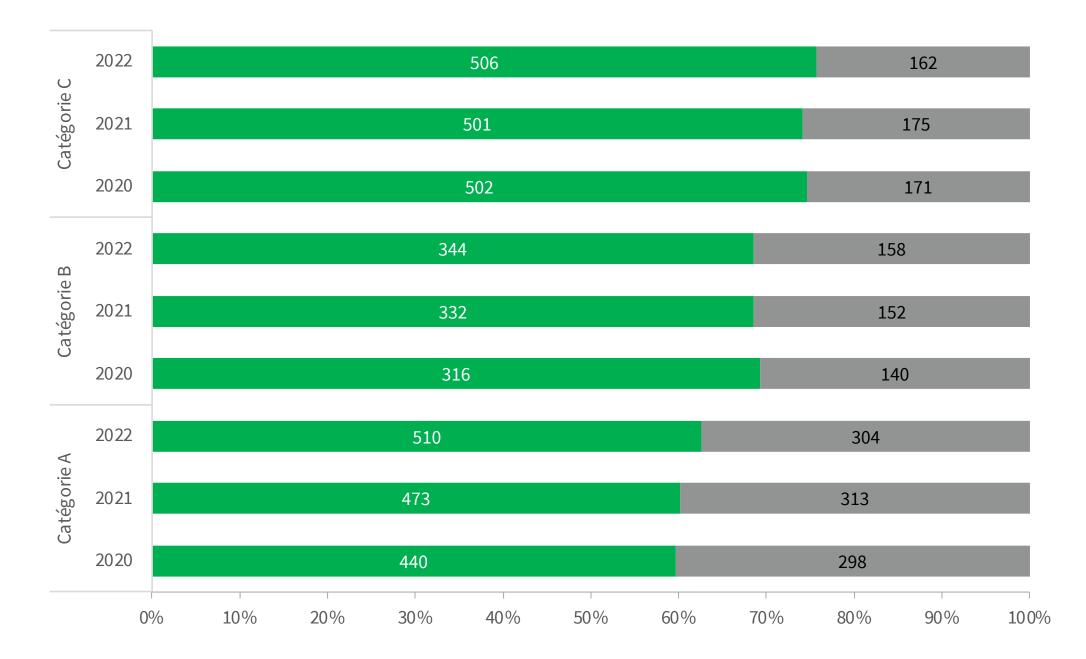


Répartition par catégorie et genre des personnels BIATSS



On note une surreprésentation masculine au sein des personnels de catégorie A proportionnellement à la part des femmes au sein des personnels BIATSS.

### Répartition des personnels BIATSS par catégorie et par genre

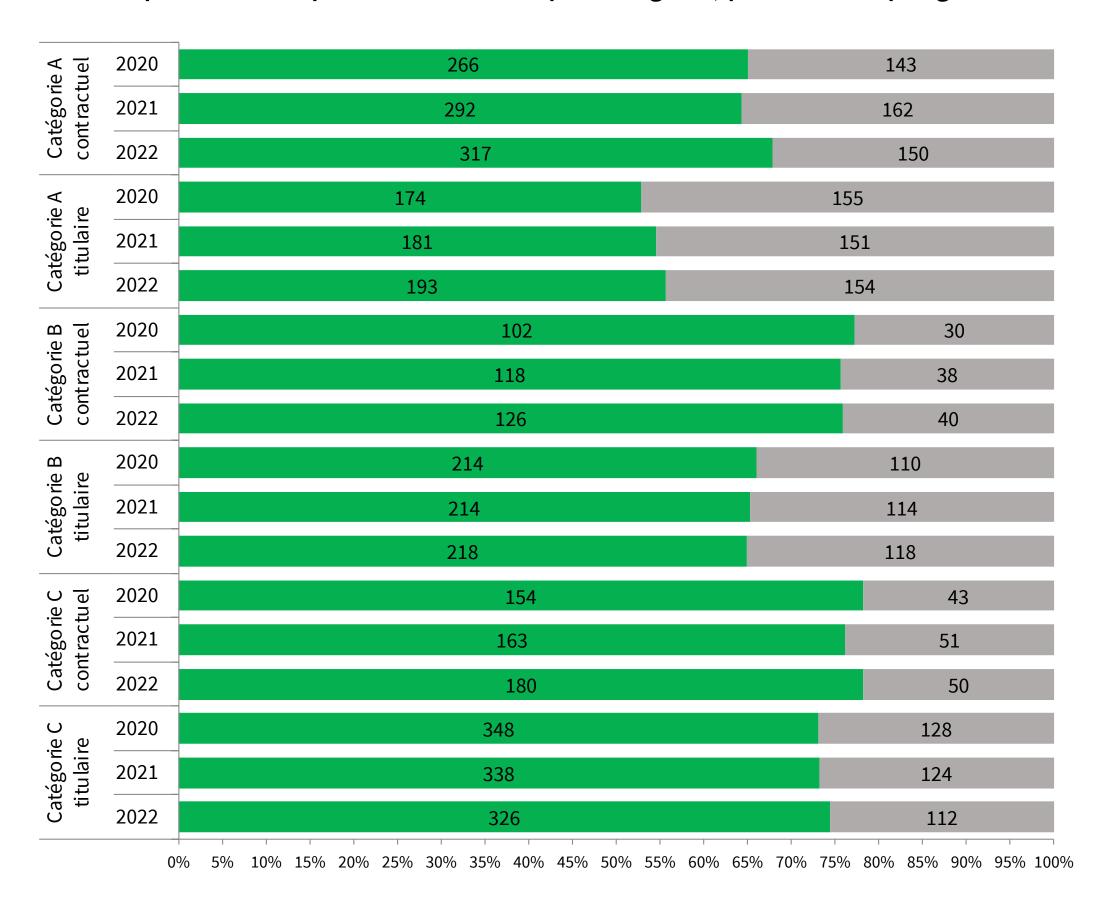


Les femmes sont largement majoritaires au sein de la population BIATSS (69%). Cela se traduit par une surreprésentation des femmes au sein des BIATSS titulaires (66%) ainsi qu'au sein des BIATSS contractuels 72%.

Les femmes BIATSS titulaires et contractuels de catégorie C sont largement majoritaires avec respectivement 74,5 % et 78 % de représentativité.

Du côté des catégories B, les femmes BIATSS titulaires représentent 64,5 % de cette population alors que les contractuels représentent 76 %. La part des femmes se réduit au sein des catégories A et tend vers une représentativité plus équilibrée entre femmes et hommes : 56 % des titulaires et 68 % des contractuels sont des femmes.

### Répartition des personnels BIATSS par catégorie, par statut et par genre

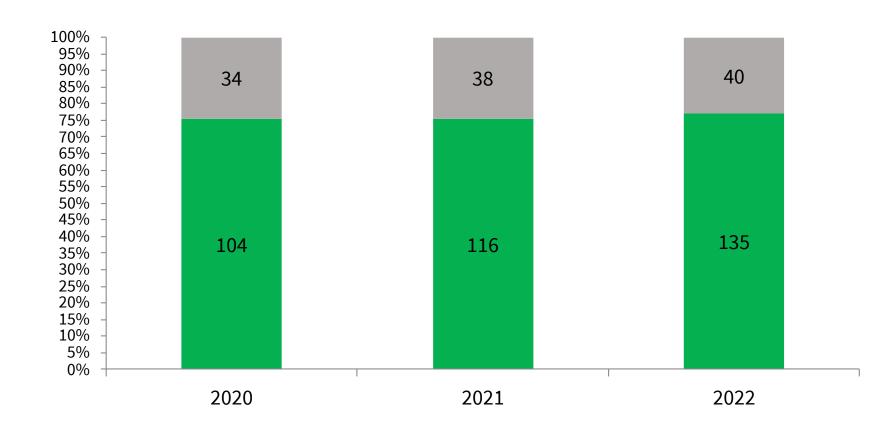


Note: le détail des rémunérations mensuelles nettes des BIATSS sont à consulter en page 54 du RSU.



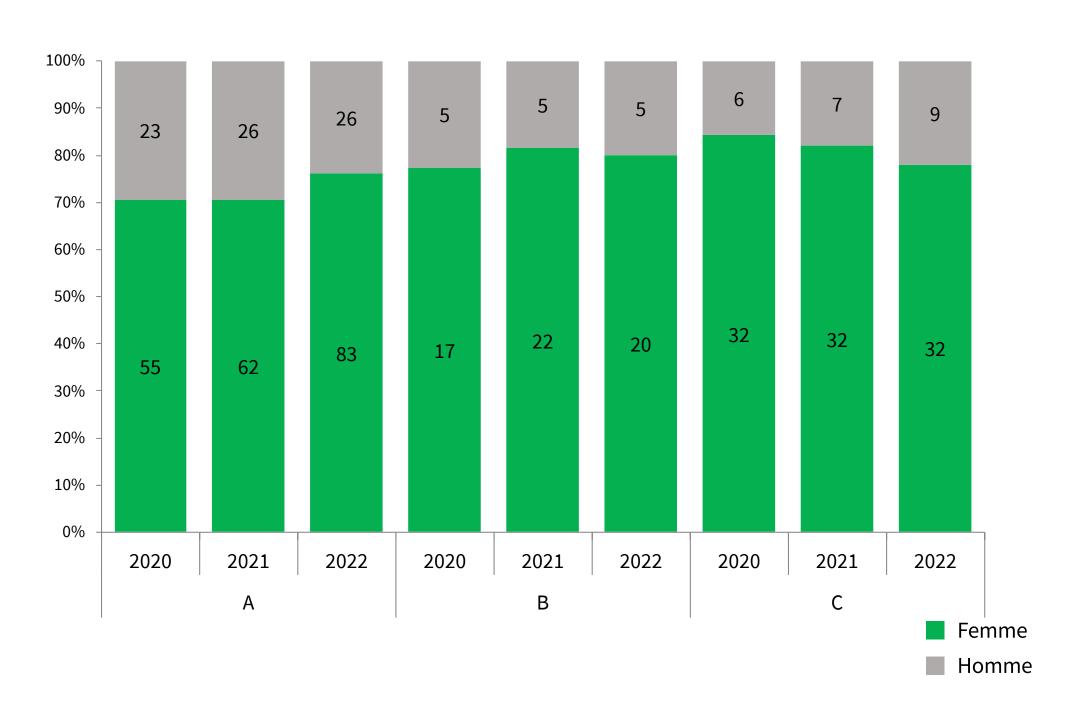
Homme

### Répartition par genre des personnels BIATSS en CDI



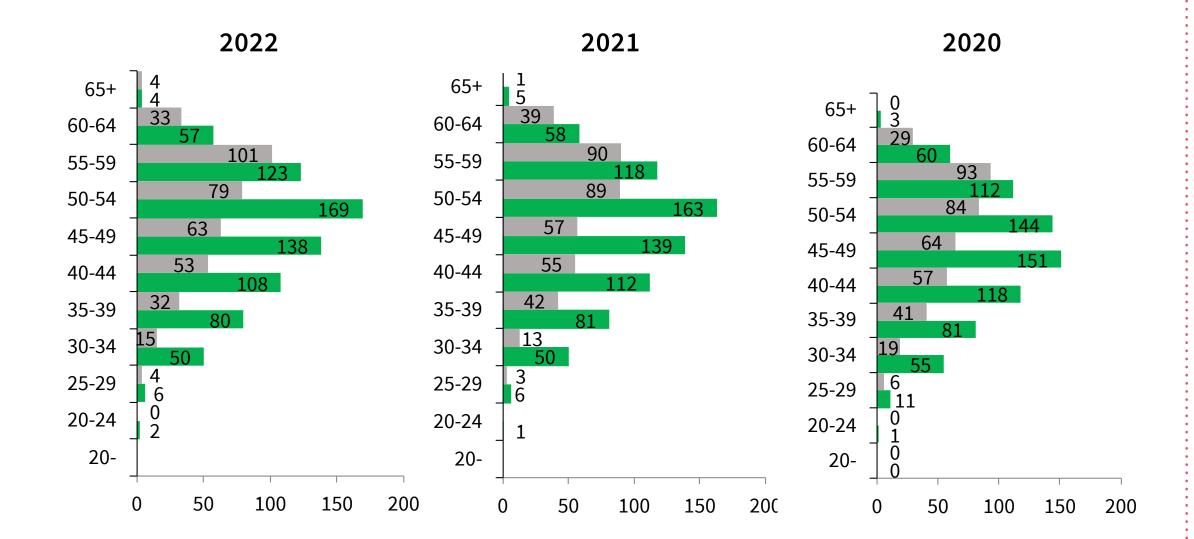
En 2022, parmi les 863 personnels BIATSS contractuels 72 % sont des femmes ( + 2 points par rapport à 2021). 175 agents BIATSS parmi les contractuels sont en CDI en 2022 (+ 1 % par rapport à 2021); parmi ces 175 agents, 77 % sont des femmes (+ 3 points par rapport à 2021).

### Répartition des personnels BIATSS en CDI par catégorie et par genre



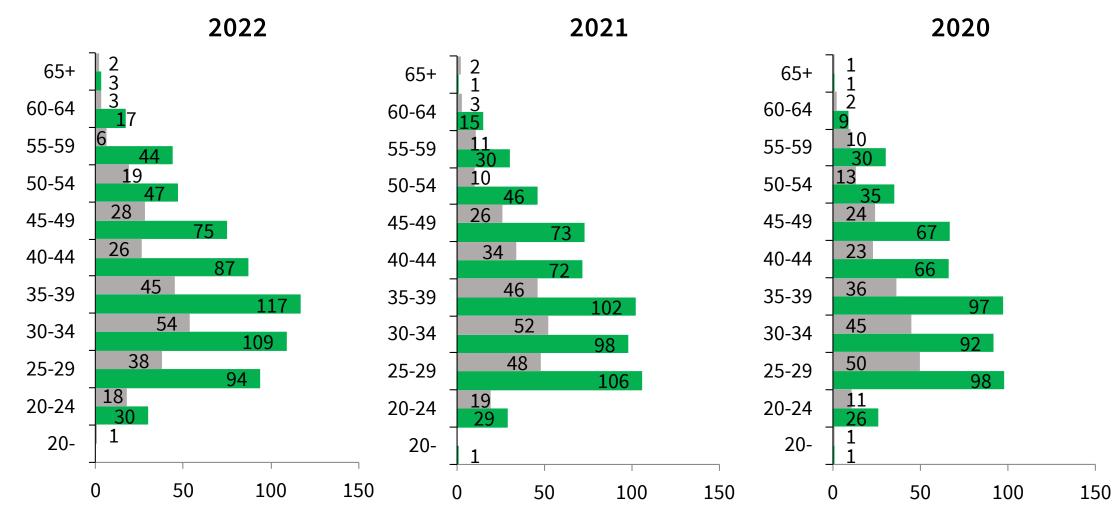
La population des agents en CDI est fortement féminine, quelle que soit la catégorie. La part des femmes en CDI dans les catégories A et B est en augmentation sur la période 2020-2022. Les femmes de catégorie A représentent en 2022 76 % de la population en CDI (+5,5 points sur la période 2020-2022), les femmes de catégorie B représentent 80 % (+ 3 points). À l'inverse, la part des femmes en CDI de catégorie est en baisse de 6 points sur la période 2020-2022, pour atteindre 78 % en 2022.

### Pyramide des âges des personnels BIATSS titulaires



La population des personnels BIATSS est historiquement fortement féminisée. Sur la période 2020-2022, les femmes demeurent très présentes sur le bas de la pyramide des âges des agents contractuels et les hommes sont davantage répartis sur le haut de la pyramide des âges des agents titulaires.

### Pyramide des âges des personnels BIATSS contractuels

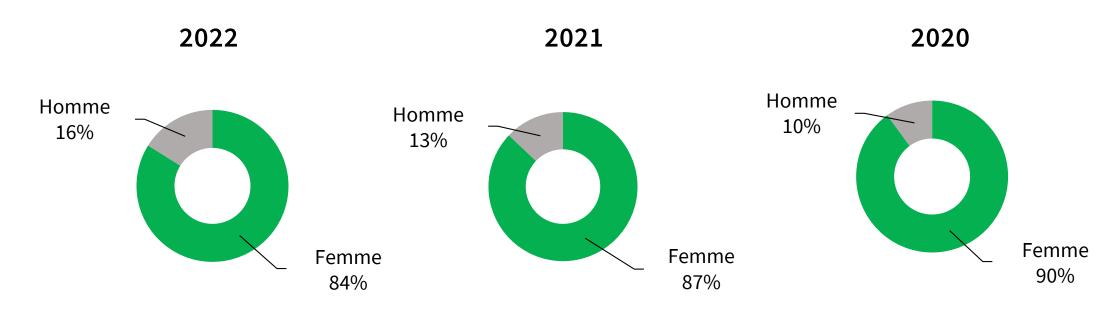


## 3.2. Le temps de travail des personnels BIATSS

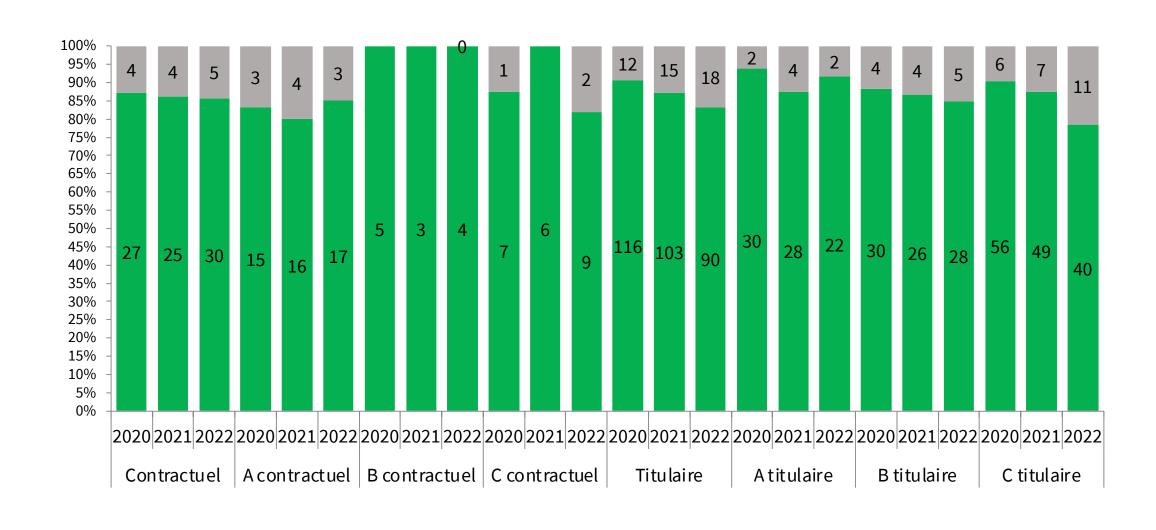
Au sein de la population BIATSS, 143 personnes exercent à temps partiel et sont en baisse sur la période 2020-2022; 84 % de ces agents sont des femmes. La part des femmes à temps partiel est en diminution sur la période 2020-2022 (- 6 points).

Les femmes à temps partiel sont à hauteur de 75 % titulaires. Elles sont à 32,5 % de catégorie A; 26,5 % de catégorie B et 41 % de catégorie C. Au cours de la période 2020-2022, la tendance est vers un rééquilibrage entre les catégories.

### Répartition des personnels BIATSS titulaires et contractuels à temps partiel par genre



### Répartition des personnels BIATSS à temps partiel par catégorie et par genre



### 3.3. Les fonctions de direction

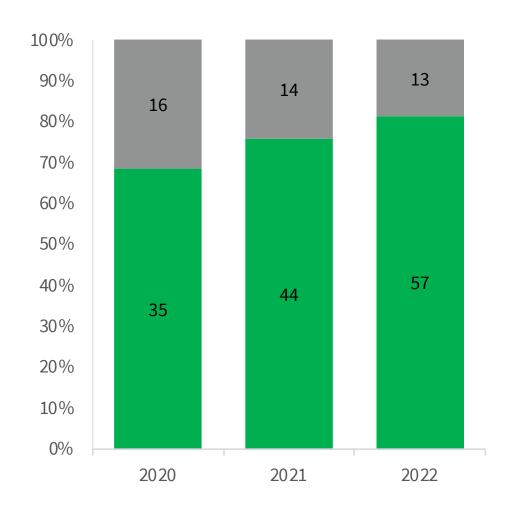
À la rentrée 2022, les 14 postes de direction administrative des services universitaires au sein de l'établissement (périmètre hors secrétaire général de composantes et de pôles) sont occupés à 48 % par des femmes. Cette répartition femme homme est équilibrée sur l'ensemble de la période 2020-2022 sur ce périmètre. Sur cette même période on note une forte représentation des femmes sur les fonctions d'administrations des composantes et pôles, postes occupés à 87 % par des femmes en 2022.

Direction/ service (changement	2022						
d'organigramme)	Nbre Femme	Nbre Homme	TOTAL	% femmes			
Direction générale des services	1	3	4	25%			
Missions transversales	3	1	4	75 %			
Directions	7	6	13	54%			
Services communs et généraux	3	5	8	38%			
Sous-total	14	15	29	48%			
Secrétaire général de pôle	3	1	4	75 %			
Secrétaire général de composante	17	2	19	89 %			
TOTAL GÉNÉRAL	34	18	52	65%			

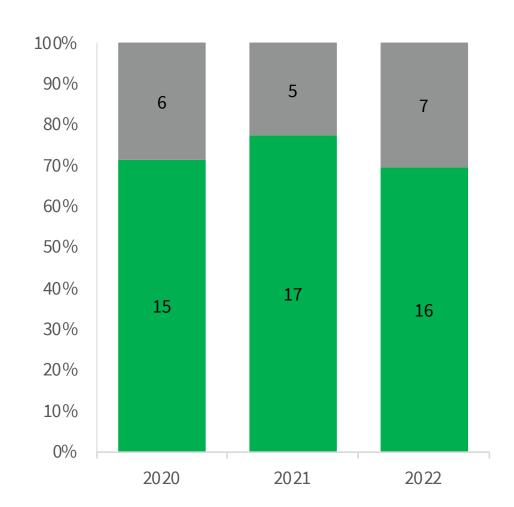
Divertion/ compies		202		2020				
Direction/ service	Nbre Femme	Nbre Homme	TOTAL	% femmes	Nbre Femme	Nbre Homme	TOTAL	% femmes
Direction générale des services	1	3	4	25%	1	3	4	25%
Missions transversales	3	1	4	75%	3	1	4	75 %
Directions	7	6	13	54%	6	9	15	40 %
Services communs et généraux	3	5	8	38%	4	4	8	50%
Sous-total	14	15	29	48%	14	17	31	45%
Secrétaire général de pôle	2	2	4	50%	2	2	4	50%
Secrétaire général de composante	18	1	19	95%	17	2	19	89 %
TOTAL GÉNÉRAL	34	18	52	65%	33	21	54	61%

## 3.4. L'évolution des parcours professionnels

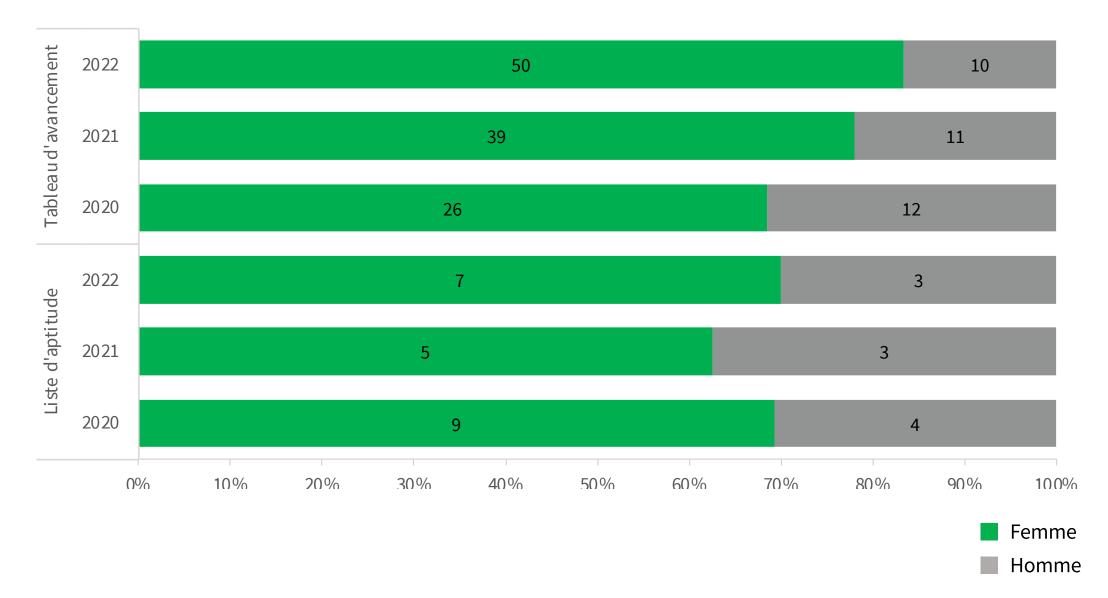
### Répartition des personnels BIATSS par genre bénéficiaires d'une promotion



Répartition des personnels BIATSS par genre bénéficiaires d'une titularisation



Répartition des personnels BIATSS par typologie de promotion et par genre



En 2022, 81 % des personnels BIATSS titulaires bénéficiaires sont des femmes. Cette part est en augmentation de 5 points par rapport à 2021 (76 %). 23 personnels BIATSS ont bénéficié d'une titularisation en 2022. 70 % des bénéficiaires sont des femmes. Pour rappel, 69 % des BIATSS (hors tuteurs) sont des femmes.

### Synthèse et perspectives

La répartition des personnels par genre à l'échelle de l'établissement est équilibrée, avec 56 % de femmes et 44 % d'hommes sur la période 2020-2022. Toutefois, une approche par métier, statut et rémunération révèle des disparités entre les personnels féminins et masculins de l'établissement.

Ainsi, les femmes restent sous-représentées dans la communauté des EC-E titulaires et contractuels (43 % en 2022) et restent minoritaires dans la population des PU-PH et PR (22 % en 2022). Cette représentation femme/homme ne connaît pas d'évolution significative depuis les trois dernières années. Ce panorama révèle également une sous-représentation des femmes EC-E en matière de direction et de responsabilité scientifique (directions d'unités de recherche et d'écoles doctorales).

Dans le domaine de l'enseignement, les femmes EC-E réalisent également moins d'heures complémentaires que les hommes. Enfin, la répartition des EC-E par genre est fortement liée aux domaines disciplinaires d'exercice. Ainsi, les femmes EC-E sont sous-représentées au sein du pôle santé et du pôle sciences et technologies, mais également dans certaines composantes des autres pôles. En matière de rémunération des EC-E, toutes catégories confondues, un écart moyen mensuel de 470 € est constaté entre les femmes et les hommes, en diminution de 30 € par rapport à l'année passée.

La population BIATSS est quant à elle fortement féminisée avec 69 % de femmes, ce chiffre passant à 72 % pour les personnels BIATSS contractuels (+ 2 points par rapport à 2021). Cette sur-représentativité féminine n'est toutefois pas homogène au sein des catégories. Ainsi, la part des femmes BIATSS titulaires de catégorie A, bien qu'en augmentation de 3 points sur la période 2020-2022, n'est « que » de 56 %.

Cette situation est également constatée au niveau des postes de direction, puisque les postes directions des services universitaires sont occupés à 48 % par des femmes, en revanche 89 % des postes de secrétaires généraux de composante et 76 % des postes de secrétaires généraux de pôles sont occupés par des femmes en 2022

Parmi les 143 personnels BIATSS exerçant à temps partiel, seulement 16 % sont des hommes. Bien que minoritaire, il est à noter que la part des hommes exerçant à temps partiel est en augmentation de 6 points sur la période 2020-2022.

En termes de rémunération, au sein de la population BIATSS, un écart salarial mensuel de 284 € en faveur des hommes est constaté et est accentué au sein de la population des agents BIATSS titulaires et cela malgré une sur-représentativité des femmes.

Le rapport 2022 « Enseignement supérieur, recherche et innovation, vers l'égalité femmes-hommes? Chiffres clés » publié par le MESRI, fait état de tendances similaires au niveau national. Les femmes restent largement minoritaires dans les fonctions d'enseignement et leur part est faible dans le corps des professeurs d'université ainsi qu'au niveau de la direction des organismes de recherche. De la même façon, le rapport national note une très faible représentation des femmes EC-E en sciences de l'ingénieur, physique, mathématique et informatique. En ce qui concerne les personnels non-enseignants, une surreprésentation des femmes est également constatée au niveau national.

De façon globale, au niveau de Nantes Université comme au niveau national, des disparités en termes de proportion demeurent entre les personnels masculins et féminins selon les fonctions, statuts et catégories. L'écart ne se creuse toutefois pas et tend à se stabiliser, voire à diminuer.

Dès 2013, Nantes Université s'est engagée en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en instaurant une charte de l'égalité. En 2021, un plan d'actions pour favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences sexuelles et sexistes a été adopté par l'établissement invitant à poursuivre et enrichir la réalisation de ce rapport de situation comparée entre les hommes et les femmes. 50 actions réparties dans 10 grands domaines composent la feuille de route de l'établissement, intégrant ainsi l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations dans tous les aspects de son fonctionnement.

En parallèle de la mise en place de ce plan d'action, Nantes Université a obtenu le label HR Excellence in Research en mars 2022 et s'emploie désormais à mettre en œuvre son plan d'action HRS4R pour la période 2022-2025.

### Glossaire

AAE	Attaché des administrations de l'État
ADIL	Agence départementale d'information sur le logement
ADJAENES	Adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
AE	Agent d'état
AENES (filière)	Administration de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur
AHU	Assistant hospitalier universitaire
AHUO	Assistant-hospitalier universitaire odontologique
AMUE	Agence de mutualisation des universités et des établissements
ANR	Agence nationale de la recherche
AP	Assistant de prévention
APAENES	Attaché principal d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
APEH	Allocation aux parents d'enfants handicapés
ARS	Agence régionale de santé
AS	Accident de service
ASA	Autorisation spéciale d'absence
ASAA	Accident de service avec arrêt
ASI	Assistant ingénieur de recherche et de formation

ASM	Assistant des disciplines médicales
ASS (filière)	Assistant de service social
ASSA	Accident de service sans arrêt
ASUN	Aides spécifiques de Nantes Université
AT	Accident de travail
ATAA	Accident de travail avec arrêt
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche
ATI	Allocation temporaire d'invalidité
ATRF	Adjoint technique de recherche et de formation
ATSA	Accident de travail sans arrêt
ATV	Agent temporaire vacataire
AVP	Actes de violences physiques
AVS	Actes de violences sexuelles
BAP	Branche d'activité professionnelle
BIATSS	Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, personnels sociaux et de santé
BIB (filière)	Bibliothécaire
BIBAS	Bibliothécaire assistant spécialisé
BOE	Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
CA	Conseil d'administration

CAc	Conseil académique
CAF	Caisse d'allocations familiales
CAP	Commission administrative paritaire
CAPEQ	Cellule d'appui au pilotage, évaluation et qualité
<b>CAS Pensions</b>	Compte d'affectation spéciale « Pensions »
CAT FP	Catégorie fonction publique
CCA	Chef de clinique des universités - assistant des hôpitaux
CCP-ANT	Commission consultative paritaire des agents non titulaires
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CDP	Centre de développement pédagogique
CDS	Commission du dialogue social
CET	Compte épargne temps
CEV	Chargé d'enseignement vacataire
CFP	Congé de formation professionnelle
CHSCT	Comité hygiène sécurité et conditions de travail
CHU	Centre hospitalier universitaire
CLD	Congé de longue durée
CLM	Congé de longue maladie

СМО	Congé pour maladie ordinaire
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
CNU	Conseil national des universités
CONS	Conservateur
CONSERVATEUR GAL	Conservateur général
СРЕ	Commission paritaire d'établissement
CPF	Compte personnel de formation
CPUN	Comité des personnels de Nantes Université
CRCT	Congé pour recherches ou conversions thématiques
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CSG	Contribution sociale généralisée
СТЕ	Comité technique d'établissement
CTSSAE	Conseiller technique de service social des administrations de l'État
CUD La Roche-sur-Yon	Centre universitaire départemental La Roche-sur-Yon
D	Discrimination
DAF	Direction des affaires financières
DASIC	Dispositif d'accompagnement des situations individuelles complexes
DCI	Direction de la culture et des initiatives
DDSPS	Direction développement social, prévention et sûreté
DFC	Direction formation continue
DGS	Directeur général des services
DGSA	Directeur général des services adjoint
DPIL	Direction du patrimoine immobilier et de la logistique

DRHDS	Direction des ressources humaines et du dialogue social
DRPI	Direction de la recherche, partenariats et innovation
DSIN	Direction des systèmes d'information et du numérique
DUERP	Document unique d'évaluation des risques professionnels
EC	Enseignant-chercheur
EC-E	Enseignant-chercheur et enseignant
ECN	École centrale Nantes
<b>ENSA Nantes</b>	École nationale supérieure d'architecture de Nantes
ESAS	Enseignant du second degré affecté dans l'enseignement supérieur
ESBA Nantes Saint-Nazaire	École supérieure des beaux-arts Nantes Saint-Nazaire
ESR	Enseignement supérieur et recherche
ETP	Équivalent temps plein
ETPT	Équivalent temps plein travaillé
F/H	Femme/Homme
FC	Formation continue
FCU	Formation continue à l'université
FI	Formation initiale
FIPHFP	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
GBCP	Gestion budgétaire et comptable publique
GIPA	Garantie individuelle du pouvoir d'achat
GPEEC	Gestion prévisionnelle des effectifs, emplois et compétences
GVT	Glissement vieillesse technicité
HDR	Habilitation à diriger les recherches

НМ	Harcèlement moral
HS	Harcèlement sexuel
HTD	Heures équivalent travaux dirigés
HU	Hospitalo-universitaire
IAE	Institut d'administration des entreprises
IAT	Indemnisation d'administration et de technicité
IDEX	Initiative d'excellence
IEA Nantes	Institut d'études avancées de Nantes
IFSE	Indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertise
IFTS	Indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires
IGARUN	Institut de géographie et d'aménagement régional de Nantes université
IGE	Ingénieur d'études de recherche et de formation
IGR	Ingénieur de recherche de la filière recherche et formation
INFENES	Infirmier(e)s de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur
INM	Indice nouveau majoré
INRIA	Institut national de recherche en informatique et en automatique
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale
INSPÉ	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IPRI	Inspecteur pédagogique régional, inspecteur d'académie
I-SITE	Initiatives Science / Innovation / Territoires / Économie
ITA	Ingénieurs, techniciens, administratifs
ITRF (filière)	Ingénieurs et techniciens de recherche et de formation

IUF	Institut universitaire de France
IUT	Institut universitaire de technologie
LA	Liste d'aptitude
LECT	Lecteur
LPR	Loi de programmation de la recherche
LRU (loi)	Libertés et responsabilités des universités
LSF	Langue des signes française
MAD	Mise à disposition
MCF	Maître de conférences
MCU-PH	Maître de conférences des universités – Praticien hospitalier
MDPH	Maison départementale pour les personnes handicapées
MESRI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MP	Maladie professionnelle
MPPU	Médecine préventive des personnels de l'université
NBI	Nouvelle bonification indiciaire
NeXT	Nantes Excellence Trajectory
ONIRIS	École nationale vétérinaire, agroalimentaire et de l'alimentation de Nantes-Atlantique
PA/PCA	Prime d'administration / Prime de charges administratives
PACTE	Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et d'État
PEDR	Prime d'encadrement doctoral et de recherch
PEGC	Professeur d'enseignement général de collège
PFRH	Plateforme ressources humaines

PIA	Programme d'investissement d'avenir
PIM	Prime interministérielle
PLP	Professeur de lycée professionnel
PPCR	Parcours professionnels, carrières et rémunérations
PPRS	Période de préparation au reclassement
PR	Professeur des universités
PRAG	Professeur agrégé de l'enseignement du second degré
PRCE	Professeur certifié de l'enseignement du second degré
PREC	Professeur des écoles
PREPS	Professeur d'EPS
PRES	Prime de recherche et d'enseignement supérieur
PU-PH	Professeur des universités -paticien hospitalier
QVT	Qualité de vie au travail
RAFP	Retraite additionnelle de la fonction publique
RCE	Responsabilités et compétences élargies
ResUN	Réseau des collaborateurs pédagogiques du campus nantais
RIFSEEP	Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
RIPEC	Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs
RPS	Risques psychosociaux
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
RTT	Réduction du temps de travail
SAENES	Secrétaire d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

SCSP	Subvention pour charge de service public
SDH	Schéma directeur du handicap
SFT	Supplément familial de traitement
SIRH	Système d'information de gestion des ressources humaines
SST	Service de santé au travail
ST	Sciences et technologies
STAPS	Sciences et techniques des activités physique et sportives
SUAPS	Service universitaire des activités physiques et sportives
SUL	Service universitaire des langues
SUMPPS	Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé - Service de santé des étudiants
TA	Tableau d'avancement
тсн	Technicien de recherche et de formation
Tf	Taux de fréquence
Tg	Taux de gravité
TIB	Traitement indiciaire brut
TPTH	Temps partiel thérapeutique
TR	Accident de trajet
TRAA	Accident de trajet avec arrêt
TRSA	Accident de trajet sans arrêt
TU	Théâtre universitaire
UDAF 44	Union départementale des associations familiales de Loire Atlantique
UFR	Unité de formation et de recherche
VAE	Validation des acquis et de l'expérience

### **Coordination et rédaction:**

Cellule d'appui au pilotage, évaluation et qualité (CAPEQ)

ÉDITÉ PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Afin d'obtenir toutes les données nécessaires à la rédaction Rapport Social Unique, de nombreux services ont fourni des documents, apportés des informations: la DRHDS, la DSIN, la DDSPS, le CPUN, la DCI, le SUAPS, la MTE, la DRPI, la DFVE, le CDP, la DAJ, la DFC, la MTE, la CAI, la MPPU, la Direction de la communication. Que tous soient remerciés de leur participation.

### Périmètre des données:

Les données relatives aux personnels ont été arrêtées au 31 décembre 2022. Les données financières portent sur l'année civile 2022. Direction des ressources humaines et du dialogue social (DRH-DS) 1, quai de Tourville BP 13 522 44 035 Nantes CEDEX 1 Tél. 02 40 99 83 83

